This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

EDWARD LORRAINE WALGER
EL
πάντα ῥεῖ

DE L'HOMME, SES FACULTÉS INTELLECTUELLES ET DE SON ÉDUCATION.

Thomas Melvill Jr.
to
Allan Melville

88917

Ouvrage Posthume de M. HELVÉTIUS.

Honteux de m'ignorer,
Dans mon être, dans moi, je cherche à pénétrer.
VOLTAIRE, Disc. 6. de la nature de l'Homme.

TOME CINQUIEME.

A LONDRES.

M. DCC. LXXXI.

John C Hoadley from Mrs M. Gansevoort, Augt 1858.

DE L'HOMME, DE SES FACULTÉS INTELLECTUELLES ET DE SON ÉDUCATION.

SECTION X.

De la puissance de l'instruction : des moyens de la perfectionner : des obstacles qui s'opposent aux progrès de cette science.

De la facilité avec laquelle, ces obstacles levés, on traceroit le plan d'une excellente éducation.

CHAPITRE I.

L'Éducation peut tout.

La plus forte preuve de la puissance de l'éducation est le rapport constamment observé entre la

diverſité des inſtructions & leurs produits ou réſultats différents. Le Sauvage eſt infatigable à la chaſſe : il eſt plus léger à la courſe que l'homme policé (1), parce que le Sauvage y eſt plus exercé.

L'homme policé eſt plus inſtruit : il a plus d'idées que le Sauvage ; parce qu'il reçoit un plus grand nombre de ſenſations différentes, & qu'il eſt, par ſa poſition, plus intéreſſé à les comparer entre elles. L'agilité ſupérieure de l'un, les connoiſſances multipliées de l'autre, ſont donc l'effet de la différence de leur éducation.

Si les hommes communément francs, loyals, induſtrieux & humains ſous un gouvernement libre, ſont bas, menteurs, vils, ſans génie & ſans courage ſous un gouvernement deſpotique, cette différence dans leur caractere eſt l'effet de la différente éducation reçue dans l'un ou l'autre de ces gouvernements.

Paſſe-t-on de diverſes conſtitutions des états aux différentes conditions des hommes ? Se demande-t-on la cauſe du peu de juſteſſe d'eſprit des théologiens ? C'eſt qu'ils ſont, à cet égard, plus ſoigneuſement élevés que les autres hommes ; c'eſt qu'accoutumés, dès leur jeuneſſe, à ſe contenter du jargon de l'école, à prendre des mots pour des cho-

(1) La ſagacité des Sauvages pour reconnoître la trace d'un homme à travers les forêts, eſt incroyable. Ils diſtinguent à cette trace quelle eſt & ſa nation, & ſa conformation particuliere. A quoi donc rapporter à cet égard la ſupériorité des Sauvages ſur l'homme policé ? A la multitude de leurs expériences.

L'eſprit en tous les genres eſt fils de l'obſervation.

ſes, il leur devient impoſſible de diſtinguer le menſonge de la vérité & le ſophiſme de la démonſtration * 1.

Le militaire eſt dans ſa jeuneſſe communément ignorant & libertin. Pourquoi ? c'eſt que rien ne le néceſſite à s'inſtruire. Dans ſa vieilleſſe, il eſt ſouvent ſot & fanatique ; c'eſt que l'âge du libertinage paſſé, ſon ignorance doit le rendre ſuperſtitieux.

Il eſt peu de grands talents parmi les gens du monde, & c'eſt l'effet de leur éducation ; celle de leur enfance eſt trop négligée. On ne grave alors dans leur mémoire que des idées fauſſes & puériles. Pour y en ſubſtituer enſuite de juſtes & de grandes, il faudroit en effacer les premieres. Or, c'eſt toujours l'œuvre d'un long temps, & l'on eſt vieux avant d'être homme.

Dans preſque toutes les profeſſions, la vie inſtructive eſt très-courte. Le ſeul moyen de l'allonger, c'eſt de former de bonne heure le jugement de l'homme. Qu'on ne charge ſa mémoire que d'idées claires & nettes ; ſon adoleſcence ſera plus éclairée que ne l'eſt maintenant ſa vieilleſſe.

L'éducation nous fait ce que nous ſommes. Si dès l'âge de ſix ou ſept ans le Savoyard eſt déjà économe, actif, laborieux & fidele, c'eſt qu'il eſt pauvre, c'eſt qu'il a faim, c'eſt qu'il vit, comme je l'ai déjà dit, avec des compatriotes doués des qualités qu'on exige de lui ; c'eſt qu'enfin il a pour inſtituteur l'exemple & le beſoin, deux maîtres impérieux auxquels tout obéit (1).

(1) A-t-on dès l'enfance contracté l'habitude du travail, de l'économie, de la fidélité ? L'on s'arrache difficiA 2

La conduite uniforme des Savoyards tient à la reſſemblance de leur poſition, par conſéquent, à l'uniformité de leur éducation. Il en eſt de même de celle des princes. Pourquoi leur reproche-t-on à-peu-près la même éducation ? c'eſt que ſans intérêt de s'éclairer, il leur ſuffit de vouloir, pour ſubvenir à leurs beſoins, à leurs fantaiſies. Or, qui peut ſans talents & ſans travail ſatisfaire les uns & les autres, eſt ſans principe de lumieres & d'activité.

L'eſprit & les talents ne ſont jamais dans les hommes que le produit de leurs deſirs & de leur poſition (1) particuliere. La ſcience de l'éducation

---

lement à cette premiere habitude. L'on n'en triomphe même que par un long commerce avec des frippons, ou par des paſſions extrêmement fortes. Les paſſions de cette eſpece ſont rares.

(1) C'eſt au malheur, c'eſt à la dureté de leur éducation que l'Europe doit ſes Henri IV, ſes Eliſabeth, ſes princes Henris, ſes princes de Brunswich, enfin ſes Frédérics. C'eſt au berceau de l'infortune que s'allaitent les grands princes. Leurs lumieres ſont communément proportionnées au danger de leur poſition. Si l'uſurpateur a preſque toujours de grands talents, c'eſt que ſa poſition l'y néceſſite. Il n'en eſt pas de même de ſes deſcendants. Nés ſur le trône, s'ils ſont preſque toujours ſans génie, s'ils penſent peu, c'eſt qu'ils ont peu d'intérêt de penſer. L'amour du Sultan pour le pouvoir arbitraire eſt en lui l'effet de ſa pareſſe : il veut ſe ſouſtraire à l'étude des loix : il deſire d'échapper à la fatigue de l'attention, & ce deſir n'agit pas moins ſur le viſir que ſur le ſouverain. On ignore l'influence de la pareſſe humaine ſur les divers

ſe réduit peut-être à placer les hommes dans une poſition qui les force à l'acquiſition des talents & des vertus deſirées en eux.

Les ſouverains, à cet égard, ne ſont pas toujours les mieux placés. Les grands rois ſont des phénomenes extraordinaires dans la nature. Ces phénomenes long-temps eſpérés n'apparoiſſent que rarement. C'eſt toujours du prince ſucceſſeur qu'on attend la réforme des abus : il doit opérer des miracles. Ce prince monte ſur le trône. Rien ne chan-

---

gouvernements. Peut-être ſuis-je le premier qui ſe ſoit apperçu de la conſtante proportion qui ſe trouve entre les lumieres des citoyens, la force de leurs paſſions, la forme de leurs gouvernements, & par conſéquent l'intérêt qu'ils ont de s'éclairer.

L'homme de la nature, ou le Sauvage uniquement occupé de pourvoir à ſes beſoins phyſiques, eſt moins éclairé que l'homme policé. Mais parmi ces Sauvages, les plus ſpirituels ſont ceux qui ſatisfont le plus difficilement ces mêmes beſoins.

En Afrique, quels ſont les peuples les plus ſtupides? Les habitants de ces fôrêts de palmiers dont le tronc, les feuilles & les fruits fourniſſent ſans culture à tous les beſoins de l'homme. Le bonheur lui-même peut quelquefois engourdir l'eſprit d'une nation. L'Angleterre produit maintenant peu d'excellents ouvrages moraux & politiques. Sa diſette à cet égard eſt peut-être l'effet de la félicité publique. Peut-être les écrivains célebres ne doivent-ils en certains pays le triſte avantage d'être éclairés, qu'au dégré de malheur & de calamité ſous lequel gémiſſent leurs compatriotes. La ſouffrance portée à un certain point, éclaire. Portée plus loin, elle abrutit. La France ſera-t-elle long-temps éclairée?

ge, & l'adminiſtration reſte la même. Par quelle raiſon, en effet, un monarque, ſouvent plus mal-élevé que ſes ancêtres, ſeroit-il plus éclairé ? En tous les temps, les mêmes cauſes produiront toujours les mêmes effets.

CHAPITRE II.

De l'éducation des Princes.

» Un roi né ſur le trône en eſt rarement digne, » dit un poëte François «. En général, les princes doivent leur génie à l'auſtérité de leur éducation, aux dangers dont fut entourée leur enfance, aux malheurs qu'enfin ils ont éprouvés. L'éducation la plus dure eſt plus ſaine pour ceux qui doivent un jour commander aux autres.

C'eſt dans les temps de trouble & de diſcorde que les ſouverains reçoivent cette eſpece d'éducation. En tout autre temps, on ne leur donne qu'une inſtruction d'étiquette, auſſi mauvaiſe & preſque auſſi difficile à changer que la forme du gouvernement dont elle eſt l'effet (1).

Quelle eſt en Turquie l'éducation de l'héritier du trône ? Le jeune prince, retiré dans un quartier du ſerrail a pour compagnie & pour amuſement une femme & un métier de tapiſſerie : s'il ſort de ſa retraite, c'eſt pour venir, ſous bonne garde, faire chaque ſemaine viſite au Sultan. Sa viſite faite, il eſt, par la

(1) Dans tout empire deſpotique où les mœurs ſont corrompues, c'eſt-à-dire, où l'intérêt particulier s'eſt détaché de l'intérêt public, la mauvaiſe éducation du prince eſt l'effet néceſſaire de la mauvaiſe forme de ce gouvernement. Tout l'Orient le prouve.

garde, reconduit à ſon appartement. Il y retrouve la même femme & le même métier de tapiſſerie. Quelle idée acquérir dans cette retraite de la ſcience du gouvernement ? Ce prince monte-t-il ſur le trône. Le premier objet qu'on lui préſente, c'eſt la carte de ſon vaſte empire : ce qu'on lui recommande, c'eſt d'être l'amour de ſes ſujets & la terreur de ſes ennemis. Que faire pour être l'un & l'autre ? Il l'ignore. L'inhabitude de l'application l'en rend incapable : la ſcience du gouvernement lui devient odieuſe ; il s'en dégoûte : il s'enferme dans ſon harem, y change de femmes & de viſirs, fait empâler les uns, donner la baſtonnade aux autres, & croit gouverner. Les princes ſont des hommes, & ne peuvent, en cette qualité, porter d'autres fruits que ceux de leur inſtruction. En Turquie, & Sultan, & ſujet, nul ne penſe. Il en eſt de même dans les diverſes cours de l'Europe, à meſure que l'éducation des princes s'y rapproche de l'éducation orientale. Les vices & les vertus des hommes ſont donc toujours l'effet & de leur diverſe poſition, & de la différence de leur inſtruction.

Ce principe admis, ſuppoſons qu'on voulût réſoudre, pour chaque condition, le problême d'une excellente éducation, que faire ? Déterminer 1°. quels ſont les talents ou les vertus eſſentielles à l'homme de telle ou telle profeſſion. Indiquer 2°. les moyens de le forcer à l'acquiſition * 2 de ces talents & de ces vertus.

L'homme, en général, ne réfléchit que les idées de ceux qui l'environnent ; & les ſeules vertus qu'on ſoit ſûr de lui faire acquérir, ſont les vertus de néceſſité. Perſuadé de cette vérité, que je veuille inſ-

pirer à mon fils les qualités ſociales, je lui donnerai des camarades à-peu-près de ſa force & de ſon âge : je leur abandonnerai, à cet égard, le ſoin de leur mutuelle éducation, & ne les ferai inſpecter par le maître que pour modérer la rigueur de leurs corrections. D'après ce plan d'éducation, je ſuis ſûr ſi mon fils fait le beau, l'impertinent, le fat, le dédaigneux, qu'il ne le fera pas long-temps.

Un enfant ne ſoutient point à la longue le mépris, l'inſulte & les railleries de ſes camarades. Il n'eſt point de défaut ſocial que ne corrige un pareil traitement. Pour en aſſurer encore plus le ſuccès, il faut que, preſque toujours abſent de la maiſon paternelle, l'enfant ne vienne point, dans les vacances & les jours de congé, repuiſer de nouveau dans la converſation & la conduite des gens du monde les vices qu'ont détruit en lui ſes condiſciples.

En général, la meilleure éducation eſt celle où l'enfant plus éloigné de ſes parents, mêle moins d'idées incohérentes à celles qui doivent l'occuper * 3 dans le cours de ſes études. C'eſt la raiſon pour laquelle l'éducation publique l'emportera toujours ſur la domeſtique.

Trop de gens néanmoins ſont ſur cet objet d'un avis différent, pour ne pas expoſer les motifs de mon opinion.

CHAPITRE III.

Avantages de l'éducation publique ſur la domeſtique.

Le premier de ces avantages eſt *la ſalubrité du lieu où la jeuneſſe peut recevoir ſes inſtructions.* Dans l'éducation domeſtique, l'enfant habite la maiſon paternelle; & cette maiſon dans les grandes villes eſt ſouvent petite & malſaine. Dans l'éducation publique, au contraire, cette maiſon édifiée à la campagne peut être bien aérée. Son vaſte emplacement permet à la jeuneſſe tous les exercices propres à fortifier ſon corps & ſa ſanté.

Le ſecond avantage eſt *la rigidité de la regle.* La regle n'eſt jamais auſſi exactement obſervée dans la maiſon paternelle que dans une maiſon d'inſtruction publique. Tout dans un college eſt ſoumis à l'heure. L'horloge y commande aux maîtres, aux domeſtiques; elle y fixe la durée des repas, des études & des récréations; l'horloge y maintient l'ordre. Sans ordre, point d'études ſuivies: l'ordre allonge les jours: le déſordre les raccourcit.

Le troiſieme avantage, eſt *l'émulation qu'elle inſpire.* Les principaux moteurs de la premiere jeuneſſe ſont la crainte & l'émulation. L'émulation eſt produite par la comparaiſon qu'on fait de ſoi avec un grand nombre d'autres. De tous les moyens d'exciter l'amour des talents & des vertus, ce dernier eſt le plus ſûr. Or, l'enfant n'eſt point dans la mai-

ſon paternelle à portée de faire cette comparaiſon, & ſon inſtruction en eſt d'autant moins bonne.

Le quatrieme avantage eſt *l'intelligence des inſtituteurs.* Parmi les hommes, par conſéquent, parmi les peres, il en eſt de ſtupides & d'éclairés. Les premiers ne ſavent quelle inſtruction donner à leur fils. Les ſeconds le ſavent : mais ils ignorent la maniere dont ils doivent leur préſenter leurs idées pour leur en faciliter la conception. C'eſt une connoiſſance pratique qui bientôt acquiſe dans les colleges, ſoit par ſa propre expérience, ſoit par une expérience traditionnelle, manque ſouvent aux peres les plus inſtruits.

Le cinquieme avantage de l'éducation publique eſt *ſa fermeté.* L'inſtruction domeſtique eſt rarement mâle & courageuſe. Les parents uniquement occupés de la conſervation phyſique de l'enfant, craignent de le chagriner ; ils cedent à toutes ſes fantaiſies, & donnent à cette lâche complaiſance le titre d'amour paternel (1).

Tels ſont les divers moyens qui feront toujours préférer l'inſtruction publique à l'inſtruction particuliere. La premiere eſt la ſeule dont on puiſſe attendre des patriotes. Elle ſeule peut lier fortement

(1) Point de mere qui ne prétende aimer éperduement ſon fils. Mais par ce mot *aimer*, ſi l'on entend s'occuper du bonheur de ce fils, & par conſéquent de ſon inſtruction, preſque aucune qu'on ne puiſſe accuſer d'indifférenece. Quelle mere, en effet, veille à l'éducationde ſes enfants, lit ſur cet objet les bonnes choſes, & ſe met ſeulement en état de les entendre ? En ſeroit-il ainſi s'il s'agiſſoit d'un procès important ? Non. Point de femme

dans la mémoire des citoyens l'idée du bonheur perſonnel à celle du bonheur national. Je ne m'étendrai pas davantage ſur ce ſujet.

Mais, avant d'aller plus loin, il faut, je penſe, faire connoître au lecteur quelles ſont les diverſes parties de l'inſtruction ſur leſquelles ce législateur doit porter ſa principale attention. Je diſtinguerai à cet effet deux ſortes d'éducation : l'une phyſique, l'autre morale.

---

alors qui ne conſulte, qui ne viſite ſon avocat, qui ne liſe ſes factums. Celle qui ne feroit ni l'un, ni l'autre, ſeroit cenſée indifférente à la perte de ce procès. Le degré d'intérêt mis à telle ou telle choſe doit toujours ſe meſurer ſur le degré de peine priſe pour s'en inſtruire. Or qu'on applique cette regle aux ſoins généralement donnés à l'éducation des enfants, rien de plus rare que l'amour maternel.

CHAPITRE IV.

Idée générale ſur l'Education phyſique.

L'objet de cette eſpece d'éducation eſt de rendre l'homme plus fort, plus robuſte, plus ſain, par conſéquent plus heureux, plus généralement utile à ſa patrie, c'eſt-à-dire, plus propre aux divers emplois auxquels peut l'appeller l'intérêt national.

Convaincus de l'importance de l'éducation phyſique, les Grecs honoroient la gymnaſtique * 4; elle faiſoit partie de l'inſtruction de leur jeuneſſe. Ils l'employoient dans leur médecine, non-ſeulement comme un remede préſervatif, mais encore comme un ſpécifique pour fortifier tel ou tel membre affoibli par une maladie ou un accident.

Peut-être deſireroit-on que je préſentaſſe ici le tableau des jeux & des exercices des anciens Grecs. Mais que dire à ce ſujet, qu'on ne trouve dans les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions, où l'on décrit juſqu'à la maniere dont les nourrices lacédémoniennes élevoient les Spartiates, & commençoient leur éducation.

La ſcience de la gymnaſtique étoit-elle portée chez les Grecs au dernier degré de perfection? Je l'ignore. Ce ne ſeroit même qu'après le rétabliſſement de ces exercices qu'un chirurgien habile & qu'un médecin éclairé par une expérience journaliere, pourroient déterminer de quel degré de perfection cette ſcience eſt encore ſuſceptible.

Si l'éducation phyſique eſt négligée chez preſque tous les peuples européens, ce n'eſt pas que les gouvernements s'oppoſent directement à la perfection de cette partie de l'éducation; mais ces exercices paſſés de mode, n'y ſont plus encouragés.

Point de loi qui dans les colleges défende la conſtruction d'une arene, où les éleves d'un certain âge pourroient s'exercer à la lutte, à la courſe, au ſaut, apprendroient à voltiger, nager, jetter le ceſte, ſoulever des poids, &c. Or, dans cette arene conſtruite à l'imitation de celle des Grecs, qu'on décerne des prix aux vainqueurs, nul doute que ces prix ne rallument bientôt dans la jeuneſſe le goût naturel qu'elle a pour de tels jeux. Mais peut-on à la fois exercer le corps & l'eſprit des jeunes gens? Pourquoi non? Qu'on ſupprime dans les colleges ces congés pendant leſquels l'enfant va chez ſes parents s'ennuyer ou ſe diſtraire de ſes études, & qu'on allonge ſes récréations journalieres, cet enfant pourra chaque jour conſacrer ſept ou huit heures à des études ſérieuſes, quatre ou cinq à des exercices plus ou moins violents. Il pourra à la fois fortifier ſon corps & ſon eſprit.

Le plan d'une telle éducation n'eſt pas un chef-d'œuvre d'invention. Il ne s'agit, pour l'exécuter, que de réveiller ſur cet objet l'attention des parents. Une bonne loi produiroit cet effet (1). C'en eſt aſ-

(1) Il faut une éducation mâle à la jeuneſſe. Mais ſeroit-ce dans un ſiecle de luxe, dans un ſiecle où l'on s'enivre de voluptés, où la partie gouvernante eſt efféminée, qu'on en peut propoſer le plan.

La molleſſe avilit une nation. Mais qu'importe à la plu-

ſez ſur la partie phyſique de l'éducation. Je paſſe à la morale : c'eſt ſans contredit la moins connue.

---

part des Grands l'aviliſſement de leur nation ? leur ſeule crainte eſt d'expoſer un fils chéri au danger d'un coup, ou d'un rhume. Il eſt des peres dont la tendreſſe éclairée & vertueuſe deſire peut-être des enfants ſains, robuſtes, vigoureux, & rendus tels par des exercices violents. Mais ſi ces exercices ſont paſſés de mode, quel pere bravera le ridicule d'une innovation ; & ce ridicule bravé, quel moyen de réſiſter aux cris, aux plaintes importunes d'une mere foible & puſillanime ? A quelque prix que ce ſoit on veut la paix de la maiſon. Pour changer à cet égard les mœurs d'un peuple, il faut que le légiſlateur, par une honte & une infamie ſalutaire, puniſſe dans les parents l'éducation trop molle des enfants ; qu'il n'accorde, comme je l'ai déjà dit, d'emplois militaires qu'à ceux dont la force de corps & de tempérament aura été éprouvée.

Les peres alors ſeront intéreſſés à former des enfants forts & robuſtes. Mais ce n'eſt que d'une telle loi qu'on peut attendre quelques heureux changements dans le phyſique de l'éducation.

CHAPITRE V.

Dans quel moment & quelle position l'Homme est susceptible d'une éducation morale.

En qualité d'animal, l'homme éprouve des besoins physiques & différents. Ces divers besoins sont autant de génies tutélaires créés par la nature pour conserver son corps, pour éclairer son esprit. C'est du chaud, du froid, de la soif, de la faim, qu'il apprend à courber l'arc, à décocher la fleche, à tendre le filet, à se couvrir de peaux, à construire des huttes, &c. Tant que les individus épars dans les forêts continuent de les habiter, il n'est point pour eux d'éducation morale. Les vertus de l'homme policé sont l'amour de la justice & de la patrie: celles de l'homme sauvage sont la force & l'adresse. Ses besoins sont ses seuls instituteurs, ce sont les seuls conservateurs de l'espece, & cette conservation semble être le seul vœu de la nature.

Lorsque les hommes multipliés sont réunis en société; lorsque la disette des vivres les force de cultiver la terre, ils font entre eux des conventions; & l'étude de ces conventions donne naissance à la science de l'éducation. Son objet est d'inspirer aux hommes l'amour des loix & des vertus sociales. Plus l'éducation est parfaite, plus les peuples sont heureux. Sur quoi j'observerai que les progrès de cette science, comme ceux de la législation, sont toujours

jours proportionnés aux progrès de la raiſon humaine perfectionnée par l'expérience ; expérience qui ſuppoſe toujours la réunion des hommes en ſociété. Alors on peut les conſidérer ſous deux aſpects : 1°. comme citoyens ; 2°. comme citoyens de telle ou telle profeſſion. En ces deux qualités, ils reçoivent deux ſortes d'inſtructions. La plus perfectionnée eſt la derniere. J'aurai peu de choſe à dire à ce ſujet ; & c'eſt la raiſon pour laquelle j'en ferai le premier objet de mon examen.

CHAPITRE VI.

De l'Education relative aux diverſes profeſſions.

Deſire-t-on d'inſtruire un jeune homme dans telle ou telle ſcience ? les mêmes moyens d'inſtruction ſe préſentent à tous les eſprits. Je veux faire de mon fils un Tartini (1). Je lui fais apprendre la muſique. Je tâche de l'y rendre ſenſible : je place, dès ſa premiere jeuneſſe, ſa main ſur le manche du violon. Voilà ce qu'on fait, & c'eſt à peu près ce qu'on peut faire. Les progrès plus ou moins rapides de l'enfant dépendent enſuite de l'habileté du maître, de ſa méthode meilleure ou moins bonne d'enſeigner, enfin du goût plus ou moins vif que l'éleve prend pour ſon inſtrument.

Qu'un danſeur de corde deſtine ſes fils à ſon métier : ſi dès leur plus tendre enfance il exerce la ſoupleſſe de leur corps, il leur a donné la meilleure éducation poſſible.

S'agit-il d'un art plus difficile ? veut-on former un peintre ? du moment qu'il peut tenir le crayon, on le lui met à la main : on le fait d'abord deſſiner d'après les eſtampes les plus correctes, puis d'après la boſſe, enfin d'après les plus beaux modeles. On charge de plus ſa mémoire des grandes & ſublimes images répandues dans les Poëmes des Virgiles, des

(1) Célebre violon d'Italie.

Homeres, des Miltons, &c. L'on met ſous ſes yeux les tableaux des Raphaëls, des Guides, des Correges. On lui en fait remarquer les beautés diverſes. Il étudie ſucceſſivement dans ces tableaux la magie du deſſin, de la compoſition, du coloris, &c. L'on excite enfin ſon émulation par le récit des honneurs rendus aux peintres célebres. C'eſt tout ce qu'une excellente éducation peut en faveur d'un jeune peintre. C'eſt au deſir plus ou moins vif de s'illuſtrer qu'il doit enſuite ſes progrès. Or, le haſard influe beaucoup ſur la force de ce deſir. Une louange donnée au moment que l'éleve crayonne un trait hardi, ſuffit quelquefois pour éveiller en lui l'amour de la gloire, & le douer de cette opiniâtreté d'attention qui produit les grands talents.

Point d'homme qui ne ſoit ſenſible au plaiſir phyſique. Tous peuvent donc aimer la gloire, du moins dans les pays où cette gloire eſt repréſentative de quelque plaiſir réel : j'en conviens. Mais la force plus ou moins grande de cette paſſion eſt toujours dépendante de certaines circonſtances, de certaines poſitions, enfin de ce même haſard qui préſide, comme je l'ai prouvé Section II, à toutes nos découvertes. Le haſard a donc toujours part à la formation des hommes illuſtres.

Ce que peut une excellente éducation, c'eſt de multiplier le nombre des gens de génie dans une nation; c'eſt d'inoculer, ſi je l'oſe dire, le bon ſens au reſte des citoyens. Voilà ce qu'elle peut, & c'eſt aſſez. Cette inoculation en vaut bien une autre.

Le réſultat de ce que je viens de dire, c'eſt que la partie de l'inſtruction ſpécialement applicable aux états & profeſſions différentes, eſt, en général, aſſez

bonne ; c'eſt que pour la porter à la perfection, il ne s'agit d'une part que de ſimplifier les méthodes d'enſeigner, (& c'eſt l'affaire des maîtres) & de l'autre, d'augmenter le reſſort de l'émulation, (& c'eſt l'affaire du gouvernement).

Quant à la partie morale de l'éducation, c'eſt ſans contredit la partie la plus importante & la plus négligée. Point d'écoles publiques où on l'enſeigne la ſcience de la morale. Qu'apprend-on au college depuis la troiſieme juſqu'en rhétorique ? à faire des vers latins. Quel temps y conſacre-t-on à l'étude de ce qu'on appelle l'éthique ou la morale ? à peine un mois. Faut-il s'étonner enſuite ſi l'on rencontre ſi peu d'hommes vertueux, ſi peu d'hommes inſtruits de leurs devoirs envers la ſociété (1) ?

Au reſte, je ſuppoſe que dans une maiſon d'inſtruction publique on ſe propoſe de donner aux éleves un cours de morale, que faut-il à cet effet ? que les maximes de cette ſcience, toujours fixes & déterminées, ſe rapportent à un principe ſimple, & duquel on puiſſe, comme en géométrie, déduire une infinité de principes ſecondaires : ce principe n'eſt point encore connu. La morale n'eſt donc point encore une ſcience : car l'on n'honorera pas de ce nom un ramas de préceptes incohérents & contradictoires (2) entre eux. En eut-on enfin découvert

(1) Pourquoi, en donnant une nouvelle forme au gouvernement civil de M. Locke, ne pas expliquer aux jeunes gens ce livre où ſont contenus une partie des bons principes de la morale.

(2) La Sorbonne, comme l'égliſe, ſe prétend infaillible & immuable ; à quoi reconnoît-on ſon immuabilité ? à ſa

le principe fondamental ? on doit ſentir que l'intérêt du prêtre s'oppoſera toujours à ſa publication, & qu'en tout pays l'on pourra toujours dire : » Point » de docteurs, ou point de vraie morale «. En Italie, en Portugal, ce n'eſt ni de religion, ni de ſuperſtition dont on manque.

---

conſtance à contredire toute idée nouvelle. D'ailleurs, toujours contraire à elle-même en toutes ſes déciſions, cette Sorbonne protégea d'abord Ariſtote contre Deſcartes, excommunia les Carteſiens, enſeigna depuis leur ſyſtême ; donna à ce même Deſcartes l'autorité d'un pere de l'égliſe, enfin adopta ſes erreurs pour combattre les vérités les mieux prouvées. Or, à quelle cauſe attribuer tant d'inconſtance dans les opinions de la Sorbonne ? à ſon ignorance des vrais principes de toute ſcience. Rien ne ſeroit plus curieux qu'un recueil de ſes contradictions dans les condamnations ſucceſſivement portées contre la theſe de l'abbé de Prades, & les ouvrages des Rouſſeaux & des Marmontels, &c.

CHAPITRE VII.

De l'Education morale de l'Homme.

Il eſt peu de bons patriotes, peu de citoyens toujours équitables : pourquoi ? c'eſt qu'on n'éleve point les hommes pour être juſtes ; c'eſt que la morale actuelle, comme je viens de le dire, n'eſt qu'un tiſſu d'erreurs & de contradictions groſſieres : c'eſt que pour être juſte, il faut être éclairé, & qu'on obſcurcit dans l'enfant juſqu'aux notions les plus claires de la loi naturelle.

Mais peut-on donner à la premiere jeuneſſe des idées nettes de la juſtice ? ce que je ſais, c'eſt qu'à l'aide d'un catéchiſme religieux, ſi l'on grave dans la mémoire d'un enfant les préceptes de la croyance ſouvent la plus ridicule, l'on peut, à l'aide d'un catéchiſme moral, y graver par conſéquent les préceptes & les principes d'une équité dont l'expérience journaliere lui prouveroit à la fois l'utilité & la vérité.

Du moment où l'on diſtingue le plaiſir de la douleur ; du moment où l'on a reçu & fait du mal, l'on a déjà quelque notion de la juſtice. Pour s'en former les idées les plus claires & les plus préciſes, que faire ? ſe demander.

Qu'eſt-ce que l'homme ?

R. Un animal, dit-on, raiſonnable, mais certainement ſenſible, foible, & propre à ſe multiplier.

D. En qualité de ſenſible, que doit faire l'homme ?

R. Fuir la douleur, chercher le plaiſir. C'eſt à cette recherche, c'eſt à cette ſuite conſtante qu'on donne le nom d'amour de ſoi (1).

D. En qualité d'animal foible, que doit-il faire encore?

R. Se réunir à d'autres hommes, ſoit pour ſe défendre contre les animaux plus forts que lui, ſoit pour s'aſſurer une ſubſiſtance que les bêtes lui diſputent, ſoit enfin pour ſurprendre celles qui lui ſervent de nourriture. De-là toutes les conventions relatives à la chaſſe & à la pêche.

D. En qualité d'animal propre à ſe reproduire, qu'arrive-t-il à l'homme?

R. Que les moyens de la ſubſiſtance diminuent à meſure que ſon eſpece ſe multiplie.

D. Que doit-il faire en conſéquence?

R. Lorſque les lacs & les forêts ſont épuiſés de poiſſons & de gibier, il doit chercher de nouveaux moyens de pourvoir à ſa nourriture.

D. Quels ſont ces moyens?

R. Ils ſe réduiſent à deux. Lorſque les citoyens ſont encore peu nombreux, ils élevent des beſtiaux; & les peuples alors ſont paſteurs. Lorſque les citoyens ſe ſont infiniment multipliés, & qu'ils doivent, dans un moindre eſpace de terrein, trouver de

(1) Qui veut connoître les vrais principes de la morale, doit, comme moi, s'élever juſqu'au principe de la ſenſibilité phyſique, & chercher dans les beſoins de la faim, de la ſoif, &c, la cauſe qui force les hommes déjà multipliés de cultiver la terre, de ſe réunir en ſociété, & de faire entre eux des conventions dont l'obſervation, ou l'infraction fait les hommes juſtes ou injuſtes.

quoi fournir à leur nourriture, ils labourent; & les peuples ſont alors agriculteurs.

D. Que ſuppoſe la culture perfectionnée de la terre ?

R. Des hommes déjà réunis en ſociétés ou bourgades, & des conventions faites entre eux.

D. Quel eſt l'objet de ces conventions ?

R. D'aſſurer le bœuf à celui qui le nourrit, & la récolte du champ à celui qui le défriche.

D. Qui détermine l'homme à ces conventions ?

R. Son intérêt & ſa prévoyance. S'il étoit un citoyen qui pût enlever la récolte de celui qui ſeme & laboure, perſonne ne laboureroit & ne ſemeroit, & l'année ſuivante la bourgade ſeroit expoſée aux horreurs de la diſette & de la famine.

D. Que ſuit-il de la néceſſité de la culture ?

R. La néceſſité de la propriété.

D. A quoi s'étendent les conventions de la propriété ?

R. A celles de ma perſonne, de mes penſés, de ma vie, de ma liberté, de mes biens.

D. Les conventions de la propriété une fois établies, qu'en réſulte-t-il ?

R. Des peines contre ceux qui les violent, c'eſt-à-dire, contre les voleurs, les meurtriers, les fanatiques & les tyrans. Abolit-on ces peines ? alors toute convention entre les hommes eſt nulle. Qu'un d'eux puiſſe impunément attenter à la propriété des autres : de ce moment, les hommes rentrent en état de guerre. Toute ſociété entre eux eſt diſſoute. Ils doivent ſe fuir, comme ils fuient les lions & les tigres.

D. Eſt-il des peines établies dans les pays policés contre les infracteurs du droit de propriété ?

R. Oui : du moins dans tous ceux où les biens ne ſont pas en commun *. §, c'eſt-à-dire, chez preſque toutes les nations.

D. Qui rend ce droit de propriété ſi ſacré, & par quelle raiſon, ſous le nom de *Termes*, en a-t-on preſque par-tout fait un Dieu?

R. C'eſt que la conſervation de la propriété eſt le Dieu moral des empires; c'eſt qu'elle y entretient la paix domeſtique, y fait regner l'équité; c'eſt que les hommes ne ſe ſont raſſemblés que pour s'aſſurer de leurs propriétés; c'eſt que la juſtice, qui renferme en elle ſeule preſque toutes les vertus, conſiſte à rendre à chacun ce qui lui appartient, ſe réduit par conſéquent au maintien de ce droit de la propriété, & qu'enfin les diverſes loix n'ont jamais été que les divers moyens d'aſſurer ce droit aux citoyens.

D. Mais la penſée doit-elle être comprise au nombre des propriétés, & qu'entend-on alors par ce mot?

R. Le droit, par exemple, de rendre à Dieu le culte que je crois lui devoir être plus agréable. Quiconque me dépouille de ce droit, viole ma propriété; & quel que ſoit ſon rang, il eſt puniſſable.

D. Eſt-il des cas où le prince puiſſe s'oppoſer à l'établiſſement d'une religion nouvelle?

R. Oui : lorſqu'elle eſt intolérante.

D. Qu'y l'y autoriſe alors?

R. La ſûreté publique. Il ſait que cette religion devenue la dominante, deviendra perſécutrice. Or, le prince, chargé du bonheur de ſes ſujets, doit s'oppoſer aux progrès d'une telle religion.

D. Mais pourquoi citer la juſtice comme le germe de toutes les vertus?

R. C'eſt que du moment où, pour aſſurer leur bonheur, les hommes ſe raſſemblent en ſociété, il eſt de la juſtice que chacun par ſa douceur, ſon humanité & ſes vertus, contribue autant qu'il eſt en lui à la félicité de cette même ſociété.

D. Je ſuppoſe les loix d'une nation dictées par l'équité; quels moyens de les faire obſerver, & d'allumer dans les ames l'amour de la patrie?

R. Ces moyens ſont les peines infligées aux crimes, & les récompenſes décernées aux vertus.

D. Quelles ſont les récompenſes de la vertu?

R. Les titres, les honneurs, l'eſtime publique & tous les plaiſirs dont cette eſtime eſt repréſentative.

D. Quelles ſont les peines du crime?

R. Quelquefois la mort: ſouvent la honte compagne du mépris.

D. Le mépris eſt-il une peine?

R. Oui: du moins dans les pays libres & bien adminiſtrés. Dans un tel pays, le ſupplice du mépris public eſt cruel & redouté. Il ſuffit, pour contenir les Grands dans le devoir. La crainte du mépris les rend juſtes, actifs, laborieux.

D. La juſtice doit ſans doute régir les empires; elle y doit régner par les loix. Mais les loix ſont-elles toutes de même nature?

R. Non: Il en eſt, pour ainſi dire, d'invariables, ſans leſquelles la ſociété ne peut ſubſiſter; ou du moins ſubſiſter heureuſement; telles ſont les loix fondamentales de la propriété.

D. Eſt-il quelquefois permis de les enfreindre?

R. Non: ſi ce n'eſt dans les poſitions rares, où il s'agit du ſalut de la patrie.

D. Qui donne alors le droit de les violer ?

R. L'intérêt général qui ne reconnoît qu'une loi unique & inviolable :

Salus Populi ſuprema Lex eſto.

D. Toutes les loix doivent-elles ſe taire devant celle-ci ?

R. Oui : que des Turcs armés marchent à Vienne, le légiſlateur, pour les affamer, peut violer un moment le droit de propriété, faucher la récolte de ſes compatriotes, & brûler leurs greniers, s'ils ſont près de l'ennemi.

D. Les loix ſont-elles ſi ſacrées qu'on ne puiſſe jamais les réformer ?

R. On le doit, lorſqu'elles ſont contraires au bonheur du plus grand nombre.

D. Mais toute propoſition de réforme n'eſt-elle pas ſouvent regardée dans un citoyen comme une témérité puniſſable ?

R. J'en conviens. Cependant, ſi l'homme doit la vérité à l'homme ; ſi la connoiſſance de la vérité eſt toujours utile ; ſi tout intéreſſé a droit de propoſer ce qu'il croit être avantageux à ſa compagnie ; tout citoyen, par la même raiſon, a le droit de propoſer à ſa nation ce qu'il croit pouvoir contribuer à la félicité générale.

D. Cependant, il eſt des pays où l'on proſcrit la liberté de la preſſe, & juſqu'à celle de penſer.

R. Oui : parce qu'on imagine pouvoir plus facilement voler l'aveugle, que le clairvoyant, & duper un peuple idiot, qu'un peuple éclairé. Dans toute grande nation, il eſt toujours des intéreſſés à la miſere publique. Ceux-là ſeuls nient aux ci-

toyens le droit d'avertir ſes compatriotes des malheurs auxquels ſouvent une mauvaiſe loi les expoſe.

D. Pourquoi n'eſt-il point de méchant de cette eſpece dans les ſociétés encore petites & naiſſantes ? pourquoi les loix y ſont-elles preſque toujours juſtes & ſages ?

R. C'eſt que les rois s'y font du conſentement, & par conſéquent, pour l'utilité de tous. C'eſt que les citoyens, encore peu nombreux, ne peuvent y former des aſſociations particulieres contre l'aſſociation générale, ni détacher encore leur intérêt de l'intérêt public.

D. Pourquoi les loix ſont-elles alors ſi religieuſement obſervées ?

R. C'eſt qu'alors nul citoyen n'eſt plus fort que les loix ; c'eſt que ſon bonheur eſt attaché à leur obſervation, & ſon malheur à leur infraction.

D. Entre les diverſes loix, n'en eſt-il point auxquelles on donne le nom de loix naturelles ?

R. Ce ſont celles, comme je l'ai déjà dit, qui concernent la propriété ; qu'on trouve établies chez preſque toutes les nations & les ſociétés policées, parce que les ſociétés ne peuvent ſe former qu'à l'aide de ces loix.

D. Eſt-il encore d'autres loix ?

R. Oui, il en eſt de variables ; & ces loix ſont de deux eſpeces. Les unes variables par leur nature ; telles ſont celles qui regardent le commerce, la diſcipline militaire, les impôts, &c. Elles peuvent & doivent ſe changer, ſelon les temps & les circonſtances. Les autres, immuables de leur nature, ſont variables ; parce qu'elles ne ſont point encore portées à leur perfection. Dans ce nom-

bre, je citerai les loix civiles & criminelles; celles qui regardent l'adminiſtration des finances, le partage des biens, les teſtamens * 6, les mariages * 7, &c.

L'imperfection de ces loix eſt-elle uniquement l'effet de la pareſſe & de l'indifférence des légiſlateurs ?

R. D'autres cauſes y concourent; tel eſt le fanatiſme, la ſuperſtition & la conquête.

D. Si les loix établies par l'une de ces cauſes ſont favorables aux frippons, que s'enſuit-il ?

R. Qu'elles ſont protégées par ces mêmes frippons.

D. Les vertueux, par la raiſon contraire, ne doivent-ils pas en deſirer l'abolition ?

R. Oui; mais les vertueux ſont en petit nombre : ils ne ſont pas toujours les plus puiſſants. Les mauvaiſes loix, en conſéquence, ne ſont point abolies, & peuvent rarement l'être.

D. Pourquoi ?

R. C'eſt qu'il faut du génie pour ſubſtituer de bonnes loix à de mauvaiſes; & qu'il faut enſuite du courage pour les faire recevoir. Or, dans preſque tous les pays, les Grands n'ont ni le génie néceſſaire pour faire de bonnes loix, ni le courage ſuffiſant pour les établir & braver le cri des malintentionnés. Si l'homme aime à régir les autres hommes; c'eſt toujours avec le moins de peine & de ſoin poſſible.

D. En ſuppoſant dans un prince le deſir de perfectionner la ſcience des loix, que doit-il faire ?

R. Encourager les hommes de génie à l'étude de cette ſcience, & les charger d'en réſoudre les divers problêmes.

D. Qu'arriveroit-il alors ?

R. Que les loix variables, encore imparfaites, ceſſeroient de l'être, & deviendroient invariables & ſacrées.

D. Pourquoi ſacrées ?

R. C'eſt que d'excellentes loix, néceſſairement l'œuvre de l'expérience & d'une raiſon éclairée, ſont cenſées révélées par le ciel lui-même ; c'eſt que l'obſervation de telles loix peut être regardée comme le culte le plus agréable à la divinité, & comme la ſeule vraie religion ; religion que nulle puiſſance & Dieu lui-même ne peut abolir, parce que le mal répugne à ſa nature.

D. Les rois, à cet égard, n'ont-ils pas été quelquefois plus puiſſants que les Dieux ?

R. Parmi les princes, il en eſt ſans doute qui, violant les droits les plus ſaints de la propriété, ont attenté aux biens, à la vie, à la liberté de leurs ſujets. Ils reçurent du ciel la puiſſance, & non le droit de nuire. Ce droit ne fut conféré à perſonne. Peut-on croire qu'à l'exemple des eſprits infernaux, les princes ſoient condamnés à tourmenter leurs ſujets. Quelle affreuſe idée de la ſouveraineté ! faut-il accoutumer les peuples à ne voir qu'un ennemi dans leur monarque, & dans le ſceptre que le pouvoir de nuire ?

On ſent par cette eſquiſſe le degré de perfection auquel un tel catéchiſme pourroit porter l'éducation du citoyen ; combien il éclaireroit les ſujets & le monarque ſur leurs devoirs reſpectifs ; & quelles idées ſaines enfin il leur donneroit de la morale.

Réduit-on au ſimple fait de la ſenſibilité phyſique le principe fondamental de la ſcience des mœurs ?

cette ſcience devient à portée des hommes de tout âge & de tout eſprit. Tous peuvent en avoir la même idée.

Du moment où l'on regarde cette ſenſibilité phyſique comme le premier principe de la morale; ſes maximes ceſſent d'être contradictoires; ſes axiomes enchaînés les uns aux autres, ſupportent la démonſtration la plus rigoureuſe; ſes principes enfin dégagés des ténebres d'une philoſophie ſpéculative, ſont clairs, & d'autant plus généralement adoptés, qu'ils découvrent plus ſenſiblement aux citoyens l'intérêt qu'ils ont d'être vertueux * 8.

Quiconque s'eſt élevé à ce premier principe, voit, ſi je l'oſe dire, du premier coup-d'œil tous les défauts d'une législation: il ſait ſi la digue oppoſée par les loix aux paſſions contraires au bien public, eſt aſſez forte pour en ſoutenir l'effort: ſi la loi punit & récompenſe dans cette juſte proportion qui doit néceſſiter les hommes à la vertu. Il n'apperçoit enfin dans cet axiome tant vanté de la morale actuelle:

» *Ne fais pas à autrui, ce que tu ne voudrois pas qui te fût fait* «.

qu'une maxime ſecondaire, domeſtique, & toujours inſuffiſante pour éclairer les citoyens ſur ce qu'ils doivent à leur patrie. Il ſubſtitue bientôt à cet axiome, qui lui déclare:

» *Le bien public, la ſuprême loi* «.

axiome qui, renfermant d'une maniere plus générale & plus nette tout ce que le premier a d'utile, eſt applicable à toutes les poſitions différentes

où peut ſe trouver un citoyen ; & convient également au bourgeois, au juge, au miniſtre, &c. C'eſt, ſi je l'oſe dire, de la hauteur d'un tel principe, que, deſcendant juſqu'aux conventions locales qui forment le droit coutumier de chaque peuple, chacun s'inſtruiroit plus particuliérement de l'eſpece de ſes engagements, de la ſageſſe ou de la folie des uſages, des loix, des coutumes de ſon pays, & pourroit en porter un jugement d'autant plus ſain, qu'il auroit plus habituellement préſent à l'eſprit les grands principes, à la balance deſquels on peſe la ſageſſe & l'équité même des loix.

On peut donc donner à la jeuneſſe des idées nettes & ſaines de la morale : à l'aide d'un catéchiſme de probité, on peut donc porter cette partie de l'éducation au plus haut degré de perfection. Mais que d'obſtacles à ſurmonter !

CHAP.

CHAPITRE VIII.

Intérêt du Prêtre, premier obſtacle à la perfection de l'éducation morale de l'Homme.

Nous avons vu que l'intérêt du clergé, comme celui de tous les corps, change ſelon les lieux, les temps & les circonſtances. Toute morale, dont les principes ſont fixes, ne ſera donc jamais adoptée du ſacerdoce. Il en veut une dont les préceptes obſcurs, contradictoires, & par conſéquent variables, ſe prêtent à toutes les poſitions diverſes dans leſquelles il peut ſe trouver.

Il faut au prêtre une morale arbitraire (1) qui lui permette de légitimer aujourd'hui l'action qu'il déclarera demain abominable.

On ne trouve de bonnes inſtructions que dans l'hiſtoire de l'homme, dans celle des nations, de

(1) Point de propoſitions évidentes que les théologiens ne rendent problématiques. On les a vu, ſelon les temps & les circonſtances, tantôt ſoutenir que c'eſt au prince, tantôt que c'eſt à la loi qu'il faut obéir. Cependant ni la raiſon, ni l'intérêt même du monarque, ne laiſſent de doute ſur cet objet. Suivez la loi, dit Louis XII, malgré les ordres contraires que l'importunité peut quelquefois arracher au ſouverain.

La loi eſt cenſée la volonté réfléchie du prince. Ses ordres ne ſont réputés que la volonté de ſes miniſtres & de ſes favoris.

leurs loix, & des motifs qui les ont fait établir, ce n'eſt pas dans de pareilles ſources que le clergé permet de puiſer les principes de la juſtice. Il ſent qu'éclairés par cette étude, les peuples meſureroient l'eſtime ou le mépris dû aux diverſes actions ſur l'échelle de l'utilité générale. Et quel reſpect alors auroient-ils pour les Bonzes, les Bramines & leur pretendue ſainteté ? que feroient leurs macérations, leur haire, leur aveugle obéiſſance & toutes ces vertus monacales qui ne contribuent en rien au bonheur national ? Il n'en eſt pas de même des vertus d'un citoyen, c'eſt-à-dire, de la généroſité, de la vérité, de la juſtice, de la fidélité à l'amitié, à ſa parole, aux engagements pris avec la ſociété dans laquelle on vit. De telles vertus ſont vraiment utiles. Auſſi nulle reſſemblance entre un ſaint (1) & un citoyen vertueux.

Le clergé, pour qu'on le croie utile, prétendroit-il que c'eſt à ſes prieres, que c'eſt aux effets de la grace que les hommes doivent leur probité (2) ?

(1) On peut être religieux ſous un gouvernement arbitraire, mais non vertueux ; parce que le gouvernement, en détachant l'intérêt des particuliers de l'intérêt public, éteint dans l'homme l'amour de la patrie. Rien par conſéquent de commun entre la religion & la vertu.

(2) Qu'on quadruple les prêtres dans une province, & les maréchauſſés dans l'autre, quelle ſera la moins infeſtée de voleurs ? ce ne ſera pas celle qu'on garnira de prêtres. Dix millions de dépenſe par an en cavaliers contiendront par conſéquent plus de frippons & de ſcélérats que cent cinquante millions par an en prêtres. Quelle épargne à faire pour une nation ! Quel compagnie multipliée de brigands auſſi à charge à l'état que tout un clergé.

L'expérience prouve que la probité de l'homme eſt l'œuvre de ſon éducation ; que le peuple eſt ce que le fait la ſageſſe de ſes loix ; que l'Italie moderne a plus de foi & moins de vertus que l'ancienne ; & qu'enfin c'eſt toujours au vice de l'adminiſtration qu'on doit rapporter les vices des particuliers.

C'eſt à l'aide d'un catéchiſme moral, c'eſt en y rappellant à la mémoire des hommes & les motifs de leur réunion en ſociété, & leurs conventions ſimples & primitives, qu'on pourroit leur donner des idées nettes de l'équité. Mais plus ce catéchiſme ſeroit clair, plus la publication en ſeroit défendue. Ce catéchiſme ſuppoſeroit pour inſtituteurs de la jeuneſſe des hommes inſtruits dans la connoiſſance du droit naturel, du droit des gens & des principales loix de chaque empire. De tels hommes tranſporteroient bientôt à la puiſſance temporelle la vénération conçue pour la ſpirituelle. Les prêtres s'oppoſeront toujours à la publication d'un tel ouvrage ; & leurs criminelles oppoſitions trouveront encore des approbateurs.

La néceſſité ſeule peut triompher de ſes intrigues, peut opérer un changement deſirable ; mais inexécutable ſans la faveur, la protection & le concours des gouvernements.

CHAPITRE IX.

Imperfection de la plupart des Gouvernements, ſecond obſtacle à la perfection de l'éducation morale de l'Homme.

Une mauvaiſe forme de gouvernement eſt celle où les intérêts des citoyens ſont diviſés & contraires; où la loi ne les force point également de concourir au bien général. Il eſt donc peu de bons gouvernements. Dans les mauvais, quelles ſont les actions auxquelles on donne le nom de vertueuſes? Seroit-ce aux actions conformes à l'intérêt du plus grand nombre? Ces actions y ſont ſouvent déclarées criminelles par les édits des puiſſants & les mœurs du ſiecle. Or quels préceptes honnêtes en ces pays donner aux citoyens, & quel moyen de les graver profondément dans leur mémoire?

Je l'ai déjà dit, l'homme reçoit deux éducations: celle de l'enfance; elle eſt donnée par les maîtres: celle de l'adoleſcence; elle eſt donnée par la forme du gouvernement où l'on vit, & les mœurs de ſa nation. Les préceptes de ces deux parties de l'éducation ſont-ils contradictoires, ceux de la premiere ſont nuls.

Ai-je dès l'enfance inſpiré à mon fils l'amour de la patrie? L'ai-je forcé d'attacher ſon bonheur à la pratique des actions vertueuſes, c'eſt-à-dire, à des actions utiles au plus grand nombre? Si ce fils, à ſa

premiere entrée dans le monde, voit les patriotes languir dans le mépris, la misere & l'oppression; s'il apprend que, haïs des Grands & des riches, les hommes vertueux tarés à la ville, sont encore bannis de la cour, c'est-à-dire, de la source des graces, des honneurs & des richesses (qui sans contredit sont des biens réels), il y a cent à parier contre un que mon fils ne verra dans moi qu'un radoteur absurde, qu'un fanatique austere, qu'il méprisera ma personne, que son mépris pour moi réfléchira sur mes maximes, & qu'il s'abandonnera à tous les vices que favorisent la forme du gouvernement & les mœurs de ses compatriotes.

Qu'au contraire, les préceptes donnés à son enfance lui soient rappellés dans l'adolescence, & qu'à son entrée dans le monde un jeune homme y voie les maximes de ses maîtres honorées de l'approbation publique; plein de respect pour ces maximes, elles deviendront la regle de sa conduite; il sera vertueux.

En Turquie, toujours en crainte, toujours exposé à la violence, un citoyen peut-il aimer la vertu & la patrie? S'il est sans cesse obligé de repousser la force par la force pour assurer son bonheur; peu lui importe d'être juste; il lui suffit d'être fort. Or dans un gouvernement arbitraire, quel est le fort? Celui qui plaît aux despotes & aux sous-despotes. Leur faveur est une puissance. Pour l'obtenir, rien ne coûte. L'acquiert-on par la bassesse, le mensonge & l'injustice? On est bas, menteur & injuste. L'homme franc & loyal, déplacé dans un tel gouvernement, y seroit empalé avant la fin de l'année. S'il n'est point d'homme qui ne redoute la douleur & la mort,

tout ſcélérat peut toujours en ce pays juſtifier la conduite la plus infame.

Des beſoins mutuels ont forcé les hommes à ſe réunir en ſociété. S'ils ont fondé des villes, c'eſt qu'ils ont trouvé plus d'avantage à ſe raſſembler qu'à s'iſoler. Le deſir du bonheur a donc été le ſeul principe de leur union. Or ce même motif doit forcer de ſe livrer au vice, lorſque, par la forme du gouvernement, les richeſſes, les honneurs, & la félicité en ſont les récompenſes.

Quelque inſenſible qu'on ſoit à l'amour des richeſſes & des grandeurs, il faut, dans tout pays où la loi impuiſſante ne peut efficacement protéger le foible contre le fort, où l'on ne voit que des oppreſſeurs & des opprimés, des bourreaux & des pendus, que l'on recherche les richeſſes & les places, ſinon comme un moyen de faire des injuſtices, au moins comme un moyen de ſe ſouſtraire à l'oppreſſion.

Mais il eſt des gouvernements arbitraires où l'on prodigue encore des éloges à la modération des ſages & des héros anciens; où l'on vante leur déſintéreſſement, l'élévation & la magnanimité de leur ame. Soit: mais ces vertus y ſont paſſées de mode; la louange des hommes magnanimes eſt dans la la bouche de tous & dans le cœur d'aucun. Perſonne n'eſt dans ſa conduite la dupe de pareils éloges.

A quoi ſe réduiſent dans un gouvernement deſpotique les conſeils d'un pere à ſon fils, à cette phraſe effrayante: » Mon fils, ſois bas, rampant, » ſans vertus, ſans vices, ſans talents, ſans carac» tere. Sois ce que la cour veut que tu ſois; & cha-

» que inſtant de la vie ſouviens-toi que tu es eſ-
» clave «.

Je veux qu'un Lacédémonien eût, du temps de Xerxès, été nommé inſtituteur d'un ſeigneur Perſan. Que fût-il arrivé ? qu'élevé dans les principes du patriotiſme & d'une frugalité auſtere, le jeune homme odieux à ſes compatriotes, eût, par ſa probité mâle & courageuſe, mis des obſtacles à ſa fortune. » O Grec, trop durement vertueux, ſe fût » alors écrié le pere, qu'as-tu fait de mon fils! tu » l'as perdu. Je deſirois en lui cette médiocrité d'eſ-» prit, ces vertus molles & flexibles auxquelles » on donne en Perſe les noms de ſageſſe, d'eſprit, » de conduite, d'uſage du monde, &c. Ce ſont de » beaux noms, diras-tu, ſous leſquels la Perſe dé-» guiſe les vices accrédités dans ſon gouvernement. » Soit. Je voulois le bonheur & la fortune de mon » fils. Son indigence, ou ſa richeſſe; ſa vie ou ſa » mort dépend du prince : tu le ſais : il falloit donc » en faire un courtiſan adroit; & tu n'en as fait » qu'un héros & un homme vertueux «. Tel eût été le diſcours du pere. Qu'y répondre ? Quelle plus grande folie euſſent ajouté les prudents du pays, que de donner l'éducation honnête & magnanime à l'homme deſtiné par la forme du gouvernement à n'être qu'un courtiſan vil & un ſcélérat obſcur.

Il s'enſuit donc qu'en tout pays où la vertu eſt odieuſe au puiſſant, il eſt également inutile & fou de prétendre à la formation de citoyens honnêtes.

CHAPITRE X.

Toute réforme importante dans la partie morale de l'éducation en ſuppoſe une dans les loix & la forme du gouvernement.

Propoſe-t-on dans un gouvernement vicieux un bon plan d'éducation ? Les préceptes de cette éducation nouvelle ſont-ils en contradiction avec les mœurs & le gouvernement ? Ils ſont toujours réputés mauvais. En quel moment ſeroit-il adopté ? Lorſqu'un peuple éprouve de grands malheurs, de grandes calamités, & qu'un concours heureux & ſingulier de circonſtances fait ſentir au prince la néceſſité d'une réforme.

Quelques hommes illuſtres ont jetté de grandes lumieres ſur ce ſujet ; & l'éducation eſt toujours la même. Pourquoi ? C'eſt qu'il ſuffit d'être éclairé pour concevoir un bon plan d'inſtruction ; & qu'il faut être puiſſant pour l'établir. Qu'on ne s'étonne donc pas ſi dans ce genre les meilleurs ouvrages n'ont point encore opéré de changement ſenſible. Mais ces ouvrages doivent-ils, en conſéquence, être regardés comme inutiles ? Non : ils ont réellement avancé la ſcience de l'éducation. Un méchanicien invente une machine nouvelle ; en a-t-il calculé les effets & prouvé l'utilité ? La ſcience eſt perfectionnée. La machine n'eſt point faite : elle n'eſt encore d'aucun avantage au public ; mais elle

eſt découverte. Il ne s'agit que de trouver le riche qui la faſſe conſtruire; & tôt ou tard ce riche ſe trouve.

Qu'une idée ſi flatteuſe encourage les philoſophes à l'étude de la ſcience de l'éducation. S'il eſt une recherche digne d'un citoyen vertueux, c'eſt celle des vérités dont la connoiſſance peut être un jour ſi utile à l'humanité. Quel eſpoir conſolant dans ſes travaux que celui du bonheur de la poſtérité! Les découvertes en ce genre ſont comme autant de germes, qui, dépoſés dans les bons eſprits, n'attendent qu'un événement qui les féconde; & tôt ou tard cet événement arrive.

L'univers moral eſt aux yeux du ſtupide dans un état conſtant de repos & d'immobilité. Il croit que tout a été, eſt, & ſera comme il eſt. Dans le paſſé & l'avenir, il ne voit jamais que le préſent. Il n'en eſt pas ainſi de l'homme éclairé. Le monde moral lui préſente le ſpectacle toujours varié d'une révolution perpétuelle. L'univers toujours en mouvement lui paroît forcé de ſe reproduire ſans ceſſe ſous des formes nouvelles, juſqu'à l'épuiſement total de toutes les combinaiſons, juſqu'à ce que tout ce qui peut être, ait été, & que l'imaginable ait exiſté.

Le philoſophe apperçoit donc dans un plus ou moins grand lointain le moment où la puiſſance adoptera le plan d'inſtruction préſenté par la ſageſſe. Qu'excité par cet eſpoir, le philoſophe s'occupe d'avance à ſapper les préjugés qui s'oppoſent à l'exécution de ce plan.

Veut-on s'élever un magnifique monument? il faut, avant d'en jetter les fondements, faire choix

de la place, abattre les maſures qui la couvrent, en enlever les décombres. Tel eſt l'ouvrage de la philoſophie. Qu'on ne l'accuſe plus de rien édifier (1). C'eſt elle qui maintenant ſubſtitue une morale claire, ſaine & puiſée dans les beſoins même de l'homme, à cette morale obſcure, monacale & fanatique, fléau de l'univers préſent & paſſé. C'eſt à elle qu'on doit cet unique & premier axiome de la morale :

» *Que le bonheur public ſoit la ſuprême loi* «.

Peu de gouvernements ſans doute ſe conduiſent par cette maxime : mais doit-on en imputer la faute aux philoſophes ? ce ſeroit leur faire un crime de leur impuiſſance. Quand l'architecte a donné le plan, le devis & la coupe du palais, il a rempli ſa tâche : c'eſt à l'état d'acheter le terrein & de fournir les fonds néceſſaires à ſa conſtruction.

(1) On a dit long-temps des philoſophes qu'ils détruiſoient tout, qu'ils n'édifioient rien : que ſignifie ce reproche ? Ces Hercules modernes n'euſſent-ils étouffé que des erreurs monſtrueuſes, ils euſſent encore bien mérité de l'humanité. L'accuſation portée contre eux à cet égard, eſt l'effet du *beſoin qu'en général les hommes ont de croire*, ſoit des vérités, ſoit des menſonges. C'eſt dans la premiere jeuneſſe qu'on leur fait contracter ce beſoin, qui devient enſuite en eux une faculté toujours avide de pâture. Un philoſophe briſe-t-il une erreur ; on eſt toujours prêt à lui dire : par quelle autre la remplacerez-vous ? Il me ſemble entendre un malade demander à ſon médecin : Monſieur, lorſque vous m'aurez guéri de ma fievre, quelle autre incommodité y ſubſtituerez-vous ?

L'architecte de l'édifice moral, c'eſt le philoſophe. Le plan eſt fait. Qu'on leve les obſtacles qu'une ſtupidité religieuſe ou tyrannique met aux progrès de la morale, c'eſt alors qu'on pourra ſe flatter de porter la ſcience de l'éducation au degré de perfection dont elle eſt ſuſceptible.

CHAPITRE XI.

De l'inſtruction, après qu'on auroit levé les obſtacles qui s'oppoſent à ſes progrès.

Les honneurs & les récompenſes ſont-ils en un pays toujours décernés au mérite ? l'intérêt particulier y eſt-il toujours lié à l'intérêt public ? l'éducation morale eſt néceſſairement excellente, & les citoyens néceſſairement vertueux.

L'homme, (& l'expérience le prouve) eſt de ſa nature imitateur & ſinge. Vit-il au milieu de citoyens honnêtes ? il le devient, lorſque les préceptes des maîtres ne ſont point contredits par les mœurs nationales ; lorſque les maximes & les exemples concourent également à allumer dans un homme le deſir des talents & des vertus ; lorſque nos concitoyens ont le vice en horreur, & l'ignorance en mépris ; on n'eſt ni ſot, ni méchant. L'idée de mérite s'aſſocie dans notre mémoire à l'idée du bonheur ; & l'amour de notre félicité nous néceſſite à l'amour de la vertu.

Que je voie les honneurs accumulés ſur ceux qui ſe ſont rendus utiles à la patrie ; que je ne rencontre par-tout que des citoyens ſenſés, & n'entende que des diſcours honnêtes ; j'apprendrai, ſi je l'oſe dire, la vertu, comme on apprend ſa propre langue, ſans s'en appercevoir.

En tout pays, ſi l'on en excepte le ſort, le

méchant eſt celui que les loix & l'inſtruction rendent tel * 9.

J'ai montré que l'excellence de l'éducation morale dépend de l'excellence du gouvernement. J'en puis dire autant de l'éducation phyſique. Dans toute ſage conſtitution, l'on ſe propoſe de former non-ſeulement des citoyens vertueux, mais encore des citoyens forts & robuſtes. De tels hommes ſont & plus heureux, & plus propres aux divers emplois auxquels l'intérêt de la république les appelle. Tout gouvernement éclairé rétablira donc les exercices de la gymnaſtique.

Quant à l'éducation, qui conſiſte à créer des hommes illuſtres dans les arts & les ſciences; il eſt évident que ſa perfection dépend encore de la ſageſſe du légiſlateur. A-t-il affranchi les inſtituteurs du reſpect ſuperſtitieux conſervé pour les anciens uſages; laiſſe-t-il un libre eſſor à leur génie; les force-t-il, par l'eſpoir des récompenſes, de perfectionner, & les méthodes d'inſtruction * 10, & le reſſort de l'émulation? Il eſt impoſſible qu'encouragés par cet eſpoir, des maîtres inſtruits & dans l'habitude de manier l'eſprit de leurs éleves, ne parviennent bientôt à donner à cette partie, déjà la plus avancée de l'inſtruction, tout le degré de perfection dont elle eſt ſuſceptible.

La bonne ou mauvaiſe éducation eſt preſque entier l'œuvre des loix. Mais, dira-t-on, que de lumieres pour les faire bonnes! moins qu'on ne penſe. Il ſuffit pour cet effet, que le miniſtere ait intérêt & le deſir de les faire telles. Suppoſons d'ailleurs qu'il manque de connoiſſances; tous les citoyens éclairés & vertueux viendront à ſon ſecours. Les bonnes

loix ſeront faites, & les obſtacles qui s'oppoſent aux progrès de l'inſtruction ſeront levés.

Mais ce qui ſans doute eſt facile dans des ſociétés foibles, naiſſantes, & dont les intérêts ſont encore peu compliqués, eſt-il poſſible dans des ſociétés riches, puiſſantes & nombreuſes? Comment y contenir l'amour illimité des hommes pour le pouvoir? Comment y prévenir les projets des ambitieux ligués pour s'aſſervir leurs compatriotes? Comment enfin s'oppoſer toujours efficacement à l'élévation de ce pouvoir coloſſal & deſpotique, qui, fondé ſur le mépris des talents & de la vertu, fait languir les peuples dans l'inertie, la crainte & la miſere?

Dans de trop vaſtes empires il n'eſt peut-être qu'un moyen de réſoudre d'une maniere durable le double problême d'une excellente légiſlation, & d'une parfaite éducation. C'eſt, comme je l'ai déjà dit, de ſubdiviſer ces mêmes empires en un certain nombre de républiques fédératives, que leur petiteſſe défende de l'ambition de leurs concitoyens, & leur confédération, de l'ambition des peuples voiſins.

Je ne m'étendrai pas davantage ſur cette queſtion. Ce que je me ſuis propoſé dans cette Section, c'eſt de donner des idées nettes & ſimples de l'éducation phyſique & morale; de déterminer les diverſes inſtructions qu'on doit à l'homme, au citoyen, & au citoyen de telle profeſſion; de déſigner les réformes à faire dans les gouvernements; d'indiquer les obſtacles qui s'oppoſent maintenant aux progrès de la ſcience de la morale, & de montrer enfin que ces obſtacles levés, l'on auroit preſque en entier réſolu le problême d'une excellente éducation.

Je finirai ce chapitre par cette obſervation, c'eſt

que pour jetter plus de lumieres ſur un ſujet ſi important, il falloit connoître l'homme; déterminer l'étendue des facultés de ſon eſprit; monter les reſſorts qui le meuvent; la maniere dont ces reſſorts ſont mis en action; & faire enfin entrevoir au légiſlateur de nouveaux moyens de perfectionner le grand œuvre des loix. Ai-je ſur ces objets divers révélé aux hommes quelques vérités neuves & utiles; j'ai rempli ma tâche; j'ai droit à leur eſtime & à leur reconnoiſſance.

Entre une infinité de queſtions traitées dans cet ouvrage, une des plus importantes étoit de ſavoir ſi le génie, les vertus & les talents auxquels les nations doivent leur grandeur & leur félicité, étoient un effet de la différence des nourritures, des tempéraments, & enfin des organes des cinq ſens, ſur leſquels l'excellence des loix & de l'adminiſtration n'a nulle influence; ou ſi ce même génie, ces mêmes vertus & ces mêmes talents étoient l'effet de l'éducation, ſur laquelle les loix & la forme du gouvernement peuvent tout.

Si j'ai prouvé la vérité de cette derniere aſſertion, il faut convenir que le bonheur des nations eſt entre leurs mains; qu'il eſt entiérement dépendant de l'intérêt plus ou moins vif qu'elles mettront à perfectionner la ſcience de l'éducation.

CONCLUSION GÉNÉRALE.

L'Eſprit n'eſt que l'aſſemblage de nos idées. Nos idées, dit Locke, nous viennent par les ſens, & de ce principe, comme des miens, l'on peut conclure que l'eſprit n'eſt en nous qu'une acquiſition. Le regarder comme un pur don de la nature, comme l'effet d'une organiſation ſinguliere, ſans pouvoir nommer l'organe qui le produit, c'eſt rappeller en philoſophie les qualités occultes; c'eſt croire ſans preuve, c'eſt un jugement haſardé.

L'expérience & l'hiſtoire nous apprennent également que l'eſprit eſt indépendant de la plus ou moins grande fineſſe des ſens; que les hommes de conſtitution différente ſont ſuſceptibles des mêmes paſſions & des mêmes idées. Les principes de Locke, loin de contredire cette opinion, la confirment; ils prouvent que l'éducation nous fait ce que nous ſommes: que les hommes ont entre eux d'autant plus de reſſemblance que leurs inſtructions ſont plus les mêmes; qu'en conſéquence l'Allemand reſſemble plus au François qu'à l'Aſiatique, & plus à l'Allemand qu'au François; qu'enfin ſi l'eſprit des hommes eſt très-différent, c'eſt que l'éducation n'eſt la même pour aucun.

Tels ſont les faits d'après leſquels j'ai compoſé cet ouvrage. Je le préſente avec d'autant plus de confiance au public, que l'analogie de mes principes avec ceux de Locke m'aſſure de leur vérité.

Si

Si je voulois me ménager la protection des théologiens, j'ajouterois que ces mêmes principes ſont les plus conformes aux idées qu'un chrétien doit ſe former de la juſtice de Dieu.

En effet, ſi l'eſprit, le caractere & les paſſions des hommes dépendoient de l'inégale perfection de leurs organes; & que chaque individu fut une machine différente, comment la juſtice du ciel, ou même celle de la terre exigeroit-elle les mêmes effets de machines diſſemblables? Dieu peut-il donner à tous la même loi, ſans leur accorder à tous les mêmes moyens de la pratiquer? Si la probité fine & délicate eſt de précepte; & ſi cette eſpece de probité ſuppoſe ſouvent de grandes lumieres, il faut donc que tous les hommes communément bien organiſés ſoient doués par la divinité d'une égale aptitude à l'eſprit.

Qu'on n'imagine cependant pas que je veuille ſoutenir, par des arguments théologiques la vérité de mes principes. Je ne dénonce point aux fanatiques ceux dont les opinions ſur cet objet ſont différentes des miennes. Les combattre avec d'autres armes que celles du raiſonnement, c'eſt bleſſer par derriere l'ennemi qu'on n'oſe regarder en face. L'expérience & la raiſon ſont les ſeuls juges de mes principes. La vérité en fût-elle démontrée, je n'en conclurois pas que ces principes duſſent être immédiatement & univerſellement adoptés. C'eſt toujours avec lenteur que la vérité ſe propage. Le Hongrois croit aux Vampires long-temps après qu'on lui en a démontré la non-exiſtence. L'ancienneté d'une erreur la rend long-temps reſpectable. Je ne me flatte donc pas de voir les hommes ordinaires abandon-

ner pour mes opinions celles dans leſquelles ils ont été élevés & nourris.

Que de gens intérieurement convaincus de la fauſſeté d'un principe, le ſoutiennent, parce qu'il eſt généralement cru, parce qu'ils ne veulent point lutter contre l'opinion publique! il eſt peu d'amateurs ſinceres de la vérité, peu de gens qui s'occupent vivement de ſa recherche & la ſaiſiſſent, lorſqu'on la leur préſente. Pour oſer s'en déclarer l'apôtre, il faut avoir concentré tout ſon bonheur dans ſa poſſeſſion.

D'ailleurs, à quels hommes eſt-il réſervé de ſentir d'abord la vérité d'une opinion nouvelle? Au petit nombre de jeunes gens qui, n'ayant à leur entrée dans le monde, aucune idée arrêtée, choiſiſſent la plus raiſonnable. C'eſt pour eux & la poſtérité que le philoſophe écrit. Le philoſophe ſeul apperçoit dans la perſpective de l'avenir le moment où l'opinion vraie, mais ſinguliere & peu connue, doit devenir l'opinion générale & commune. Qui ne ſait pas jouir d'avance des éloges de la poſtérité, & deſire impatiemment la gloire du moment, doit s'abſtenir de la recherche de la vérité; elle ne s'offrira point à ſes yeux.

Importance & étendue du principe de la ſenſibilité phyſique.

Qu'eſt-ce qu'une ſcience? Un enchaînement de propoſitions, qui toutes ſe rapportent à un principe général & premier. La morale eſt-elle une ſcience? Oui; ſi dans la ſenſibilité phyſique j'ai découvert le principe unique dont tous les préceptes de la morale ſoient des conſéquences néceſſaires. Une preu-

ve évidente de la vérité de ce principe, c'eſt qu'il explique toutes les manieres d'être des hommes, qu'il dévoile les cauſes de leur eſprit, de leur ſottiſe, de leur haine, de leur amour, de leurs erreurs & de leurs contradictions. Ce principe doit être d'autant plus facilement & univerſellement adopté, que l'exiſtence de la ſenſibilité phyſique eſt un fait avoué de tous, que l'idée en eſt claire, la notion diſtincte, l'expreſſion nette, & qu'enfin nulle erreur ne peut ſe mêler à la ſimplicité d'un tel axiome.

La ſenſibilité phyſique ſemble être donnée aux hommes comme un ange tutélaire chargé de veiller ſans ceſſe à leur conſervation. Qu'ils ſoient heureux ; voilà peut-être le ſeul vœu de la nature & le ſeul vrai principe de la morale. Les loix ſont-elles bonnes ? L'intérêt particulier ne ſera jamais deſtructif de l'intérêt général. Chacun s'occupera de ſa félicité ; chacun ſera fortuné & juſte ; parce que chacun ſentira que ſon bonheur dépend de celui de ſon voiſin.

Dans les ſociétés nombreuſes où les loix ſont encore imparfaites, ſi le ſcélérat, le fanatique & le tyran l'oublient, que la mort frappe le ſcélérat, le fanatique & le tyran, & tout ennemi du bien public.

Douleur & plaiſir ſont les liens par leſquels on peut toujours unir l'intérêt perſonnel à l'intérêt national. L'un & l'autre prennent leur ſource dans la ſenſibilité phyſique. Les ſciences de la morale & de la légiſlation ne peuvent donc être que les déductions de ce principe ſimple. Je puis même ajouter que ſon développement s'étend juſqu'aux diver-

ſes regles des arts d'agréments dont l'objet, comme je l'ai déjà dit, eſt d'exciter en nous des ſenſations. Plus elles ſont vives * 11, plus l'ouvrage qui les produit paroît beau & ſublime.

La ſenſibilité phyſique eſt l'homme lui-même & le principe de tout ce qu'il eſt. Auſſi ſes connoiſſances n'atteignent-elles jamais au-delà de ſes ſens. Tout ce qui ne leur eſt pas ſoumis eſt inacceſſible à ſon eſprit.

Les ſcholaſtiques cependant prétendent, ſans ce ſecours, percer dans les royaumes intellectuels. Mais ces orgueilleux Syſiphes roulent une pierre qui retombe ſans ceſſe ſur eux. Quel eſt le produit de leurs vaines déclamations & de leurs éternelles diſputes ? Qu'apperçoit-on dans leurs immenſes volumes ? Un déluge de mots étendu ſur un déſert d'idées.

A quoi ſe réduit la ſcience de l'homme ? A deux ſortes de connoiſſances.

L'une eſt celle des rapports que les objets ont avec lui.

L'autre eſt celle des rapports des objets entre eux.

Or, qu'eſt-ce que ces deux ſortes de connoiſſances, ſinon deux développements divers de la ſenſibilité phyſique (1) ?

Mes concitoyens pourront, d'après cet ouvrage, voir mieux & plus loin que moi. Je leur ai montré

(1) Si l'on regarde le principe de la ſenſibilité phyſique comme deſtructif de la doctrine enſeignée ſur l'ame, l'on ſe trompe. Si je ſuis ſenſible, c'eſt que j'ai une ame, un principe de vie & de ſentiment, auquel on peut toujours donner le nom qu'on veut.

le principe duquel ils peuvent déduire les loix propres à faire leur bonheur. Si ſa nouveauté les étonne, & s'ils doutent de ſa vérité ; qu'ils eſſaient de lui en ſubſtituer un dont l'exiſtence ſoit auſſi univerſellement reconnue, dont ils aient une idée auſſi claire, dont ils puiſſent tirer un auſſi grand nombre de conſéquences. S'il n'en eſt point de tel ; qu'ils regardent donc la ſenſibilité phyſique comme la ſeule pierre de touche à laquelle on éprouvera déſormais la vérité ou la fauſſeté de chaque propoſition nouvelle de morale & de politique. Toute propoſition ſera réputée fauſſe, lorſqu'on ne pourra la déduire de cet axiome. L'erreur eſt la ſeule matiere hétérogene à la vérité. Au reſte, je ne ſuis point légiſlateur, & j'occupe peu de place dans cet univers. Ce que je pouvois en faveur de mes concitoyens, c'étoit de conſigner dans un ouvrage l'unique principe de leurs connoiſſances. Je n'ai ſans doute rien avancé dans ce livre de contraire à la vraie religion. Mais j'ai ſoutenu la néceſſité de la tolérance. J'ai fait ſentir les dangers auxquels la trop grande puiſſance du prêtre expoſe également & les princes & les nations. J'ai montré la barriere qu'on peut oppoſer à ſon ambition : je ſuis donc à ſes yeux un impie. Le ſerai-je à ceux du public ?

Des accuſations de matérialiſme & d'impiété, & de leur abſurdité.

L'on peut, à Paris & à Lisbonne, redouter la haine théologique. Mais il eſt des pays où cette haine eſt impuiſſante, où le reproche d'impiété n'eſt plus de mode, où toute accuſation de cette eſpece

devenue ridicule eſt regardée comme l'expreſſion vague de la fureur & de la ſtupidité monacale.

D'ailleurs, quelle impiété me reprocher ? Je n'ai dans aucun endroit de cet ouvrage nié la Trinité, la divinité de Jéſus, l'immortalité de l'ame, la réſurrection des morts, ni même aucun article du *Credo papiſte* : je n'ai donc point attaqué la religion.

Mais les Jéſuites ont accuſé les janſéniſtes de matérialiſme. Ils pourront donc auſſi m'en accuſer. Soit. Je me contenterai de leur répondre qu'ils n'ont point d'idées complettes de la matiere ; qu'ils ne connoiſſent que des corps ; que le mot de *matérialiſte* eſt auſſi obſcur pour eux que pour moi ; que nous ſommes à cet égard également ignorants, mais qu'ils ſont plus fanatiques.

Tout livre conſéquent eſt en horreur aux théologiens.

» *La raiſon à leurs yeux n'eſt jamais catholique* «.

Ennemis nés de tout ouvrage raiſonnable, peut-être anathématiſeront-ils celui-ci. Cependant je n'y dis d'eux que le mal abſolument indiſpenſable. J'aurois pu m'écrier avec St. Jérôme, que l'égliſe eſt la *proſtituée de Babylone*. Je ne l'ai point fait. Lorſque j'ai pris parti contre les prêtres ; c'eſt en faveur des peuples & des ſouverains. Lorſque j'ai plaidé la cauſe de la tolérance ; c'eſt pour leur épargner de nouveaux forfaits.

Si tout moyen d'acquérir du pouvoir paroît légitime au ſacerdoce, tout obſtacle mis à l'accroiſſement de ſon pouvoir lui paroît une impiété. Je ſuis donc impie à ſes yeux. Or, tel eſt en certains pays la puiſſance du prêtre ſur les princes, qu'il

peut, à ſon gré, les irriter contre les écrivains mêmes qui défendent les droits de leur couronne. Que de dévotes, d'ailleurs, ne peut-il pas ameuter contre un auteur !

J'ai lu le Conte des oies couleur de roſe de Crébillon, & dans le monde, j'ai toujours vu ce troupeau aimable & dévot, dirigé par un moine ſtupide, craſſeux & méchant. Les oies penſent toujours d'après lui. Elles voient l'impiété par-tout où il veut la leur montrer.

Au reſte, ce reproche n'eſt pas le ſeul qu'on me fera. L'eſclave & le courtiſan m'accuſeront d'avoir mal parlé du pouvoir arbitraire. Je l'ai peint ſans doute ſous ſes véritables couleurs, mais par amour pour les peuples & pour les princes eux-mêmes. Tout ſouverain, comme le prouve l'hiſtoire, eſt, ou dans la dépendance de l'armée, s'il porte le ſceptre du pouvoir arbitraire (1), ou dans la dé-

(1) On peut diſtinguer deux ſortes de deſpotiſme, l'un en puiſſance, l'autre en pratique.

Cette diſtinction neuve eſt féconde en conſéquence.

Un prince eſt deſpote en puiſſance, lorſqu'il a par le nombre de ſes troupes, par l'aviliſſement des eſprits & des ames, acquis le pouvoir néceſſaire pour diſpoſer à ſon gré des biens, de la vie & de la liberté de ſes ſujets.

Tant que le prince n'uſe point de ce pouvoir, tant que les peuples n'en ſouffrent point, ils croient leur gouvernement bon; ils reſtent tranquilles.

Mais lorſqu'après avoir acquis le pouvoir de nuire, le prince met ce pouvoir en pratique, & qu'il dépouille les citoyens de toutes leurs propriétés; alors ils s'irritent; ils voudroient ſecouer le joug qui les opprime: il

pendance de la loi, s'il commande dans une monarchie modérée. Or, de ces deux dépendances, quelle eſt la plus deſirable pour un prince ? Quelle eſt celle où ſa perſonne eſt la moins expoſée ? La derniere.

Les loix gouvernent un peuple libre.

Les délations, la force, & l'atrocité gouvernent les peuples eſclaves. Et chez eux l'intrigue domeſtique & le caprice de l'armée décident ſouvent de la vie du monarque.

Je ne m'étendrai pas davantage ſur ce ſujet. En matiere politique, un mot ſuffit pour éclairer les hommes. Il n'en eſt pas de même en matiere religieuſe. Le jour de la raiſon paſſe rarement juſqu'aux dévots (1). Puiſſent-ils déſormais plus inſtruits, reconnoître enfin qu'il n'eſt point d'ouvrage à l'abri d'une accuſation d'impiété.

De l'impoſſibilité pour tout Moraliſte éclairé d'échapper aux cenſures eccléſiaſtiques.

Un homme défend-il les intérêts du peuple ? Il

---

eſt trop tard. C'étoit dans le germe de cette puiſſance illimitée qu'il falloit étouffer les maux qu'ils éprouvent.

(1) Aboulola, le plus fameux des poëtes arabes, n'avoit nulle opinion des lumieres des dévots. Voici la traduction de quelques unes de ſes ſtances :

Iſſa eſt venu : il a aboli la loi de Mouſſai.

Mahomet l'a ſuivi : il a introduit par jour cinq prieres.

Ses ſectateurs prétendent qu'il ne viendra plus d'autre prophète.

Ils s'occupent inutilement à prier depuis le matin juſqu'au ſoir.

Dites-moi maintenant depuis que vous vivez dans l'une

nuit à ceux de l'égliſe. Elle cherche un prétexte pour l'accuſer ; & ce prétexte ne lui manque jamais.

Les écritures ſont le livre de Dieu, & leurs diverſes interprétations forment les différentes ſectes du chriſtianiſme. C'eſt donc ſur les écritures que ſont fondées les héréſies.

Jeſus favoriſe celle des Ariens, lorſqu'il dit : » Mon » pere eſt plus grand que moi «. Jeſus change toutes nos idées ſur la divinité, lorſqu'il ſemble la regarder comme l'auteur du mal, & qu'il dit dans le *Pater*, *& ne nos inducas in tentationem*, & ne nous induiſez pas à la tentation. Or, ſi dans le *Pater* même on lit une propoſition auſſi ſinguliere, dans quel ouvrage humain la haine & la malignité monaçale ne trouveront-t-elles point d'héréſie ? Ecrit-on en faveur de l'humanité ? L'intérêt ſacerdotal s'en irrite, & c'eſt alors qu'il faut s'écrier avec le prophete : *Libera opus meum à labiis iniquis & à lin-*

---

de ces loix, jouiſſez-vous plus ou moins du ſoleil & de la lune ?

Si vous me répondez impertinemment, j'éleverai ma voix contre vous ; mais ſi vous me parlez de bonne foi, je continuerai de parler tout bas.

Les chrétiens errent çà & là dans leurs voies, & les Muſulmans ſont tout-à-fait hors du chemin.

Les Juifs ne ſont plus que des momies, & les mages de Perſe que des rêveurs.

Le monde ſe partage en deux claſſes d'hommes.

Les uns ont de l'eſprit & point de religion.

Les autres de la religion & point d'eſprit.

guâ doloſâ (1). Si l'on tiroit de cet ouvrage quelques conſéquences mal-ſonnantes, je n'en ſerois donc pas ſurpris. Ce que Dieu n'a point fait dans les écritures, je ne l'ai certainement pas fait dans ce livre. Je n'ai point ce ſot & blaſphématoire orgueil. Quelle eſt dans la géométrie même la propoſition dont on ne pût, au beſoin, déduire quelque conſéquence abſurde & même impie !

Le point mathématique, par exemple, n'a, ſelon les géometres, ni longueur, ni largeur, ni profondeur : or, la ligne eſt le compoſé d'un certain nombre de points ; la ſurface d'un certain nombre de lignes ; le cube d'un certain nombre de ſurface. Si le point mathématique eſt ſans étendue, il n'eſt donc ni lignes, ni ſurfaces, ni cubes ; il n'exiſte donc ni corps, ni objets ſenſibles ; il n'eſt donc point de château, dans ces châteaux de bibliotheques, dans ces bibliotheques, de livres, & parmi ces livres, d'écritures & de révélations.

Si telle eſt la conſéquence immédiate de la définition du point mathématique, quel livre eſt à l'a-

(1) Que de libelles théologiques contre le Livre de l'*Eſprit* ! Quel étoit le crime de l'auteur ? D'avoir révélé le ſecret de l'égliſe, qui conſiſte à abrutir les hommes, pour en tirer le plus d'argent & de reſpect poſſible. Quelques prêtres honnêtes prirent la défenſe de cet ouvrage, mais en trop petit nombre. Dans le clergé ils n'eurent point la pluralité des voix. Ce fut ſur-tout l'archevêque de Paris qui preſſa la Sorbonne de s'élever contre l'*Eſprit* qu'elle n'entendoit pas. C'étoit le prophête Balaam, qui, monté ſur ſon âneſſe, la preſſe d'avancer, ſans appercevoir l'eſprit ou l'ange qui l'arrête.

bri du reproche d'impiété ! Le ſyſtême de la grace n'en eſt pas lui-même exempt. Les théologiens y ſoutiennent à la fois qu'en qualité de juſte, Dieu accorde à tous la grace ſuffiſante, & cependant que cette grace ſuffiſante ne ſuffit pas. Quelle contradiction abſurde & impie !

S'agit-il de religion ? Les principes ne doivent jamais porter de conſéquence. L'on n'eſt point incrédule, lorſqu'on n'a point nié formellement & poſitivement quelque article de foi.

Que les moines & les prêtres daignent, en vrais chrétiens, interpréter charitablement ce qui peut ſe gliſſer de louche dans un ouvrage philoſophique ; ils y verront bien rarement des héréſies.

J'ai dans celui-ci plaidé la cauſe de la tolérance, & , par conſéquent, de l'humanité : mais eſt-on athée parce qu'on eſt humain ? Si j'ai bleſſé l'orgueil eccléſiaſtique, c'eſt que j'ai mieux aimé, comme Lucien, » déplaire en diſant la vérité, que » plaire en contant des fables «.

Qu'on découvre quelques erreurs dans cet ouvrage, je me rendrai toujours ce témoignage, que je n'ai pas du moins erré dans l'intention ; que j'ai dit ce que j'ai cru vrai & utile aux particuliers & aux nations. Quel ſera donc mon ennemi, & qui s'élevera contre moi ? Celui-là ſeul qui hait la vérité, & veut le malheur de ſa patrie. Que les papiſtes me calomnient, je m'écrierai avec le Prophete : *Maledicent illi, tu Domine benedices.*

Un homme fait un livre : ce livre eſt plein de vérités, ou d'erreurs. Dans le premier cas, pourquoi, ſous le nom de cet auteur, perſécuter la vérité elle-même ? Dans le ſecond cas, pourquoi punir dans

un écrivain des erreurs à coup ſûr involontaires. Quiconque n'eſt ni gagé, ni homme de parti, ne ſe propoſe que la gloire pour récompenſe de ſes travaux. Or, la gloire eſt toujours attachée à la vérité. Qu'en la cherchant, je tombe dans l'erreur : l'oubli où s'enſevelit mon nom & mon ouvrage, eſt mon ſupplice, & le ſeul que je mérite.

Veut-on que la mort ſoit la punition d'un raiſonnement haſardé ou faux : quel écrivain eſt aſſuré de ſa vie, & qui lui jettera la premiere pierre ? Que ſe propoſent les prêtres en demandant le ſupplice d'un auteur ? Pourſuivent-ils une erreur avec le fer & le feu ? ils l'accréditent. Pourſuivent-ils une vérité avec le même acharnement ? Ils la propagent plus rapidement. Que prouve juſqu'ici la conduite du clergé papiſte ? Rien ; ſinon qu'il perſécute & perſécutera toujours la vérité. Plus de modération ſans doute lui ſiéroit mieux. Elle eſt décente en tous les temps, & néceſſaire dans un ſiecle où la cruauté irrite les eſprits, & ne les ſoumet pas.

Virtus non territa monſtris

NOTES.

1. Pourquoi les miniſtres des autels ſont-ils les plus redoutés des hommes ? Pourquoi, dit le proverbe Eſpagnol, » faut-il ſe garer du devant de la femme, du derriere de la mule, de la tête du taureau, & d'un moine » de tous les côtés « ? Les proverbes, preſque tous fondés ſur l'expérience, ſont preſque toujours vrais. A quoi donc attribuer la méchanceté du moine ? A ſon éducation.

Le ſphinx, diſoient les Egyptiens, eſt l'emblême du prêtre : le viſage du prêtre eſt doux, modeſte, inſinuant ; & le ſphinx a celui d'une fille ; les ailes du ſphinx le déclarent habitant des cieux : ſes griffes annoncent la puiſſance que la ſuperſtition lui donne ſur la terre. Sa queue de ſerpent eſt le ſigne de la ſoupleſſe : comme le ſphinx, le prêtre propoſe des énigmes, & précipite dans les cachots quiconque ne les interprete point à ſon gré. Le moine, en effet, accoutumé dès ſa premiere jeuneſſe à l'hypocriſie dans ſa conduite & ſes opinions, eſt d'autant plus dangereux qu'il a plus l'habitude de la diſſimulation.

Si le religieux eſt le plus arrogant des fils de la terre, c'eſt qu'il eſt perpétuellement énorgueilli par l'hommage d'un grand nombre de ſuperſtitieux.

Si l'évêque eſt barbare, c'eſt qu'il n'eſt point, comme la plupart des hommes, expoſé au beſoin & au danger ; c'eſt qu'une éducation molle & efféminée a rapetiſſé ſon caractere ; c'eſt qu'il eſt déloyal & poltron, & qu'il n'eſt rien, dit Montagne, de plus cruel que la *foibleſſe* & la *coïardiſe*.

2. A quoi ſe réduit la ſcience de l'éducation ? A celle des moyens de néceſſiter les hommes à l'acquiſition des vertus & des talents qu'on deſire en eux. Eſt-il quelque

choſe d'impoſſible à l'éducation ? Non. Un enfant de la ville craint-il les ſpectres ? Veut-on détruire en lui cette crainte ? Qu'on l'abandonne dans un bois, dont il connoiſſe les routes ; qu'on l'y ſuive, ſans qu'il s'en apperçoive ; qu'on le laiſſe revenir à la maiſon : dès la troiſieme ou quatrieme promenade, il ne verra plus de ſpectres dans les bois ; il aura par l'habitude & la néceſſité acquis tout le courage que l'un & l'autre inſpire aux jeunes payſans.

3. Suppoſons que les parents s'intéreſſaſſent auſſi vivement qu'ils le prétendent à l'éducation de leurs enfants ; ils en auroient plus de ſoin. Qui prendroient-ils pour nourrices ? Des femmes qui, déjà déſabuſées par des gens inſtruits de leurs contes & de leurs maximes ridicules, ſauroient en outre corriger les défauts de la plus tendre enfance. Les parents auroient attention à ce que les garçons ſoignés juſqu'à ſix ans par les femmes, paſſaſſent de leurs mains dans des maiſons d'inſtruction publique, où, loin de la diſſipation du monde, ils reſteroient juſqu'à dix-ſept ou dix-huit ans, c'eſt-à-dire, juſqu'au moment que préſentés dans le monde, ils y recevroient l'éducation de l'homme ; éducation ſans contredit la plus importante, mais entiérement dépendante des ſociétés qu'on cultive, des poſitions où l'on ſe trouve, enfin de la forme des gouvernements ſous leſquels on vit.

4. Si les exercices violents fortifient non-ſeulement le corps, mais encore le tempérament, c'eſt peut-être qu'ils retardent dans l'homme le beſoin trop prématuré de certains plaiſirs. Ce ne ſont point les reproches d'une mere, ni les ſermons d'un curé, mais la fatigue, qui ſeule attiédit les deſirs fougueux de l'adoleſcence. Plus un jeune homme tranſpire & dépenſe d'eſprits animaux dans des exercices de corps & d'eſprit, moins ſon imagination s'échauffe ; moins il ſent le beſoin d'aimer.

Peut-être l'amour exceſſif des femmes eſt-il en Aſie l'effet de l'oiſiveté des corps & des eſprits. Ce qu'il y a de sûr, c'eſt qu'au Canada le Sauvage, journellement

épuiſé par les fatigues de la chaſſe & de la pêche, eſt en général peu ſenſible à ce plaiſir. L'amour ſi tardif des anciens Germains pour les femmes étoit ſans doute l'effet de la même cauſe. M. Rouſſeau, pag. 144, liv III de l'*Emile*, vante beaucoup la continence de ces peuples : il la regarde comme la cauſe de leur valeur. Je fais avec M. Rouſſeau le plus grand cas de la continence : mais je ne conviens point avec lui qu'elle ſoit mère du courage. La fable & l'hiſtoire nous apprennent que les Hercule, les Théſée, les Achille, les Alexandre, les Mahomet, les Henri IV, les Maréchaux de Saxes &c, étoient braves, & peu continents. Parmi les moines, il en eſt de très-chaſtes, & peu de braves. Lorſqu'à l'occaſion de l'amour des femmes & de l'amour ſocratique, le ſage Plutarque examine lequel de ces deux amours excite le plus les hommes aux grandes actions ; & qu'il cite à ce ſujet les anciens héros, il eſt certain qu'il n'eſt pas de l'opinion de M. Rouſſeau. D'après Plutarque & l'hiſtoire, on peut donc aſſurer que le courage n'eſt pas néceſſairement le produit de la chaſteté. Au reſte, je n'en conſerve pas moins de reſpect pour cette vertu, dont les divers peuples ont, ainſi que de la pudeur, des idées très-différentes. Rien de plus impudique aux yeux de la Muſulmane voilée que le viſage découvert de la dévote Allemande, Italienne ou Françoiſe.

5. Il fut, dit-on, des peuples dont les biens étoient en commun. Quelques-uns nous vantent cette communauté de biens. Point de peuples heureux, diſent-ils, que les peuples ſans propriété. Ils citent en exemple les Scythes, les Tartares, les Spartiates. Quant aux Scythes & aux Tartares, ils conſerverent toujours la propriété de leurs beſtiaux. Or c'eſt dans cette propriété que conſiſtoit toute leur richeſſe. A l'égard des Spartiates, on ſait qu'ils avoient des eſclaves, que chaque famille poſſédoit l'une des trente-neuf mille portions de terre qui compoſoient le territoire de Lacédémone, ou de la Laconie. Les Spartiates

avoient donc des propriétés. Quelque vertueux qu'ils fuſſent, l'hiſtoire néanmoins nous apprend qu'à l'exemple des autres hommes, les Lacédémoniens vouloient recueillir ſans ſemer, & qu'ils chargeoient en conſéquence les Ilotes de la culture de leurs terres. Ces Ilotes étoient les Negres de la république. Ils en mettoient le ſol en valeur. Delà le beſoin d'eſclaves, & peut-être la néceſſité de la guerre.

On voit donc par la forme même du gouvernement de Lacédémone que la partie libre de ſes habitants ne pouvoit être heureuſe qu'aux dépens de l'autre, & que la prétendue communauté de biens des Spartiates ne pouvoit, comme quelques-uns le ſuppoſent, opérer chez eux le miracle d'une félicité univerſelle.

Sous le gouvernement des Jéſuites, les habitants du Paraguay cultivoient les terres en commun, & de leurs propres mains. En étoient-ils plus heureux ? J'en doute. L'indifférence avec laquelle ils apprirent la deſtruction des Jéſuites, juſtifie ce doute. Ces peuples ſans propriété étoient ſans énergie & ſans émulation. Mais l'eſpoir de la gloire & de la conſidération ne pouvoit-il pas vivifier leurs ames ? Non : la gloire & la conſidération ſont une monnoie, un moyen d'acquérir des plaiſirs réels. Or de quel plaiſir en ce pays avantager l'un de préférence aux autres ?

Qui conſidere l'eſpece & le petit nombre des ſociétés où cette communauté de biens eut lieu, ſoupçonne toujours que des obſtacles ſecrets s'oppoſent à la formation comme au bonheur de pareilles ſociétés. Pour porter un jugement ſain ſur cette queſtion, il faudroit l'avoir profondément méditée ; avoir examiné ſi l'exiſtence d'une telle ſociété eſt également poſſible dans toutes les poſitions, & pour cet effet l'avoir conſidérée :

1°. Dans une isle.

2°. Dans un pays coupé par de vaſtes déſerts, défendu par

par d'immenſes forêts, & dont la conquête ſoit, par cette raiſon, également indifférente & difficile.

3°. Dans des contrées dont les habitants errants, comme les Tartares avec leurs troupeaux, peuvent toujours échapper à la pourſuite de l'ennemi.

4°. Dans un pays couvert de villes, environné de nations puiſſantes; & voir enfin ſi dans cette derniere poſition, (ſans contredit la plus commune) cette ſociété pourroit conſerver le degré d'émulation, d'eſprit & de courage néceſſaire pour réſiſter à des peuples propriétaires ſavants & éclairés.

Je ne m'étendrai pas davantage ſur une queſtion dont la vérité ou la fauſſeté importe d'autant moins à mon ſujet, que par-tout où la communauté des biens n'a pas lieu, la propriété doit être ſacrée.

6. Le droit de teſter eſt-il nuiſible ou utile à la ſociété? c'eſt un problême non encore réſolu. Le droit de teſter, diſent les uns, eſt un droit de propriété, dont on ne peut légitimement dépouiller le citoyen.

Tout homme, diſent les autres, a ſans doute, de ſon vivant, le droit de diſpoſer à ſon gré de ſa propriété: mais lui mort, il ceſſe d'être propriétaire. Le mort n'eſt plus rien. Le droit de transférer ſon bien à tel ou tel ne lui peut avoir été conféré que par la loi. Or, ſuppoſons que ce droit occaſionnât une infinité de procès & de diſcuſſions, & que tout compenſé il fût plus à charge qu'utile à la ſociété: qui peut conteſter à cette ſociété le droit de changer une loi qui lui devient nuiſible?

7. La volonté de l'homme eſt ambulatoire, diſent les loix, & les loix ordonnent l'indiſſolubilité du mariage: quelle contradiction! que s'enſuit-il? le malheur d'une infinité d'époux. Or, le malheur engendre entre eux la haine, & la haine ſouvent les crimes les plus plus atroces. Mais qui donna lieu à l'indiſſolubilité du mariage? la profeſſion de laboureur qu'exercerent d'abord les premiers hommes.

Dans cet état le beſoin réciproque & journalier que

les époux ont l'un de l'autre, allegé le joug du mariage. Tandis que le mari défriche la terre, laboure le champ, la femme nourrit la volaille, abreuve les beſtiaux, tond les brebis, ſoigne le ménage & la baſſe-cour, prépare le dîner du mari, des enfants & des domeſtiques. Les conjoints occupés du même objet, c'eſt-à-dire, de l'amélioration de leurs terres, ſe voyent peu, ſont à l'abri de l'ennui, par conſéquent du dégoût. Qu'on ne s'étonne donc point ſi le mari & la femme, toujours en action, & toujours néceſſaires l'un à l'autre, chériſſent même quelquefois l'indiſſolubilité de leur hymen.

S'il n'en eſt pas de même dans les profeſſions du ſacerdoce, des armes & de la magiſtrature, c'eſt qu'en ces diverſes profeſſions les époux ſe ſont moins néceſſaires l'un à l'autre. En effet, de quelle utilité la femme peut-elle être à ſon mari dans les fonctions de Muphti, de Viſir, de Cadi, &c ? La femme alors n'eſt pour lui qu'une propriété de luxe & de plaiſir. Telles ſont les cauſes qui, chez les différents peuples, ont modifié d'une infinité de manieres l'union des deux ſexes. Il eſt des pays où l'on a pluſieurs femmes & pluſieurs concubines ; d'autres, où l'on s'épouſe après deux ou trois ans de jouiſſance & d'épreuves. Il eſt enfin des contrées où les femmes ſont en commun ; où l'union des deux époux ne s'étend pas au-delà de la durée de leur amour. Or, ſuppoſons que dans l'établiſſement d'une nouvelle forme de mariage, un légiſlateur affranchi de la tyrannie des préjugés & de la coutume, ne ſe propoſât que le bien public & le plus grand bonheur des époux pour objet ; que non content de permettre le divorce, il cherchât & découvrît le moyen de rendre l'union conjugale la plus délicieuſe poſſible ; ce moyen trouvé, la forme des mariages deviendroit invariable, parce que nul n'a le droit de ſubſtituer de moins bonnes à de meilleures loix, de diminuer la ſomme de la félicité nationale, & même de s'oppoſer aux plaiſirs des

individus, lorſque ces plaiſirs ne ſont pas contraires au bonheur du plus grand nombre.

Mais comment n'a-t-on pas encore réſolu ce problème important ? c'eſt qu'obſtinément attachées à leurs uſages les nations ne les changent point, qu'elles n'y ſoient forcées par une abſolue néceſſité. Or, quelque mauvaiſe que ſoit la forme actuelle des mariages, il arrive cependant que ſi les ſociétés en conſéquence ſubſiſtent moins heureuſement ; cependant elles ſubſiſtent, & la pareſſe des légiſlateurs s'en contente.

8. Le beſoin des vertus ſociales peut être ſenti dès l'enfance même. Veut-on graver profondément dans ſa mémoire les principes de la juſtice ? je voudrois que dans un tribunal créé à cet effet dans chaque college, les enfants jugeaſſent eux-mêmes leurs différends ; que les ſentences de ce petit tribunal portées par appel devant les maîtres, y fuſſent confirmées ou rectifiées ſelon qu'elles ſeroient juſtes ou injuſtes ; que dans ces mêmes colleges l'on apoſtât des hommes pour faire aux éleves de ces eſpeces d'injures & d'offenſes dont l'injuſtice difficile à prouver, contraignît & le plaignant de réfléchir ſur ſa cauſe pour la bien plaider ; & le tribunal d'enfants de réfléchir ſur cette même cauſe pour la bien juger.

Les éleves, forcés par ce moyen de porter habituellement leurs regards ſur les préceptes de la juſtice, en acquerroient bientôt des idées nettes. C'eſt par une méthode à peu près pareille que M. Rouſſeau donne à ſon *Emile* les premieres notions de la propriété. Rien de plus ingénieux que cette méthode : cependant on la néglige. M. Rouſſeau n'eût-il fait que cette ſeule découverte, je le compterois parmi les bienfaiteurs de l'humanité, & lui érigerois volontiers la ſtatue qu'il demande.

L'on ne s'attache point aſſez à former le jugement des enfants. A-t-on chargé leur mémoire d'une infinité de petits faits, l'on eſt content. Que s'enſuit-il ? que l'homme

eſt un prodige de babil dans ſon enfance, & de non-ſens dans l'âge mûr.

Pour former le jugement d'un éleve, que faut-il ? le faire d'abord raiſonner ſur ce qui l'intéreſſe perſonnellement. Son eſprit s'eſt-il étendu ? il faut le lui faire appliquer à de plus grands objets. Expoſer pour cet effet à ſes yeux le tableau des loix & des uſages des différents peuples ; l'établir juge de la ſageſſe, de la folie de ces uſages, de ces loix, & lui en faire enfin peſer la perfection ou l'imperfection à la balance du plus grand bonheur & du plus grand intérêt de la république. C'eſt en méditant le principe de l'utilité nationale que l'enfant acquerroit des idées ſaines & générales de la morale. Son eſprit d'ailleurs exercé ſur ces grands objets en ſeroit plus propre à toute eſpece d'étude.

Plus l'application nous devient facile, plus les forces de notre eſprit ſe ſont accrues. On ne peut de trop bonne heure accoutumer l'enfant à la fatigue de l'attention ; & pour lui en faire contracter l'habitude, il faut, quoi qu'en diſe M. Rouſſeau, employer quelquefois le reſſort de la crainte. Ce ſont les maîtres juſtes & ſéveres qui forment en général les meilleurs éleves. L'enfant, comme l'homme, n'eſt mû que par l'eſpoir du plaiſir & la crainte de la douleur. L'enfant n'eſt-il point encore ſenſible au plaiſir, n'eſt-il point ſuſceptible de l'amour de la gloire, eſt-il ſans émulation ? c'eſt la crainte du châtiment qui ſeule peut fixer ſon attention. La crainte eſt dans l'éducation publique une reſſource à laquelle les maîtres ſont indiſpenſablement obligés de recourir ; mais qu'ils doivent ménager avec prudence.

9. Dans tout gouvernement où je ne puis être heureux que par le malheur des autres, je deviens méchant. Nul remede à ce mal qu'une réforme dans le gouvernement. Mais quel moyen de faire conſentir les peuples à cette réforme, & de leur faire connoître le vice de leurs loix ? que faire pour rendre la vue à des aveugles je ſais qu'on

peut inſtruire les hommes par des livres ; mais la plupart ne liſent point. On peut encore les éclairer par des prédications : mais les puiſſants défendent de prêcher contre des vices dont ils imaginent que l'exiſtence leur eſt avantageuſe. La difficulté d'inſtruire les peuples de leurs véritables intérêts, en s'oppoſant à toute ſage réforme dans les gouvernements, y doit donc éterniſer les erreurs.

10. Suppoſons que l'étude de la langue latine fut auſſi utile que peut-être elle l'eſt peu, & qu'on voulût dans le moindre temps poſſible en graver tous les mots dans la mémoire d'un enfant, que faire ? l'entourer d'hommes qui ne parlent que latin. Si le voyageur, jetté par la tempête ſur une iſle dont il ignore la langue, ne tarde pas à la parler, c'eſt qu'il a le beſoin & la néceſſité pour maîtres. Or qu'on mette l'enfant le plus près poſſible de cette poſition, il ſaura plus de latin en deux ans, qu'il n'en apprendroit en dix dans les colleges.

11. Dans la poéſie, pourquoi le beau de ſentiment & celui des images frappent-il plus généralement que le beau des idées ? c'eſt que les hommes ſont ſenſibles, avant d'être ſpirituels ! c'eſt qu'ils reçoivent des ſenſations, avant de les comparer entre elles.

Mais, diront-ils, qu'on établiſſe la tolérance ; que l'égliſe modele ſa conduite ſur celle de Jéſus, ſous quel prétexte pourra-t-elle empriſonner les citoyens, les brûler, aſſaſſiner les princes, &c. L'égliſe moins redoutée ſeroit alors moins reſpectée. Or, que lui importe l'exemple de Jéſus. Ce qu'elle deſire, c'eſt d'être puiſſante. La preuve : c'eſt l'approbation donnée par elle à la morale des Jéſuites : c'eſt le titre de Vice-Dieu accordé par elle à ſon chef : c'eſt enfin la croyance de ſon infaillibilité devenue article de foi en Italie, malgré cet acte formel de l'Ecriture : *Tout homme eſt menteur.*

Sans un motif d'ambition le prêtre eût il affirmé que le pape tient le milieu entre l'homme & Dieu : *Nec Deus nec homo, quia neuter eſt, ſed inter utrumque.* Sans un pareil

motif, le pape eût-il ſouffert qu'on le traitât de *Demi-Dieu?* Eût-il permis qu'Etienne Patracene écrivît qu'en lui pape réſide tout pouvoir ſur les puiſſances du ciel & de la terre? *In papa eſt omnis poteſtas, ſupra omnes poteſtates tam cœli quam terræ.* Boniface VIII, dans un aſſemblée tenue à Rome à l'occaſion du jubilé, eût-il dit : Je ſuis empereur; j'ai tout pouvoir dans le ciel & ſur la terre: *Ego ſum pontifex & imperator, terreſtre ac celeſte imperium habeo.* Ce pape eût-il approuvé la phraſe du droit canon où il eſt appellé *Dominus Deus noſter* : le Seigneur notre Dieu. Nicolas ſe fût-il glorifié d'avoir été nommé Dieu par Conſtantin, Canon, *ſatis evidenter* diſt. 96. Les théologiens euſſent-ils déclaré dans d'autres canons, » que le » pape eſt autant au deſſus de l'empereur, que l'or pur » eſt au deſſus du plomb vil : que les empereurs reçoi- » vent leur autorité du pape, comme la Lune reçoit ſa » lumiere du Soleil; que les empereurs, par conſé- » quent, ne ſeront jamais que lunes «.

Un des docteurs canoniques, plus hardi encore, a dit: *Papa eſt ſuprà me, extrà me, papa eſt omnis & ſuprà omnia, papa eſt dominus dominantium; papa poteſt mutare quadrata rotundis*; c'eſt-à-dire, le pape eſt dans moi, hors de moi. Le pape eſt tout, au deſſus de tout. Il eſt ſeigneur des ſeigneurs, & d'un quarré, il peut faire un cercle. Quelle propoſition plus impie, ſi, de l'aveu même des théologiens, la divinité ne peut faire un bâton ſans deux bouts!

Les prêtres enfin, pour juſtifier leur intolérance, euſſent-ils de la divinité fait un tyran injuſte, vengeur & colere? euſſent-ils accumulé ſur Dieu tous les vices des hommes?

Peu de nations, diſent les voyageurs, honorent le diable ſous ſon vrai nom : mais beaucoup l'honorent ſous celui de Dieu. Un peuple adore-t-il un être dont les loix ſont incompréhenſibles : cet être exige-t-il la croyance

de l'incroyable ? commande-t-il l'impraticable, punit-il une foibleſſe par des tourments éternels ? damne-t-il enfin l'homme vertueux pour n'avoir pas fait l'impoſſible ? Il eſt évident que ſous le nom de Dieu, c'eſt le diable qu'un tel peuple adore. Voyez le livre *On falſe religion*, d'où j'ai tiré ce paſſage.

LE BONHEUR,

POEME

ALLÉGORIQUE.

CHANT I.

PRÉFACE
DU POEME DU BONHEUR.

Le Bonheur eſt l'objet des deſirs de tous les hommes, & non pas de leurs réflexions. En le cherchant ſans ceſſe, ils s'inſtruiſent peu des moyens de l'obtenir; & il ne leur a fait faire juſqu'à préſent que quelques maximes, quelques chanſons, & peu d'ouvrages.

Les Philoſophes de l'antiquité s'occupoient beaucoup de cet objet important; mais ils ont donné plus de phraſes que d'idées. Il y a bien de l'eſprit dans les traités de vitâ beatâ, de tranquillitate animi, *de Sénéque, & très-peu de philoſophie.*

Les Moraliſtes modernes, ſoumis à la ſuperſtition, qui ne peut regner ſur l'homme qu'autant qu'elle le rabaiſſe & l'épouvante, ont fait la ſatyre de la nature humaine, & non ſon hiſtoire; ils promettent de la peindre, & ils la défigurent: ils exilent le Bonheur dans le Ciel, & ne ſuppoſent pas qu'il habite la terre. C'eſt par le ſacrifice des plaiſirs qu'ils nous propoſent de mériter ce Bonheur, qu'ils ont placé au-delà de la vie. Chez eux le préſent n'eſt rien; l'avenir eſt tout; & dans les plus belles parties du monde, la ſcience du ſalut a été cultivée aux dépens de la ſcience du Bonheur.

Quelques Philoſophes modernes ont fait de petits traités ſur le Bonheur ; les plus célebres ſont ceux de Fontenelle & de Maupertuis.

Fontenelle qui n'a été long-temps qu'un bel eſprit, n'étoit pas encore Philoſophe, quand il a fait ſon traité. Il ne ſavoit pas alors généraliſer ſes idées ; il répand dans ſon Ouvrage quelques vérités utiles & finement apperçues : mais il arrange ſon ſyſtême pour ſon caractere, ſes goûts & ſa ſituation. Dans ce ſyſtême, les ames ſenſibles ne trouvent rien pour elles : il apprend peu de choſes ſur la maniere de rendre le Bonheur plus général, & nous dit ſeulement comment Fontenelle étoit heureux.

Maupertuis, eſprit chagrin & jaloux, malheureux, parce qu'il n'étoit pas le premier homme de ſon ſiecle ; Maupertuis, avec le ſecours de deux ou trois définitions fauſſes, en donnant nos deſirs pour des tourments, le travail, pour un état de ſouffrance, nos eſpérances pour des ſources de douleur, nous repréſente comme accablés ſous le poids de nos maux. Selon lui, l'exiſtence eſt un mal ; & en diſſertant du Bonheur, il paroît tenté de ſe pendre.

Après ces triſtes & vains raiſonneurs, & d'autres dont nous ne parlerons pas, on doit entendre avec plaiſir un vrai Philoſophe, un homme aimable, aimé & heureux, parler du Bonheur ; & nous penſons que le public ne verra pas ſans intérêt cette eſquiſſe que nous lui préſentons.

On y trouve une ſaine philoſophie, des grandes idées, des tableaux ſublimes, de la verve, de l'énergie, une foule d'images & des vers heureux. Si le plan ne ſe trouve pas exactement rempli; s'il y a de fréquentes négligences dans les détails, des tours, des expreſſions proſaïques; ſi l'harmonie n'eſt pas aſſez variée & aſſez vraie, ces défauts ſont en partie expiés par quelques beautés de la premiere claſſe. Pluſieurs de ces défauts ſe trouvent dans le Poëme de Lucrece, rempli d'ailleurs d'une fauſſe philoſophie; & cependant ce Poëme a franchi avec gloire le long eſpace de vingt ſiecles.

J'avoue que l'eſquiſſe de Lucrece eſt moins imparfaite que celle de M. HELVÉTIUS. *Nous oſons eſpérer cependant que le François ſera traité avec la même indulgence que le Romain a obtenue de ſon ſiecle & de la poſtérité. Il la mérite par le deſir du Bonheur des hommes, qui eſt répandu dans cet ouvrage, comme dans ſes deux autres, & qui anima l'auteur dans tout le cours de ſa vie.*

ARGUMENT.

Le poëte cherche dans quel état & dans quel ſorte de biens la Nature a placé le Bonheur. Il interroge la Sageſſe, qui lui montre les avantages & les inconvénients de ce que l'homme appelle des biens : d'abord les plaiſirs de l'amour ; ils rendent l'homme heureux pendant quelques moments ; mais le dégoût & l'ennui les ſuivent ; & ceux qui ſe ſont abandonnés à ces plaiſirs, ſe trouvent dans un âge avancé, ſans reſſource pour le Bonheur. La Sageſſe lui montre les plaiſirs & les troubles de l'ambition, ſes ravages & ſes crimes. Le poëte conclut que ſi les grandeurs ſont une ſource de plaiſir, elles donnent encore moins le Bonheur que les voluptés des ſens.

LE BONHEUR,

POEME ALLÉGORIQUE.

CHANT PREMIER.

Plongé dans les ennuis, l'homme, diſois-je un jour,
Eſt-il donc au malheur, condamné ſans retour?
Quels vents impétueux, ô puiſſante ſageſſe!
De l'iſle du Bonheur me repouſſent ſans ceſſe?
Que d'écueils menaçants en défendent les bords!
O! ſi tous les mortels jetés loin de ſes ports,
Errent au gré des vents & ſans mâts & ſans voiles;
Si leur vaiſſeau perdu méconnoît les étoiles;
Viens me ſervir de guide: eh, que puis-je ſans toi!
J'ai cherché le Bonheur; il a fui loin de moi.
Séduit par une longue & trop vaine eſpérance,
J'erre dans les détours d'un labyrinthe immenſe.
Eſt-ce dans les plaiſirs, eſt-ce dans la grandeur
Que l'homme doit pourſuivre & trouver le Bonheur?
Sageſſe, c'eſt à toi de réſoudre mes doutes:
De la félicité tu peux m'ouvrir les routes.
Je dis; un doux ſommeil apéſantit mes yeux,
Et deſcendu ſoudain de la voûte des cieux,

Un ſonge bienfaiteur, dans l'azur d'une nue,
Préſente à mes regards la ſageſſe ingénue.
Simple dans ſes diſcours, aimable en ſon accueil,
Elle n'affecte point un pédanteſque orgueil.
D'une fauſſe vertu dédaignant l'impoſture,
Elle-même applaudit aux leçons d'Epicure.
Indulgente aux humains, de ſa paiſible cour
Elle n'écarte point & les jeux & l'amour.
Mortel, je viens, dit-elle, appaiſer tes alarmes;
De tes humides yeux je viens ſécher les larmes,
T'apprendre qu'au haſard tu diriges tes pas,
Et cherches le Bonheur où le Bonheur n'eſt pas.
Je me trouve à ces mots au centre d'un bocage;
Une onde vive & pure en rafraîchit l'ombrage.
Sous un berceau de myrte eſt un trône de fleurs,
Dont l'art a nuancé les brillantes couleurs.
Là, du chant des oiſeaux mon oreille eſt charmée.
Là, d'arbuſtes fleuris la terre eſt parfumée;
Leurs eſprits odorants, leur ombre, leur fraîcheur,
Tout invite à l'Amour & mes ſens & mon cœur.
Dans ces lieux enchantés tout reſpire l'ivreſſe.
C'eſt ici, dit mon guide, où regne la Molleſſe.
Je la vois : que d'attraits à mes regards ſurpris!
Les roſes de ſon teint en animent les lys.
Son corps eſt demi-nud, ſa bouche demi-cloſe,
Sur l'albâtre d'un bras ſa tête ſe repoſe;
Et tandis que ſon œil qu'enflamme le deſir,
Sur ſon ſein palpitant appelle le plaiſir,
Des zéphirs indiſcrets l'haleine careſſante
Souleve ſon écharpe & ſa robe flottante.
Sa coquette pudeur aux tranſports des Amants;
Oppoſe ces dédains, ces refus agaçants,
Ces cris entrecoupés, cette foible défenſe,
Qui flattent leur eſpoir, & prévoquant l'offenſe;
Au deſir enhardi permet de tout tenter.
Quel nouveau charme ici me force à m'arrêter?

Des

Des Nymphes en chantant l'Amour & ſon délire,
Trop jeunes pour jouir, s'exercent à ſéduire;
L'une d'un pied léger ſuit un Faune amoureux;
Et ſes rapides pas ont dévancé mes yeux.
En déployant ſes bras balancés par les Graces,
L'autre entraîne en riant ſon amant ſur ſes traces;
Modeſte dans ſes vœux, il demande un baiſer,
Qu'elle laiſſe ravir, & feint de refuſer.
Aux pieds d'Omphale, ici, je vois filer Alcide.
Plus loin, Renaud, conduit ſous le berceau d'Armide,
S'applaudit dans ſes bras de l'oubli du devoir.
Il ne voit point encor le magique miroir,
Qui doit, en lui montrant ſa honte & ſa foibleſſe,
L'arracher pour jamais des bras de la moleſſe.
De ſon trône ombragé par un feuillage épais,
L'œil découvre des bois partagés en boſquets.
Arene des plaiſirs, voluptueux théatre,
Où variant ſes jeux, la vive Hébé folâtre.
Là, conduit par les ris, je m'avance & je vois,
Des belles s'enfoncer dans l'épaiſſeur d'un bois,
Fuir le jour, & tomber ſur un lit de fougere.
Leurs appas ſont voilés d'une gaze légere;
Obſtacle au doux plaiſir, mais obſtacle impuiſſant;
Le voile eſt déchiré, l'amour eſt triomphant.
L'Amant donne & reçoit mille baiſers de flamme,
Sur ſa brûlante levre, il ſent errer ſon ame;
Et mon œil attentif voit au ſein du plaiſir,
De charmes ignorés la beauté s'embellir.
Plus loin, près d'un ruiſſeau, ſont les jeux de la lutte.
C'eſt là qu'à ſon Amant une Amante diſpute
Ce myrte, ces faveurs que ſa main veut ravir.
Je les vois tour-à-tour s'approcher & ſe fuir.
La Nymphe cede enfin ſur l'arene étendue.
Que de ſecrets appas ſont offerts à la vue!
Aux prieres, aux cris, ſa pudeur a recours;
Vains efforts! le ruiſſeau réfléchit leurs amours.

Vainement la Nayade, en ſes grottes profondes,
Dérobe ſes beautés ſous le cryſtal des ondes ;
L'Amour plonge, l'atteint, l'embraſſe dans les flots.
Et le feu du deſir s'allume au ſein des eaux.
Dans ces lieux, de jouir tout s'occupe ſans ceſſe :
C'eſt ici que l'Amour prolongeant ſon ivreſſe,
Découvre un nouvel art d'irriter les deſirs,
Et d'y multiplier la forme des plaiſirs.
Je le ſens, dis-je alors, tout ſage eſt Sybarite.
Cherche-t-on le Bonheur ? c'eſt ici qu'il habite.
Reine de ces beaux lieux, je ſuis à vos genoux ;
Prêtreſſes du plaiſir, je me conſacre à vous.
Mais déjà les Amants, plus froids dans leurs careſſes,
Sentent dans ces tranſports expirer leurs tendreſſes ;
Leurs yeux ne brillent plus des flammes du deſir,
Et les langueurs en eux ſuccedent au plaiſir.
Au ſein des voluptés, je le vois, ô ſageſſe,
Le rapide Bonheur n'eſt qu'un éclair d'ivreſſe.
Et, quoi ! pour ranimer les beſoins ſatisfaits,
La beauté n'auroit plus que d'impuiſſants attraits !
Quoi ! ces myrtes flétris ne jettent plus d'ombrage ?
Regarde, dit mon guide, au fond de ce bocage,
Vois ce cortege affreux de regrets, de douleurs,
Et les ronces déjà croître parmi les fleurs.
Quand Hébé diſparoît, le ciel ici n'envoye
Que des chagrins cuiſants ſans mêlange de joye.
Et ce temple où ton œil cherche encor le Bonheur,
Aſſiégé de dégoûts, n'eſt qu'un ſéjour d'horreur.
Quand le plaiſir s'enfuit, en vain on le rappelle ;
La flamme de l'Amour ne peut être éternelle.
C'eſt en vain qu'un inſtant ſa faveur te ſéduit ;
Le tranſport l'accompagne, & le dégoût le ſuit.
Hébé fuit à l'inſtant. Déjà ſur ces bocages,
Borée, au front neigeux, raſſemble les nuages ;
Et ſur un char obſcur, tranſporté par les vents,
Le froid hiver détruit le palais du printemps.

De ſon rameau flétri la feuille eſt détachée ;
L'onde ſe conſolide, & l'herbe deſſéchée,
Implore, mais en vain, le dieu brillant du jour.
Sur le trône où régnoient la Molleſſe & l'Amour,
Que vois-je ? c'eſt l'Ennui ; monſtre qui ſe dévore,
Qui ſe fuit en tout lieu, ſe retrouve & s'abhorre.
Le front environné d'un rameau de Cyprès,
Il voit auprès de lui, pouſſant de vains regrets,
Les Amants malheureux, qu'aucun tranſport n'enflamme,
Sonder avec effroi le vuide de leur ame.
Déjà l'infirmité, les yeux éteints & creux,
Le corps moitié courbé ſur un bâton noueux,
A de l'âge caduc hâté le lent outrage,
Et de ſon doigt d'airain ſillonné leur viſage.
Ils invoquent la Mort, eſpoir du malheureux !
Et l'inſenſible Mort ſe refuſe à leurs vœux.
Ici, je le vois trop, le Bonheur n'eſt qu'une ombre ;
C'eſt l'éclair fugitif au ſein d'une nuit ſombre.
Sybarite, pourquoi ces regrets impuiſſants ?
Quoi les plaiſirs paſſés ſont tes malheurs préſents ?
Il pouvoit être heureux, répliqua la Sageſſe.
Que l'Amour de plaiſirs eût ſemé ſa jeuneſſe ;
L'Amour eſt un préſent de la Divinité,
L'image de l'excès de ſa félicité :
Il pouvoit en jouir ; mais il devoit en ſage,
Se ménager dès-lors des plaiſirs de tout âge.
Que lui ſervent hélas ! ces regrets ſuperflus ?
L'inutile remords n'eſt qu'un malheur de plus.
Mais s'il eſt des inſtants, où plein de ſa tendreſſe,
Un Amant en voudroit éterniſer l'ivreſſe ;
En fut-il un jamais, où libre du deſir,
L'ambitieux voulût s'arrêter pour jouir ?
La grandeur qu'il obtient toujours porte avec elle
L'impatient eſpoir d'une grandeur nouvelle.
De cet eſpoir rempli, naît un deſir nouveau ;
En d'eſpoir en eſpoir, il arrive au tombeau.

A ces mots, entraîné par la main qui me guide,
Je me ſens tranſporté dans une plaine aride.
Là, s'élevent des monts couverts de toutes parts,
De débris & de morts confuſément épars:
Leur croupe ravagée & leurs ſuperbes faîtes
Sont frappés de la foudre, & battus des tempêtes.
Quel effroi me ſaiſit! quels cris tumultueux!
Par quel eſpoir guidé ſur ces monts orageux,
Ce héros tente-t-il d'eſcalader leurs cîmes?
Quel eſt ce roc altier, environné d'abîmes,
Qui ſort d'entre ces monts, & monte juſqu'aux cieux?
O mortel! c'eſt ici que les ambitieux,
Etouffant le remords & ſa voix importune,
Viennent, à prix d'honneur, conquérir la fortune,
Revêtir leur orgueil de ces biens apparents,
De ces titres pompeux qu'idolâtrent les grands,
De ces bandeaux ſacrés, de ce pouvoir ſuprême,
Fantôme du Bonheur, & non le Bonheur même.
Au pied de ce rocher, ſur ces débris épars,
Tu vois l'Ambition porter des yeux hagards.
Ce monſtre errant ſans ceſſe aux bords de ces abîmes,
Rongé par les chagrins, eſcorté par les crimes,
Troublé par le préſent, rarement y peut voir
L'avenir embelli des rayons de l'eſpoir.
La Crainte prévoyante, à travers les ténebres,
Le lui montre éclairé par des lueurs funebres.
Il ſe hait, il ſe fuit; ſouvent pour le punir,
Le ciel lui rend préſents tous les maux à venir.
O folle Ambition, pourſuivoit la Sageſſe,
Déjà gronde ſur toi la foudre vengereſſe:
Lorſque la Trahiſon, la Fourbe & les Fureurs
Ont applani pour toi la route des grandeurs;
Au trône où tu t'aſſieds, tu portes les alarmes,
J'y vois ton voile d'or inondé de tes larmes.
Elle dit, & j'entends ſur ces monts caverneux,
L'Ambition pouſſer des hurlements affreux.

Avec un bruit pareil au long bruit du tonnerre,
Ses cris ſont répétés aux deux bouts de la terre.
Tous les ambitieux accourant à ſa voix,
Par trois chemins divers s'avancent à la fois.
Les premiers, précédés de la pâle Epouvante,
Le bras enſanglanté, la tête menaçante,
Marchent en décochant les fleches du trépas.
La Déſolation ſe roule ſur leurs pas;
L'Eſclavage les ſuit, traînant ſes lourdes chaînes,
Et conjurant la Mort de terminer ſes peines.
Cette plaine à tes yeux préſente les Guerriers
Que la Victoire a ceints de coupables lauriers.
Fléaux du monde entier, ſes maux ſont leur ouvrage.
Mais quels triſtes accents! quel effroi! quel ravage!
De palais, de hameaux en de moiſſons couverts;
Les champs à leur aſpect ſe changent en déſerts.
Ici, vois la Terreur, à l'œil fixe, au teint blême,
Qui fuit, s'arrête, écoute, & s'effraye elle-même.
Plus loin, c'eſt la Fureur, la froide Cruauté,
Qui de leurs pieds d'airain foulent l'Humanité:
L'aveugle Déſeſpoir, qui, nourri pour la guerre,
Le bras nud, l'œil troublé, court, combat & s'enferre.
Vois ces fiers Conquérants, ces ſuperbes Romains,
Sous le poids de leur gloire oppreſſer les humains;
Vois leurs pas deſtructeurs marqués par le carnage,
Les remparts enflamés éclairant leur paſſage,
Les temples de la Paix tombant à leurs regards,
Et les Arts éperdus fuyant de toutes parts.
Tels ſont donc les mortels, dont la Terre en ſilence
Adore les décrets, révere la puiſſance!
Par-tout on leur conſtruit des tombeaux faſtueux,
D'un pouvoir qui n'eſt plus monuments orgueilleux!
On les éleve au ciel, l'univers les admire!
Avec ſes deſtructeurs, c'eſt ainſi qu'il conſpire,
Et qu'en déifiant les fureurs des Héros,
L'homme les encourage à des crimes nouveaux!

O toi, d'un faux honneur imprudemment avide,
Qui dans les champs de Mars conſacres l'homicide,
O mortel! puiſſes-tu meſurer déſormais
L'héroïſme des rois au bonheur des ſujets!
Mais plus loin, quelle foule, humble en ſa contenance,
Par des ſentiers obſcurs, juſqu'à ces monts s'avance,
Et veut, en affectant le mépris des grandeurs,
Par ce mépris lui-même arriver aux honneurs?
Quel monſtre les conduit? La ſombre Hypocriſie,
Aux crimes, à la honte, aux remords endurcie,
Qui ſe jouant de Dieu, feint de le reſpecter,
Qui dans tous ſes forfaits oſe encor l'atteſter;
Pour marcher au pouvoir, rampe dans la pouſſiere,
Et cache ſon orgueil ſous la cendre & la haire.
Des aveugles mortels ce monſtre reſpecté,
Regne par l'Impoſture & la Stupidité,
Par la crainte d'un Dieu qu'en ſecret il blaſphême,
Par la Crédulité qui s'aveugle elle-même.
Il guide ſur ces monts d'autres ambitieux:
Implacable en ſa haine, il écarte loin d'eux
La tendre Charité, qui brûlant d'un ſaint zele,
Rend aux humains l'amour que les Dieux ont pour elle,
De toutes les vertus, zélé perſécuteur,
La paix eſt ſur ſon front, la guerre eſt dans ſon cœur;
Avec horreur le Ciel & le voit, & l'écoute.
Mais détourne la vue, & vois par cette route,
Sur ce même rocher gravir ce Courtiſan,
Au palais d'un Viſir, Caméléon changeant,
Qui rampant à la cour, dédaigneux à la ville,
Perfide à ſes amis, à l'état inutile,
Et fier du joug des Rois, qu'il porte avec orgueil,
Attend, à leur lever, ſon bonheur d'un coup-d'œil.
Que le bonheur ſouvent eſt loin du rang ſuprême!
Vois ce Roi ſans ſon faſte, & ſeul avec lui-même:
Le Remords inquiet l'effraie & le pourſuit,
S'enferme en ſes rideaux, & le ronge en ſon lit.

Cependant jusqu'au pied de la roche fatale,
Où gronde le tonnerre, où la Fortune étale
Ces titres, ces honneurs, si chers aux préjugés,
Tous les ambitieux s'étoient déjà rangés.
Prêts à l'escalader, ils s'avancent en foule.
La terre sous leurs pas, mugit, tremble, s'écroule;
L'un échappe au danger, & gravit sur les monts;
L'autre tombe englouti sous des gouffres profonds.
Je vois briller l'acier dans ces mains meurtrieres,
Les Séjans orgueilleux frappés par les Tiberes;
Les Aarons à leurs pieds renverser les Dathans,
Les Bajazets tomber aux fers des Tamerlans.
Dans mon cœur détrompé tout portoit l'épouvante;
L'Effroi glaçoit mes sens; quand de sa main puissante,
L'inconstante Déesse, un bandeau sur les yeux,
Saisissant au hasard un de ces orgueilleux,
Elle-même le place au plus haut de son trône.
C'est-là que sous le dais l'ambitieux s'étonne,
Se plaint d'être à ce terme, où son cœur doit sentir
Le malheur imprévu d'exister sans desir.
Eh quoi! dit-il, frappé de terreurs légitimes,
Consumé de remords allumés par mes crimes,
Entouré d'ennemis prêts à me déchirer,
J'aurai donc tout à perdre, & rien à desirer?
Oui: ces ambitieux à qui l'on rend hommage,
Sages aux yeux du fou, sont foux aux yeux du sage.
Il vous dira qu'un Grand n'est rien sans la vertu;
Que de quelque splendeur qu'un Dieu l'ait revêtu,
Il n'est à ses regards qu'un léger météore,
Qui brille de l'éclat du feu qui le dévore.
Grand, accablé d'ennuis, affaissé sous leur poids,
Tu souffres chaque instant les maux que tu prévois,
Je fuis de tes tourments le spectacle funeste;
Sagesse, arrache-moi d'un lieu que je déteste.
La terre s'ouvre alors; la mer monte & mugit;
L'Ambition s'envole, & le mont s'engloutit.

LE BONHEUR,

POEME

ALLÉGORIQUE.

CHANT II.

ARGUMENT.

Les richeſſes ſont moins des biens réels que le moyen d'en acquérir ; les rechercher pour elles-mêmes, c'eſt n'en pas connoître l'uſage. Le riche ignorant éprouve l'ennui, le mépris des hommes à talents, des ſavants. Il ne faut point de connoiſſances dans une fortune bornée ; la nature indique les jouiſſances. Il faut des lumieres pour jouir d'une grande fortune, qui ne ſeroit qu'à charge, ſi elle ne donnoit de nouveaux goûts. Recherchez donc le commerce des philoſophes & des ſavants : Apprenez à penſer avec eux, en vous défiant de leurs ſyſtêmes. Les Stoïciens ont placé le Bonheur dans le calme d'une ame impaſſible ; état chimérique dont l'Orgueil veut perſuader l'exiſtence, ſans en être perſuadé lui-même.

LE BONHEUR,

POEME ALLÉGORIQUE.

CHANT II.

Si l'Amour, ſes plaiſirs, le pouvoir, la grandeur,
N'ouvrent point aux mortels le temple du Bonheur,
Faudra-t-il le chercher au ſein de la richeſſe ?
On ne l'y trouve point, repliqua la Sageſſe.
La richeſſe n'eſt rien : ſes ſtériles métaux
N'enferment en leur ſein ni les biens, ni les maux.
L'or a ſans doute un prix qu'il doit à ſon uſage ;
Echange du plaiſir entre les mains du Sage,
Dans celles de l'Avare, il l'eſt du repentir.
Sans attrait pour les arts, de quoi peut-il jouir ?
Non, ce n'eſt pas pour lui que Bouchardon enfante,
Que Rameau prend la lyre, & que Voltaire chante ;
Qu'Uranie a tracé le plan des vaſtes cieux ;
Que ſur ſon roc encore aride & nébuleux,
Fontenelle répand les fleurs & la lumiere ;
Et qu'au pied d'un ormeau, le front orné de lierre,
Il inſtruit les Bergers à chanter leur plaiſir.
L'opulent accablé du poids de ſon loiſir,
Aux dégoûts, à l'ennui, conduit par l'Ignorance,

Cherche en vain le Bonheur au ſein de l'abondance.
Empreſſé de jouir, il ne jouit jamais,
Que du plaiſir groſſier des beſoins ſatisfaits.
Son imbécillité croît avec ſa richeſſe.
Ne t'en étonne point, ajouta la Sageſſe;
Vil jouet des objets, dont il eſt entouré,
Tout homme à l'ignorance, en naiſſant, eſt livré.
Du don de la penſée a-t-il fait peu d'uſage?
Dans ſon orgueil jaloux s'éloigne-t-il du ſage?
A la caducité parvenu ſans talent,
Son corps eſt d'un vieillard, ſon eſprit d'un enfant.
Rien ne chaſſe l'ennui de ſon ame inquiéte:
Sous ſes lambris dorés, que fait-il? Il végete.
De quelqu'éclat, mon fils, dont l'or frape les yeux,
Son poſſeſſeur avide eſt rarement heureux.
Il a peu de vertus: Faſtueux, ſouple & traître,
Tyran avec l'eſclave, eſclave avec le maître,
Comme l'Ambitieux, jaloux de ſes rivaux,
Sans avoir ſes talents, le Riche a ſes défauts.
L'un paroît à nos yeux toujours près de ſa chûte;
L'autre eſt aux coups du Sort peut-être moins en butte;
Mais aux fameux revers s'il eſt moins expoſé,
Plus envié du peuple; il eſt plus mépriſé.
Les dangers que l'on brave ennobliſſent les crimes:
Tous les ambitieux paſſent pour magnanimes.
Plus criminels ſans doute, ils ſont moins odieux;
La Fortune en un jour les perd, nous venge d'eux;
Ce ſort qui les attend les dérobe à la haine.
Mais quelle eſt du mortel l'ame libre & hautaine,
Qui ne voit les grandeurs que d'un œil de mépris?
Plus le péril eſt grand, plus pour un ſi haut prix,
Chacun portant en ſoi la ſemence du crime,
L'excuſe dans un autre, & trop ſouvent l'eſtime.
Le Bonheur n'eſt donc pas près des biens ſuperflus,
Relégué par le ciel au palais de Plutus.
Où le chercher, diſois-je? eſt-ce auprès de ces ſages,

Dont le nom eſt encor reſpecté par les âges ?
La Sageſſe me dit : on a vu des mortels,
Jaloux de s'ériger eux-mêmes des autels,
Oſer d'un Dieu moteur pénétrer le myſtere.
Mais ces ſages, mon fils, que l'univers révére,
N'ont été bien ſouvent que d'adroits impoſteurs ;
Trop admirés du monde, ils l'ont rempli d'erreurs,
Et fait dans l'eſpoir vain d'expliquer la nature,
Sous le nom de Sageſſe, adorer l'Impoſture.
Un Perſe, le premier, ſe dit ami des Dieux,
Raviſſeur de la flamme & des ſecrets des cieux :
Le premier en Aſie, il aſſemble des Mages,
Enſeigne follement la ſcience des ſages.
Il peint l'abyme obſcur, berceau des éléments,
Le feu, ſecret auteur de tous leurs mouvements.
Le grand Dieu, diſoit-il, ſur ſon aile rapide,
Fendoit avant les temps la vaſte mer du vuide ;
Une fleur y flottoit de toute éternité.
Dieu l'apperçoit, en fait une Divinité.
Elle a pour nom Brama, la bonté pour eſſence ;
Ce ſuperbe Univers eſt fils de ſa puiſſance.
Par lui le mouvement ſuccédant au repos,
Du pavillon des cieux a couronné les eaux.
Du ſédiment des mers le Dieu pétrit la terre.
Les nuages épais, ces foyers du tonnerre,
Sont, par le choc des vents, enflammés dans les airs.
Le brûlant équateur ceint le vaſte univers.
Brama du premier jour ouvre enfin la barriere ;
Les Soleils allumés commencent leur carriere,
Donnent aux vaſtes cieux leur forme & leurs couleurs,
Aux forêts leur verdure, aux campagnes leurs fleurs.
Ami du merveilleux, foible, ignorant crédule,
Le Mage crut long-temps ce conte ridicule ;
Et Zoroaſtre ainſi, par l'orgueil inſpiré,
Egara tout un peuple, après s'être égaré.
Ce fut en ce moment que le Dieu du Syſtême

Sur ſon front orgueilleux ceignit le diadême.
Voilé d'une orgueilleuſe & ſainte obſcurité,
Moins il fut entendu, plus il fut reſpecté.
Mais de la Perſe enfin chaſſé par la Molleſſe,
Il traverſe les mers, s'établit dans la Grece.
Il connoît, il a vu la cauſe en ſes effets;
Et la terre & les cieux ſont pour lui ſans ſecrets.
Héſiode prétend que ſur l'abyme immenſe,
Regnoit le ſombre Erèbe & l'éternel ſilence,
Alors que dans les flancs du chaos ténébreux,
L'Amour fut engendré pour commander aux Dieux.
Déjà l'antique nuit qui couvre l'empyrée,
Eſt par les feux du jour à moitié dévorée;
L'Amour né, tout s'anime, & s'arrache au repos;
Le ciel étincelant ſe courbe autour des eaux,
Thétis creuſe le lit des ondes mugiſſantes,
Et Tithée au deſſus des vagues écumantes,
Leve un ſuperbe front couronné par les airs.
L'ordre né du chaos embellit l'Univers.
Ainſi dans des eſprits, admirateurs d'eux-mêmes,
L'orgueil de tout connoître enfante des ſyſtêmes.
Ainſi les nations, jouets des impoſteurs,
Se diſputant encor ſur le choix des erreurs,
Aux plus folles ſouvent rendent le plus d'hommages.
Ainſi notre Univers, par de prétendus ſages,
Tant de fois tour-à-tour détruit, édifié,
Ne fut jamais qu'un temple à l'Erreur dédié.
Hélas! ſi du ſavoir les bornes ſont preſcrites,
Si l'eſprit eſt fini, l'orgueil eſt ſans limites.
C'eſt par l'orgueil jadis que Platon emporté,
Crut que rien n'échappoit à ſa ſagacité.
Du pouvoir de penſer dépouillant la matiere,
Notre ame, enſeignoit-il, n'eſt point une lumiere,
Qui naiſſe, s'affoibliſſe, & croiſſe avec le corps:
Subſtance inétendue, elle en meut les reſſorts;
Eſprit indiviſible, elle eſt donc immortelle.

L'ame fut, tour-à-tour, une vive étincelle,
Un atôme ſubtil, un ſouffle aërien:
Chacun en diſcourut; mais aucun n'en ſut rien.
Ce n'étoit point aſſez; & l'homme en ſon audace,
Après avoir franchi les déſerts de l'eſpace,
De l'ame par degrés s'éleva juſqu'à Dieu.
Dieu remplit l'Univers, & n'eſt en aucun lieu;
Rien n'eſt Dieu, nous dit-il; mais il eſt chaque choſe.
Puis en longs arguments, il diſcute, il propoſe,
Il forme enfin ſon Dieu d'un mêlange confus
D'attributs différents, de contraires vertus.
Trop ſouvent ébloui par ſa fauſſe éloquence,
Cachant ſous de grands mots ſa ſuperbe ignorance,
Il ſe trompe lui-même, & ſourd à ſa raiſon,
Croit donner une idée, & ne forme qu'un ſon.
Dans les ſentiers obſcurs d'une ſcience vaine,
Falloit-il perdre un temps que la raiſon humaine,
Aux premiers jours du monde, auroit employé mieux,
A rechercher le vrai qu'à ſe créer des Dieux?
Folle en un eſprit faux, éclairée en un ſage,
Locke qu'elle anima, nous en montre l'uſage.
Choiſiſſons-le pour maître, & qu'en nos premiers ans
Il guide juſqu'au vrai nos pas encor tremblants.
Locke n'ateignit point au bout de la carriere;
Mais ſa prudente main en ouvrit la barriere.
Pour mieux connoître l'homme, il le prend au berceau,
Il le ſuit de l'enfance aux portes du tombeau;
Obſerve ſon eſprit, voit comment la penſée,
Par tous nos ſens divers eſt dans l'ame tracée,
Et combien des ſavants les dogmes impoſteurs,
Combien l'abus des mots ont enfanté d'erreurs.
D'un bras il abaiſſa l'orgueil du Platoniſme,
De l'autre il limita les champs du Pyrrhoniſme,
Nous découvrit enfin le chemin écarté,
Et le parvis du Temple où luit la vérité.
Pénétrons avec lui ſous ſa voûte ſacrée.

Mais quels monſtres nombreux en défendent l'entrée!
La Pareſſe épanchant le ſuc de ſes pavots,
Engourdit les eſprits d'un ſtupide repos;
Le Syſtême entouré d'éclairs & de nuages,
En les éblouiſſant, en écarte les Sages;
L'odieux Deſpotiſme entouré de gibets,
Commande à la Terreur d'en défendre l'accès;
La Superſtition du fond d'une cellule,
En chaſſe, en l'effrayant, l'eſprit foible & crédule;
Par ſes cris douloureux le Beſoin menaçant,
Sur la porte du Temple arrête l'indigent;
L'opiniâtre erreur le cache à la vieilleſſe,
Et l'Amour en défend l'entrée à la jeuneſſe.
Mais ils s'ouvre aux mortels qui, d'un pied dédaigneux,
Foulant les vains plaiſirs, les préjugés honteux,
Attendent leurs ſuccès de leur perſévérance,
Et font devant leurs pas marcher l'Expérience.
Elle les a conduits juſqu'à la Vérité.
Les conduit-elle encor à la Félicité?

D'un aſtre impérieux la puiſſance ennemie,
Ou ſéme de douleurs le cours de notre vie,
Ou du moins y répand plus de maux que de biens.
Si je veux être heureux, & jamais n'y parviens,
Si je ne puis jouir que de l'eſpoir de l'être,
Infortunés mortels, je ne ſais, mais peut être,
Le Bonheur n'eſt pour vous que l'abſence des maux.

Sans doute, qu'endormi dans un parfait repos,
Le ſage inacceſſible à l'Amour, à la Haine,
Riche dans l'indigence & libre ſous la chaîne,
Porte indifféremment la couronne ou les fers.
Sous l'égide ſtoïque, à l'abri des revers,
Ce mortel doit jouir d'un calme inaltérable:
Que l'Univers s'écroule, il reſte inébranlable.

Apprends, dit la Sageſſe, à le connoître mieux;
Qui feint d'être inſenſible, eſt toujours orgueilleux.
Comment peux-tu, trompé par ſon dehors auſtere,

Prendre

Prendre pour ſage un fou, ſuperbe atrabilaire,
Qui ſenſible aux plaiſirs, les fuit, pour éviter
Le danger de les perdre, & de les regretter;
Qui recherche par-tout la Douleur & l'Injure,
Comme les ſeuls creuſets où la vertu s'épure;
Qui toujours préparé contre un mal à venir,
Se façonne à l'opprobre, & s'exerce à ſouffrir;
Foule aux pieds la Richeſſe, & bravant la Miſere,
Se dévoue aux rigueurs de ſon deſtin contraire.
Livrant aux paſſions de ſtériles combats,
Vois ces foux inſulter aux plaiſirs qu'ils n'ont pas,
S'enivrer des vapeurs de leur faux héroïſme;
Apôtres & martyrs d'un morne zénoniſme,
Préférer ſottement la douleur au plaiſir,
Et l'orgueil d'en médire au Bonheur d'en jouir.
Mais par leurs vains diſcours, comment donc, ô Sageſſe,
Ont-ils pu ſi long-temps tromper Rome & la Grece?
Ton eſprit, reprit-elle, en eſt-il étonné?
Chez des peuples altiers le Stoïciſme eſt né.
Comme un être impaſſible, il leur peignit ſon ſage;
Il portoit ſur ſon front le maſque du courage;
Son maintien eſt farouche, auſtere, impérieux:
Hélas! en faut-il tant pour faſciner les yeux!
Vois pouſſer à l'excès ſa feinte indifférence.
Vois, comme en tous les temps, ſéduit par l'apparence,
Et du joug de l'Erreur tardif à s'échapper,
L'imbécile univers eſt facile à tromper.
A ces mots je me trouve en une place immenſe,
Qu'un peuple curieux remplit de ſa préſence.
Là, s'éleve un bûcher où la torche à la main,
Un fier mortel s'aſſied avec un front ſerein.
Sur ce bûcher funebre, où ton œil me contemple,
Peuple, s'écrioit-il, apprends par mon exemple,
Qu'un ſage en tout état, égal en tout aux Dieux,
Eſt calme, indépendant, impaſſible comme eux.
Rien ne peut l'émouvoir: la dévorante flamme,

Qui pénétre ſon corps, n'atteint point à ſon ame.
La Crainte qui ſubjugue un courſier indompté,
Qui couche l'ours aux pieds de ſon maître irrité,
Et courbe un peuple entier au joug de l'eſclavage,
Peut tout ſur la Nature, & rien ſur mon courage.
Il dit : à ſon bûcher lui-même il met le feu ;
La foule épouvantée en lui croit voir un Dieu ;
Elle avance, ſe preſſe, elle s'écrie, admire.
Quel eſt donc, reprend-il, la terreur que j'inſpire ?
Que pourroit la douleur contre ma fermeté ?
Malgré moi j'admirois ſon intrépidité ;
Son courage féroce étonnoit ma foibleſſe ;
Alors que du bûcher la puiſſante Sageſſe,
Ecartant cette foule, appaiſe la clameur.
Le Stoïque le voit, il en frémit d'horreur.
A ce coup imprévu ſa conſtance s'étonne ;
Il pouſſe un cri plaintif, ſa force l'abandonne :
Son orgueil l'a laiſſé ſeul avec la douleur ;
Et le Dieu diſparoît avec l'Admirateur.
Egaré, dis-je alors, en ma route incertaine,
J'ai cherché le Bonheur, & ma pourſuite eſt vaine.
Sans doute aux paſſions je devois réſiſter,
Télémaque, ou Mentor, les fuir, ou les dompter.
Non : je n'écoute plus leur trompeuſe promeſſe.
Quel eſt ce faux Bonheur promis dans leur ivreſſe ?
Quelques plaiſirs ſemés dans d'immenſes déſerts.
Sur leur illuſion mes yeux ſe ſont ouverts.
Le tranſport d'un inſtant n'eſt pas le bien ſuprême.
Quels ſeroient ces faux biens qu'on pourſuit, & qu'on aime,
S'ils étoient mieux connus, s'ils étoient comparés
Au trouble, aux noirs ſoucis dont ils ſont entourés ?
C'eſt l'éclair allumé dans le flanc des orages,
Qui d'un jour fugitif ſillonne les nuages,
Et dont l'éclat ſubit répandu dans les cieux,
Paroît d'autant plus vif qu'ils ſont plus ténébreux.
Sous un ciel éclairé d'une égale lumiere,

L'heureux doit commencer & finir ſa carriere.
Ce Bonheur, ô mortels, que nous recherchons tous,
N'eſt que l'enchaînement des inſtants les plus doux.
Qui pourra me l'offrir ? ô divine Sageſſe,
Sur les lieux qu'il habite, éclairez ma jeuneſſe.
Nos Plaiſirs orageux entraînent mille maux.
Le Bonheur ſeroit-il un ſtupide repos ?

LE BONHEUR,

POEME

ALLÉGORIQUE.

CHANT III.

ARGUMENT.

L'Homme le plus heureux eſt celui qui rend ſon Bonheur le moins dépendant des autres, & en même temps celui qui poſſede pluſieurs goûts auxquels il commande. C'eſt l'homme qui aime l'étude & les ſciences. Il eſt à la fois plus indépendant & plus éclairé. Il eſt des plaiſirs vifs que donne la Philoſophie, ſoit celle qui étudie la nature, ſoit celle qui étudie l'Homme. Le Philoſophe jouit même en ſe trompant. Il aime l'hiſtoire qui ſert à l'étude expérimentale de l'homme. Il ne renonce point aux plaiſirs des ſens; mais il les maîtriſe. La Poéſie, la Muſique, la Peinture, la Sculpture, l'Architecture, ſont pour lui des nouvelles ſources de plaiſirs.

LE BONHEUR,

POEME ALLÉGORIQUE.

CHANT III.

Au faîte des grandeurs, au ſein de la Richeſſe,
Qui peut tourmenter l'homme, & l'agiter ſans ceſſe ?
Quel ſerpent ſous les fleurs ſe gliſſe près de lui ?
Ce monſtre à l'œil glacé, dit mon guide, eſt l'Ennui.
Du venin qu'il répand la maligne influence,
Juſque dans ſon palais dévore l'Opulence.
Dans les bras du plaiſir, dans le ſein des Amours,
Son ſouffle empoiſonné ternit les plus beaux jours.
Quel remede à ce mal ! ſans doute c'eſt l'étude ;
Plaiſir toujours nouveau, qu'augmente l'habitude.
Aux charmes qu'elle t'offre abandonne ton cœur.
En elle reconnois la ſource du Bonheur :
En elle viens puiſer ce plaiſir dont l'uſage,
Convient à tout état, en tous lieux, à tout âge ;
Plaiſir vrai, dont le ſage a la ſemence en lui.
Malheur à l'inſenſé qui l'attendant d'autrui,
Et qui de la Fortune ignorant le caprice,
De ſon Bonheur ſur elle a fondé l'édifice ;
L'a mis dans les grandeurs, dans le faſte & les biens :
Pour rivaux il aura tous ſes concitoyens.

Vers des monts escarpés à ces mots elle avance.
Sur leur cîme je vois le Doute, le Silence,
La Méditation à l'œil perçant & vif,
La sage Expérience au regard attentif;
Ensemble ils affuroient par des travaux immenses,
Les nouveaux fondements du palais des Sciences:
Ils y portoient déjà le jour des vérités.
Ces monts par des mortels seroient-ils habités?
Que vois-je à leur sommet? Des sages, reprit-elle;
Ils s'abreuvent ici d'une joie immortelle.
A leur puissante voix la Nature obéit;
Son voile est transparent à l'œil de leur esprit.
D'un pas ils ont franchi la borne qui sépare,
Le vrai le plus commun d'un vrai fin & plus rare.
Dans les secrets du ciel leurs yeux ont su percer;
Des effets à leur cause, ardente à s'élancer;
Leur raison a détruit le regne des prestiges;
A leurs sages regards il n'est plus de prodiges.
Semblables à des Dieux ils ont pesé les airs,
Mesuré leur hauteur, ceintré notre univers,
A d'uniformes loix asservi la Nature.
Dans la variété qui forme sa parure,
Dans l'abyme des eaux, sur les monts, dans les cieux;
Que de secrets profonds ne s'offrent qu'à leurs yeux!
L'un examine ici quelles forces puissantes
Suspendent dans l'éther ces étoiles errantes:
Comment en débrouillant l'immobile chaos,
L'attraction rompit les chaînes du repos.
Cet autre a rallumé les flambeaux de la vie;
De la rapide Mort la course est ralentie:
L'art émousse déjà le tranchant de sa faulx,
Et le Temps est plus lent à creuser les tombeaux.
Plus loin reconnois-tu ces ames courageuses
Qui fendirent du Nord les ondes paresseuses;
Ces flots qui, soulevés & durcis par les vents,
Surnagent sur les mers en rochers transparents.

Dans ces triſtes climats où leur gloire ſe fonde,
Sur un axe plus court ils ſuſpendent le monde.
Que leurs vaſtes travaux étonnent mon eſprit!
Je ſens qu'à leur aſpect mon ame s'agrandit.
Ici, je pourrai donc épier la Nature,
Percer de ſes ſecrets la profondeur obſcure!
Je pourrai donc enfin rencontrer le Bonheur!
N'euſſai-je qu'un ſeul goût; il ſuffit à mon cœur.
Un doute cependant me ſaiſit, & m'accable:
L'Erreur eſt de nos maux la ſource inépuiſable,
Elle s'ouvre un accès dans le plus grand eſprit:
C'eſt l'onde qui par-tout & filtre & s'introduit.
On la vit autrefois, chez les Romains, en Grece,
Subjuguer dans Zénon, & charmer dans Lucrece.
Le plus ſage eſt trompé: ſouvent la Vanité
Doit mêler des ennuis à ſa félicité.
Mais Deſcartes m'entend: j'ai, me dit-il, moi-même,
Marché les yeux couverts du bandeau du Syſtême,
Remplacé par l'erreur les erreurs d'un ancien,
Bâti mon univers ſur les débris du ſien.
Dois-je m'en affliger? j'errai, mais comme un ſage;
Et j'ai du moins marqué l'écueil par mon naufrage.
Il faut, dit Malebranche, en faire ici l'aveu;
L'on ne vit rien en moi, quand je vis tout en Dieu.
Si je n'étincellai que de fauſſes lumieres,
Et ſi Locke a flétri mes lauriers éphémeres;
Inſtruit par mes erreurs, il m'a pu dévancer.
C'eſt par l'erreur qu'au vrai l'homme peut s'avancer.
Si je me ſuis trompé; ſi ma raiſon eſclave,
Des préjugés du temps ne put briſer l'entrave,
Pardonne, ô Vérité: quand j'en reçus la loi,
Je ne t'offenſois pas; je les prenois pour toi.
Il dit, & j'apperçois pluſieurs d'entre les ſages,
Qui mêlent en riant ſous des épais feuillages
Les voluptés des ſens aux plaiſirs de l'eſprit.
Quel eſt ſous ces berceaux le Dieu qui les conduit?

L'Amour a-t-il quitté les boſquets d'Idalie,
Pour les arides monts où ſe plaît Uranie ?
Les ſages voudroient-ils ſe bannir de ces lieux ?
Non : mais, dit la Sageſſe, ils ſont dans l'âge heureux ;
Où le Dieu de l'Amour les brûle de ſes flammes :
Doivent-ils, chaſtes foux, les éteindre en leurs ames ?
Ma main entrelaſſa dans le ſacré Vallon,
Le myrte de Vénus au laurier d'Apollon.
L'Amour eſt un des Dieux à qui je rends hommage,
C'eſt le tyran d'un fol, mais l'eſclave d'un ſage.
Il donne à l'un des fers, à l'autre des plaiſirs.
Ici, des ſens, du cœur maîtriſant les deſirs,
L'heureux Anacréon, guidé par la Sageſſe
Des roſes du plaiſir colore ſa Maîtreſſe,
Dévoile ſes beautés, & célebre l'Amour.
Chantre voluptueux, il regne en ce ſéjour.
Jouiſſez des beaux jours que le Printemps fait naître ;
La fleur à peine écloſe eſt prête à diſparoître.
En vos cœurs, nous dit-il, que l'heureux ſouvenir
D'un plaiſir qui s'éteint, y rallume un deſir.
Cauſez avec Zénon, danſez avec les Graces.
Puiſſe l'Amour folâtre, empreſſé ſur vos traces,
De ſon ivreſſe en nous prolonger les inſtants !
Voyez ce papillon au retour du Printemps,
Comme il voltige autour d'une roſe nouvelle,
Se balance dans l'air, ſuſpendu ſur ſon aîle,
Contemple quelque temps ſa forme & ſes couleurs,
Et vole ſur ſon ſein pour ravir ſes faveurs.
Ainſi lorſque l'Aurore éclairant l'hémiſphere,
Vient rendre à la beauté le don heureux de plaire,
Ce papillon, c'eſt moi ; la roſe, c'eſt Doris.
Admirant de ſon ſein l'incarnat & les lys,
Mon avide regard contemple avec ivreſſe,
Son beau corps arondi des mains de la Molleſſe.
Ne puis-je du deſir modérer les fureurs,
Je vole entre ſes bras, & ravis ſes faveurs.

Dans l'excès du plaiſir nos ames ſemblent craître,
S'unir, ſe pénétrer, & ne former qu'un être.
Mourons & renaiſſons ſur l'autel des Amours.
Peux-tu, dis-je, ô Sageſſe, écouter ces diſcours!
Des fauſſes voluptés tel ſeroit le langage?
Non, ce n'eſt point ici la demeure du ſage;
Et le remords toujours mêle dans notre ſein
Au nectar du plaiſir le poiſon du chagrin.
L'Ennui qui, dans tous les lieux, pourſuit le Sybarite,
N'entre point, reprit-elle, au ſéjour que j'habite:
Et quand la jouiſſance attiédit ſes deſirs,
Le ſage, en d'autres lieux, cherche d'autres plaiſirs.
Apprends de moi, qu'un goût, alors qu'il eſt unique,
Se change en paſſion, & devient tyrannique;
Que la variété rend vif un plaiſir doux.
Un homme a-t-il en ſoi, raſſemblé pluſieurs goûts?
S'il en perd un, ſa perte eſt pour lui moins ſenſible.
En achevant ces mots, un pouvoir invincible
M'a déjà tranſporté près d'un vaſte palais;
Ses abords ſont couverts par un nuage épais.
L'on n'apperçoit au loin que ruines antiques;
Des débris entaſſés en forment les portiques.
Et ce palais fameux par ſon antiquité,
Eſt bâti par la Fable & par la Vérité.
Là, les crayons en main, la Muſe de l'hiſtoire,
Eterniſe des morts ou la honte ou la gloire.
Le ſage la conſulte, & d'un œil curieux,
Voit comment l'amour-propre, en tous temps, en tous lieux,
Pere unique & commun des vertus & des crimes,
Creuſa de nos malheurs & combla les abymes;
Forma des citoyens, les ſoumit à des Rois;
Fit, rompit, reſſerra le nœud ſacré des Loix;
Eteignit, ralluma les flambeaux de la guerre,
Et mût diverſement tous les fils de la Terre.
Des antiques Romains, l'autre obſervant les mœurs,
Et leur férocité, germe de leurs grandeurs,

Voit chez eux aux Vertus ſuccéder la Richeſſe ;
Voit ce peuple vainqueur vaincu par la Molleſſe ;
Et ſon trône conſtruit du trône de cent Rois,
S'écrouler tout-à-coup affaiſſé ſous ſon poids.
Quelques-uns moins amis d'une étude profonde,
Parcouroient d'un coup-d'œil tous les ſiecles du monde,
Qui, ſemblables aux flots, l'un ſur l'autre roulants,
Paroiſſoient s'abymer dans le gouffre du temps,
Et dans leur cours rapide entraîner & détruire
Les Arts, les Loix, les Mœurs, les Rois & leur empire.
Hélas, diſoit l'un d'eux, tout paſſe & ſe détruit:
Hâtons-nous de jouir ; tout nous en avertit.
Homme inſenſé, pourquoi, ſi les mains éternelles,
Aux ſiecles, comme aux jours, ont attaché des ailes,
Pourquoi fuir les plaiſirs, t'épuiſer en projets,
Et pourſuivre des biens que tu n'atteins jamais ?
Que mon ame, lui dis-je, eſt ſurpriſe & ravie !
S'il eſt beau d'obſerver ſur les monts d'Uranie,
Les reſſorts employés pour mouvoir l'univers,
De nombrer les ſoleils ſuſpendus dans les airs,
De voir, de calculer, quelle force les guide,
Les fait flotter épars dans l'océan du vuide ;
Comment des vaſtes cieux peuplant la profondeur ;
Tant d'aſtres différents de forme & de grandeur,
Jettés comme au haſard dans cet eſpace immenſe,
Par la loi de Newton s'y tiennent en balance.
Eſt-il moins beau de voir quels reſſorts éternels,
Et quel agent commun meuvent tous les mortels ?
De dévoiler des temps l'obſcurité profonde ;
D'obſerver l'amour-propre aux premiers temps du monde ;
De le voir en nos cœurs créer les paſſions,
Eclairer les humains, former des nations ;
Contre l'outrage ici, déchaîner la Vengeance ;
Là, contre l'aſſaſſin cuiraſſer la Prudence ;
Et forger de ſa main la balance des Loix,
La chaîne de l'eſclave & le ſceptre des Rois ;

De voir les nations tour-à-tour ſur la terre
S'illuſtrer par leurs loix, par les arts, par la guerre;
D'examiner les mœurs dans chaque état naiſſant,
De prévoir ſa grandeur ou ſon abaiſſement;
D'en découvrir la cauſe encore imperceptible,
Et d'un œil prophétique, à qui tout eſt viſible,
De ſe rendre préſents des ſiecles à venir?

Qu'en ces lieux, ô Cliô! tu m'offres de plaiſir!
Non: jamais ſur ces monts la céleſte Uranie,
A de plus grands objets n'éleva mon génie.
Sageſſe, en ce moment je ſuis deux fois heureux:
J'unis deux goûts divers. Cependant à mes yeux
Le Temple du Bonheur ne s'offre point encore.
Sans doute un Dieu l'habite. Eſt-ce en vain qu'on l'implore!
De ma félicité le ciel eſt-il jaloux?

Pourquoi le ſeroit-il? créé pour tous les goûts,
Non, tu n'es point heureux autant que tu peux l'être.
Chaque inſtant, ô mon fils, ton bonheur peut s'accraître.
Viens, il te reſte encor des plaiſirs à ſentir:
La carriere des arts à tes yeux va s'ouvrir.

Je me trouve à ces mots au milieu d'une plaine.
Dans un cercle argenté que forme l'Hypocrêne,
Eſt un bois de palmiers qui ſe voûte en berceaux,
Et dont l'art bienfaiteur a tiſſu les rameaux:
De leurs fronts reverdis deſcend un frais ombrage;
Mille feſtons de fleurs ſuſpendus au feuillage,
Y parfument au loin les haleines des vents.
Quelles mains ont créé ces palais du Printemps?
Pour qui tous ces autels? quelle eſt cette Déeſſe?

L'Imagination, repliqua la Sageſſe,
Qui peut rouvrir encor les gouffres du chaos,
Et produire à ſon gré cent univers nouveaux.
Son œil perce au-delà du monde qu'elle embraſſe;

Elle franchit d'un ſaut & le temps & l'eſpace.
C'eſt elle qui courba tous les cercles des cieux ;
Qui bâtit l'empyrée, & créa tous les Dieux ;
Qui perçant par l'Etna juſqu'au ſéjour des ames,
Y creuſa le Tartare, en alluma les flammes ;
Puis de-là remontant à la clarté du jour,
Danſe avec les Sylvains, folâtre avec l'Amour ;
Au retour du Printemps chante Zéphire & Flore,
Et les prés émaillés des perles de l'Aurore.

Ici, le jugement à ſes côtés aſſis,
La dompte, la dirige en ſes efforts hardis.
Aux œuvres du Génie avec elle il préſide.

Dans ces divers boſquets où le deſtin te guide,
J'ai raſſemblé les arts : chacun a ſes autels.

Et quels ſont, dis-je alors, ces fortunés mortels,
Qui dans l'art de Linus inſtruits par Polymnie,
Par leurs ſublimes chants ont fait taire l'Envie ?
Ceux dont les vers hardis, mais toujours pleins de ſens,
Ont ſubi, ſoutenu les épreuves du temps.
Tu vois Lucrèce ici peindre aux regards du ſage,
Le vrai le plus abſtrait ſous la plus vive image ;
Milton d'un feu ſolide enfermer les enfers,
Ceintrer le pont qui joint l'Erebe à l'univers ;
Les Priors, les Boileaux, les Popes, les Horaces,
Ceindre la Vérité de l'écharpe des Graces ;
Le hardi Crébillon évoquer la Terreur,
Et prêter dans ſes vers des charmes à l'Horreur.
Non loin, Perſe eſt aſſis : enfants du ſeul génie,
Que mes vers, diſoit-il, plaiſent ſans harmonie :
Je n'imiterai point ces Rimeurs ſans talents,
Qui prodigues de ſons, mais avares de ſens,
D'un déluge de mots ſans verve & ſans idées,
Inondent le papier en phraſes débordées.

Et je n'allierai point, imbécille orateur,
L'or pur des vérités au plomb vil de l'erreur.
Semblable au Dieu brillant qui verſe la lumiere,
Qui paroît? c'eſt celui dont la voix la premiere
Fit entendre aux François les fiers accens de Mars;
Né pour tous les plaiſirs, il chanta tous les arts.
Sa main cueille à la fois le laurier & la roſe;
Peint les travaux d'Henri, les charmes de Monroſe;
Les fureurs des Clément, les malheurs de Valois,
Le monde par Newton ſoumis à d'autres loix,
Le rayon que Denis enfourchoit pour monture,
Et le priſme où notre œil en ſonde la nature.
Tel on voit dans un lac à la fois deſſiné,
L'objet le plus prochain & le plus éloigné,
Le côteau qui l'enceint, la forêt qui l'ombrage,
L'herbe, le jonc, la fleur qui borde ſon rivage,
Et l'aſtre étincelant qui traverſe les cieux.

J'entends l'air retentir de ſons harmonieux:
Je reconnus Quinaut: l'Amour montoit ſa lyre.
Du Dieu qui l'inſpiroit, il étendoit l'empire,
Et dreſſoit ſes autels dans ces palais changeants,
Travaux de tous les arts, plaiſirs de tous les ſens.

Plus loin eſt l'attelier où l'heureuſe peinture,
Toujours en l'imitant embellit la Nature.
Mille groupes divers, chefs-d'œuvre de ſon art,
Du ſpectateur ſurpris arrêtent le regard.
Il a cru voir des corps: ſa main impatiente,
Touche, veut s'aſſurer ſi la toile eſt vivante;
Et ſon eſprit encore incertain, curieux,
Doute qui l'a trompé du toucher ou des yeux.
Dans ce tableau hardi je vois les mers émues,
S'élancer, ſe heurter, & retomber des nues.
Par un nuage noir les cieux au loin couverts,
Ne ſont plus éclairés que du feu des éclairs.

L'un peint le fier Renaud enchaîné par Armide;
L'autre a ceint d'un ſerpent le front d'une Eumenide.
Plus loin je vois le Temps, qui, vengeur des héros,
Traine, étouffe l'Envie aux pieds de leurs tombeaux.

Là, du ſein entr'ouvert d'une vague écumante,
Vénus ſort, & paroît ſur l'onde mugiſſante.
L'Amour naît avec elle, & par elle eſt armé;
Du feu de ſes regards le monde eſt animé.
Déjà Pan ſur ſes monts a ſaiſi l'Oréade;
Neptune a ſous les eaux entraîné la Nayade;
Ixion dans ſa nue a pourſuivi Junon;
Proſerpine aux Enfers s'abyme avec Pluton.
Qu'en ces lieux, dis-je alors, j'aime à voir la peinture,
Donner des corps aux Dieux, une ame à la Nature!
Des gouffres de l'oubli retirer les héros,
Et par ce noble eſpoir en former de nouveaux!
Que de plaiſirs divers un ſeul goût fait éclorre!
Du temple du Bonheur ſi je ſuis loin encore,
Du moins à chaque pas que je fais en ces lieux,
Je me ſens à la fois plus ſage & plus heureux.
Je dis & j'éprouvois une joie inconnue,
Quand la Sageſſe offrit un héros à ma vue.
Que vois-je? Un Prince ici?.. C'eſt un Roi glorieux;
Qui protecteur des arts & célébré par eux,
Releva leurs autels qu'avoit fondés la Grece.
Dieux! qu'il eût été grand, ajouta la Sageſſe,
Si Socrate au conſeil, comme Alcide aux combats,
L'ardeur de conquérir n'eut point armé ſon bras!
De Céſar trop long-temps s'il ſuivit les veſtiges,
Son ſiecle fut du moins le ſiecle des prodiges,
Quand Louis par les arts ſe laiſſant enchanter,
Embellit l'univers, las de l'épouvanter.
Admire auprès de lui ceux qui durant ſa vie,
Ont par d'heureux travaux illuſtré leur patrie.
Quand le goût des beaux-arts germera dans ton cœur,

De

De cent plaiſirs nouveaux vois croître ton Bonheur,
Déjà l'Architecture en main prend ſon équerre;
Elle a levé ſes plans. Là, du ſein de la Terre,
Tu vois ces longs leviers au même axe attachés,
Tirer en gémiſſant ces informes rochers.
Sous les coups du ciſeau le marbre ſe façonne.
Perrault courbe la voûte, arrondit la colonne,
Eleve, aſſemble, unit, & préſente aux regards
Un palais, le chef-d'œuvre & l'aſyle des Arts.
Vois le Nâtre ceintrer ces ſallons de verdure,
Des palais du Printemps varier la parure;
Vois les tilleuls en boule & les ifs arrondis;
Cybéle ſous tes pas déployer ſes tapis;
Cent pompes à la fois puiſer dans les campagnes,
Ce fleuve impétueux porté ſur les montagnes,
D'où ſe précipitant par de larges canaux,
L'onde roule en caſcade, ou s'éleve en jets-d'eaux.
Muſes, que cette enceinte eſt par vous embellie!
Le Pujet y reçoit le ciſeau du Génie.
Vois dans ſon attelier le rocher transformé,
Sous les coups du marteau par degrés animé,
Tout-à-coup diſparoître, & n'offrir à la vue,
Qu'Adonis expirant, ou Didon éperdue.
Que de tableaux divers ont frappé mes regards!
Chaſtes filles du Ciel, qui préſidez aux Arts,
Muſes, quel feu nouveau, me pénétre & m'enflamme!
Je ſens que tous les goûts ſont entrés dans mon ame:
Si j'en crois le tranſport qui fait battre mon cœur,
Vos mains m'ouvrent enfin le palais du Bonheur.
Les goûts que tu fais naître, ô ſublime Sageſſe,
Comme les paſſions ont auſſi leur ivreſſe;
Je ſens qu'à ſes plaiſirs l'homme encor en ces lieux,
Joint le plaiſir nouveau de ſe ſentir heureux.
En achevant ces mots ſur les pas de mon guide,
Entraîné tout-à-coup d'une courſe rapide,
Dans un ſéjour riant je me vois tranſporté,

Et me trouve au palais de la Félicité.
Les Arts & les plaiſirs environnoient ſon trône:
Apollon & l'Amour ſoutenoient ſa couronne.
Le calme de ſon ame étoit peint dans ſes yeux;
Et la joie y brilloit toujours des mêmes feux.
Le temps, me dit alors la divine Sageſſe,
Dont parmi les humains la joie ou la triſteſſe,
Tour-à-tour précipite ou ralentit le cours,
Par des plaiſirs égaux meſure ici les jours.
Et moi, du vrai Bonheur la ſource intariſſable,
Qu'à la félicité le [illegible]in immuable,
Attacha de tout temps par le plus doux lien,
J'habite ce palais, & ce trône eſt le mien.
Elle dit, & mon œil à travers cent nuages,
Ne vit plus qu'un amas de confuſes images.
Mon ſonge diſparut: je vis qu'à chaque inſtant,
Les Arts conſolateurs, plaiſir indépendant,
Nous ouvroient du Bonheur la ſource incorruptible;
Que de goûts différents plus l'homme eſt ſuſceptible,
Plus un mortel en peut raſſembler dans ſon cœur,
Et plus il réunit de rayons du Bonheur:
Que l'étude lui fait braver les injuſtices;
Peut ſeul, en l'occupant, le dérober aux vices;
Et dans un cœur enfin qu'ils n'ont point corrompu,
Achever le Bonheur qu'ébauche la vertu.
Du monde, dis-je alors, j'éviterai l'ivreſſe:
Dans le ſentier fleuri que m'ouvre la Sageſſe,
Je veux porter mes pas, réſolu d'y chercher
Des plaiſirs que le ſort ne pourra m'arracher,
Trop doux pour me troubler, aſſez vifs pour me plaire;
De paſſer tour-à-tour du Parnaſſe à Cythere,
Et d'être, en mon Printemps, attentif à cueillir
Les fruits de la raiſon & les fleurs du plaiſir.

LE BONHEUR,

POEME

ALLÉGORIQUE.

CHANT IV.

ARGUMENT.

Le progrès des connoiſſances peut ſeul faire le Bonheur général & particulier. Les rois inſtruits verront que le plaiſir de faire du bien eſt le ſeul plaiſir réel que donnent les grandeurs. Les hommes éclairés & bien gouvernés ſe rendront heureux, en contribuant au Bonheur des autres. Mais le monde eſt encore loin de cet état. Sous le joug de l'oppreſſion des rois & des prêtres, le Sage doit jouir des arts, du plaiſir d'aimer, & de celui d'éclairer les hommes autant qu'il lui eſt poſſible. Fable d'Oromaze d'Ariman.

LE BONHEUR,

POEME ALLÉGORIQUE.

CHANT IV.

Compagne des Vertus, ſublime Vérité,
Qu'inſtruit par tes leçons, guidé par ta clarté,
L'homme apprenne de toi que c'eſt le plaiſir même,
L'ame de l'univers, le don d'un Dieu ſuprême,
Qui lui fera trouver, loin des mortels jaloux,
Son Bonheur perſonnel dans le Bonheur de tous.
O ſainte Vérité! c'eſt dans ton temple auguſte,
Que l'homme doit puiſer les notions du juſte.
Aveuglé par l'erreur, trop long-temps on l'a vu,
S'égarer dans le crime en cherchant la vertu.
Il eſt temps que ta main déſille ſa paupiere.
Montre lui qu'ici-bas ton utile lumiere
Peut ſeule y ramener un ſiecle de Bonheur;
Que le vice eſt enfin étranger à ſon cœur.
Si j'en crois l'Indien, il fut jadis un âge,
Où de l'homme innocent le vrai fut le partage.
On ne voyoit par-tout que des cœurs vertueux,
Des eſprits éclairés & des mortels heureux.
Ce ſiecle fortuné diſparut comme un ſonge.

Le ſiecle qui le ſuit voit le Dieu du menſonge;
Le ſuperbe Ariman échappé des Enfers,
Des ombres de l'Erreur couvrir cet univers.
La terre à ſon aſpect pouſſe des cris funebres,
Le cœur aime le vice : & l'eſprit les ténebres,
On voit à la candeur, à l'ordre, à l'équité,
Succéder l'intérêt & la férocité.
La paix voile ſon front, & fait place à la guerre :
Tout combat, tout périt, tout change ſur la terre.
Vous des bords de l'Indus fortunés habitants,
Vous les premiers témoins de ces grands changements!
Qui vîtes de la nuit éternelle & profonde,
Ariman s'élever ſur le trône du monde ;
Puiſſé-je, en traduiſant vos ſublimes écrits,
Sur les maux à venir raſſurer les eſprits;
Préſenter aux humains la douce & vive image
Des vertus, des plaiſirs, des mœurs du premier âge.
Je veux, lorſqu'empruntant un plus hardi pinceau,
J'aurai de leurs malheurs eſquiſſé le tableau,
Leur annoncer enfin qu'un ſiecle de lumiere
Doit rendre l'homme encore à ſa vertu premiere.
Oromaze engendré de cet immenſe feu,
Qui ſe meut, qui conçoit, veut, vivifie, eſt Dieu,
A peine dans les cieux eut ſuſpendu le monde,
Qu'en faveur des mortels ſa main ſage & féconde,
Enrichit de ſes dons tous les climats divers.
Entre les habitants de ce vaſte univers,
Il en eſt deux, ſur-tout, qu'il aime & qu'il inſpire;
L'un ſe nomme Elidor, & l'autre Netzanire.
Que béni ſoit le ciel, ſe diſoient-ils un jour,
Enchaînés à la fois par l'Hymen & l'Amour,
Couple d'époux amants, quel Bonheur eſt le nôtre!
Nous vivons, Netzanire, & vivons l'un pour l'autre,
Rappelle à ton eſprit ce jour où dans les bois,
Je m'offris à tes yeux pour la premiere fois.
Je te vis, & l'Amour circula dans mes veines;

Impatient d'aimer, je demandois tes chaînes.
Tu daignois m'écouter; mes ſoupirs & mes vœux,
N'étoient point détournés par les vents envieux.
Tu brûlois de l'Amour qui dévoroit mon ame.
L'Hymen loin de l'éteindre en irrite la flamme:
Elle réſiſte au temps; chaque jour je te vois,
Plus adorable encor que la premiere fois.
Le rayon argenté de la naiſſante Aurore,
Eſt moins vivifiant, moins agréable à Flore,
Que ton regard ne l'eſt à ton époux heureux.
Etre charmant, ſais-tu ce que peuvent tes yeux,
Ta forme, ta beauté, ta grace enchantereſſe?
Sais-tu ce qu'en un cœur elle porte d'ivreſſe?
De ce corps façonné par la main des Amours,
N'as-tu jamais au bain admiré les contours?
Mon ame juſqu'aux cieux s'eſt ſouvent élancée;
Plein de toi, j'ai ſouvent de l'œil de la penſée,
Voulu tout comparer dans ce monde habité:
Je n'ai rien apperçu qui t'égale en beauté.
Si, diſtrait un inſtant de l'objet que j'adore,
Je fixe mes regards ſur l'éclatante Aurore,
Sur les cercles des cieux, ſur les immenſes mers,
Sur ces orbes brûlants qui traverſent les airs,
Malgré l'étonnement qu'éprouve alors mon ame,
Ce ſpectacle n'a rien qui m'émeuve & m'enflamme;
Je ne ſens point en moi de ſecret mouvement;
Mon être enfin n'éprouve aucun grand changement.
Ce ſuperbe ſpectacle excitant ma ſurpriſe,
M'échauffe d'un plaiſir que mon ame maîtriſe.
Que je ſuis différent alors que je te voi!
Tout mon être ſe change en approchant de toi.
Le ciel à mon amour lia mon exiſtence;
C'eſt par toi que je ſens, c'eſt par toi que je penſe.
Loin de toi je te cherche, & tout m'eſt odieux;
Mais lorſque ta préſence embellit ces beaux lieux,
Elle y répand l'eſprit & d'amour & de joie.

Aux ennuis dévorants mon cœur eſt-il en proie ?
Du chagrin près de toi perdant le ſouvenir,
Mes yeux n'y ſont mouillés que des pleurs du deſir.
Tranſporté, je regarde, & tranſporté je touche.
Le ſoir, lorſque l'Hymen me conduit à ta couche,
Ta naïve pudeur irrite encor mes feux :
La grace eſt dans ton geſte, & le ciel dans tes yeux.
Occupé de toi ſeule, ô l'ame de ma vie !
Le don de te charmer eſt le ſeul que j'envie.
Que ſervent le ſavoir, l'eſprit & le talent ?
T'aimer, te plaire eſt tout, le reſte eſt un néant.
Des Sages quelquefois j'entends la voix ſublime,
Chanter les Dieux, le temps, le chaos & l'abyme,
Et peindre les beautés du naiſſant univers :
Je ne ſais ; mais l'ennui ſe mêle à leurs concerts.
Auprès de ta beauté qu'eſt-ce que le génie ?
Diſcourant près de toi la ſageſſe eſt folie.
Tout eſt créé pour toi. La roſe en ce jardin
Croît pour qu'on la compare aux roſes de ton teint.
Près d'elle le Zéphir murmurant ſa tendreſſe,
De ſon ſouffle amoureux rallume mon ivreſſe.
L'amour, les doux baiſers, le chant de ces oiſeaux,
La vigne entrelaſſée aux troncs de ces ormeaux,
L'ombre de ces boſquets, ces fleurs, cette verdure,
Et ces lits de gazon, & toute la nature
Me ramene à l'objet dont mon cœur eſt épris.
L'aſtre doré du jour, l'aſtre argenté des nuits,
Chef-d'œuvres que créa la parole féconde,
Montent-ils dans les cieux pour embellir le monde ?
Non : mais pour éclairer de leurs douces couleurs,
Le matin tes beautés & le ſoir tes faveurs.
L'onde qui réfléchit en cet heureux aſyle,
L'image préſentée à ſon miroir mobile,
De ſes limpides flots n'embraſſe ce ſéjour,
Que pour multiplier l'objet de mon amour.
Mais le Soleil déjà s'éleve en ſa carriere,

Au puiſſant Oromaze, au Dieu de la lumiere,
Il eſt temps de payer le tribut de nos vœux.
C'eſt lui qui te créa, par lui je ſuis heureux;
C'eſt un Dieu de bonté que Nerzanire adore:
Les plaiſirs ſont ſes dons, & qui jouit l'honore.
Au temple de l'Amour il plaça ſes autels:
Oromaze eſt heureux du Bonheur des mortels.
Elidor à ces mots embraſſe ſa compagne;
Tous deux ſont parvenus aux pieds d'une montagne,
Que l'aube matinale éclairoit de ſes feux.
Par un charme invincible, attiré vers ces lieux,
L'on ſe ſentoit forcé d'y diriger ſa courſe;
Du penchant d'un rocher jailliſſoit une ſource,
Dont les eaux ſerpentant à travers mille fleurs,
De l'aſtre des ſaiſons tempéroient les ardeurs;
Les airs ſont parfumés par d'odorantes herbes.
Là s'élevent dans l'air des platanes ſuperbes,
Dont les troncs, éclairés des premiers traits du jour,
Servent de peryſtille au temple de l'Amour.
Du milieu d'un baſſin des ondes bouillonnantes,
Jailliſſoient, retomboient en napes tranſparentes,
Leur cours ſe partageoit en différents canaux:
L'Aurore à ſon réveil en nuançoit les flots.
Ces flots par cent détours roulant vers la campagne,
D'une zône argentée entouroient la montagne.
Plus loin montoit dans l'air le temple de l'Amour.
C'eſt-là que ces époux ſe rendoient chaque jour.
Ils alloient invoquant le Dieu de la lumiere,
A ſes ſacrés autels adreſſer leur priere.
Un cri s'eſt fait ouir du ſein des antres creux;
Des ſignes effrayants ont paru dans les cieux;
Des gouffres du Ténare une vapeur obſcure,
Dans les airs répandue, a voilé la Nature;
La montagne s'agite, & la terre frémit.
C'étoit l'inſtant fatal par le deſtin prédit,
Où le fier Ariman, Dieu d'erreur & de haine,

Dieu terrible aux mortels, devoit briſer ſa chaîne.
De l'univers ſoumis à ſa divinité,
Le temple de l'Amour étoit ſeul excepté.
Sous ſon portique auguſte, à la crainte docile,
L'heureux couple d'Amants court chercher un aſyle,
A peine ils l'ont atteint que leurs yeux étonnés,
Se portent vers les lieux qu'ils ont abandonnés.
Quel ſpectacle effrayant! l'aſtre de la lumiere
Pâlit, ſuſpend ſa courſe, & recule en arriere.
Les cieux ne brillent plus que du feu des éclairs;
Un bruiſſement ſourd parcourt ſes vaſtes mers.
L'air ſouterrain mugit, s'échauffe, ſe dilate;
Avec un bruit affreux la montagne s'éclate,
Et laiſſe appercevoir dans ſon flanc calciné,
Le féroce Ariman ſur un roc enchaîné.
Son corps eſt engourdi; ſon ame ſans penſée,
Du ſommeil du trépas paroiſſoit oppreſſée,
Lorſqu'un coup de tonnerre ébranle & fend les cieux,
A ce coup Ariman s'éveille, ouvre les yeux;
Son état un moment l'humilie & l'étonne:
Mais ſa force renaît: il a ceint la couronne.
Le roc s'eſt abymé; ſes fers ſe ſont briſés;
Il lance autour de lui des regards embraſés,
Qui répandent par-tout la crainte & les alarmes:
Et ſa vue aux Dieux bons arrache quelques larmes.
Cieux, éléments, dit-il, & vous orbes brûlants,
Qui fécondez la terre, & meſurez les ans:
Ariman eſt vainqueur; adorez votre maître.
Que l'univers enfin apprenne à me connoître.
Le ſceptre d'Oromaze a paſſé dans ma main.
Terre, aujourd'hui reçois ton nouveau Souverain;
Vous monts que les forêts couronnent de verdure,
Grottes que rafraîchit une onde vive & pure;
Bocages toujours verds, qu'éclaire un demi-jour,
Temples par le plaiſir conſacrés à l'Amour,
Jardin délicieux, Eden que l'on renomme,

Ornement de la terre & délices de l'homme,
Diſparoiſſez ; les maux, les pleurs de l'univers,
Vont me venger du Dieu dont j'ai porté les fers.
Mortels, c'eſt aujourd'hui que mon regne commence :
Foudres, que vos éclats annoncent ma préſence ;
Cieux, ſoyez attentifs à mes commandements :
Vous mugiſſantes mers, & vous feux dévorants,
Tour-à-tour ſubmergez & conſumez la terre.
Eléments, entre vous, je viens ſemer la guerre.
Je te commande, ô Mort ! de décocher tes traits :
Que tout ſoit confondu ; je veux que déſormais,
La phyſique, en fouillant la profondeur des mines,
Ne découvre par-tout qu'un amas de ruines,
Et liſe avec effroi dans les bancs ſouterrains,
L'hiſtoire de la terre & celle des humains.
Mortels, vous ramperez ſur les débris du monde,
Dans ſa deſtruction que l'enfer me ſeconde.
Oromaze n'eſt plus : j'ai vaincu mon rival ;
Que l'univers phyſique, & l'univers moral,
Éprouvent à la fois les coups de ma vengeance.
Homme, que le malheur préſide à ta naiſſance ;
Que la faim, que la ſoif aſſiégent ton berceau :
Je charge la douleur de creuſer ton tombeau.
De tes divers beſoins chaque jour la victime,
Qu'ils portent dans ton cœur la ſemence du crime.
Mon pouvoir bannira la juſtice & l'honneur ;
Je mettrai ſur le trône & le vice & l'erreur :
Leurs efforts réunis opprimant l'innocence,
Contre elle enhardiront l'audace & la licence.
Le cruel deſpotiſme armé contre les loix,
Va dépeupler la terre, & maſſacrer les Rois.
Que l'homme dégradé ſe courbe à l'eſclavage ;
De la raiſon en lui j'étoufferai l'uſage.
Si ſon eſprit eſt vain, je ſaurai l'abaiſſer ;
Qu'abruti par la crainte, il n'oſe plus penſer.
Que la nuit de l'eſprit ſuccéde à la lumiere,

Homme crédule & vil, couvre-toi de pouſſiere ;
De toi-même ennemi, vis dans l'affliction ;
Reçois pour ton tyran la Superſtition.
A ſon ſceptre d'airain je ſoumets la nature.
L'eſprit ſera nourri d'erreur & d'impoſture.
Le rebelle à ſes loix traîné dans les cachots,
Reconnoîtra ſon regne à des crimes nouveaux.
Par ſa ſtupide foi, que tout mortel m'honore.
Prêtres, baignez de ſang l'autel où l'on m'adore.
Trop indulgent, ſans doute, Oromaze autrefois,
N'impoſoit aux humains que leurs deſirs pour loix ;
On adoroit ce Dieu ſans crainte & ſans alarmes :
Mon culte plus ſévere eſt le culte des larmes.
Que l'univers créé par ce Dieu bienfaiſant
A mon ordre en ce jour rentre dans le néant.
S'élevant à ces mots aux régions tonnantes,
Les airs ſont comprimés ſous ſes aîles peſantes.
Il plane ſur les vents qui lui ſervent d'appui :
L'impitoyable mort s'avance devant lui.
Ariman a déjà, d'une main meurtriere,
Sous la terre allumé le ſouffre incendiaire.
Les cieux autour de lui ſont ſillonnés d'éclairs ;
Et des monts dont le pied ſert de voûte aux enfers,
Et dont le front altier ne préſente à la vue
Que des rochers de glace élancés dans la nue,
On a vu s'élever avec un bruit affreux,
Des tourbillons de cendre & des torrents de feux
De l'aride équateur juſques au Pole arctique,
La flamme avec fureur s'étend, ſe communique.
Le terrein ſoulevé ſe rompt avec effort.
L'Atlas brûle au midi ; l'Ecla s'allume au nord ;
Et ſes feux réfléchis au loin ſur le rivage,
Verſent un jour affreux ſur ce climat ſauvage.
Les rocs avec fracas roulant dans les valons,
Font mugir les échos, & friſſonner les monts.
Ce bruit affreux ſe mêle aux éclats du tonnerre ;

Il gronde dans les cieux, il roule ſur la terre.
Juſqu'en ſes fondements le monde eſt ébranlé,
Des crêpes de la nuit le Soleil s'eſt voilé.
Les vents ſont déchaînés; les vagues ſont émues;
Les flots amoncelés s'élevent juſqu'aux nûes:
La terre a tous les yeux offre une mer ſans ports;
Le féroce Océan a ſurmonté ſes bords;
Il bouillonne, frémit, ſort des grottes profondes,
Où jadis Oromaze a renfermé ſes ondes;
Et ſes eaux ſe mêlant avec les eaux des cieux,
Tout eſt détruit, tout meurt. En vain le malheureux
Cherche encore un aſyle en ſa fuite incertaine,
Sur le ſommet du Mont, ſur la cîme du chêne;
L'Océan l'y pourſuit: la Mort avec les flots,
Monte, approche; il expire englouti ſous les eaux.
La mer eſt cependant en ſon lit rappellée.
Le tonnerre ſe tait, l'onde s'eſt écoulée.
Quel ſpectacle d'horreur! ces cités autrefois
Aimables par les Arts, heureuſes par les loix,
N'offrent de tous côtés à la vue interdite,
Qu'un aride déſert que la terreur habite.
Ariman ſent déjà qu'il manque à ſon courroux
Un nouvel univers pour y lancer ſes coups.
Entre les éléments ſa voix ſuſpend la guerre;
Son ordre tout puiſſant a repeuplé la terre:
Et trop sûr de trouver ſous des cieux plus ſéreins,
De nouveaux malheureux dans de nouveaux humains,
De la ſphére ébranlée il raffermit la baſe.
Les époux proſternés aux autels d'Oromaze,
Quel dieu s'arme pour nous, s'écrioit Elidor?
L'univers eſt détruit, & nous vivons encor.
Nous vivons, nous aimons, ô puiſſance céleſte!
Tu me conſerves tout; Netzanire me reſte.
Tout entier à l'Amour dans ce palais de fleurs,
Dont l'art & le plaiſir ont mêlé les couleurs,
J'oublie & les mortels, & leurs maux & moi-même.

Il n'eſt point de douleur près de l'objet qu'on aime ;
Je mêle tour-à-tour ſur ces lits odorants,
Les voluptés de l'ame aux voluptés des ſens.
Jure-moi, quand la mort à la ſuite de l'âge,
S'approchant à pas lents de ce paiſible ombrage,
Dans la tombe avec toi viendra m'enſevelir,
Qu'elle me trouvera dans les bras du plaiſir.
De cet eſpoir ſi doux ton amour eſt le gage.
L'Amour eſt des mortels le plus bel apanage ;
C'eſt l'ivreſſe des ſens, le plus beau don des cieux,
Le ſeul bien qui nous ſoit commun avec les Dieux.
Goûtons-le. Tu le ſais, lui répond Netzanire ;
Pour toi, juſqu'à ce jour, j'ai vécu, je reſpire.
L'univers ne m'eſt rien. Hélas ! pour mon Bonheur,
Je n'ai rien deſiré qu'un déſert & ton cœur.
Mon ame, pour toi ſeul, à l'amour acceſſible,
Au malheur des humains n'en eſt que plus ſenſible.
Il ſemble que l'amour dont mon cœur eſt ému,
Exalte encore en moi l'amour de la vertu.
Tu vois de toutes parts la terre ravagée.
Ah ! mon cher Elidor, elle n'eſt point vengée.
Du Dieu que nous ſervons renverſant les autels,
Ariman à ſon joug a ſoumis les mortels.
Sa rage en cet inſtant qui paroît adoucie,
Pour les rendre au malheur les rappelle à la vie.
Des vices qu'il inſpire il a fait leurs bourreaux ;
Il veut que chacun ſoit l'artiſan de ſes maux ;
Pour les multiplier, il laiſſe à l'Ignorance,
Le ſoin de féconder leur funeſte ſemence.
Du pouvoir d'Ariman affranchis les humains :
Que leurs indignes fers ſoient briſés par tes mains.
Il faut par ta préſenee adoucir leurs miſeres,
Secourir les mortels : ces mortels ſont nos freres.
Sois pour eux ſur la terre un Dieu conſolateur.
Pour t'éloigner de moi s'il en coûte à ton cœur ;
Crois qu'il en coûte au mien, & ſois ſûr que d'avance,

J'éprouve en ce moment tous les maux de l'abſence.
Mais n'importe ; je veux qu'en mon cœur agité,
L'amour quelques inſtants cede à l'humanité.
Ton époux, à ces traits, reconnoît Netzanire :
Non, je n'en doute plus, c'eſt le ciel qui t'inſpire.
Il me parle, & je vais à ton commandement,
Juſque ſur ſes autels, défier Ariman.
Dans ſes mains, ſi je puis, j'étendrai le tonnerre ;
Je vais me devouer au Bonheur de la terre.
Tu le veux ; ton deſir eſt ma ſuprême loi.
Puiſſé-je revenir plus digne encor de toi.
Il la quitte à ces mots ; l'humanité le guide.
Il traverſe à grands pas une campagne aride ;
Il y cherche des yeux ces vergers & ces champs
Qu'embaumoient les parfums d'un éternel Printemps,
Où Flore captivoit le Dieu léger qu'elle aime,
Où ſans art & ſans ſoins, la terre d'elle-même,
Et coloroit les fleurs, & mûriſſoit les fruits.
Quels objets différents frappent ſes yeux ſurpris !
Il voit, la bêche en main, le travail & la peine,
Dégoûtant de ſueur, enſemencer la plaine,
La peſte, la famine & les chagrins cruels,
A différentes morts condamner les mortels :
L'aſtre éclatant du jour, parcourant l'écliptique,
Lancer ſur l'univers une lumiere oblique,
Y faire ſuccéder ſous des cieux ſans chaleurs,
Les Hivers au Printemps & les frimats aux fleurs.
Elidor cependant avance ; il veut s'inſtruire,
Et des loix & des mœurs qu'Ariman doit preſcrire
Aux nouveaux habitants d'un nouvel univers.
D'un terrain ſablonneux traverſant les déſerts,
Il dirige ſes pas vers un bois de platanes.
Au pied d'une montagne il a vu des cabanes :
Il s'approche, il entend des torrents qui par bonds,
Du ſommet des rochers tomboient dans les valons.
L'aſtre brillant des cieux, du haut de ſa carriere,

Sur ce mont darde en vain une pâle lumiere.
Des chênes monſtrueux, monarques des forêts,
Abſorbent ſes rayons dans leur feuillage épais.
De ſtériles rochers on voit de longues chaînes,
Mêler leur cîme aride à la cîme des chênes.
Des lieux qu'un jour obſcur conſacre à la terreur,
La vaſte ſolitude augmente encor l'horreur.
Là, guidé par l'eſpoir de ſecourir ſes freres,
De pleurer avec eux, d'adoucir leurs miſeres,
Elidor a gravi ſur des monts ſourcilleux,
Dont le ſommet ſe perd dans un ciel orageux.
Sur leur croupe eſcarpée, il voit un précipice,
Abyme caverneux, creuſé par l'avarice,
Qui, la pioche en main, y ſuit un filon d'or.
Elle n'arrêta point ſes yeux ſur Elidor.
Tandis qu'il s'égaroit dans cette ſolitude,
Un ſpectre s'offre à lui; c'étoit l'Inquiétude;
Monſtre qui de ſes mains ſans ceſſe déchiré,
Doit ſon être aux tourments dont il eſt dévoré.
Le trouble, l'œil hagard, le ſuit, ou le dévance;
Elidor ignoroit ſa funeſte exiſtence.
Il voit des opulents que ce monſtre pourſuit,
Et ſur leur triſte ſort ſon ame s'attendrit.
Cependant il atteint le ſommet des montagnes:
Quel ſpectacle d'horreur! il voit dans les campagnes,
Des guerriers raſſemblés ſous différents drapeaux,
S'attaquer, ſe défendre, & mourir en héros.
De carnage & de ſang ils ont couvert la plaine.
Dieux, s'écrie Elidor, quelle gloire inhumaine
Appelle ces guerriers dans les champs de la mort!
Y vont-ils arracher le foible au joug du fort?
Non: ils ont combattu pour décider peut-être,
De deux tyrans cruels lequel ſera leur maître.
S'il eſt, dit Elidor, des mortels vertueux,
Ils vivent ignorés dans les temples de Dieux.
Pour trouver le Bonheur, viſitons ces aſyles;

C'eſt

C'eſt-là que les humains coulent des jours tranquiles.
Ah! puiſſé-je y revoir la juſtice, la paix
Du reſte de la terre exilée à jamais.
Elidor ſent en lui renaître l'eſpérance;
Deſcendu dans la plaine, auprès d'un temple immenſe,
Qu'y voit-il? habité par des Dieux courroucés,
Les murs en ſont conſtruits d'oſſements entaſſés.
Il entend retentir les voûtes ſouterraines,
Du ſifflement des fouets, du froiſſement des chaînes,
Des coups ſourds des bourreaux, des cris de leur fureur
Mêlés aux cris aigus pouſſés par la douleur.
Eh quoi! dit-il, eh quoi! la foudre vengereſſe,
Epargne encor l'autel de la ſcélérateſſe?
Et depuis quand les Dieux, ennemis des humains,
Trempent-ils dans le ſang leurs bienfaiſantes mains?
Quel ſénat aſſemblé ſous cette voûte obſcure?
Qui s'aſſeoit ſur l'autel? Que vois-je? l'Impoſture.
C'eſt le ſuperbe Eblis, Grand-Prêtre d'Ariman,
Qui, Pontife & Monarque, y regne inſolemment.
Une jeune Indienne en ces lieux amenée,
Doit être en cet inſtant aux flammes condamnée.
Mais tu la vois paroître. Il faut, lui dit Eblis,
Encenſer aujourd'hui le Dieu de mon pays.
Que je l'encenſe, ou non; que t'importe, dit-elle,
J'ai, juſqu'à ce moment, à la vertu fidelle,
Adoré, comme Eblis, un être bienfaiſant,
Dans un lieu, ſous un nom peut-être différent.
Si le Dieu que tu ſers protége l'innocence,
C'eſt le crime qui peut allumer ſa vengeance.
Ce Dieu dont l'indulgence égale le pouvoir,
Demande ſeulement ce qu'on croit lui devoir.
Ton Dieu peut tout; eh bien! qu'il ſe faſſe connoître:
Mon cœur eſt dans ſes mains, lui ſeul en eſt le maître.
A ſon ordre puiſſant tout flechit & ſe tait:
Je crois quand il le veut, & non quand il me plait.
J'ai fermé, diras-tu, mes yeux à la lumiere.

Que ton Dieu vienne donc déſiller ma paupiere.
Tu le ſais; la croyance eſt dans tous les inſtants;
L'œuvre de ſa bonté, non celui des tourments.
Je te connois Eblis : mon œil enfin démêle
L'intérêt qui te meut à travers ton faux zele.
La terre eſt contre toi prête à ſe révolter :
Pour te l'aſſujettir, tu veux l'épouvanter;
Tu veux être puiſſant, & l'être par le crime;
De ton ambition tu me fais la victime.
Sans un arrêt du ciel, ne crois pas que ma main
Oſât, reprend Eblis, verſer le ſang humain.
Contre toi de mon Dieu la colere eſt armée.
Sur cet affreux bûcher ſi je ſuis conſumée,
C'eſt par l'ordre d'Eblis, non par celui des Dieux.
Que ton culte ſoit ſaint, tu le dis, je le veux.
Mais de ce culte enfin, quelque ſoit l'excellence,
Réponds : ton Dieu peut-il punir comme une offenſe,
Le forfait innocent de l'avoir méconnu?
Je m'en rapporte à toi : me condamnerois-tu,
Si reléguée encore en de vaſtes contrées,
De ces funeſtes lieux, par des mers ſéparées,
J'avois, prêtant l'oreille à des bruits impoſteurs,
Méconnu ton pouvoir, ton nom & tes grandeurs?
Tu frémis : ce ſoupçon te paroît une injure.
Si je ſuis innocente aux yeux de l'Impoſture,
Si j'obtiens grace enfin d'un monſtre tel que toi,
Qu'aurois-je à redouter de notre commun roi?
Il punit les forfaits, pardonne à l'ignorance;
Et s'il n'a point d'égal en ſageſſe, en puiſſance,
Ce Dieu ſans doute eſt bon; c'eſt ton impiété,
Qui prête à ce Dieu ſaint ton inhumanité.
Viens-tu juſqu'en ces lieux braver l'Etre Suprême?
Tu reſpires encor, & j'entends ce blaſphême!
Ariman m'apparoît, Dieu terrible & jaloux,
Tu vas le reconnoître à ſes rapides coups,
Que ne peut meſurer, ni le temps, ni l'eſpace.

Il parle ; & ſous ſa main tout tombe, tout s'entaſſe.
Meurs, & que le bûcher, dont j'allume les feux,
Epouvante à jamais tout mortel orgueilleux,
Qui rebelle à mon culte, & ſous le nom de ſage,
Conſulte ſa raiſon, oſe en vanter l'uſage.
Eh quoi, dit Élidor, l'orgueilleux impoſteur
Prétend aſſocier le ciel à ſa fureur ?
Sa main verſe le ſang, & c'eſt Dieu qui l'inſpire ?
Ah ! fuyons ces autels que je ne puis détruire.
Quelque ſage, peut-être en ces lieux retiré,
M'enſeignera le temple aux Vertus conſacré ;
M'apprendra ſi ce monde eſt créé pour la guerre,
Si la force eſt enfin le ſeul dieu de la terre.
Elidor jette au loin un rapide regard :
Une caverne s'ouvre, il en ſort un vieillard.
Hélas ! ce n'eſt donc plus qu'en un antre ſauvage
Qu'on peut, dit Elidor, trouver enfin un ſage.
Le crime a-t-il par-tout élevé ſes autels ?
Le ſage, devenu l'ennemi des mortels,
De leur iniquité ſeroit-il la victime ?
Parlez : loin des humains, qui vous banit ? .. le crime.
Mon fils, dit le vieillard, j'ai vécu, j'ai regné.
Comme toi, j'ai vu l'homme au vice abandonné.
Je voulois ſon bonheur ; j'eſſayai de le rendre
Plus vertueux, plus juſte ; & je devois m'attendre
Que les dieux m'aideroient dans mes nobles projets.
Chaque jour détrompé par mon peu de ſuccès,
J'éprouvai des chagrins ſans mélange de joie.
Las d'un trône où j'étois à mes ſoucis en proie,
Je n'ai plus meſuré l'empire & ſon orgueil
Que par l'eſpace étroit qu'il faut pour un cercueil.
Le reſte eſt inutile, & l'aveugle fortune
N'offre que des grandeurs dont l'éclat importune.
Je m'en ſuis dégoûté : de ce ſiecle pervers,
J'ai fui ; j'ai recherché le repos des déſerts.
Oromaze eſt-il donc oublié ſur la terre ?

Oui, reprend le vieillard : l'injuſtice, la guerre
Oppriment les humains. Tu vois ſur les autels
Regner inſolemment les plus grands criminels.
La vertu s'en exile. Il fut jadis un âge,
Où le ciel avec joie en recevoit l'hommage.
Le prêtre eſt corrompu : dans ſa perverſité,
Il n'admet pour vertu que la crédulité.
Il proſcrit la juſtice ; & la fiere ignorance
Fait plier à ſon joug l'aveugle obéiſſance.
La ſombre hypocriſie exige des humains,
Non le culte du cœur, mais l'offrande des mains.
Les Dieux, en l'épargnant, deviennent ſes complices ;
Et l'autel, chaque jour, eſt ſouillé par ſes vices.
Je t'en ai dit aſſez ; crois-moi donc ; il faut fuir
Les malheureux humains qu'on ne peut ſecourir.
O vieillard vertueux ! puiſſiez-vous, loin du monde,
Oublier tous les maux dont Ariman l'inonde.
Il s'éloigne à ces mots, & retourne au ſéjour,
Où l'Amour inquiet attendoit ſon retour.
Ariman a vaincu ; la terre eſt ſon empire ;
Et je reviens, dit-il, ma chere Netzanire,
Oublier, ſi je puis, le ſpectacle effrayant
Des mortels opprimés ſous le joug d'Ariman.
Ce ſpectacle à mes yeux ſe préſente ſans ceſſe.
Tout, même dans tes bras, m'accable de triſteſſe.
Quel déluge de maux inonde l'univers !
Ariman a par-tout tranſporté les enfers.
J'ai vu l'homme encenſer & couronner le vice :
J'ai vu le vrai talent courbé ſous l'injuſtice,
Au rôle de flatteur s'abaiſſer ſans effort ;
Le vertueux forcé de ramper ſous le fort ;
Des rois ambitieux ſe diſputant la terre,
Dans le champ des combats ſe lancer le tonnerre :
J'ai vu l'Intolérance aux pieds des ſaints autels,
En invoquant les dieux, égorger les mortels ;
Et le ſage à genoux devant l'Erreur altiére,

En recevoir des loix, & n'oſer s'y ſouſtraire.
Oromaze l'entend, & des voûtes des cieux
Deſcend enveloppé d'un tourbillon de feux.
C'eſt à l'eſpoir, dit-il, à ranimer ton zele.
Non : la nuit de l'erreur ne peut être éternelle ;
Sois aſſuré que l'homme, ô ſenſible Elidor,
A ſon premier état peut s'élever encor.
Si le bien eſt du vrai toujours inſéparable,
La perte de ce bien n'eſt point irréparable.
Un ſiecle de lumiere un jour doit ramener
Ce ſiecle de bonheur qui ſemble s'éloigner.
Au milieu des beſoins, dont le cri t'importune ;
Dont Ariman a fait la pomme d'infortune,
Vois, du ſein de la nuit, qui paroît s'épaiſſir,
Sortir le germe heureux d'un bonheur à venir.
Vois ces beſoins moteurs de l'active induſtrie,
Des humains éclairés embelliſſant la vie,
Les arracher un jour à l'aſſoupiſſement,
Où les enſevelit le pouvoir d'Ariman.
Du jour des vérités je vois briller l'aurore ;
Et ſi de ſon midi ce jour eſt loin encore,
De l'auteur de vos maux les barbares projets
Ne pourront de ce jour ſuſpendre les progrès.
Heureux ſans doute alors autant qu'il le peut être,
L'homme aura mérité de m'avoir pour ſeul maître.
Trop ſuperbe Ariman, oui, ton regne eſt paſſé ;
Je vois déjà, je vois ton trône renverſé.
Tu portois juſqu'aux cieux ton orgueilleuſe tête ;
Tremble ; mon œil ſur toi voit fondre la tempête.
Privé de ton pouvoir, banni de l'univers,
Ce bras vengeur te ſuit juſqu'au fond des enfers.
Tu tombes, dévoré des flammes du tonnerre ;
Le mal s'anéantit, le ciel eſt ſur la terre.
Monarques, qui tenez dans vos puiſſantes mains
Les rênes de l'état & le ſort des humains,
De votre autorité quelle ſera la baſe ?

Complices d'Ariman, ou les fils d'Oromaze,
Vous pouvez, ou chéris, ou craints dans votre cour,
Regner par la terreur, ou regner par l'amour.
Vous pouvez, (ce récit a dû vous en inſtruire,)
Par vos ſoins vigilants, étendre en votre empire
Le jour des vérités, ou la nuit de l'erreur,
Et ſuſpendre, ou hâter le ſiecle du Bonheur.
C'eſt à vous de choiſir ce que vous voulez être,
Et lequel de ces dieux vous adoptez pour maître.
O toi dont le ſuffrage & les divins regards,
En enflammant l'artiſte, euſſent créé les arts.
Toi, qui ſais, enchaînant les plaiſis ſur tes traces,
Aux lauriers de Minerve unir les fleurs des Graces;
O fille de Vénus, arbitre des talents,
De ma muſe glacée anime encor les chants,
Tu peux tout; à ta voix, immortelle Aſpaſie,
L'amour ſeul donnera des ailes au génie.
Tu commandes au nom des plaiſirs les plus doux:
Te plaire eſt le ſeul prix dont mon cœur ſoit jaloux.
Sexe charmant, c'eſt vous, qui jadis ſur la terre,
Armiez pour les combats les enfants de la guerre.
Vous pouvez plus encor pour les fils d'Apollon;
Vous donnez des plaiſirs; la gloire eſt un vain nom.
Pour la derniere fois, recevez mes hommages:
Vous fîtes les héros; faites encor les ſages.

ÉPITRE

SUR

LES ARTS.

A M. * **

Les talents, dit l'Ignorance, ſont le malheur de ceux qui les poſſedent; l'Envie les pourſuit; l'homme n'eſt pas né pour l'étude; les Sciences ſont inutiles au Bonheur du genre humain. Ainſi parle le peuple; mais il ignore que les Arts doivent leurs progrès aux Sciences; ils ont introduit l'uſage des Métaux, de l'Agriculture, &c. Mais la Chymie a donné les poiſons, la poudre à canon: On lui doit auſſi les remedes; & la poudre à canon a rendu la guerre moins meurtriere: les peuples ſont à l'abri des fréquentes invaſions. Mais les Arts ſont les ſources du luxe. Le luxe n'eſt un mal que dans les Etats mal gouvernés.

Diſciple des beaux-arts, ami des vrais talents,
Tu recueilles leurs fruits pour l'hiver de tes ans;
Et chez les morts fameux de Grece & d'Auſonie
Ta raiſon s'enrichit des tréſors du génie.
Tu vis heureux, content: mais toujours dans l'erreur,
Le vulgaire te plaint, ou blame ce Bonheur.
Ecoute ce Marquis nourri dans l'ignorance,
Ivre de vin, d'amour, d'orgueil & d'opulence,

Au ſortir d'un ſouper, où par tous les plaiſirs
Son cœur vient d'épuiſer, d'éteindre ſes deſirs.
Ce galant précepteur des oiſifs du grand monde,
Avec eux au haſard diſſerte, approuve ou fronde.
Il ne diſtingue point la voix de l'impoſteur,
D'antiques préjugés moderne approbateur,
Le vrai juſques à lui darde en vain ſa lumiere;
La main de l'Ignorance a fermé ſa paupiere;
Il ne la rouvre point aux ſublimes accents,
Des demi-Dieux mortels, fameux par leurs talents.
Malheur, vient-il nous dire, à celui que la gloire,
Porte à graver ſon nom au temple de mémoire.
A combien de dégoûts il doit ſe préparer!
Si je veux être heureux, je dois peu deſirer.
Ce chêne ſourcilleux, alors que la tempête,
De ces rameaux touffus a dépouillé la tête,
Quelle priſe offre-t-il aux coups des ouragans?
Que peuvent contre lui leurs efforts impuiſſants?
Bravant des aquilons la fureur implacable,
Il oppoſe à leur ſouffle un tronc inébranlable.
Tel doit être le Sage; & ſon unique ſoin,
Eſt d'élaguer en lui les rameaux du beſoin.
Peu jaloux des grandeurs de l'aveugle fortune,
Il fuit le vain éclat d'une gloire importune.
Obſcurément heureux, on le voit préférer
A l'orgueil d'inventer le plaiſir d'admirer.
Vivez, heureux mortels au ſein de la molleſſe,
Vous naiſſez ignorants; ſoyez-le par ſageſſe.
Notre eſprit n'eſt point fait pour pénétrer, pour voir;
C'eſt aſſez s'il apprend qu'il ne peut rien ſavoir.
Du cercle qu'il parcourt les bornes ſont preſcrites;
Dieu, de ſon doigt puiſſant, en traça les limites.
Cette fiere raiſon qu'on s'obſtine à prôner,
Où l'œil ceſſe de voir, ceſſe de diſcerner.
Que ſervent après tout les études immenſes
Et ce fatras obſcur de vaines connoiſſances?

Quel changement, quel bien apportent aux états,
Et de ces longs calculs tous les vains réſultats,
Et ces Savants ſi fiers, ces eſprits indociles,
Incommodes ſouvent, & toujours inutiles,
Fainéants orgueilleux, tolérés par les loix,
Accueillis par les fous, mépriſés par les rois?
Je les vois en ſecret rongés par l'indigence,
De l'inutilité, trop juſte récompenſe.
Que ne les conduit-on, ces ſuperbes eſprits,
Couronnés de lauriers hors des murs de Paris!
Le vulgaire ignorant, ainſi parle & s'abuſe:
Loin de le condamner, je le plains & l'excuſe.
Sait-il qu'en ſon calcul ce Savant abſorbé,
Qui multiplie, a, a, par e, e, plus b, b,
Doit, reprenant en main le compas & l'équerre,
Tracer ſur le papier la figure d'un verre,
Qui briſant les rayons dans ſa courbe épaiſſeur,
Et du dôme des airs abaiſſant la hauteur,
Doit prêter à nos yeux une force nouvelle?
Sait-il que l'œil, fixé vers la voûte éternelle,
Le pilote attentif à peine a dans les cieux,
Pris la hauteur du pole avec ces nouveaux yeux,
Qu'en un plan plus correct je le verrai réduire,
Et deſſiner des mers le ſolitaire empire.
La mort plus rarement nous atteint ſur les eaux;
L'homme apperçoit l'écueil recouvert par les flots.
Des lieux où le ſoleil commence ſa carriere,
Juſqu'aux climats obſcurs où s'éteint ſa lumiere,
Le chemin eſt ouvert, l'Océan habité.
Le timide nocher dans le port arrêté,
Court affronter les vents aſſemblés ſur ſa tête.
Il a déjà doublé le cap de la tempête,
Et dépaſſé ces monts qui, le front dans les airs,
Semblent les fiers géants, défenſeurs de ces mers.
Le commerce a conſtruit ſur des côtes fertiles,
Des comptoirs, qui bientôt, magaſins de nos villes,

Rendront communs à tous les arts & les préſents,
Partagés par le ciel aux peuples différents.
N'eſt-ce pas le commerce, à chaque peuple utile,
Qui nourrit le Batave en ſon marais ſtérile ?
Il fonda ſon empire ; il en reſte l'appui ;
La Hollande lui doit ce qu'elle eſt aujourd'hui.
Il la ſouſtrait au joug dont l'Eſpagne l'accable ;
Il lui donne une armée, il la rend redoutable ;
Et verſant la richeſſe au ſein de ſes états,
Y ſeme les lauriers cueillis par ſes ſoldats.
Les arts commandent-ils ? la nature eſt docile.
L'onde leur obéit, le métal eſt ductile.
Amis de nos plaiſirs, leurs libérales mains,
Ont de bienfaits ſans nombre enrichi les humains.
A décrier ces arts c'eſt en vain qu'on s'obſtine ;
Que ne leur doit-on pas ? ils ont fouillé la mine,
Des gouffres de la terre arraché les métaux.
Là le feu les épure en de vaſtes fourneaux ;
Ici le flot preſſé de l'élément liquide,
Tombe, écume, mugit, tourne l'axe rapide
De vingt leviers ailés ſur leur centre roulants.
Les marteaux ſoulevés par leurs efforts puiſſants,
Mûs en des temps égaux, retombent en cadence ;
Et le fer ſous leurs coups s'épure & ſe condenſe.
Ignorant, vois les arts, peupler tous nos chantiers,
Vois-les dreſſer les mats, courber les madriers,
Fondre l'ancre, l'arquer, & des mains innombrables,
Ici tailler la voile, & là filer les cables.
Du ſuperbe vaiſſeau les membres iſolés,
Par l'active induſtrie à grands frais aſſemblés,
Ne ſont plus endormis ſur la mobile arene.
Le navire cédant au pouvoir qui l'entraîne,
S'élance dans les flots ; & l'humide élément
Jaillit, écume au loin, l'embraſſe en mugiſſant.
Nos vaiſſeaux par ces arts ſont armés pour la guerre :
Ils cinglent à Mahon, ils bravent l'Angleterre.

Voyez les provoquer, & chercher les combats.
L'onde gémit au loin; & ces ſuperbes mâts
N'offrent plus au regard qu'une forêt errante,
Qu'éclaire coup ſur coup une flamme tonnante.
Ces arts, dit l'Ignorant, ne m'en impoſent pas;
Regardez ce Chymiſte entouré de matras,
S'il a purifié les ſouffres de la terre,
Broyé les minéraux & pétri le tonnerre,
N'a-t-il pas de ſes feux armé les ſcélérats?
Soit: mais il retrécit l'empire du trépas;
Et s'il ne peut des rois étouffer les querelles,
Il prête à leurs fureurs des armes moins cruelles;
La guerre eſt moins ſanglante, & Mars porte aux humains
Des coups plus effrayants, mais des coups moins certains.
Des malheureux mortels, lit-on l'antique hiſtoire?
On y voit en tout lieu l'implacable Victoire,
Briſer l'orgueil des rois, les jeter dans les fers,
Et changer tout-à-coup les cités en déſerts.
Un ſeul combat jadis décidoit d'un empire.
Sans défenſe, ſans forts, ſans l'art de les conſtruire,
Les états ſont par-tout ouverts aux conquérants.
Des bouts de l'univers ces rapides torrents,
Dont rien n'arrête encor la troupe vagabonde,
Se ſuccédent l'un l'autre, & ravagent le monde.
Mais Vauban eſt-il né? le génie & les arts,
En creuſant les foſſés, élevent les remparts;
Il oppoſe en tous lieux les digues aux orages,
Et dans un cercle étroit concentre les courages.
Ce n'eſt plus aujourd'hui l'âge des Conquérants;
Les rois ſont couronnés de lauriers moins ſanglants.
Pour maintenir la paix entre chaque puiſſance,
L'Europe politique en main prend ſa balance:
Dans un juſte équilibre y peſe les états.
On ne reſpire plus le ſang & les combats;
Le guerrier ſacrifie en une paix durable,
L'orgueil d'être terrible au déſir d'être aimable.

Un héros dans le Nord appelle les talents :
Telle la poudre en feu fait effort en tout ſens ;
En tout ſens Fréderic fait effort vers la gloire.
Favori d'Apollon, il l'eſt de la victoire ;
Capitaine, Orateur, des Muſes viſité,
Il s'ouvre deux chemins à l'immortalité.
Des mains dont il frappa l'aigle de Germanie,
Il careſſe les Arts, applaudit au génie.
Mais ſon panégyrique irrite l'ignorant ;
J'entrevois ſon humeur à ſon rire inſultant.
Croyez-m'en, dira-t-il, les grandes découvertes
Par un heureux haſard nous ſont toujours offertes.
Et vos Savants enfin, avec tous leurs grands mots,
N'ont rien trouvé que l'art d'en impoſer aux Sots.
De leur ſuperbe eſprit l'orgueilleuſe foibleſſe,
Fait des dons du haſard honneur à leur ſageſſe ;
Et ne veut pas, trompé dans ſes vains arguments,
Voir que tout ſur la terre eſt un bienfait du temps.
Le temps nous fit ſes dons ; je le veux ; mais un Sage,
Fit le plus précieux ; il en montra l'uſage.
Sans lui, ſans ſon ſecours, eſprit foible & jaloux,
Le prodigue haſard auroit peu fait pour nous.
Je veux qu'il eût ouvert une riche carriere :
Auroit-on, ſans les arts, taillé, poli la pierre ?
Je le répete encor, ſans les arts bienfaiſants,
Le ciel nous eût comblé d'inutiles préſents.
En quel temps, quels climats, les arts & les ſciences,
N'ont-ils pas du Bonheur répandu les ſemences ?
Il ſera ſon ouvrage. A-t-il enfin germé ?
L'Ignorant ne ſait plus la main qui l'a ſemé.
Mais le Sage obſervant ſes cauſes inviſibles,
En ſecret hâtera ſes progrès inſenſibles.
Tout ſe meut à ſes yeux : tandis que pour les Sots,
Le mobile univers eſt toujours en repos.
A des yeux aveuglés vainement la nature,
Au ſigne des gémeaux ſe couvre de verdure,

Que l'aſtre de la nuit déploye au haut des airs,
Les voiles argentés qu'il étend ſur les mers;
Que l'Amant de Thétis, éveillé par l'Aurore,
Rende la forme au monde, & ſes couleurs à Flore;
Briſe ſes traits de feu dans le priſme des eaux,
Et ſeme les rubis ſur la cîme des flots:
L'univers devant lui dépouillé de ſa forme,
Ne lui préſente rien qu'une nuit uniforme.
Semblable à cet aveugle, & bien plus malheureux,
Pour les beautés des arts le ſtupide eſt ſans yeux.
A l'étude des mœurs jamais il ne s'abaiſſe,
Et le moment préſent eſt le ſeul qu'il connoiſſe.
Il lut dans l'avenir, ce hardi Richelieu,
Dont la faveur prodigue accueilloit en tout lieu,
Les arts & les talents pour les fixer en France.
Il eſpéroit par eux affermir ſa puiſſance;
Il ſentoit leur pouvoir, & qu'en tous les climats,
Les arts changent les mœurs, & les mœurs les états.
Les arts ont fécondé nos campagnes ſtériles;
De riches monuments ont embelli nos villes,
Et dans les cœurs enclins à la férocité,
Subſtitué la tendre & noble humanité.
Nos plaiſirs variés ſont leurs bienfaits encore,
Et même avec dépit l'Ignorant les honore.
Pour le charme des yeux, je vois dans les fourneaux
L'induſtrieux artiſte amollir les métaux,
Leur donner à ſon gré cent formes agréables.
Dans des creuſets ardents il a fondu ces ſables,
Qui doivent répéter à mon œil enchanté
Les objets de mon luxe & de ma vanité.
L'artiſte a battu l'or; il en étend les lames;
De nos riches brocards ſa main ourdit les trames;
Il en croiſe les fils, & ſes heureux efforts,
De ces fils nuancés, ſemblent tirer les corps.
Amis du riche oiſif, les arts cherchent ſans ceſſe
A le ſouſtraire aux maux de l'ennui qui le preſſe.

De tout ce que la terre, ou renferme, ou produit,
Leur main a compoſé le Bonheur qui le fuit.
Colomb, dans ce deſſein, fend les plaines de l'onde,
Et rapporte avec lui, du ſein d'un autre monde,
Et de nouveaux beſoins, & de nouveaux déſirs,
Germes qui produiront nos maux & nos plaiſirs.
Mais, dira-t-on, quels biens produiſit le commerce?
D'un eſpoir faſtueux vainement on nous berce.
Le luxe, qui le ſuit dans les états divers,
N'a-t-il pas augmenté les maux de l'univers?
Que de maux, en effet, ſont prêts à s'introduire
Chez le peuple où le luxe établit ſon empire!
L'artiſan y gémit ſous le faix des impôts;
Le courage avili s'y perd dans le repos.
Le puiſſant ſans pudeur y brigue l'eſclavage,
De ſa ſoumiſſion ſon faſte eſt un ôtage.
Ces ſuperfluités, ce faſte, ces plaiſirs,
Ces vains amuſements qui charment nos loiſirs,
Ce commerce, ces arts dont chaque ville abonde,
Sont moins les bienfaiteurs que les fléaux du monde.
Mais le mal que nous fait notre luxe effronté,
Au luxe proprement doit-il être imputé?
N'eſt-il pas un effet d'une cauſe étrangere,
Le produit d'un pouvoir avide & ſanguinaire?
Les hommes, par leurs loix ſages, ou corrompus,
Doivent à leurs tyrans leurs vices, leurs vertus.
Dans nos heureux climats le luxe, la dépenſe,
Amuſe la richeſſe, & nourrit l'indigence.
Qui peut contre le luxe armer les ſouverains?
Seroient-ce les plaiſirs qu'il procure aux humains?
Des utiles vertus le compagnon fidelle;
Le plaiſir ſur leurs pas ſans ceſſe nous rappelle.
Sans le plaiſir enfin, pere du mouvement,
L'univers ſans reſſort rentre dans le néant.

ÉPITRE

SUR

LE PLAISIR.

A M. DE VOLTAIRE.

C'eſt le plaiſir qui nous appelle au travail. C'eſt l'eſpérance des plaiſirs qui ſont la ſuite des richeſſes & des grandeurs, qui nous porte à les chercher. Hiſtoire abrégée de la Société, depuis ſon origine juſqu'à l'état où elle eſt parvenue, & dans lequel on voit l'amour du plaiſir, mobile de toutes les actions, reſſort néceſſaire des Sociétés; il en fait le bonheur & la gloire, la honte ou le malheur, ſelon qu'il eſt dirigé par les Légiſlateurs. La perfection de la légiſlation eſt de rendre le bonheur des individus utile au bonheur de la Société. Le deſpotiſme où tout a pour objet le bonheur d'un ſeul, & la ſuperſtition, qui a pour but l'empire & le bonheur des Prêtres, ſont également oppoſés à cette bonne légiſlation.

Quand l'homme, par ſa pente entraîné vers le crime,
De deſirs indiſcrets, l'eſclave ou la victime,
Céde au poids de ſes maux qui ſemble l'écraſer;
Eſt-ce donc le plaiſir qu'il en faut accuſer?
En vain le faux dévot le bannit de la terre;
Il eſt à tous nos maux un baume ſalutaire.
C'eſt l'éternel objet de tous nos vœux divers:

Adorons donc en lui l'ame de l'univers!
Sa voix, qui nous appelle, à tous ſe fait entendre.
Si l'eſpoir d'en jouir nous fait tout entreprendre;
Si, créateur des arts, il nous donne des goûts,
Dois-je les immoler aux caprices des foux?
De ces arts décriés, quand l'étude féconde
N'auroit jamais donné que des plaiſirs au monde,
Ces arts auroient comblé notre premier deſir.
Qui peut de ſes beſoins diſtinguer le plaiſir?
C'eſt un préſent du ciel fait par l'Etre ſuprême.
Quoi qu'en diſe un dévôt, c'eſt un bien en lui-même.
Il en eſt du plaiſir ainſi que des honneurs:
Par les ſoins vigilants de ſes diſpenſateurs,
Eſt-il le prix d'un acte injuſte ou légitime.
Il nous porte aux vertus, ou nous entraîne au crime.
Eclairant les mortels ou trompant leur raiſon,
Tour-à-tour il devient & remede & poiſon.
Le plaiſir, dirigé par une main habile,
Dans tout gouvernement eſt un reſſort utile.
Aux champs Iduméens voyez cet impoſteur,
Eveiller la diſcorde, & répandre l'erreur:
Par quels moyens fut-il, favori de la gloire,
A ſes drapeaux ſanglants enchaîner la victoire?
Par quel art, abuſant les crédules humains,
Echauffoit-il les cœurs de ces fiers Sarraſins,
Qui toujours affamés de ſang & de carnage,
Courboient l'orgueil des rois au joug de l'eſclavage?
L'univers conſterné plioit ſous leurs efforts.
Le fourbe, du plaiſir employant les reſſorts,
A côté des travaux plaçoit la récompenſe.
Il flattoit les deſirs; & ſûr de leur puiſſance,
Au féroce vainqueur ouvrant le paradis,
Par de-là les dangers lui montroit les houris.
Veux-tu, plus curieux, t'inſtruire & mieux connoître
Les effets du plaiſir, ce qu'il peut ſur ton être,
Et quel principe actif, puiſſant & général,

De

De toute éternité mut le monde moral ?
Pénétre dans ton cœur ; que ton œil examine
De la ſociété l'enfance & l'origine ;
Vois ce moment où Dieu créa cet univers :
Il commande : le feu, l'eau, la terre & les mers
S'arrondiſſent en globe, & l'eſpace docile
A reçu dans ſes flancs la matiere immobile.
De mille aſtres épars Dieu maintenant l'accord ;
Y porte la chaleur, la force & le reſſort.
Pour premier habitant de ce monde viſible,
Sa main a créé l'homme ; il naît, il eſt ſenſible ;
Il connoît le plaiſir, & reſſent la douleur,
Et déjà l'amour-propre a germé dans ſon cœur.
Cet amour, en tout temps, armé pour ſa défenſe,
Même dans ſon berceau protége ſon enfance ;
Et contre tout danger devenu ſon appui,
Dans ſa décrépitude il veille encor ſur lui.
Je dois à cet amour ma joie & ma triſteſſe,
Mes craintes, mes fureurs, mes talents, ma ſageſſe.
En tout temps cet amour allumant mes deſirs,
Me fait fuir la douleur, & chercher les plaiſirs.
Parmi ceux que je goûte il en eſt un ſuprême :
Tout autre, à ſon aſpect, diſparoît de lui-même ;
Comme un ſpectre léger fuit à l'aſpect du jour ;
Et ce plaiſir ſuprême eſt celui de l'amour.
Ses feux brûlent Adam ; il voit Eve, l'admire,
L'aime, l'embraſſe, & céde au charme qui l'attire.
Il eſt pere ; ſes fils ſe nourriſſent de glands.
Dans des antres profonds & creuſés par le temps ;
L'un de l'autre d'abord écartés ſur la terre,
Sans or & ſans beſoins, ils ont vécu ſans guerre :
Victimes, ou vainqueurs des ours & des lions,
Rois enſemble & ſujets dans de vaſtes cantons,
Ils ſuivent tous l'inſtinct de la ſimple nature.
Leur nombre enfin s'accroît : la terre ſans culture
Déjà ne fournit plus d'aſſez riches préſents,

Pour ſauver de la faim ſes nombreux habitants.
L'art vient à leur ſecours ; il a fouillé la mine,
Il en tire le fer, il le fond, il l'affine.
Ce métal ſur l'enclume eſt en ſoc façonné.
Attelé ſous le joug le bœuf marche incliné.
Le beſoin, le plaiſir, ſources de l'induſtrie,
Ont fécondé la plaine, émaillé la prairie,
Embelli les jardins, & paré nos guérets
Des couleurs de Vertumne & des fruits de Palès.
La vigne croît, s'éleve, & verdit les montagnes ;
Les épis ondoyants jauniſſent les campagnes ;
Et le travail enfin de toutes les ſaiſons
De la ſtérile terre arrache des moiſſons.
Mais des premiers mortels lorſque la race entiere,
D'une courſe rapide achevoit ſa carriere ;
Lorſqu'enfin par les ans entraînée aux tombeaux,
Elle eut cédé la terre à des mortels nouveaux :
Un nouvel art apprit à l'active avarice
A partager le champ, qui d'épis ſe hériſſe.
L'homme s'en rendit maître ; il l'appella ſon bien ;
C'eſt alors qu'on connut & le tien & le mien ;
Et que la terre entr'eux partageant ſes richeſſes,
N'offrit plus aux humains ſes communes largeſſes.
Un foſſé large & creux enferme leur enclos.
C'eſt là que ſe livrant aux douceurs du repos,
Ils vivent quelque temps dans une paix profonde.
Mais qu'il dut être court, ce temps ſi cher au monde !
Dans les hameaux déjà je vois le fort s'armer :
Il veut, le fer en main, recueillir ſans ſemer.
De ſa coupable audace oſant tout ſe promettre,
Aux plus rudes travaux ſon orgueil vient ſoumettre
Le foible qui réclame en vain l'appui des Dieux.
Thémis, dit-on, alors remonta dans les cieux.
La terre en ce moment eſt livrée au pillage.
Nulle propriété qu'on ne doive au carnage.
Le vainqueur inſenſible au cri de la raiſon,

Ravit à ſon voiſin ſa femme & ſa moiſſon.
Des Paris ont par-tout allumé ſur la terre,
Au flambeau de l'amour le flambeau de la guerre;
Et l'univers entier ne préſente à mes yeux
Que des veuves en pleurs, & des maiſons en feux.
La mort qui pouſſe au loin des hurlements terribles,
Va, parcourt l'univers ſous cent formes horribles.
Pour réprimer ces maux, on vit dans les états
Le public intérêt créer des magiſtrats,
Chargés de protéger la trop foible innocence,
La loi leur confia le glaive & la puiſſance:
On jure entre leurs mains de ſoutenir leurs droits;
Ils jurent à leur tour de maintenir les loix.
Mais à ces vains ſerments le magiſtrat parjure,
Oublia qu'il étoit un droit de la nature.
Le pouvoir affermi ceſſa d'être en ſes mains
L'inſtrument fortuné du Bonheur des humains.
A peine indépendant, je le vois entreprendre
D'anéantir des loix qu'il juroit de défendre,
Ou plutôt s'en armer, pour bientôt s'aſſervir
Les lâches citoyens qui n'oſent l'en punir.
C'eſt alors qu'à ſon front attachant la couronne,
On le vit ériger ſon tribunal en trône.
L'amour du bien public fut un crime à ſes yeux:
Qui refuſa ſes fers, fut un ſéditieux.
L'univers eut pour rois la force & l'artifice;
Ils y regnent encor ſous le nom de juſtice.
Le criminel heureux eſt par-tout révéré.
Enfin dans ſon palais le tyran maſſacré
Expire ſous les coups des ſujets qu'il opprime.
La force étoit ſon droit, la foibleſſe eſt ſon crime.
Lorſque d'aucun remords un roi n'eſt combattu,
Et qu'il n'admet pour loi que ſon ordre abſolu,
Tout différend alors ſe juge par la guerre;
Tout mortel eſt eſclave, ou tyran ſur la terre:
Il n'eſt plus de vertu, d'équité, de repos;

Et l'univers moral rentre dans le chaos.
Si l'orgueil éleva le pouvoir despotique ;
La crainte l'affermit. Alors la politique,
Cet art auparavant si sage en ses desseins,
Ce grand art d'assurer le Bonheur des humains,
Ne fut que l'art profond, mais odieux, qui fonde
La grandeur des tyrans sur les malheurs du monde.
L'homme adora le bras qui le tint abattu,
Et de sa servitude il fit une vertu.
Du peuple infortuné l'aveuglement extrême
Sembla le dépouiller de l'amour de lui-même.
Il parut oublier que l'espoir d'être heureux,
De l'union publique avoit formé les nœuds.
Sous le nom des vertus il méconnut les crimes.
Je vous prends à témoins, malheureuses victimes,
Vous, qui de vos sultans flattant la cruauté,
Placez l'art de regner dans l'inhumanité ;
Et semblez préférer dans vos vœux illicites,
L'art affreux des Séjans à la bonté des Tites.
Dans cette foible esquisse où mon hardi pinceau
A du monde naissant crayonné le tableau,
On voit que le plaisir, seul ressort de notre ame,
Aux grandes actions nous meut & nous enflamme ;
Depuis l'esclave vil jusqu'au fier Potentat ;
Dans chaque empire on voit comment le magistrat,
Avide du plaisir, rechercha la puissance,
Asservit tout au joug de son obéissance,
Souilla, par son orgueil, le temple de Thémis,
Et du glaive en ses mains par les peuples remis,
Pour venger la vertu du puissant qui l'opprime,
Il fit un instrument de vengeance & de crime ;
S'en servit pour courber sous un joug illégal,
L'homme libre en naissant, & créé son égal.
C'est ce même plaisir, dont la seule espérance
Inspire au magistrat l'amour de la puissance,
Et qui vers la grandeur fixant toujours ses yeux,

Souvent d'un prêtre saint fit un ambitieux.
Pour élever la chaire il abaisse le trône,
A la mitre bientôt asservit la couronne;
Et maître des esprits, ce prêtre fait des rois,
Des esclaves titrés, mais rampants sous ses loix.
Qui des décrets du ciel se dit dépositaire,
Peut toujours, à son gré, commander au vulgaire.
Sous le nuage saint qui voile les autels,
L'adroite ambition se cache aux yeux mortels.
Le farouche Dervis, sous la bure & la haire,
De ses vastes desseins déguise le mystere.
Il paroît occupé du chemin du salut:
Il cherche le pouvoir; le plaisir est son but.

VARIANTE

DE L'ÉPITRE

SUR LE PLAISIR.

Malheureux, éclairés par leurs calamités,
Les humains font entr'eux des pactes, des traités.
La ſûreté de tous, voilà leur loi premiere ;
Sans la loi, ſans ce joug, honteux, mais néceſſaire,
Le foible eſt opprimé, le fort eſt oppreſſeur.
Le grand art de regner, l'art du légiſlateur,
Veut que chaque mortel, qui ſous des loix s'enchaîne,
En ſuivant le penchant où ſon plaiſir l'entraîne,
Ne puiſſe faire un pas qu'il ne marche à la fois
Vers le bonheur public, le chef-d'œuvre des loix.
Selon qu'un Potentat eſt plus ou moins habile
A former, combiner cet art ſi difficile,
D'unir & d'attacher, par un lien commun,
A l'intérêt de tous l'intérêt de chacun,
Selon que bien ou mal il fonde la juſtice ;
L'on chérit les vertus, ou l'on ſe livre au vice.

FRAGMENT

D'UNE ÉPITRE

SUR LA SUPERSTITION.

Dans tout empire un corps, quelque ſoit ſa ſageſſe,
Vers ſa propre grandeur tend & marche ſans ceſſe.
Sous le prétexte vain de l'intérêt des dieux,
C'eſt le ſien que chérit ce corps ambitieux.
Dans ſes hardis projets, conſtant, invariable,
A ſes membres il prête un appui redoutable.
Par de ſéveres loix n'eſt-il point contenu ?
Il marche ſourdement au pouvoir abſolu.
Qui peut armer pour lui la publique ignorance,
Des princes outragés ne craint point la vengeance.
Qu'a-t-il à redouter des magiſtrats, des loix ?
L'interprete des dieux eſt au-deſſus des rois.
Lui ſeul de la vertu peut diſtinguer le vice ;
Lui ſeul devient alors juge de la juſtice.
A ce titre, il a droit de commander à tous.
Pour conſerver ce droit dont il étoit jaloux,
Pour les tenir ſoumis à ſon dur eſclavage,
De la raiſon en eux il proſcrivit l'uſage ;
Voulut que dédaignant ſon impuiſſant appui,
Ils ne puſſent jamais être inſtruits que par lui.
La terre en ce moment ſe couvrit de ténebres ;
Le fanatiſme, né ſur des tombes funebres,
Dans le temple des dieux, par l'erreur allaité,
Y reçut les reſpects de la crédulité.
Le ſceptre eſt dans ſes mains un don de l'ignorance :

Sur l'univers craintif il étend sa puissance.
Sa tête est dans les cieux, son pied touche aux enfers;
L'empyrée est son dais; son trône est l'univers.
Captif d'autant plus sûr, que moins il pense l'être,
Ce monde se croit libre en l'adoptant pour maître.
Il marche environné de folles visions:
Sur son front est écrit: *Prince des nations.*
A Lisbonne, à Goa, c'est son pouvoir qui tonne,
Qui forme, qui détruit, qui punit, qui pardonne.
On le vit autrefois au rivage Africain,
Enfermer sa victime en un brûlant airain,
Du coûteau de Calchas frapper Iphigenie,
Enterrer la Vestale aux champs de l'Ausonie,
Du vertueux Socrate ordonner le trépas,
Porter par-tout la crainte, armer tous les états.
Mais, dira-t-on, le prêtre atroce & sanguinaire
Tint-il toujours en main la hache meurtrière?
Fit-il toujours couler le sang sur les autels?
S'il parut quelquefois indulgent aux mortels;
C'est lorsqu'à l'univers il commandoit en maître.
Mais si-tôt que du vrai le jour vint à paroître,
Que le sage voulut sapper l'autorité,
D'un empire fondé sur l'imbécillité:
Le prêtre alors devint cruel, impitoyable;
Armé par l'intérêt, il fut inexorable.
Il ordonne le meurtre, il en fait un devoir.
Devant son tribunal le prince est sans pouvoir.
A son secours alors c'est en vain qu'il appelle
Cette même raison que bannit le faux zele;
Aux esprits éclairés en vain il a recours:
Exilés d'un état, ils le sont pour toujours.
Un roi reste entouré de sujets imbécilles,
Contre un clergé puissant, défenseurs inhabiles.
Eh que peut-il alors si-tôt que dans un cœur
L'aveugle intolérance a porté sa fureur?
Qui peut lui résister? un mortel qu'il inspire,

Sous ſes drapeaux ſacrés combat, triomphe, expire.
Pieuſement cruel, il foule ſans pitié
Les droits du ſang, l'amour, & la tendre amitié;
L'interprète des Dieux commande-t-il un crime?
Il eſt trop obéi, tout devient légitime.
Auſſi le ſang humain, verſé par les payens,
A-t-il ſouvent rougi le temple des chrétiens.
Nous crûmes trop long-temps, aveugles que nous ſommes,
Qu'on honoroit le ciel en maſſacrant les hommes,
Qu'on pouvoit ſur l'autel d'un Dieu de charité,
Sanctifier la haine & l'inhumanité.
Déjà, pour ſe venger du ſénat d'Angleterre,
Garnet a comprimé des foudres ſur la terre.
A-t-on ſaiſi ce monſtre? eſt-il prêt à périr?
Incendiaire à Londre, à Rome, il eſt martyr.

DISCOURS

Sur la Modération en tout, dans l'étude, dans l'ambition, dans les plaiſirs, adreſſé par M. de Voltaire à M. Helvétius, au ſujet de l'Epitre de ce dernier ſur le Plaiſir.

Tout vouloir eſt d'un fou; l'excès eſt ſon partage;
La modération eſt le tréſor du Sage.
Il ſait régler ſes goûts, ſes travaux, ſes plaiſirs,
Mettre un but à ſa courſe, un terme à ſes deſirs.
Nul ne peut avoir tout; l'amour de la ſcience
A guidé ta jeuneſſe au ſortir de l'enfance;
La nature eſt ton livre, & tu prétends y voir
Moins ce qu'on a penſé, que ce qu'il faut ſavoir.
La raiſon te conduit; avance à ſa lumiere;
Marche encor quelques pas; mais borne ta carriere.
Au bord de l'infini ton cours doit s'arrêter;
Là commence un abîme, il le faut reſpecter.
Réaumur, dont la main ſi ſavante & ſi ſûre,
A percé tant de fois la nuit de la nature,
M'apprendra-t-il jamais, par quels ſubtils reſſorts,
L'éternel artiſan fait végéter les corps?
Pourquoi l'aſpic affreux, le tigre, la panthere,
N'ont jamais adouci leur cruel caractere,
Et que reconnoiſſant la main qui le nourrit,
Le chien meurt en léchant le maître qu'il chérit?
D'où vient qu'avec cent pieds, qui ſemblent inutiles,
Cet inſecte tremblant traîne ſes pas débiles?
Pourquoi ce ver changeant ſe bâtit un tombeau,
S'enterre, & reſſuſcite avec un corps nouveau,
Et le front couronné, tout brillant d'étincelles,

S'élance dans les airs en déployant ſes ailes ?
Le ſage Du Fay (1) parmi ſes plants divers,
Végétaux raſſemblés des bouts de l'univers,
Me dira-t-il pourquoi la tendre ſenſitive
Se flétrit ſous nos mains, honteuſe & fugitive ?
Malade & dans un lit, de douleurs accablé,
Par l'éloquent Silva vous êtes conſolé :
Il ſait l'art de guérir, autant que l'art de plaire.
Demandez à Silva par quel ſecret myſtere
Ce pain, cet aliment dans mon corps digéré,
Se transforme en un lait doucement préparé ?
Comment toujours filtré dans ſes routes certaines,
En longs ruiſſeaux de pourpre il court enfler mes veines,
A mon corps languiſſant rend un pouvoir nouveau,
Fait palpiter mon cœur, & penſer mon cerveau ?
Il leve au ciel les yeux, il s'incline, il s'écrie :
Demandez-le à ce Dieu, qui nous donna la vie.
Couriers de la phyſique, Argonautes nouveaux,
Qui franchiſſez les monts, qui traverſez les eaux,
Ramenez des climats ſoumis aux trois couronnes,
Vos perches, vos ſecteurs, & ſur-tout deux Laponnes (2) :
Vous avez confirmé, dans ces lieux pleins d'ennui,
Ce que Newton connut ſans ſortir de chez lui.
Vous avez arpenté quelque faible partie
Des flancs toujours glacés de la terre applatie :
Dévoilez ces reſſorts, qui font la peſanteur.
Vous connaiſſez les loix qu'établit ſon auteur.

(1) Mr. Du Fay étoit directeur du jardin du roi, qui avait été très-négligé juſqu'à lui, & qui a été enſuite porté par M. de Buffon à un point qui fait l'admiration des étrangers. On y conſerve, outre les plantes, beaucoup d'autres raretés.

(2) Meſſieurs de Maupertuis, Clairaut, le Monnier, &c. allerent en 1736, à Torneo, meſurer un degré du méridien, & ramenerent deux Laponnes. Les trois couronnes ſont les armes de la Suede, à qui Torneo appartient.

Parlez; enſeignez-moi comment ſes mains fécondes
Font tourner tant de cieux, graviter tant de mondes?
Pourquoi, vers le Soleil notre globe entraîné,
Se meut autour de ſoi ſur ſon axe incliné?
Parcourant en douze ans les céleſtes demeures,
D'où vient que Jupiter a ſon jour de dix heures?
Vous ne le ſavez point. Votre ſavant compas
Meſure l'univers, & ne le connait pas.
Je vous vois deſſiner, par un art infaillible,
Les dehors d'un palais à l'homme inacceſſible;
Les angles, les côtés ſont marqués par vos traits;
Le dedans à vos yeux eſt fermé pour jamais.
Pourquoi donc m'affliger, ſi ma débile vue
Ne peut percer la nuit ſur mes yeux répandue?
Je n'imiterai point ce malheureux ſavant,
Qui des feux de l'Etna ſcrutateur imprudent,
Marchant ſur des monceaux de bitume & de cendre,
Fut conſumé du feu qu'il cherchait à comprendre.
Modérons-nous ſur-tout dans notre ambition;
C'eſt du cœur des humains la grande paſſion.
L'empeſé magiſtrat, le financier ſauvage,
La prude aux yeux dévots, la coquette volage,
Vont en poſte à Verſaille, eſſuyer des mépris,
Qu'ils reviennent ſoudain rendre poſte à Paris.
Les libres habitants des rives du Permeſſe
Ont ſaiſi quelquefois cette amorce traîtreſſe.
Platon va raiſonner à la cour de Denis:
Racine janſeniſte eſt auprès de Louis.
L'auteur voluptueux qui célébra Glycere,
Prodigue au fils d'Octave un encens mercenaire,
Moi-même renonçant à mes premiers deſſeins,
J'ai vécu, je l'avoue, avec des ſouverains.
Mon vaiſſeau fit naufrage aux mers de ces Sirènes;
Leur voix flatta mes ſens, ma main porta leurs chaînes;
On me dit, je vous aime; & je crus comme un ſot,
Qu'il étoit quelque idée attachée à ce mot.

J'y fus pris. J'aſſervis au vain deſir de plaire
La mâle liberté qui fait mon caractere ;
Et perdant la raiſon dont je devais m'armer ;
J'allai m'imaginer qu'un roi pouvait aimer.
Que je ſuis revenu de cette erreur groſſiere !
A peine de la cour j'entrai dans la carriere,
Que mon ame éclairée, ouverte au repentir,
N'eut d'autre ambition que d'en pouvoir ſortir.
Raiſonneurs, beaux eſprits, & vous qui croyez l'être ;
Voulez-vous vivre heureux ? vivez toujours ſans maître.
O vous, qui ramenez dans ſes murs de Paris
Tous les excès honteux des mœurs de Sibaris,
Qui plongés dans le luxe, énervés de molleſſe,
Nourriſſez dans votre ame une éternelle yvreſſe ;
Apprenez, inſenſés, qui cherchez le plaiſir,
Et l'art de le connaître, & celui de jouir.
Les plaiſirs ſont les fleurs, que notre divin maître
Dans les ronces du monde autour de nous fait naître.
Chacune a ſa ſaiſon, & par des ſoins prudens
On peut en conſerver dans l'hiver de nos ans.
Mais s'il faut les cueillir, c'eſt d'une main légere ;
On flétrit aiſément leur beauté paſſagere.
N'offrez pas à vos ſens de molleſſe accablés,
Tous les parfums de Flore à la fois exhalés.
Il ne faut point tout voir, tout ſentir, tout entendre ;
Quittons les voluptés pour ſavoir les reprendre.
Le travail eſt ſouvent le pere du plaiſir.
Je plains l'homme accablé du poids de ſon loiſir.
Le bonheur eſt un bien que nous vend la nature.
Il n'eſt point ici-bas de moiſſons ſans culture :
Tout veut des ſoins ſans doute ; & tout eſt acheté.
Regardez (1) Broſſoret, de ſa table entêté,

(1) C'étoit un conſeiller au parlement fort riche, homme voluptueux, & qui faiſoit excellente chere.

Au ſortir d'un ſpectacle, où de tant de merveilles
Le ſon perdu pour lui frappe en vain ſes oreilles ;
Il ſe traîne à ſouper, plein d'un ſecret ennui,
Cherchant en vain la joie, & fatigué de lui.
Son eſprit offuſqué d'une vapeur groſſiere,
Jette encor quelques traits ſans force & ſans lumiere ;
Parmi les voluptés dont il croit s'énivrer :
Malheureux, il n'a pas le temps de deſirer.
Jadis trop careſſé des mains de la molleſſe,
Le plaiſir s'endormit au ſein de la pareſſe :
La langueur l'accabla ; plus de chants, plus de vers,
Plus d'amour ; & l'ennui détruiſoit l'univers.
Un Dieu, qui prit pitié de la nature humaine,
Mit auprès du plaiſir le travail & la peine.
La crainte l'éveilla, l'eſpoir guida ſes pas ;
Ce cortege aujourd'hui l'accompagne ici-bas.
Semez vos entretiens de fleurs toujours nouvelles ;
Je le dis aux amants, je le répete aux belles.
Damon, tes ſens trompeurs, & qui t'ont gouverné,
T'ont promis un bonheur qu'ils ne t'ont point donné.
Tu crois, dans les douceurs qu'un tendre amour apprête,
Soutenir de Daphné l'éternel tête-à-tête :
Mais ce bonheur uſé n'eſt qu'un dégoût affreux,
Et vous avez beſoin de vous quitter tous deux.
Ah, pour vous voir toujours, ſans jamais vous déplaire ;
Il faut un cœur plus noble, une ame moins vulgaire,
Un eſprit vrai, ſenſé, fécond, ingénieux,
Sans humeur, ſans caprice, & ſur-tout vertueux ;
Pour les cœurs corrompus l'amitié n'eſt point faite.
O divine amitié ! félicité parfaite !
Seul mouvement de l'ame, où l'excès ſoit permis,
Change en biens tous les maux où le ciel m'a ſoumis.
Compagne de mes pas dans toutes mes demeures,
Dans toutes les ſaiſons & dans toutes les heures,
Sans toi tout homme eſt ſeul ; il peut, par ton appui,
Multiplier ſon être, & vivre dans autrui.

Idole d'un cœur juſte, & paſſion du Sage,
Amitié que ton nom couronne cet ouvrage;
Qu'il préſide à mes vers, comme il regne en mon cœur;
Tu m'appris à connoître, à chanter le Bonheur.

VERS
SUR LA MORT
DE M. HELVETIUS.

AUX MANES DE MON AMI.

O toi qui ne peux plus m'entendre,
Ami, qui dans la tombe avant moi deſcendu,
Trahis mon eſpoir le plus tendre.
Quand je diſois, hélas! que j'avois trop vécu,
Qu'à ce malheur affreux j'étois loin de m'attendre!
O comment exprimer tout ce que j'ai perdu!
C'eſt toi qui, me cherchant au ſein de l'infortune,
Relevas mon ſort abbattu,
Et ſûs me rendre chere une vie importune!
Ta vertu bienfaiſante égaloit tes talens:
Tendre ami des humains, ſenſible à leurs miſeres;
Tes écrits combattoient l'erreur & les tyrans,
Et ta main ſoulageoit tes freres.
L'équitable poſtérité
T'applaudira d'avoir quitté
Le palais de Plutus pour le temple des Sages.
Et s'éclairant dans tes ouvrages,
Les marquera du ſceau de l'immortalité.
Foible ſoulagement de ma douleur profonde!
Ta gloire durera tant que vivra le monde:
Que fait la gloire à ceux que la tombe a reçus?
Que t'importent ces pleurs dont le torrent m'inonde?
O douleur impuiſſante! O regrets ſuperflus!
Je vis, hélas! je vis, & mon ami n'eſt plus.

Par M. SAURIN, *de l'Académie Françoiſe.*

SUR

SUR M. HELVÉTIUS.

Bienfaiteur délicat, riche ſans étalage,
Pere tendre, ami généreux,
Au ſein de l'opulence, il eut les mœurs d'un Sage,
Et ſon or lui ſervit à faire des heureux.
Mais vers le déclin de ſon âge,
Des vices de ſon temps, la déſolante image
Vint le bleſſer d'un trait ſi douloureux,
Qu'au de-là des rivages ſombres,
Entre Platon & Lucrece attendu,
Doucement il eſt deſcendu,
Chercher des vertus chez les ombres.

Par M. DORAT.

Pour mettre au bas du Portrait de M. HELVÉTIUS.

Des Sages d'Athene & de Rome,
Il eut les mœurs & la candeur;
Il peignit l'homme d'après l'homme,
Et la vertu d'après ſon cœur.

Par M. L'ABBÉ DE LA ROCHE.

LETTRES

DE

M. DE VOLTAIRE

A

M. HELVÉTIUS.

LETTRES

DE

M. DE VOLTAIRE

A

M. HELVÉTIUS.

AVERTISSEMENT.

La Poéſie avoit beaucoup occupé M. Helvétius dans ſa jeuneſſe. A 20 ans il avoit fait une tragédie de la Conjuration de Fieſque, qui donna à M. de Voltaire l'eſpérance d'un grand talent. Il avoit auſſi compoſé pluſieurs Epîtres en vers ſur différents ſujets de Philoſophie. M. de Voltaire voulut lui ſervir de guide, & l'on voit dans la correſpondance de ces deux hommes célebres, d'un côté la confiance & la docilité d'un élève qui connoît l'importance des avis, & de l'autre le zele déſintéreſſé d'un grand maître qui ſe paſſionne pour un mérite naiſſant, & qui cherche à nourrir l'enthouſiaſme d'un jeune homme qui le conſulte avec franchiſe. Cette correſpondance n'a fini qu'avec la vie de M. Helvétius. Sa derniere Lettre à M. de Voltaire eſt datée de quelques mois avant ſa mort. Il avoit ceſſé de travailler à ſon livre de l'Homme, *& vouloit reprendre ſon* Poëme du Bonheur, *auquel il avoit renoncé dès l'âge de vingt-cinq ans, pour ſe livrer tout entier à la Philoſophie. Ses amis qui avoient été frappés de quelques beautés de cet ouvrage, le preſſoient de le revoir, & d'achever beaucoup de morceaux qu'il n'avoit qu'eſquiſſés. Il en refit quelques-uns qui ſont les plus beaux de ſon* Poëme. *Avant d'aller plus*

loin, & pour mieux preſſentir le goût du public ſur un talent qu'il avoit négligé depuis long-temps, il voulut avoir l'avis de M. de Voltaire, qui ne l'avoit jamais flatté. Il lui envoya des morceaux qu'il avoit refaits, & mourut avant la réponſe. Son Poëme *devoit avoir VI Chants. C'eſt effectivement en VI Chants qu'il fut imprimé auſſi-tôt après ſa mort, ſur un manuſcrit mal en ordre reſté depuis vingt ans en des mains étrangeres. Il importe peu de ſavoir comment il fut publié ainſi défiguré. L'Auteur ne l'a retouché que pendant les deux derniers mois de ſa vie. Mais l'on a dû voir dans cette Edition, la ſeule conforme à ſon dernier manuſcrit, qu'il y avoit fait des corrections eſſentielles. Ses amis ſeuls qui connoiſſent le degré de perfection où il pouvoit porter ce* Poëme, *regrettent beaucoup qu'il ne l'ait point fini.*

LETTRES

DE

M. DE VOLTAIRE

A

M. HELVÉTIUS.

LETTRE I.

Mon très-cher enfant, pardonnez l'expreſſion; la langue du cœur n'entend pas le cérémonial : jamais vous n'éprouverez tant d'amitié & tant de ſévérité. Je vous renvoie votre épitre apoſtillée, comme vous l'avez ordonné. Vous & votre ouvrage, vous méritez d'être parfaits; qui peut ne pas s'intéreſſer à l'un & à l'autre? Mad. la Marquiſe du Châtelet penſe comme moi; elle aime la vérité & la candeur de votre caractere; elle fait un cas infini de votre eſprit; elle vous trouve une imagination féconde : votre ouvrage lui paroît plein de diamants brillants. Mais qu'il y a loin de tant de talents & de tant de graces à un ouvrage correct?

La nature a tout fait pour vous. Ne lui demandez plus rien, demandez tout à l'art. Il ne vous manque plus que de travailler avec difficulté. Vingt bons vers en quinze jours ſont mal aiſés à faire; & depuis nos grands Maîtres, dites-moi qui a fait vingt bons vers Alexandrins de ſuite? Je ne connois perſonne dont on puiſſe en citer un pareil nombre : & voilà pourquoi tout le monde s'eſt jetté dans ce miſérable ſtyle marotique, dans ce ſtyle bigarré & grimaçant, où l'on allie monſtrueuſement le trivial & le ſublime, le ſérieux & le comique, le langage de Rabelais, celui de Villon, & celui de nos jours. A la bonne heure, qu'un laid viſage ſe couvre de ce maſque. Rien n'eſt ſi rare que le beau naturel; c'eſt un don que vous avez; tirez-en donc, mon cher ami, tout le parti que vous pouvez. Il ne tient qu'à vous; je vous jure que vous ſerez ſupérieur en tout ce que vous entreprendrez. Mais ne négligez rien. Je vous donne un bon conſeil, après vous avoir donné de bien mauvais exemples. Je me ſuis mis trop tard à corriger mes ouvrages. Je paſſe actuellement les jours & les nuits à réformer la *Henriade*, *Œdipe*, *Brutus*, & tout ce que j'ai jamais fait. N'attendez pas, comme moi : *Si non vis ſanus, curras hidropicus.* Je ſonge à guérir mes maladies; mais vous, prévenez celles qui peuvent vous attaquer. Puiſque vous chantez l'étude avec tant d'eſprit & de courage, ayez auſſi le courage de limer cette production vingt fois; renvoyez-la moi, & que je vous la renvoye encore. La gloire, en ce métier-ci, eſt comme le royaume des cieux : *Et violenti rapiunt illud.* Que je ſois donc votre directeur pour ce royaume des Belles-Lettres. Vous êtes

une belle ame à diriger. Continuez dans le bon chemin ; travaillez. Je veux que vous faſſiez aux Belles-Lettres & à la France un honneur immortel. Plutus ne doit être que le valet-de-chambre d'Apollon : le tarif eſt bientôt connu ; mais une épitre en vers eſt un terrible ouvrage ; je défie vos quarante Fermiers-Généraux de la faire. Adieu, je vous embraſſe tendrement ; je vous aime comme on aime ſon fils. Mad. du Châtelet vous fait ſes compliments les plus vrais ; elle vous écrira ; elle vous remercie. Allons, qu'un ouvrage qui lui eſt adreſſé, ſoit digne de vous & d'elle. Vous m'avez fait trop d'honneur dans cet ouvrage ; & cependant je vous rends la vie bien dure. Adieu ; je vous ſouhaite la bonne année ; aimez toujours les Arts & Cirey.

A Cirey ce 4 Septembre 1738.

LETTRE II.

Mon cher ami, tandis que vous faites tant d'honneur aux Belles-Lettres, il faut auſſi que vous leur faſſiez du bien. Permettez-moi de recommander à vos bontés un jeune homme d'une bonne famille, d'une grande eſpérance, très-bien né, capable d'attachement, & de la plus tendre reconnoiſſance, qui eſt plein d'ardeur pour la poéſie & pour les ſciences, & à qui il ne manque peut-être que de vous connoître pour être heureux. Il eſt fils d'un homme, que des affaires, où d'autres s'enrichiſſent, ont ruiné; il ſe nomme D***, beaucoup de mérite & de malheur font ſa recommandation auprès d'un cœur comme le vôtre. Si vous pouviez lui procurer quelque petite place, ſoit par vous, ſoit par M. de la Popliniere, vous le mettriez en état de cultiver ſes talents, & vous rempliriez votre vocation, qui eſt de faire du bien. Vous m'en faites à moi; car vous avez rechauffé un ami tiede. Jamais votre illuſtre pere n'a fait de ſi belle cure.

Je lui ai envoyé un autre mémoire, où je ſacrifie enfin le littéraire au perſonnel; mais M. Dargental penſe que c'eſt une néceſſité. Vous le penſez auſſi, & je me rends. Ma préſence ſeroit néceſſaire à Paris; mais je ne peux quitter mes amis pour mes propres affaires. Mad. du Châtelet vous fait bien des compliments; on ne peut avoir plus d'eſtime & d'amitié qu'elle en a pour vous. Nous attendons de

vous des choſes qui feront l'agrément de notre retraite, & qui nous conſoleront, ſi cela ſe peut, de votre abſence. Je vous embraſſe avec les tranſports les plus vifs d'amitié, d'eſtime, & de reconnoiſſance.

A Cirey ce 8 Janvier.

LETTRE III.

Mon cher ami, l'ami des Muſes & de la vérité, votre épitre eſt pleine d'une hardieſſe de raiſon bien au-deſſus de votre âge, & plus encore de nos lâches & timides écrivains qui riment pour leurs Libraires, qui ſe reſſerrent ſous le compas d'un Cenſeur royal, envieux, ou plus timide qu'eux. Miſérables oiſeaux à qui on rogne les ailes, qui veulent s'élever, & qui retombent en ſe caſſant les jambes. Vous avez un génie mâle, & votre ouvrage étincelle d'imagination. J'aime mieux quelques-unes de vos ſublimes fautes, que les médiocres beautés dont on nous veut affadir. Si vous me permettez de vous dire en général ce que je penſe pour les progrès qu'un ſi bel art peut faire entre vos mains, je vous dirai : Craignez, en atteignant le grand, de ſauter au gigantesque. N'offrez que des images vraies, & ſervez-vous toujours du mot propre. Voulez-vous une petite regle infaillible pour les vers ; la voici : quand une penſée eſt juſte & noble, il n'y a encore rien de fait. Il faut voir ſi la maniere dont vous l'exprimez en vers, ſeroit belle en proſe, & ſi votre vers, dépouillé de la rime & de la céſure, vous paroît alors chargé d'un mot ſuperflu, s'il y a dans la conſtruction le moindre défaut, ſi une conjonction eſt oubliée ; enfin, ſi le mot le plus propre n'eſt pas employé, ou s'il n'eſt pas à ſa place, concluez alors

qui l'or de cette penſée n'eſt pas bien enchaſſé. Soyez ſûr que des vers qui auront l'air de ces défauts ne ſe retiendront jamais par cœur, ne ſe feront point relire; & il n'y a de bons vers que ceux qu'on relit, & qu'on retient malgré ſoi. Il y en a beaucoup de cette eſpece dans votre épitre, tels que perſonne n'en peut faire à votre âge, & tels qu'on en faiſoit il y a cinquante ans. Ne craignez donc point d'honorer le Parnaſſe de vos talents, ils vous honoreront ſans doute, parce que vous ne négligerez jamais vos devoirs.

Et puis, voilà de plaiſants devoirs! Les fonctions de votre état ne ſont-elles pas quelque choſe de bien difficile pour une ame comme la vôtre? Cette beſogne ſe fait comme on regle la dépenſe de ſa maiſon, & le livre de ſon maître-d'hôtel. Quoi! pour être Fermier-général, on n'auroit pas la liberté de penſer! Eh morbleu! Atticus étoit Fermier-général, les Chevaliers Romains étoient Fermiers-généraux, & penſoient en Romains. Continuez-donc, Atticus!

Je vous remercie tendrement de ce que vous avez fait pour D***. J'oſe vous recommander ce jeune homme comme mon fils; il a du mérite, il eſt pauvre & vertueux. Il ſent tout ce que vous valez; il vous ſera attaché toute ſa vie. Le plus beau partage de l'humanité, c'eſt de pouvoir faire du bien; c'eſt ce que vous ſavez, & ce que vous pratiquez mieux que moi. Mad. du Châtelet vous remerciera des éloges qu'elle mérite, & moi je paſſerai ma vie à me rendre moins indigne de ceux que vous m'adreſſez. Pardon de vous écrire en vile proſe; mais je n'ai pas un inſtant à moi; les jours

ſont trop courts. Adieu, quand pourrai-je en paſſer quelques-uns avec vous. Buvez à ma ſanté avec *x x* Montigni.

Eſt-il vrai que la philoſophie de Newton gagne un peu ?

A Cirey ce 25 Février 1739.

LETTRE IV.

Je vois, mon charmant ami, que je vous avois écrit d'assez mauvais vers, & qu'Apollon n'a pas voulu qu'ils vous parvinssent ; ma lettre étoit adressée à Charleville, où vous deviez être ; & j'avois eu soin d'y mettre une petite apostille, afin que la lettre vous fût rendue, en quelque endroit de votre département que vous fussiez. Vous n'avez rien perdu ; mais moi j'ai perdu l'idée que vous aviez de mon exactitude. Mon amitié n'est point du tout négligente, je vous aime trop pour être paresseux avec vous J'attends, mon bel Apollon, votre ouvrage avec autant de vivacité que vous le faites. Je comptois vous envoyer de Bruxelles ma nouvelle édition de Hollande ; mais je n'en ai pas encore reçu un seul exemplaire de mes Libraires. Il n'y en a point à Bruxelles ; & j'apprends qu'il y en a à Paris. Les Libraires de Hollande, qui sont des corsaires mal adroits, ont sans doute fait beaucoup de fautes dans leur édition, & craignent que je ne la voie assez tôt pour m'en plaindre, & pour la décrier. Je ne pourrai en être instruit que dans quinze jours. Je suis actuellement avec Mad. du Châtelet à Anguien, chez M. le duc d'Arembérg, à sept lieues de Bruxelles. Je joue beaucoup au berlan ; mais nos cheres études n'y perdent rien. Il faut allier le travail & le plaisir. C'est ainsi que vous en usez, & c'est un petit

mêlange que je vous conſeille de faire toute votre vie : car, en vérité, vous êtes né pour l'un & pour l'autre.

Je vous avoue, à ma honte, que je n'ai jamais lu l'*Uthopie* de Thomas Morus. Cependant je m'aviſai de donner une fête, il y a quelques jours, dans Bruxelles, ſous le nom de l'envoyé d'*Uthopie*. La fête étoit pour Mad. du Châtelet, comme de raiſon ; mais croiriez-vous bien qu'il n'y avoit perſonne dans la ville qui ſût ce que veut dire *Uthopie*. Ce n'eſt pas ici le pays des Belles-Lettres. Les livres de Hollande y ſont défendus, & je ne peux pas concevoir comment Rouſſeau a pu choiſir un tel aſyle. Ce doyen des médiſants, qui a perdu depuis longtemps l'art de médire, & qui n'en a conſervé que la rage, eſt ici auſſi inconnu que les Belles-Lettres. Je ſuis actuellement dans un château, où il n'y a jamais eu de livres que ceux que Mad. du Châtelet & moi nous avons apportés ; mais en récompenſe il y a des jardins plus beaux que ceux de Chantilly ; & on y mene cette vie douce & libre qui fait l'agrément de la campagne. Le poſſeſſeur de ce beau ſéjour vaut mieux que beaucoup de livres. Je crois que nous allons jouer des comédies. On y lira du moins les rôles des acteurs.

J'ai bien un autre projet en tête. J'ai fini ce *Mahomet*, dont je vous avois lu l'ébauche. J'aurois grande envie de ſavoir comment une piece, d'un genre ſi nouveau & ſi haſardé, réuſſiroit chez nos galants François. Je voudrois faire jouer la piece, & laiſſer ignorer l'auteur. A qui puis-je mieux me confier qu'à vous ? N'avez-vous pas en main cet ami de Paris qui vous doit tout, & qui aime tant les

les vers ? ne pourriez-vous pas la lui envoyer ? ne pourroit-il pas la lire aux comédiens ? Mais lit-il bien ? car une belle prononciation & une lecture pathétique ſont une bordure néceſſaire au tableau. Voyez, mon cher ami, donnez-moi ſur cela vos inſtructions.

Quelle eſt donc cette Mad. Lambert à qui je dois des compliments ! Vous me faites des amis des gens qui vous aiment, je ſerai bientôt aimé de tout le monde. Adieu, Mad. du Châtelet vous eſtime, vous aime ; vous n'en doutez pas. Nos cœurs ſont à vous pour jamais. Elle vous a écrit comme moi à Charleville. Adieu, je vous embraſſe du meilleur de mon ame.

A Anguien ce 6 Juillet 1739.

LETTRE V.

Je vous ſalue au nom d'Apollon, & je vous embraſſe au nom de l'amitié. Voici l'ode de la Superſtition que vous demandiez, & l'Opéra dont nous avons parlé. Quand vous aurez lu l'Opéra, mon cher ami, envoyez-le à M. de Pondeveil, porte St. Honoré. Mais pour Dieu, envoyez-moi de meilleures étrennes. Je n'ai jamais tant travaillé que ce dernier mois; j'ai la tête fendue. Guériſſez-moi par quelque belle épitre. Adieu les vers cet hiver, je n'en ferai point; la phyſique eſt de quartier; mais vos lettres, votre ſouvenir, votre amitié, vos vers feront pour moi de ſervice toute l'année. Avez-vous ce recueil qu'avoit fait Prault? Pourquoi le ſaiſir? quelle barbarie! ſuis-je né ſous les Gots & ſous les Vandales? Je mépriſe la tyrannie autant que la calomnie. Je ſuis heureux avec Emilie, votre amitié & l'étud. Vous l'avez bien dit: l'étude conſole de tout. Je vous embraſſe mille fois. V.

5 Janvier 1740.

LETTRE VI.

Ne les verrai-je point ces beaux vers que vous faites,
Ami charmant, ſublime Auteur.
Le ciel vous anima de ces flammes ſecrettes,
Que ne ſentit jamais Boileau l'imitateur,
Dans ſes triſtes beautés ſi froidement parfaites.
Il eſt des beaux eſprits, il eſt plus d'un rimeur,
Il eſt rarement des poëtes.
Le vrai poëte eſt créateur;
Peut-être, je le fus, & maintenant vous l'êtes.

Envoyez-moi donc un peu de votre création. Vous ne vous repoſerez pas après le ſixieme jour. Vous corrigerez, vous perfectionnerez votre ouvrage, mon cher ami. Votre derniere lettre m'a un peu affligé. Vous tâtez donc auſſi des amertumes de ce monde; vous éprouvez des tracaſſeries; vous ſentez combien le commerce des hommes eſt dangereux. Mais vous aurez toujours des amis qui vous conſoleront, & vous aurez, après le plaiſir de l'amitié, celui de l'étude:

Nam nil dulcius eſt benè quam munita tenere
Edita doctrinæ ſapientum templa ſerena;
Deſpicere unde queas alios, paſſimque videre
Errare atque viam palantes quærere vitæ.

Il y a bientôt huit ans que je demeure dans le temple de l'amitié & de l'étude. J'y ſuis plus heureux que le premier jour. J'y oublie les perſécu-

tions des ignorants en place, & la baſſe jalouſie de certains animaux amphibies qui oſent ſe dire gens de lettres. J'y puiſe des conſolations contre l'ingratitude de ceux qui ont répondu à mes bienfaits par des outrages. Mad. du Châtelet, qui a éprouvé à peu près la même ingratitude, l'oublie avec plus de philoſophie que moi, parce que ſon ame eſt au-deſſus de la mienne. Vous trouverez, mon cher ami, dans votre vie, peu de perſonnes plus dignes qu'elle de votre eſtime & de votre attachement.

Adieu, mon jeune Apollon. Je vous embraſſe, je vous aime à jamais.

Bruxelles ce 14 Janvier 1740.

LETTRE VII.

Mon cher & jeune Apollon, mon poëte philoſophe, il y a ſix ſemaines que je ſuis plus errant que vous. Je comptois de jour en jour repaſſer par Bruxelles, & y relire deux pieces charmantes de poéſie & de raiſon, ſur leſquelles je vous dois beaucoup de points d'admiration, & auſſi quelques points interrogants. Vous êtes le génie que j'aime, & qu'il falloit aux François; il vous faut encore un peu de travail, & je vous promets que vous irez au ſommet du temple de la gloire par un chemin tout nouveau. Je voudrois bien, en attendant, trouver un chemin pour me rapprocher de vous. La Providence nous a tous diſperſés. Mad. du Châtelet eſt à Fontainebleau, je vais peut-être à Berlin; vous voilà en Champagne; qui ſait cependant ſi je ne paſſerai pas une partie de l'hiver à Cirey, & ſi je n'aurai pas le plaiſir de voir celui qui eſt aujourd'hui *Noſtri ſpes altera pindi?* Ne ſeriez-vous point à préſent avec Monſieur de Buffon? Celui-là va encore à la gloire par d'autres chemins; mais il va auſſi au bonheur. Il ſe porte à merveille. Le corps d'un athlete, & l'ame d'un ſage: voilà ce qu'il faut pour être heureux.

A propos de ſage; je compte vous envoyer inceſſamment un exemplaire de l'anti-Machiavel. L'auteur étoit fait pour vivre avec vous. Vous verrez une choſe unique, un Allemand qui écrit mieux

que bien des François qui ſe piquent de bien écrire. Un jeune homme qui penſe en philoſophe, & un roi qui penſe en homme; vous m'avez accoutumé, mon cher ami, aux choſes extraordinaires. L'auteur de l'anti-Machiavel & vous ſont deux choſes qui me réconcilient avec le ſiecle. Permettez-moi d'y mettre encore Emilie. Il ne la faut pas oublier dans la liſte, & cette liſte ne ſera jamais bien longue.

Je vous embraſſe de tout mon cœur; mon imagination & mon cœur courent après vous.

A la Haye au Palais du Roi de Pruſſe, ce 27 Octobre 1740

LETTRE VIII.

Je me gronde bien de ma paresse, mon cher & aimable ami, mais j'ai été si indignement occupé de prose depuis un mois, que j'osois à peine vous parler de vers. Mon imagination s'appesantit dans des études qui sont à la poésie, ce que des garde-meubles sombres & poudreux sont à une salle de bal bien éclairée. Il faut secouer sa poussiere pour vous répondre. Vous m'avez écrit, mon charmant ami, une lettre où je reconnois votre génie. Vous ne trouvez point Boileau assez fort; il n'a rien de sublime, son imagination n'est point brillante; j'en conviens avec vous. Aussi, il me semble qu'il ne passe point pour un poëte sublime; mais il a bien fait ce qu'il pouvoit & ce qu'il vouloit faire. Il a mis la raison en vers harmonieux : il est clair, conséquent, facile, heureux dans ses transitions; il ne s'éleve pas, mais il ne tombe guere; ses sujets ne comportent pas cette élévation dont ceux que vous traitez, sont susceptibles. Vous avez senti votre talent, comme il a senti le sien : vous êtes philosophe, vous voyez tout en grand, votre pinceau est fort & hardi; la nature, en tout cela, vous a mis, je vous le dis avec la plus grande sincérité, fort au dessus de Despréaux. Mais ces talents-là, quelques grands qu'ils soient, ne feront rien sans les siens. Vous avez d'autant plus besoin de son exactitude, que la grandeur de vos idées souffre moins

la gêne & l'eſclavage. Il ne vous coûte point de penſer, mais il coûte infiniment d'écrire. Je vous prêcherai donc éternellement cet art d'écrire que Deſpréaux a ſi bien connu & ſi bien enſeigné, ce reſpect pour la langue, cette liaiſon, cette ſuite d'idées, cet air aiſé avec lequel il conduit ſon lecteur, ce naturel qui eſt le fruit de l'art, & cette apparence de facilité qu'on ne doit qu'au travail. Un mot mis hors de ſa place gâte la plus belle penſée. Les idées de Boileau, je l'avoue encore, ne ſont jamais grandes, mais elles ne ſont jamais défigurées. Enfin, pour être au deſſus de lui, il faut commencer par écrire auſſi nettement, auſſi correctement que lui.

Votre danſe haute ne doit pas ſe permettre un faux-pas : il n'en fait point dans ſes petits menuets. Vous êtes brillant de pierreries ; ſon habit eſt ſimple, mais bien fait ; il faut que vos diamants ſoient bien mis en ordre, ſans quoi vous auriez un air gêné avec le diadême en tête. Envoyez-moi donc, mon cher ami, quelque choſe d'auſſi bien travaillé que vous imaginez noblement ; ne dédaignez point d'être à la fois poſſeſſeur de la mine & ouvrier de l'or qu'elle produit. Vous ſentez combien, en vous parlant ainſi, je m'intéreſſe à votre gloire & à celle des arts. Mon amitié pour vous a redoublé encore à votre dernier voyage : j'ai bien la mine de ne plus faire de vers ; je ne veux plus aimer que les vôtres. Madame du Châtelet qui vous a écrit, vous fait mille compliments ; adieu, je vous aimerai toute ma vie.

Le 20 Juin à Bruxelles 1741.

LETTRE IX.

Mon cher confrere en Apollon, mon maître en tout le reſte, quand viendrez-vous voir la Nymphe de Cirey, & votre tendre ami ? Ne manquez pas, je vous prie, d'apporter votre derniere épitre. Madame du Châtelet dit que c'eſt moi qui l'ai perdue, moi je dis que c'eſt elle. Nous cherchons depuis huit jours. Il faut que Bernouilli l'ait emportée pour en faire une équation. Je ſuis déſeſpéré ; mais vous en avez ſans doute une copie. Je ſuis très-ſûr de ne l'avoir confiée à perſonne. Nous la retrouverons, mais conſolez-nous. Ce grand garçon D'*** veut vous ſuivre dans vos royaumes de Champagne ; il veut venir à Cirey ; j'en ai demandé la permiſſion à Madame la Marquiſe ; elle le veut bien ; préſenté par vous, il ne peut être que bien venu. Je ſerai charmé qu'il s'attache à vous ; je ſuis le plus trompé du mondé, s'il n'eſt né avec du génie & des mœurs aimables. Vous êtes un enfant bien charmant de cultiver les lettres à votre âge avec tant d'ardeur, & d'encourager encore les autres ; on ne peut trop vous aimer. Amenez donc ce grand garçon : Madame du Châtelet & Madame de Chambonin vous font mille compliments.

Adieu, juſqu'au plaiſir de vous embraſſer.

Ce 2 Avril.

LETTRE X.

Mon cher ami, j'ai reçu de vous une lettre ſans date, qui me vient par Bar-ſur-Aube, au lieu qu'elle devoit arriver par Vaſſy. Vous m'y parlez d'une nouvelle épitre. Vraiment vous me donnez de violents deſirs; mais ſongez à la correction, aux liaiſons, à l'élégance continue; en un mot, évitez tous mes défauts. Vous me parlez de Milton: votre imagination ſera peut-être auſſi féconde que la ſienne; je n'en doute même pas; mais elle ſera auſſi plus agréable & plus reglée. Je ſuis fâché que vous n'ayez lu ce que j'en dis que dans la malheureuſe traduction de mon eſſai Anglois. La derniere édition de la Henriade qu'on trouve chez Prault vaut bien mieux; & je ſerois fort aiſe d'avoir votre avis ſur ce que je dis de Milton dans l'eſſai qui eſt à la ſuite du poëme.

You learn engliſh: for ougth j know. Co on; your lot is to be éloquent in every language, and maſter of every ſcience: j love, j eſteem you, j am your for ever.

Je vous ai écrit en faveur d'un jeune homme qui me paroît avoir envie de s'attacher à vous. J'ai mille remerciments à vous faire, vous avez remis dans mon Paradis les tiedes que j'avois de la peine à vomir de ma bouche.... Cette tiédeur m'étoit

cent fois plus ſenſible que tout le reſte. Il faut à un cœur comme le mien des ſentiments vifs, ou rien du tout.

Tout Cirey eſt à vous.

LETTRE XI.

Mon aimable ami, qui ferez honneur à tous les arts, & que j'aime tendrement. Courage ! *macte animo.* La ſublime métaphyſique peut fort bien parler le langage des vers. Elle eſt quelquefois poétique dans la proſe du pere Malebranche ; pourquoi n'acheveriez-vous pas ce que Malebranche a ébauché ? C'étoit un poëte manqué, & vous êtes né poëte. J'avoue que vous entreprenez une carriere difficile. Mais vous me paroiſſez peu étonné du travail ; les obſtacles vous feront faire de nouveaux efforts ; c'eſt à cette ardeur pour le travail qu'on reconnoît le vrai génie. Les pareſſeux ne ſont jamais que des gens médiocres, en quelque genre que ce puiſſe être ; j'aime d'autant plus ce genre métaphyſique, que c'eſt un champ tout nouveau que vous défricherez : *Omnia jam vulgata.*

Vous dites avec Virgile :

. . . . . *Tentanda via eſt*
Quâ me quoque poſſim . . . . . .
. . . . . *Tollere humo victorque virum*
Volitare per ora. . . . . . .

Oui, *Volitabis per ora ;* mais vous ſerez toujours dans le cœur des habitants de Cirey.

Vous avez raiſon aſſurément de trouver de grandes difficultés dans le chapitre de Locke de *la puiſſance*, ou *de la liberté :* il avouoit lui-même qu'il étoit là comme le diable de Milton, pataugeant dans le chaos.

Au reſte, je ne vois pas que ſon ſage ſyſtême, qu'il n'y a point d'idées innées, ſoit plus contraire qu'un autre à cette liberté ſi deſirable, ſi conteſtée, & peut-être ſi incompréhenſible. Il me ſemble que dans tous les ſyſtêmes, Dieu peut avoir accordé à l'homme la faculté de choiſir quelquefois entre des idées, de quelque nature que ſoient ces idées. Je vous avouerai enfin qu'après avoir erré bien long-temps dans ce labyrinthe, après avoir caſſé mille fois mon fil, j'en ſuis revenu à dire, que le bien de la ſociété exige que l'homme ſe croye libre; nous nous conduiſons tous ſuivant ce principe, & il me paroîtroit un peu étrange d'admettre dans la pratique, ce que nous rejetterions dans la ſpéculation. Je commence, mon cher ami, à faire plus de cas du bonheur de la vie que d'une vérité; & ſi malheureuſement le fataliſme étoit vrai, je ne voudrois pas d'une vérité ſi cruelle. Pourquoi l'Etre ſouverain qui m'a donné un entendement qui ne peut ſe comprendre, ne m'aura-t-il pas donné auſſi un peu de liberté? Nous auroit-il trompés tous? Voilà des arguments de bonne femme. Je ſuis revenu au ſentiment, après m'être égaré dans le raiſonnement.

Quant à ce que vous me dites, mon cher ami, de ces rapports infinis du monde dont Locke tire une preuve de l'exiſtence de Dieu, je ne trouve point l'endroit où il le dit. Mais à tout haſard, je crois concevoir votre difficulté, & ſur cela, ſans plus de détail, voici mon idée que je vous ſoumets.

Je crois que la matiere auroit, indépendamment de Dieu, des rapports néceſſaires à l'infini; j'appelle ces rapports aveugles, comme rapports de

lieu, de diſtance, de figure, &c. Mais pour des rapports de deſſein, je vous demande pardon, il me ſemble qu'un mâle & une femelle, un brin d'herbe & ſa ſemence, ſont des démonſtrations d'un être intelligent qui a préſidé à l'ouvrage. Or, de ces rapports de deſſein, il y en a à l'infini. Pour moi, je ſens mille rapports qui me font aimer votre cœur & votre eſprit, & ce ne ſont point des rapports aveugles. Je vous embraſſe du meilleur de mon cœur, je ſuis trop de vos amis pour vous faire des compliments.

Madame du Châtelet a la même opinion de vous que moi : mais vous n'en devez aucun remerciment ni à l'un ni à l'autre.

LETTRE XII.

Mon jeune Apollon, j'ai reçu votre charmante lettre ; ſi je n'étois pas avec Mad. du Châtelet, je voudrois être à Montbar. Je ne ſais comment je m'y prendrai pour envoyer une courte & modeſte réponſe que j'ai faite aux anti-Neutoniens. Je ſuis l'enfant perdu d'un parti dont Monſieur de Buffon eſt le chef, & je ſuis aſſez comme les ſoldats qui ſe battent de bon cœur ſans trop entendre les intérêts de leur prince. J'avoue que j'aimerois infiniment mieux recevoir de vos ouvrages que vous envoyer les miens. N'aurai-je point le bonheur, mon cher ami, de voir arriver quelque gros paquet de vous avant mon départ ? Pour Dieu, donnez-moi au moins une épitre. Je vous ai dédié ma quatrieme épitre ſur la Modération ; cela m'a engagé à la retoucher avec ſoin ; vous me donnez de l'émulation ; mais donnez-moi donc de vos ouvrages. Votre métaphyſique n'eſt pas l'ennemie de la poéſie. Le pere Malebranche étoit quelquefois poëte en proſe, mais vous, vous ſavez l'être en vers. Il n'avoit de l'imagination qu'à contre-temps.

Madame du Châtelet a emmené avec elle à Paris ſon Kæning qui n'a de l'imagination en aucun ſens, mais qui, comme vous ſavez, eſt ce qu'on appelle grand métaphyſicien. Il ſait à point nommé de quoi la matiere eſt compoſée ; & il jure, d'après Leibnitz, qu'il eſt démontré que l'étendue eſt com-

poſée de monades non-étendues, & la matiere impénétrable compoſée de petites monades pénétrables. Il croit que chaque monade eſt un miroir de ſon univers. Quand on croit tout cela, on mérite de croire aux miracles de St. Pâris. D'ailleurs, il eſt très-bon géometre comme vous ſavez, & ce qui vaut mieux, très-bon garçon. Nous irons bientôt philoſopher à Bruxelles enſemble; car on n'a point ſa raiſon à Paris; le tourbillon du monde eſt cent fois plus pernicieux que ceux de Deſcartes. Je n'ai encore eu ni le temps de penſer, ni celui de vous écrire. Pour Madame du Châtelet, elle eſt toute différente : elle penſe toujours, elle a toujours ſon eſprit, & ſi elle ne vous a pas écrit, elle a tort; elle vous fait mille compliments, & en dit autant à M. de Buffon.

Le D'** eſpere que vous ferez un jour quelque choſe pour lui, après Montmirel s'entend; car il faut que chaque choſe ſoit à ſa place.

Si je ſavois où loge votre aimable Montmirel, ſi j'avois achevé Mahomet, je me confierois à lui, *in nomine tuo;* mais je ne ſuis pas encore prêt, & je pourrai bien vous envoyer de Bruxelles mon alcoran.

Adieu, mon cher ami, envoyez-moi donc de ces vers dont un ſeul dit tant de choſes. Faites ma cour, je vous en prie, à M. de Buffon; il me plaît tant que je voudrois bien lui plaire. Adieu, je ſuis à vous pour le reſte de ma vie.

3 Novembre, à Paris.

LETTRE

LETTRE XIII.

J'ai reçu aujourd'hui, mon cher ami, votre diamant qui n'eſt pas encore parfaitement taillé, mais qui ſera très-brillant. Croyez-moi, commencez par achever la premiere épitre; elle touche à la perfection; & il manque beaucoup à la ſeconde. Votre premiere épitre, je vous le répete, ſera un morceau admirable. Sacrifiez tout à la rendre digne de vous: donnez-moi la joie de voir quelque choſe de complet ſorti de vos mains. Envoyez-la moi dans un paquet un peu moins gros que celui d'aujourd'hui. Il n'eſt plus beſoin de page blanche. D'ailleurs, quand vous en gardez un double, je puis aiſément vous faire entendre mes petites réflexions. J'ai autant d'impatience de voir cette épitre arrondie, que votre maîtreſſe en a de vous voir arriver au rendez-vous. Vous ne ſavez pas combien cette premiere épitre ſera belle: & moi je vous dis que les plus belles de Deſpréaux ſeront au deſſous. Mais il faut travailler; il faut ſavoir ſacrifier des vers; vous n'avez à craindre que votre abondance; vous avez trop de ſang, trop de ſubſtance; il faut vous ſaigner & jeûner. Donnez de votre ſuperflu aux petits eſprits compaſſés qui ſont ſi méthodiques & ſi pauvres, & qui vont ſi droit dans un petit chemin ſec & uni qui ne mene à rien. Vous deviez venir nous voir ce mois-ci; je vous donne rendez-vous à Lille. Nous y ferons jouer Mahomet; la Noue le

jouera, & vous en jugerez ; vous ſeriez bien aimable de vous arranger pour cette partie. Madame du Châtelet vous adreſſe, aux Fermes-Générales, un paquet par la poſte de Bruxelles & deux autres par la poſte de Lille, comptant que vous ne payerez point de port ; ces paquets ſont deſtinés pour Brémond. Elle compte vous écrire, & je vous avertis déjà qu'elle craint d'abuſer de votre amitié.

J'ai peur que nous n'ayons pas raiſon contre Mairan dans le fonds ; mais Mairan a un peu tort dans la forme ; & Madame du Châtelet méritoit mieux. Bon ſoir, mon cher poëte philoſophe, bon ſoir, aimable Apollon.

3 Avril.

LETTRE XIV.

Vous êtes une bien aimable créature : voilà tout ce que je peux vous dire, mon cher ami ; on me mande que vous venez bientôt à Cirey. Je remets à ce temps-là à vous parler des deux leçons de votre belle épitre sur l'*Etude* ; vous pouvez, de ces deux deſſins, faire un excellent tableau avec peu de peine. Continuez à remplir votre belle ame de toutes les vertus & de tous les arts. Les femmes penſent que vous devez tout à l'amour. La poéſie vous revendique ; la géométrie vous offre des x x ; l'amitié veut tout votre cœur ; & Meſſieurs des Fermes voudroient auſſi que vous ne fuſſiez qu'à eux. Mais vous pouvez les ſatisfaire tous à la fois. Mettez-moi toujours, mon cher ami, au nombre des choſes que vous aimez ; & dans votre immenſité, n'oubliez point Cirey qui ne vous oubliera jamais. Eſt-il poſſible que vous daignez aller chez St. Hyacinthe ! vous profanez vos bontés. Je ne ſais comment vous remercier.

A Cirey, ce 14 Mars.

LETTRE XV.

Eh bien ! nous n'entendrons donc parler de vous ni en vers ni en proſe. Je me flatte que mon cher Apollon naiſſant me payera de ſon ſilence avec uſure. Apparemment que vous préludez à préſent, & que bientôt nous aurons la piece ; cependant, mon cher ami, je vous prie de me mander ſi vous avez reçu le brouillon de Pandore, & ſi vous l'avez envoyé à M. de Pondeveile, rue & porte Saint-Honoré. Si vous êtes content de l'eſquiſſe, je finirai le tableau, ſinon je le mettrai au rebut. Madame du Châtelet vous fait mille compliments, & moi je vous ſuis attaché pour la vie. Mandez-nous donc ce que c'eſt qu'Eugénie, cela eſt-il digne d'être vu pluſieurs fois de vous ? Mes compliments à votre ami. Adieu, je vous embraſſe, mon jeune Apollon.

A Bruxelles, ce 19.

LETTRE XVI.

Je vous renvoie, mon cher ami, le manuſcrit que vous avez bien voulu me communiquer. Vous me donnez toujours les mêmes ſujets d'admiration & de critique. Vous êtes le plus hardi architecte que je connoiſſe, & celui qui ſe paſſe le plus volontiers de ciment. Vous ſeriez trop au deſſus des autres, ſi vous vouliez faire attention combien les petites choſes ſervent aux grandes, & à quel point elles ſont indiſpenſables. Je vous prie de ne les pas négliger en vers, & ſur-tout dans ce qui regarde votre ſanté. Vous m'avez trop alarmé par le danger où vous avez été; nous avons beſoin de vous, mon cher enfant en Apollon, pour apprendre aux François à penſer un peu vigoureuſement; mais moi j'en ai un beſoin eſſentiel, comme d'un ami que j'aime tendrement, & dont j'attends plus de conſeils dans l'occaſion, que je ne vous en donne ici.

J'attends la piece de Monſieur Greſſet. Je ne me preſſe point de donner Mahomet, je le travaille encore tous les jours. A l'égard de Pandore, je m'imagine que cet opéra prêteroit aſſez au muſicien. Mais je ne ſais à qui le donner; il me ſemble que le récitatif en fait la principale partie, & que le ſavant Rameau néglige quelquefois le récitatif. Monſieur d'Argental en eſt aſſez content; mais il faut encore des coups de lime; Monſieur d'Argental eſt un des meilleurs juges, comme un des

meilleurs hommes que nous avons ; il eſt digne d'être votre ami. J'ai lu l'Optique du P. Caſtel. Je crois qu'il étoit aux petites Maiſons quand il fit cet ouvrage. Il n'y en a qu'un que je puiſſe lui comparer, c'eſt le quatrieme tome de Joſeph Privat de Moliere, où il donne de ſon cru, une preuve de l'exiſtence de Dieu propre à faire plus d'athées que tous les livres de Spinoza. Je vous dis cela en confidence. On me parle avec éloge des détails d'une comédie de Boiſſy. Je n'en croirai rien de bon que quand vous en ſerez content. Le janſéniſte Rollin continue-t-il toujours à mettre en d'autres mots ce que tant d'autres ont écrit avant lui ? & ſon parti préconiſe-t-il toujours, comme un grand homme, ce prolixe & inutile compilateur. A-t-on imprimé, ou vend-on enfin l'ouvrage de l'abbé de Gamaches. Il y aura ſans doute un petit ſyſtême de ſa façon ; car il faut des romans aux François. Adieu, charmant fils d'Apollon ; nous vous aimons tendrement. Ce n'eſt point un roman cela, c'eſt une vérité conſtante ; car nous ſommes ici deux êtres très-conſtants.

Ce 24, à Bruxelles.

LETTRE XVII.

J'ai trop de remercimens, trop de complimens à vous faire, trop d'éloges à vous donner, mon charmant ami, pour vous écrire. Il faut que je vous voie, il faut que je vous embraſſe : on dit que vous venez à Paris ; & que peut-être ma lettre ne vous trouvera pas à Montbar : ſi vous y êtes encore, tâchez de quitter M. de Buffon, ſi cela ſe peut. Je ſens combien il vous en coûtera à tous deux.

Madame du Châtelet vous deſire avec la même vivacité que moi. J'ai vu Monſieur de Montmirel, je n'ai rien vu ici de plus aimable que lui & que ce qu'il m'a apporté. Faites ſouvenir de moi le très-philoſophe Monſieur de Buffon, à qui je ſuis bien véritablement attaché. Adieu, je vous embraſſe de tout mon cœur : venez l'eſpérance & le modele des philoſophes & des poëtes.

LETTRE XVIII.

Mon cher rival, mon poëte, mon philoſophe, je reviens de Berlin, après avoir eſſuyé tout ce que les chemins de la Weſtphalie, les inondations de la Meuſe, de l'Elbe & du Rhin, & les vents contraires ſur la mer ont d'inſupportable pour un homme qui revole dans le ſein de l'amitié. J'ai montré au roi de Pruſſe votre épitre corrigée; j'ai eu le plaiſir de voir qu'il a admiré les mêmes choſes que moi, & qu'il a fait les mêmes critiques. Il manque peu de choſe à cet ouvrage pour être parfait. Je ne ceſſerai de vous dire que ſi vous continuez à cultiver un art qui ſemble ſi aiſé & qui eſt ſi difficile, vous vous ferez un honneur bien rare parmi les Quarante; je dis les Quarante de l'académie, comme ceux des fermes.

Les inſtitutions phyſiques & l'anti-Machiavel ſont deux monuments bien ſinguliers. Se ſeroit-on attendu qu'un roi du Nord & une Dame de la cour de France euſſent honoré à ce point les Belles-Lettres? Prault a dû vous remettre de ma part un anti-Machiavel. Vous avez eu la philoſophie Léibnitienne de la main de ſon aimable & illuſtre auteur. Si Léibnitz vivoit encore, il mourroit de joie de ſe voir ainſi expliqué, ou de honte de ſe voir ſurpaſſer en clarté, en méthode & en élégance. Je ſuis en peu de choſes de l'avis de Léibnitz. Je l'ai même abandonné ſur les forces vives; mais après avoir lu tout,

ou preſque tout ce qu'on a fait en Allemagne ſur la philoſophie, je n'ai rien vu qui approche, à beaucoup près, du livre de Madame du Châtelet. C'eſt une choſe très-honorable pour ſon ſexe & pour la France. Il eſt peut-être honorable pour l'amitié d'aimer tant les gens qui ne ſont pas de notre avis; & même de quitter, pour ſon adverſaire, un roi qui me comble de bontés, & qui veut me fixer à ſa cour par tout ce qui peut flatter le goût, l'intérêt & l'ambition. Vous ſavez, mon cher ami, que je n'ai pas eu grand mérite à cela, & qu'un tel ſacrifice n'a pas dû me coûter. Vous la connoiſſez, ſi vous ſavez ſi on a jamais joint à plus de lumieres, un cœur plus généreux, plus conſtant & plus courageux dans l'amitié. Je crois que vous me mépriſeriez bien ſi j'étois reſté à Berlin. Monſieur Greſſet, qui probablement a des engagements plus légers, rompra ſans doute ſes chaînes à Paris, pour aller prendre celles d'un roi à qui on ne peut préférer que Madame du Châtelet. J'ai bien dit à Sa Majeſté Pruſſienne que Greſſet lui plairoit plus que moi; mais que je n'étois jaloux, ni comme auteur, ni comme courtiſan. Sa maiſon doit être comme celle d'Horace : *Eſt locus uni cuique ſuus.* Pour moi, il ne me manque à préſent que mon cher Helvétius : ne reviendra-t-il point ſur les frontieres ? N'aurai-je point encore le bonheur de le voir & de l'embraſſer.

A Bruxelles, ce 7 Janvier.

LETTRE XIX.

Mon cher confrere en Apollon, j'ai reçu de vous une lettre charmante, qui me fait regretter plus que jamais que les ordres de Plutus nous ſéparent, quand les Muſes devroient nous rapprocher. Vous corrigez donc vos ouvrages; vous prenez donc la lime de Boileau pour polir des penſées à la Corneille. Voilà l'unique façon d'être un grand homme. Il eſt vrai que vous pourriez vous paſſer de cette ambition. Votre commerce eſt ſi aimable que vous n'avez pas beſoin de talents. Celui de plaire vaut bien celui d'être admiré; quelques beaux ouvrages que vous faſſiez, vous ſerez toujours au deſſus d'eux par votre caractere. C'eſt, pour le dire en paſſant, un mérite que n'avoit pas ce Boileau dont je vous ai tant vanté le ſtyle correct & exact. Il avoit beſoin d'être un grand artiſte pour être quelque choſe; il n'avoit que ſes vers, & vous avez tous les charmes de la ſociété. Je ſuis très-aiſe qu'après avoir bien raboté en poéſie, vous vous jetiez dans les profondeurs de la métaphyſique. On ſe délaſſe d'un travail par un autre. Je ſais bien que de tels délaſſements fatigueroient un peu bien des gens que je connois; mais vous ne ſerez jamais comme *bien des gens* en aucun genre.

Permettez-moi d'embraſſer votre aimable ami qui a remporté le prix de l'éloquence. Votre maiſon eſt le temple des Muſes. Je n'avois pas beſoin du ju-

gement de l'Académie *Françaiſe* ou *Françoiſe*, pour ſentir le mérite de votre ami, je l'avois vu, je l'avois entendu; & mon cœur partageoit les obligations qu'il vous a. Je vous prie de lui dire combien je m'intéreſſe à ſes ſuccès.

Monſieur du Châtelet eſt arrivé ici. Il ſe pourroit bien faire que dans un mois Madame du Châtelet fût obligé d'aller à Cirey, où le théatre de la guerre qu'elle ſoutient, ſera probablement tranſporté pour quelque temps. Je crois qu'il y aura une commiſſion de juges de France pour conſtater la validité du teſtament de M. de Trichateau. Jugez quelle joie ce ſera pour nous, ſi nous pouvons vous enlever ſur la route. Je me fais une idée délicieuſe de revoir Cirey avec vous. M. de Montmirel ne pourroit-il pas être de la partie ? Adieu, je vous embraſſe de tout mon cœur. Il ne manque que vous à la douceur de ma vie.

A Bruxelles ce 14 Août.

LETTRE XX.

Mon cher ami, ſi vous faites des lettres métaphyſiques, vous faites auſſi de belles actions de morale. Madame du Châtelet vous regarde comme quelqu'un qui fera bien de l'honneur à l'humanité, ſi vous allez de ce train-là : je ſuis pénétré de reconnoiſſance & enchanté de vous. Il eſt bien triſte que les miſérables libelles viennent troubler le repos de ma vie & le cours de mes études ; je ſuis au déſeſpoir, mais c'eſt de perdre trois ou quatre jours de ma vie ; je les aurois conſacrés à apprendre & peut-être à faire des choſes utiles.

Si l'abbé Desfontaines ſavoit que je ne ſuis pas plus l'auteur du *Préſervatif* que vous, & s'il étoit capable de repentir, il devroit avoir bien des remords.

Cependant la choſe eſt très-certaine, & j'en ai la preuve en main. L'auteur du *Préſervatif* piqué dès long-temps contre Desfontaines, a fait imprimer pluſieurs choſes que j'ai écrites il y a plus d'un an à diverſes perſonnes. Encore une fois, j'en ai la preuve démonſtrative, & ſur cela, ce monſtre vomit ce que la calomnie a de plus noir :

Et là-deſſus, on voit Oronte qui murmure,
Qui tâche ſourdement d'appuyer cette injure,
Lui qui d'un honnête homme oſe chercher le rang.

Cela eſt du miſanthrope, mais cela ne rend point miſanthrope :

Tête-bleu, ce me ſont des mortelles bleſſures
De voir qu'avec le vice on garde des meſures.

Mais je ne veux pas me fâcher contre les hommes, & tant qu'il y aura des cœurs comme le vôtre, comme celui de M. d'Argental, de Madame du Châtelet, j'imiterai le bon Dieu qui alloit pardonner à Sodome en faveur de quelques juſtes. Je ſuis preſque tenté de pardonner à un Sodomiſte en votre faveur. A propos de cœurs juſtes & tendres, je me flatte que mon ancien ami Tiriot eſt du nombre. Il a un peu une ame de cire; mais le cachet de l'amitié y eſt ſi bien gravé que je ne crains rien des autres impreſſions, & d'ailleurs vous le remouleriez.

Adieu, je vous embraſſe tendrement, & je vous quitte pour travailler.

Non, je ne vous quitte pas; Madame du Châtelet reçoit votre charmante lettre. Pour réponſe, je vous envoie le mémoire corrigé. Il eſt indiſpenſablement néceſſaire; la calomnie laiſſe toujours des cicatrices, quand on n'écraſe pas le ſcorpion ſur la plaie. Laiſſez-moi la lettre au pere de Tournemine, il la faut plus courte, mais il faut qu'elle paroiſſe. Vous ne ſavez pas l'état où je ſuis. Il n'eſt pas queſtion ici d'une intrépidité Angloiſe; je ſuis François, & François perſécuté. Je veux vivre & mourir dans ma patrie avec mes amis, & je jeterai plutôt dans le feu les *Lettres Philoſophiques*, que de faire encore un voyage à Amſterdam au mois de Janvier avec un flux-de-ſang, dans l'incertitude de retourner auprès de mes amis. Il faut une bonne fois pour toutes me procurer du repos; &

mes amis devroient me forcer à tenir cette conduite, ſi je m'en écartois : *Primum vivere.*

Comptez, belle ame, eſprit charmant, comptez que c'eſt en partie pour vivre avec vous que je ſacrifie à la bienſéance. Je vous embraſſe avec tranſport, & ſuis à vous pour jamais. Envoyez ſur le champ, je vous prie, mémoire & lettre à M. d'Argental; ranimez le tiede Tiriot du beau feu que vous avez; qu'il ſoit ferme, ardent, imperturbable dans l'amitié, & qu'il ne ſe mêle jamais de faire le politique, & de négocier, quand il faut combattre. Adieu, encore une fois.

Ce 19.

LETTRE XXI.

Voici, mon cher élève des Muſes, d'Archimède, & de Plutus, ces éléments de Newton qui ne vous apprendront rien autre choſe, ſinon que j'aime à vous ſoumettre tout ce que je penſe & ce que je fais. J'ai reçu une lettre de M. votre pere; il ſait combien j'eſtime lui & ſes ouvrages; mais ſon meilleur ouvrage c'eſt vous. Quand vous voudrez travailler à celui que vous avez entrepris, l'hermitage de Cirey vous attend pour être votre Parnaſſe; chacun travaillera dans ſa cellule.

Il y a un nommé Bourlon de Joinville qui a une affaire qui dépend de vous; Mad. du Châtelet vous le recommande, autant que l'équité le permet, s'entend: *Votisque aſſueſce vocari.* Je vous embraſſe tendrement, & je vous aime trop pour mettre ici les formules de très-humble.

A Cirey, ce 17.

LETTRE XXII.

Je reçois dans ce moment, mon aimable petit fils d'Apollon, une lettre de M. votre pere, & une de vous. Le pere ne veut que me guérir; mais le fils veut faire mes plaiſirs. Je ſuis pour le fils; que je languiſſe, que je ſouffre, j'y conſens, pourvu que vos vers ſoient beaux. Cultivez votre génie, mon cher enfant. Je vous y exhorte hardiment, parce que je ſais que jamais vos goûts ne vous feront oublier vos devoirs, & que chez vous l'homme, le poëte & le philoſophe ſeront également eſtimables. Je vous aime trop pour vous tromper.

Macte animo, generoſe puer, ſic itur ad aſtra. En allant *ad aſtra*, n'oubliez pas Cirey. Grace au génie de Madame du Châtelet, Cirey eſt ſur la route. Elle fait grand cas de vous, & en conçoit beaucoup d'eſpérance, elle vous fait ſes compliments, & moi je vous aſſure, ſans compliment & ſans formule, de l'amitié la plus tendre & de la plus ſincere eſtime. Ces ſentiments ſi vrais ne ſouffrent point du très-humble & très.....

Ce 10 Août.

LETTRE

(1) LETTRE XXIII.

Vous me direz, Monſieur & cher ami, que j'ai été bien long à rendre l'eſprit. Binbin répond qu'en cela il croit reſſembler à bien du monde; & que ce doit être à qui le rendra le plus tard qu'il pourra. Binbinerie ceſſante, je l'avoue, j'ai gardé long-temps le beau livre que vous avez eu la bonté de me prêter, ſans me fixer de terme pour vous le rendre. C'eſt que je l'ai lu & relu très-attentivement; & vous concevez bien que ſi c'étoit un grand plaiſir pour mon eſprit, ce ne pouvoit manquer d'être une terrible fatigue pour d'auſſi mauvais yeux que les miens. Je vous en remercie comme d'un bienfait très-réel. J'en ai été affecté le plus agréablement du monde. Judiciaire, génie, logique, éloquence, érudition grave & riante, tout y brille, y abonde, y triomphe; mais ce n'eſt pas en deux ou trois mots vagues comme ceux-là, que ſe peut louer quelque choſe d'auſſi haut, d'auſſi vaſte & d'auſſi profond. L'éloge devroit être du même volume que le livre, & je n'ai ici que l'eſpace d'une miſſive. En un mot, je l'ai lu deux fois & le

(1) Cette lettre, ſans date & ſans adreſſe, eſt de l'année où le livre de l'*Eſprit* parut. Quoique trouvée dans les papiers de M. Helvétius, il ne paroît pas qu'elle ait été adreſſée à lui-même, mais à quelque ami commun qui avoit prêté le livre de l'*Eſprit* à M. de Voltaire.

relirois trois & quatre tout de ſuite ; ſi mon oculiſte ne me le défendoit. J'ai entendu des gens y reprocher la fréquence des ſimilitudes & des comparaiſons ; qu'on en ôte une ſeule, je la réclamerai, n'y en ayant point qui ne ſoit auſſi juſte qu'heureuſe, & qui ne prouve une des belles & vives imaginations que je connoiſſe, tout familiers que me ſoient Homere & Bergerac mes deux héros. Pour peindre l'ouvrage en entier, texte & notes, en un trait de plume, on peut repréſenter le texte comme un grand plat de mets exquis, & les notes comme des guirlandes de fleurs qui le couronnent. L'Auteur a ſouffert des perſécutions ; & cela ne devoit pas manquer. Vaut-on mieux que les autres impunément dans la carriere du bel eſprit ? Et d'ailleurs rechercher des vérités & les découvrir, ne fût-ce pas de tout temps chercher & trouver des ennemis ? Il y a trop d'honnêtes gens intéreſſés au menſonge pour qu'on leur échappe. Faux citoyens, faux amis, faux ſages, & pis que tout cela, faux dévots, quatre eſpeces de menſonges incarnés qui, dès qu'il y va du leur, nieroient l'exiſtence des quatre éléments dont ils jouiſſent. Ainſi quand on veut s'approcher, ou partir du but, je veux dire du vrai ; il faut paſſer abſolument à travers ces piques-là. On m'a parlé d'une rétractation, je n'y ſens rien que d'honorable à qui l'a faite : honneur & gloire au perſécuté dans ces ſortes de tyrannies ; *Cacqueſangue* & *Maulubec* aux perſécuteurs. Le plus loyal, le plus courtois, le plus brave & le plus franc des derniers chevaliers Gaulois, François I à Madrid, ſous la coupe du plus fort, ſigna tout ce qu'on voulut. Si ceux qui l'y

forçoient, disoient dans leur cœur, *væ victis.* Celui qui signoit avoit droit de dire dans le sien, *væ victori.* J'ai été le plus vaillant, sortons d'affaires, & le temps fera voir après qui a tort ou droit. Dites-moi, quand le pauvre Galilée auroit dit aux RR. PP. Dominicains : J'ai menti, la sainte inquisition en eut-elle été plus glorieuse, & lui moins avancé ? Ne restoit-il pas un témoin qui nasarde encore tous les jours ses beaux juges ? Le Soleil. Je n'ai plus qu'un mot à dire pour encourager notre aimable philosophe à dormir, comme je crois qu'il fait déjà sur l'une & l'autre oreille. Une rétractation bien autrement piquante & bien plus formelle que celle-ci, puisque ce fut de vive voix & en pleine chaire, fait une des belles anecdotes de la vie du plus sage & du plus aimé des beaux génies du siecle passé ; de l'archevêque de Cambrai. Je connois des gens qui, d'indignation de cette violence, ne donneroient pas trois sols de l'estampe de Bossuet, que les curieux paient quatre louis. Résultat : l'orage est passé, l'ouvrage reste, & restera à jamais pour la gloire & la justification de son illustre Auteur à qui tous les gens de bien s'intéressent ; & non pas à ce mauffade moraliste de Geneve qui vient d'écrire à notre d'Alembert, & de dire de si belles injures au gouvernement, au royaume, & nomément à nos pauvres comédiens, qui n'étoient pas déjà, selon lui, assez à plaindre d'être excommuniés de notre sainte église, il veut qu'ils le soient encore de celle de Geneve. Je ne sais s'il y a fou qui le vaille dans les litanies de maître François. J'en doute ; car ils n'ont là chacun qu'une épithete, & il en faudroit vingt pour désigner celui-ci :

Qui m'amene cet Allobroge
Avec ſes tons ſecs & pédants !
De la ſageſſe il fait l'éloge,
Mais ce n'eſt qu'en grinçant des dents.
Tels ſont ſes crayons imprudents,
Que pour en donner un modele,
Il nous fait le portrait fidele
De lui-même & de ſon pays ;
Et qu'il nous dégoûte ainſi d'elle
Preſque autant que de ſes écrits.

Hâro ſur l'ennemi des hommes qui ſe met à la place du Miſantrope de Moliere, & qui prétend que c'eſt un Jean-Jacques, & non pas un Alceſte qui en devoit être le héros.

Bonjour, Monſieur & cher ami. Gardez-vous bien de ne vous reſſouvenir de moi que dans vos prieres.

LETTRE XXIV.

Vos vers ſemblent écrits par la main d'Apollon,
Vous n'en aurez pour fruit que ma reconnoiſſance.
Votre livre eſt dicté par la ſaine raiſon,
Partez vite, & quittez la France.

J'aurois pourtant, Monſieur, quelques petits reproches à vous faire; mais le plus ſenſible, & qu'on vous a déjà fait ſans doute, c'eſt d'avoir mis l'amitié parmi les vilaines paſſions. Elle n'étoit pas faite pour ſi mauvaiſe compagnie. Je ſuis plus affligé qu'un autre de votre tort; l'amitié qui m'a accompagné au pied des Alpes fait tout mon bonheur; & je deſire paſſionnément la vôtre. Je vous avoue que le ſort de votre livre dégoûte d'en faire. Je m'en tiens actuellement à être ſeigneur de paroiſſe, laboureur, maçon & jardinier. Cela ne fait point d'ennemis; les poëmes épiques, les tragédies & les livres philoſophiques rendent trop malheureux. Je vous embraſſe, je vous aime de même, & je préſente mes reſpects à la digne épouſe d'un philoſophe aimable.

A Ferney, pays de Gex, 17 Décembre.

LETTRE XXV.

Qui eut cru que la V. dût venger la philoſophie. Il en eſt cependant quelque choſe. Avant-hier quelques médecins tinrent conſeil pour ſavoir ſi on rogneroit le Monſieur, ou ſi on ne le rogneroit pas ; & je ne ſais quel a été le réſultat du conſeil.

Vous me demandez pourquoi on a rejoué la piece (1) : ma foi je n'en ſais rien, & dans cette affaire tout eſt inconcevable.

Nous ſommes las de *ſi*, de *mais*, de *quand*, de *qu'eſt-ce*, de *pourquoi*, & voilà que nous avons fait des *que :*

Que Paul le Franc de Pompignan
Ait fait en pleine Académie
Un diſcours très-impertinent,
Et qu'elle en ſoit toute endormie;
Qu'il ait bu, juſques à la lie,
Le calice un peu dégoûtant
De vingt brochures qu'on publie,
Et dont je ſuis aſſez content,
Que pour comble de châtiment,
Quand le public le motiſie,
Un Freron le béatifie,
Ce qui redouble ſon tourment.
Qu'ailleurs un noir petit pédant
Inſulte à la Philoſophie,
Et qu'il ſerve de truchement

(1) La Comédie des Philoſophes.

A Chaumeix qui ſe crucifie.
Que l'orgueil & l'hypocriſie
Contre les gens de jugement
Etalent une frénéſie
Que l'on ſiffle unanimement.
Que parmi nous à tout moment
Cinquante eſpeces de folie,
Se ſuccédent rapidement,
Et qu'aucune ne ſoit jolie.
Qu'un Jéſuite avec courtoiſie
S'intrigue par-tout ſourdement,
Et reproche un peu d'héréſie
Aux gens tenant le Parlement.
Qu'un Janſéniſte ouvertement
Fronde la cour avec furie,
J'en conclus très-pertinemment
Qu'il faut que le Sage s'en rie.

Le 7 Juin 1760.

LETTRE XXVI

DE

M. HELVÉTIUS

A

M. DE VOLTAIRE.

Vous ne doutez pas que je ne vous euſſe adreſſé un exemplaire de mon ouvrage le jour même qu'il a paru, ſi j'avois ſu où vous prendre. Mais les uns vous diſoient à Manheim, les autres à Berne; & je vous attendois aux Délices, pour vous envoyer ce maudit livre qui excite contre moi la plus violente perſécution. Je ſuis dans une de mes terres à trente lieues de Paris. Vous ſaurez que le livre eſt ſupprimé, que dans ce moment-ci il ne m'eſt pas poſſible de vous en envoyer un exemplaire, parce qu'on eſt trop animé contre moi, & qu'on veille ſur toutes mes démarches. J'ai fait les rétractations qu'on a voulu; mais cela n'a point paré l'orage qui gronde maintenant plus fort que jamais. Je ſuis dénoncé à la Sorbonne; peut-être le ſerai-je à l'aſſemblée du Clergé. Je ne ſais pas trop ſi ma perſonne eſt en ſûreté, & ſi je ne ſerai pas obligé de quitter la France. Liſez-moi donc; rappellez-vous en me liſant ces mots d'Horace: *Res eſt ſacra miſer.*

Je ſouhaiterois que mon livre vous parût digne de quelque eſtime. Mais quel ouvrage peut mériter de trouver grace devant vous ? L'élévation qui vous ſépare de tous les autres écrivains, ne doit vous laiſſer appercevoir aucune différence entre eux. Dès que je le pourrai, je vous enverrai donc mon ouvrage, comme un hommage que tout Auteur doit à ſon maître, en vous conſeillant cependant de relire plutôt la moindre de vos brochures que mon in-4.

LETTRE XXVII.

Je ne ſais où vous prendre, mon cher philoſophe ; votre lettre n'étoit ni datée, ni ſignée d'un *H* ; car encore faut-il une petite marque dans la multiplicité des lettres qu'on reçoit. Je vous ai reconnu à votre eſprit, à votre goût, à l'amitié que vous me témoignez. J'ai été très-touché du danger où vous me mandez que votre très-aimable & reſpectable femme a été, & je vous ſupplie de lui dire combien je m'intéreſſe à elle.

Eh bien, je ne ſuis pas comme Fontenelle ; car j'ai le cœur ſenſible, & je ne ſuis point jaloux, &, de plus, je ſuis hardi & ferme ; & ſi l'inſolent frere le Tellier m'avoit perſécuté, comme il voulut perſécuter ce timide philoſophe, j'aurois traité le Tellier comme Bertier. Croiriez-vous que le fils d'Omer fleuri eſt venu coucher chez moi, & que je lui ai donné la comédie ? Il eſt vrai que la fête n'étoit pas pour lui ; mais il en a profité auſſi-bien que ſon oncle l'Intendant de Bourgogne, lequel vaut mieux qu'Omer. J'ai reçu le fils de notre ennemi avec beaucoup de dignité, & je l'ai exhorté à n'être jamais l'avocat-général de Chaumeix.

Mon cher philoſophe, on aura beau faire, quand une fois une nation ſe met à penſer, il eſt impoſſible de l'en empêcher. Ce ſiecle commence à être le triomphe de la raiſon. Les Jéſuites, les Janſéniſtes, les Hypocrites de robe, les Hypocrites de

cour auront beau crier, ils ne trouveront dans les honnêtes gens qu'horreur & mépris. C'eſt l'intérêt du Roi que le nombre des philoſophes augmente, & que celui des fanatiques diminue. Nous ſommes tranquilles, & tous ces gens-là ſont des perturbateurs. Nous ſommes citoyens, & ils ſont ſéditieux. Nous cultivons la raiſon en paix, & ils la perſécutent : ils pourront faire brûler quelque bon livre, mais ils ſeront honnis dans la ſociété; ils ſeront ſans crédit dans la bonne compagnie, & c'eſt la bonne compagnie ſeule qui gouverne les opinions des hommes. Frere Eliſée dirigera quelques Badaudes, Frere Menou quelques ſotes de Nancy; il y aura encore quelques convulſionnaires au cinquieme étage; mais les bons ſerviteurs de la raiſon & du Roi triompheront à Paris, à Voré, & même aux Délices.

On envoya à Paris, il y a deux mois, des ballots de l'hiſtoire de Pierre-le-Grand. Robin devoit avoir l'honneur de vous en préſenter un, & à Monſieur Saurin un autre. J'apprends qu'on a ſoigneuſement gardé les ballots à la Chambre nommée ſyndicale, juſqu'à ce qu'on eût contrefait le livre à Paris. Grand bien leur faſſe. Je vous embraſſe, vous aime, vous eſtime, vous exhorte à raſſembler les honnêtes gens, & à faire trembler les ſots. V. qui attend H.

27 Octobre.

LETTRE XXVIII.

Mon cher philoſophe, il y a long-temps que je voulois vous écrire. La choſe qui me manque le plus, c'eſt le loiſir. Vous ſavez que ce *La Serre volume ſur volume inceſſamment deſſerre.* J'ai eu beaucoup de beſogne. Vous êtes un grand ſeigneur qui affermez vos terres, moi, je laboure moi-même comme Cincinnatus, de façon que j'ai rarement un moment à moi. J'ai lu une héroïde d'un diſciple de Socrate, dans laquelle j'ai vu des vers admirables. J'en fais mon compliment à l'Auteur ſans le nommer. La piece eſt roide, Bernard de Fontenelle n'eût jamais ni oſé ni pu en faire autant. Si vous avez reçu un *Pierre*, ce n'eſt pas Simon Barjone. Ce n'eſt pas non plus le Pierre Ruſſe que je vous avois dépêché par la poſte : ce doit être un Pierre en feuille que Robin Mouton devoit vous remettre; je vous en ai envoyé deux reliés, un pour vous, & l'autre pour Monſieur Saurin. Il a plu à Meſſieurs les Intendants des poſtes de ſe départir des courtoiſies qu'ils avoient ci-devant pour moi. Ils ont prétendu qu'on ne devoit envoyer aucun livre relié. Douze exemplaires ont été perdus. C'eſt l'antre du lion. J'ignore même ſi un gros paquet a été rendu à M. Duclos.

De quelles tracaſſeries me parlez-vous ? je n'en ai eſſuyé, ni pu eſſuyer aucune ? Eſt-ce de Frere Menou ? Ah, raſſurez-vous. Les Jéſuites ne peuvent

me faire de mal. C'eſt moi qui ai l'honneur de leur en faire. Je m'occupe actuellement à dépoſſéder les freres Jéſuites d'un domaine qu'ils ont acquis auprès de mon château. Ils l'avoient uſurpé ſur des orphelins, & avoient obtenu *lettres royaux* pour avoir permiſſion de garder la vigne de Naboth. Je les fais déguerpir, mors-dieu, je leur fais rendre gorge; & la Providence me bénit. Je n'ai jamais eu un plaiſir plus pur. Je ſuis un peu le maître chez moi, par parentheſe. Vous ai-je dit que le frere & le fis d'Omer ſont venus chez moi, & comme ils ont été reçus? Vous ai-je dit que j'ai envoyé Pierre au Roi, & qu'il l'a mieux reçu que le diſcours & le mémoire de *le Franc de Pompignan?* Il peut ſavoir qu'il n'a point de ſujets plus fideles que nous, ni de plus capables de faire ſentir le ridicule des Cuiſtres, qui voudroient renouveller les temps de la Fronde.

N'avez-vous pas bien ri du voyage de Pompignan à la cour avec Freron, & de l'apoſtrophe de M. le Dauphin, *& l'ami Pompignan penſe être quelque choſe.* Voilà à quoi les vers ſont bons quelquefois. On les cite, comme vous voyez, dans les grandes occaſions.

12 Décembre.

LETTRE XXIX.

Il eſt vrai, mon très-cher Philoſophe perſécuté, que vous m'avez un peu mis dans votre livre *in communi martyrum*. Mais vous ne me mettrez jamais *in communi* de ceux qui vous aiment & qui vous eſtiment. On vous avoit aſſuré, dites-vous, que vous m'aviez déplu. Ceux qui peuvent vous dire cette choſe qui n'eſt pas, comme s'exprime notre ami Swift, ſont enfants du diable, vous, me déplaire! & pourquoi, & en quoi! Vous en qui *gratia, fama*, vous qui êtes né pour plaire, vous que j'ai toujours aimé, & dans qui j'ai chéri toujours, depuis votre enfance, les progrès de votre eſprit. On avoit, comme cela, dit à Duclos qu'il m'avoit déplu, & que je lui avois refuſé ma voix à l'académie. Ce ſont en partie ces tracaſſeries de Meſſieurs les Gens de lettres, & encore plus les perſécutions, les calomnies, les interprétations odieuſes des choſes les plus raiſonnables, la peine envie, les orages continuels attachés à la littérature, qui m'ont fait quitter la France. On vend très-bien des terres pendant la guerre; vu que cette guerre enrichit & Meſſieurs les Tréſoriers de l'extraordinaire, & Meſſieurs les Entrepreneurs des vivres, fourrages, hôpitaux, vaiſſeaux, cordages, bœuf ſalé, artillerie, chevaux, poudre, & Meſſieurs leurs commis, & Meſſieurs leurs laquais, & Mesdames leurs putains. J'ai trois terres ici, dont

ille jouit de toute franchiſe, comme le franc-alleu le plus princier. Et le Roi m'ayant conſervé, par un brevet, la charge de Gentilhomme ordinaire, je jouis de tous les droits les plus agréables. J'ai terres aux confins de France, terre à Geneve, maiſon à Lauſanne, tout cela dans un pays où il n'y a point d'archevêque qui excommunie les livres qu'il n'entend pas. Je vous offre tout, diſpoſez-en; cet archevêque dont vous me parlez, feroit mieux d'obéir au Roi, & de conſerver la paix, que de ſigner des torches-cus de mandements. Le Parlement a très-bien fait, il y a quelques années, d'en brûler quelques-uns; & feroit fort mal de ſe mêler d'un livre de métaphyſique portant privilege du Roi. J'aimerois mieux qu'il me fît juſtice de la banqueroute du fils de Samuël Bernard, juif, fils de juif, mort ſur-intendant de la maiſon de la Reine, Maître des requêtes, riche de neuf millions & banqueroutier. Vendez votre charge de Maître-d'hôtel: *Vende omnia quæ habes & ſequere me.* Il eſt vrai que les prêtres de Geneve & de Lauſanne ſont des hérétiques qui mépriſent St. Athanaſe, & qui ne croient pas Jeſus-Chrit, Dieu. Mais on peut du moins croire ici la Trinité comme je fais ſans être perſécuté. Faites-en autant. Soyez bon catholique, bon ſujet du Roi, comme vous l'avez toujours été, & vous ſerez tranquille, heureux, aimé, eſtimé, honoré par-tout, particuliérement dans cette enceinte charmante, couronnée par les Alpes, arroſée par le lac & par le Rhône, couverte de jardins & de maiſons de plaiſances, & près d'une grande ville où l'on penſe. Je mourrois aſſez heureux, ſi vous

veniez vivre ici. Mille reſpects à Madame votre femme. V.

Notre niece eſt très-ſenſible à l'honneur de votre ſouvenir.

Aux Délices, 19 Janvier.

LETTRE

LETTRE XXX.

MONSIEUR,

Pax Chriſti. Je vois avec une ſainte joie combien votre cœur eſt touché des vérités ſublimes de notre ſainte religion ; & que vous voulez conſacrer vos travaux & vos grands talents à réparer le ſcandale que vous avez pu donner, en mettant dans votre fameux livre quelques vérités d'un ordre, qui ont paru dangereuſes aux perſonnes d'une conſcience délicate & timorée, comme Meſſieurs Omer Joli de Fleuri, Meſſieurs Gauchat, Chaumeix, & pluſieurs de nos Peres.

Les petites tribulations que nos Peres éprouvent aujourd'hui, les affermiſſent dans leur foi, & plus nous ſommes diſperſés, & plus nous faiſons de biens aux ames. Je ſuis à portée de voir ces progrès, étant aumônier de M. le Réſident de France à Geneve ; je ne puis aſſez bénir Dieu de la réſolution que vous prenez de combattre vous-même pour la religion chrétienne, dans un temps où tout le monde l'attaque, & ſe moque d'elle ouvertement. C'eſt la fatale philoſophie des Anglois qui a commencé tout le mal. Ces gens-là, ſous prétexte qu'ils ſont les meilleurs mathématiciens, & les meilleurs phyſiciens de l'Europe, ont abuſé de leur eſprit, juſqu'à oſer examiner les myſteres. Cette contagion s'eſt répandue par-tout. Le dogme fatal de la tolé-

rance infecte aujourd'hui tous les eſprits ; les trois quarts de la France, au moins, commencent à demander la liberté de conſcience. On la prêche à Geneve.

Enfin, Monſieur, figurez-vous que lorſque le magiſtrat de Geneve n'a pas pu ſe diſpenſer de condamner le roman de M. Jean-Jacques Rouſſeau, intitulé *Emile*, ſix cents citoyens ſont venus, par trois fois, proteſter au conſeil de Geneve, qu'ils ne ſouffriroient pas que l'on condamnât, ſans l'entendre, un citoyen qui avoit écrit, à la vérité, contre la religion chrétienne, mais qu'il pouvoit avoir ſes raiſons, qu'il falloit les entendre. Qu'un citoyen de Geneve peut écrire ce qu'il veut, pourvu qu'il donne de bonnes explications.

Enfin, Monſieur, on renouvelle tous les jours les attaques que l'empereur Julien, les philoſophes Celſe & Porphire livrerent dès les premiers temps à nos ſaintes vérités. Tout le monde penſe comme Bayle, Deſcartes, Fontenelle, Schaffsbury, Bolingbroke, Colins, Wolſton ; tout le monde dit hautement qu'il n'y a qu'un Dieu. Que la Sainte-Vierge Marie n'eſt pas mere de Dieu. Que le Saint-Eſprit n'eſt autre choſe que la lumiere que Dieu nous donne. On prêche, je ne ſais quelle vertu, qui ne conſiſtant qu'à faire du bien aux hommes, eſt entiérement mondaine, & de nulle valeur. On oppoſe au *Pédagogue Chrétien*, & au *Penſez-y bien*, livres qui faiſoient tant de converſions, de petits livres philoſophiques qu'on a ſoin de répandre partout adroitement. Ces petits livres ſe ſuccédent rapidement les uns aux autres. On ne les vend point. On les donne à des perſonnes affidées, qui les diſ-

tribuent à des jeunes gens & à des femmes. Tantôt c'eſt le ſermon des Cinquante qu'on attribue au roi de Pruſſe, tantôt c'eſt un extrait du Teſtament de ce malheureux curé Jean Melier, qui demanda pardon à Dieu en mourant d'avoir enſeigné le chriſtianiſme. Tantôt c'eſt je ne ſais quel Catéchiſme de l'honnête homme, fait par un certain abbé Durand. Quel titre, Monſieur, que le Catéchiſme de l'honnête homme, comme s'il pouvoit y avoir de la vertu hors de la religion catholique.

Oppoſez-vous à ce torrent, Monſieur, puiſque Dieu vous a fait la grace de vous illuminer. Vous vous devez à la raiſon & à la vertu indignement outragée; combattez les méchants comme ils combattent, ſans vous compromettre, ſans qu'ils vous devinent. Contentez-vous de rendre juſtice à notre ſainte religion, d'une maniere claire & ſenſible, ſans rechercher d'autre gloire que celle de bien faire. Imitez notre grand roi Staniſlas, pere de notre illuſtre reine, qui a daigné quelquefois faire imprimer des petits livres chrétiens entiérement à ſes dépens. Il eut toujours la modeſtie de cacher ſon nom; & on ne l'a ſu que par ſon digne ſecrétaire M. de Solignac. Le papier me manque, je vous embraſſe en Jeſus-Chriſt.

JEAN PATOUREL, ci-devant Jéſuite.

25 Août 1763.

LETTRE XXXI.

Mon cher philoſophe, vous avez raiſon d'être ferme dans vos principes, parce qu'en général vos principes ſont bons. Quelques expreſſions haſardées ont ſervi de prétexte aux ennemis de la raiſon. On n'a cauſe gagnée avec notre nation qu'à l'aide du plaiſant & du ridicule. Votre héros Fontenelle fut en grand danger pour les oracles, & pour la reine Mero & ſa ſœur Enégui. Et quand il diſoit que s'il avoit la main pleine de vérités, il n'en lâcheroit aucune; c'étoit parce qu'il en avoit lâché, & qu'on lui avoit donné ſur les doigts. Cependant cette raiſon tant perſécutée gagne tous les jours du terrein. On a beau faire, il arrivera en France chez les honnêtes gens, ce qui eſt arrivé en Angleterre. Nous avons pris des Anglois les annuités, les rentes tournantes, les fonds d'amortiſſement, la conſtruction & la manœuvre des vaiſſeaux, l'attraction, le calcul différentiel, les ſept couleurs primitives, l'inoculation. Nous prenons inſenſiblement leur noble liberté de penſer, & leur profond mépris pour les fadaiſes de l'école. Les jeunes gens ſe forment; ceux qui ſont deſtinés aux plus grandes places, ſont défaits des infâmes préjugés qui aviliſſent une nation. Il y aura toujours un grand peuple de ſots, & une foule de frippons. Mais le petit nombre des penſeurs ſe fera reſpecter. Voyez comme la piece de Paliſſot eſt

déjà tombée dans l'oubli. On ſait par cœur les traits qui ont percé Pompignan, & on a oublié pour jamais ſon diſcours & ſon mémoire. Si on n'avoit pas confondu ce malheureux, l'uſage d'inſulter les philoſophes dans les diſcours de réception à l'académie, auroit paſſé en loi. Si on n'avoit pas rendu nos perſécuteurs ridicules, ils n'auroient pas mis de bornes à leur inſolence. Soyez sûr que tant que les gens de bien ſeront unis, on ne les entamera pas. Vous allez à Paris, vous y ferez le lien de la concorde des êtres penſants. Qu'importe encore une fois que notre Tailleur & notre Sellier ſoient gouvernés par Frere Crouſt, & par Frere Bertier. Le grand point eſt que ceux avec qui vous vivez ſoient éclairés, & que le Janſéniſte & le Moliniſte ſoient forcés de baiſſer les yeux devant l'honnête homme. C'eſt l'intérêt du roi, c'eſt celui de l'état que les philoſophes aient du crédit dans la ſociété. Ils inſpirent l'amour de la patrie, & les fanatiques y portent le trouble. Mais plus ces miſérables ſentiront votre ſupériorité, plus vous aurez d'attention à ne leur point donner priſe par des paroles dont ils puiſſent abuſer. Notre morale eſt meilleure que la leur. Notre conduite plus reſpectable. Ils parlent de vertu, & nous la pratiquons. Conſervons nos avantages. Cependant vous aurez une bonne maiſon, vous y raſſemblerez vos amis, vous répandrez la lumiere de proche en proche, vous ſerez reſpecté, même de ces indignes ennemis de la raiſon & de la vertu. Dans ce loiſir heureux, vous vous amuſerez à faire de bons ouvrages, ſans y expoſer votre nom aux cenſures des frippons. Je vois qu'il faut que vous reſtiez en France; & vous

y ſerez très-utile. Perſonne n'eſt plus fait que vous pour réunir les Gens de lettres. Vivez gaiement, travaillez utilement, ſoyez l'honneur de notre patrie. Le temps eſt venu où les hommes comme vous doivent triompher. Si vous n'aviez pas été mari & pere, je vous aurois dit : *Vende omnia quæ habes & ſequere me.* Mais votre ſituation, je le vois bien, ne vous permet pas un autre établiſſement, qui peut-être même ſeroit regardé comme un aveu de votre crainte par ceux qui empoiſonnent tout. Reſtez donc parmi vos amis, rendez vos ennemis odieux & ridicules, aimez-moi, & comptez que je vous ſerai toujours attaché avec toute l'eſtime & l'amitié que je vous ai vouées depuis votre enfance.

15 Septembre.

LETTRE XXXII.

J'ai lu deux fois votre lettre, mon cher philoſophe, avec une extrême ſenſibilité; c'eſt ma deſtinée de relire ce que vous écrivez. Mandez-moi, je vous prie, le nom du libraire qui a imprimé votre ouvrage en Anglois, & comment il eſt intitulé; car le mot *Eſprit*, qui eſt équivoque chez nous, & qui peut ſignifier l'ame, l'entendement, n'a pas ce ſens louche dans la langue Angloiſe. *Wit*, ſignifie *Eſprit* dans le ſens où nous diſons, avoir de l'eſprit, & *Underſtanding*, ſignifie *Eſprit* dans le ſens que vous l'entendez.

Certainement votre livre ne vous eut point attiré d'ennemis en Angleterre; il n'y a ni fanatiques, ni hypocrites dans ce pays-là; les Anglois n'ont que des philoſophes qui nous inſtruiſent, & des marins qui nous donnent ſur les oreilles. Si nous n'avons point de marins en France, nous commençons à avoir des philoſophes. Leur nombre augmente par la perſécution même; ils n'ont qu'à être ſages, & ſur-tout être unis, comptez qu'ils triompheront; les ſots redouteront leurs mépris, les gens d'eſprit ſeront leurs diſciples, la lumiere ſe répandra en France comme en Angleterre, en Pruſſe, en Hollande, en Suiſſe, en Italie même; oui, en Italie, vous ſeriez édifié de la multitude de philoſophes qui s'éleve ſourdement dans le pays de la ſuperſtition; nous ne nous ſoucions pas que

nos laboureurs & nos manœuvres ſoient éclairés ; mais nous voulons que les gens du monde le ſoient, & ils le ſeront ; c'eſt le plus grand bien que nous puiſſions faire à la ſociété, c'eſt le ſeul moyen d'adoucir les mœurs que la ſuperſtition rend toujours atroces.

Je ne me conſole point que vous ayez donné votre livre ſous votre nom ; mais il faut partir d'où l'on eſt.

Comptez que la grande Dame a lu les choſes comme elles ſont imprimées, qu'elle n'a point lu le Repentir du grand Fenélon. Soyez ſûr encore que ce mot a fait un très-bon effet ; ſoyez ſûr que je ſuis très-inſtruit de ce qui ſe paſſe.

Je n'ai lu dans Paliſſot aucune critique des propoſitions dont vous me parlez ; il faut que ces critiques malhonnêtes ſoient dans quelques feuilles, ou ſuppléments de feuilles qui ne me ſoient pas encore parvenus.

Vous pouvez m'écrire, mon cher philoſophe, très-hardiment. Le roi doit ſavoir que les philoſophes aiment ſa perſonne & ſa couronne, qu'ils ne formeront jamais de cabale contre lui, que le petit-fils d'Henri IV leur eſt cher, & que les Damiens n'ont jamais écouté des diſcours affreux dans nos anti chambres ; nous donnerions tous la moitié de nos biens pour fournir au roi des flottes contre l'Angleterre ; je ne ſais ſi ſes tuteurs en feroient autant. Pour moi je défriche des terres abandonnées, je deſſéche des marais, je bâtis une égliſe, je ſoulage comme vous les pauvres, & je dis hardiment, par la poſte, que le diſcours de Mtre Joli de Fleuri eſt un très-mauvais diſcours. Je prends

tout le reſte fort gaiement, & j'ai un peu les rieurs de mon côté.

J'ai trouvé de très-beaux vers dans le poëme que vous m'avez envoyé; je ſouhaite paſſionnément d'avoir tout l'ouvrage, adreſſez-le à M. le Normand, ou à quelque autre contreſigneur. Vivez, penſez, écrivez librement, parce que la liberté eſt un don de Dieu, & n'eſt point licence.

Adieu, mon cher philoſophe, je vous ſalue en Platon, en Confucius, vous, Madame votre femme, vos enfants; élevez-les dans la crainte de Dieu, dans l'amour du roi, & dans l'horreur des fanatiques, qui n'aiment ni Dieu, ni le roi, ni les philoſophes.

13 Août.

LETTRE XXXIII.

Voici, mon illuſtre philoſophe, un gentilhomme Anglois très-inſtruit, & qui, par conſéquent, vous eſtime. Je me ſuis vanté à lui d'avoir quelque part à votre amitié, car j'aime à me faire valoir auprès des gens qui penſent. M. Makartney penſe tout comme vous; il croit, malgré Omer & Chriſtophe, que ſi nous n'avions point de mains, il ſeroit aſſez difficile de faire des rabats à Chriſtophe & à Omer, & des ſifflets pour les bourdons de Simon le Franc, favori du roi, &c. &c. &c. Il trouve notre nation fort drôle; il dit que ſi-tôt qu'il paroît une vérité parmi nous, tout le monde eſt alarmé comme ſi les Anglois faiſoient une deſcente. Puiſque vous avez eu la bonté de reſter parmi les ſinges, tâchez donc d'en faire des hommes. Dieu vous demandera compte de vos talents; vous pouvez plus que perſonne écraſer l'erreur, ſans montrer la main qui la frappe. Jean-Jacques dit à mon gré une choſe bien plaiſante, quoique géométrique, dans ſa lettre à Chriſtophe, pour prouver que dans notre ſecte la partie eſt plus grande que le tout. Il ſuppoſe que notre Sauveur Jeſus-Chriſt communie avec ſes Apôtres. En ce cas, dit-il, il eſt clair que Jeſus met ſa tête dans ſa bouche. Il y a par-ci, par-là de bon traits dans ce Jean-Jacques.

On m'a envoyé les deux extraits de Jean Me-

lier. Il eſt vrai que cela eſt écrit du ſtyle d'un cheval de caroſſe. Mais qu'il rue bien à propos ! & quel témoignage que celui d'un prêtre qui demande pardon en mourant d'avoir enſeigné des choſes abſurdes & horribles ? quelle réponſe aux lieux communs des fanatiques qui ont l'audace d'aſſurer que la philoſophie n'eſt que le fruit du libertinage.

Vale, je vous eſtime autant que je vous aime.

1 Mai.

LETTRE XXXIV.

Mon cher philoſophe, l'ombre & le ſang de Corneille vous remercient de votre noble zele. Le roi a daigné permettre que ſon nom fut à la tête des ſouſcripteurs pour deux cents exemplaires. Ni maître..., ni maître..., ne ſuivront ni l'exemple du roi, ni le vôtre. Il y a l'infini entre les pédants orgueilleux & les cœurs nobles, entre des convulſionnaires & des eſprits bien faits. Il y a des gens qui ſont faits pour honorer la nation, & d'autres pour l'avilir. Que penſera la poſtérité, quand elle verra, d'un côté, les belles ſcenes de Cinna, & de l'autre le diſcours de maître le Daim, prononcé du côté du greffe. Je crois que les François deſcendent des Centaures, qui étoient moitié hommes & moitié chevaux de bât. Ces deux moitiés ſe ſont ſéparées. Il eſt reſté des hommes, comme vous, par exemple, & quelques autres; & il eſt reſté des chevaux qui ont acheté des charges de conſeillers, ou qui ſe ſont faits docteurs de Sorbonne.

Rien ne preſſe pour les ſouſcriptions de Corneille. On donne ſon nom, & rien de plus. Et ceux qui auront dit, je veux le livre, l'auront. On ne recevra pas une ſeule ſouſcription d'un bigot. Qu'ils aillent ſouſcrire pour les Méditations du R. P. Croiſet.

Peut-être que les remarques qu'on mettra au bas de chaque page, ſeront une petite poétique, mais

non pas comme la Motte en faiſoit à l'occaſion de Romulus, à l'occaſion des Macchabées. Ah, mon ami, défiez-vous des charlatans qui ont uſurpé en leur temps une réputation de paſſade !

Je vous embraſſe en Epicure, en Lucrece, Ciceron, Platon, en *tutti quanti*. V.

24 Juillet.

LETTRE XXXV.

Vous me donnez, mon illuſtre philoſophe, l'eſpérance la plus conſolante & la plus chere. Quoi, vous ſeriez aſſez bon pour venir dans mes déſerts! ma fin approche, je m'affoiblis tous les jours, ma mort ſera douce, ſi je ne meurs point ſans vous avoir vu.

Oui, ſans doute, j'ai reçu votre réponſe à la lettre que je vous avois écrite par l'abbé. Je n'ai pas actuellement un ſeul philoſophe ignorant. Toute l'édition que les Cramers avoient faite, & qu'ils avoient envoyée en France, leur a été renvoyée bien proprement par la Chambre ſyndicale, elle eſt en chemin, & je n'en aurai que dans trois ſemaines. Ce petit livre eſt, comme vous ſavez, de l'abbé Tilladet; mais on m'impute tout ce que les Cramers impriment, & tout ce qui paroît à Geneve, en Suiſſe, & en Hollande. C'eſt un malheur attaché à cette célébrité fatale dont vous avez eu à vous plaindre auſſi bien que moi. Il vaut mieux ſans doute être ignoré & tranquille, que d'être connu & perſécuté. Ce que vous avez eſſuyé pour un livre qui auroit été chéri des la Rochefoucault, doit faire frémir long-temps tous les Gens de lettres. Cette barbarie m'eſt toujours préſente à l'eſprit; & je vous aime toujours davantage.

Je vous envoye une petite brochure d'un avocat de Beſançon, dans laquelle vous verrez des

choſes relatives à une barbarie bien plus horrible. Je crains encore qu'on ne m'impute cette petite brochure. Les Gens de lettres, & même nos meilleurs amis ſe rendent les uns aux autres de bien mauvais ſervices, par la fureur qu'ils ont de vouloir toujours deviner les auteurs de certains livres. De qui eſt cet ouvrage attribué à Bolingbroke, à Boulanger, à Freret? Eh, mes amis! qu'importe l'auteur de l'ouvrage? ne voyez-vous pas que le vain plaiſir de deviner, devient une accuſation formelle, dont les ſcélérats abuſent? Vous expoſez l'auteur que vous ſoupçonnez; vous le livrez à toute la rage des fanatiques; vous perdez celui que vous voudriez ſauver. Loin de vous piquer de deviner ſi cruellement, faites au contraire tous les efforts poſſibles pour détourner les ſoupçons! Quoi de miſérables moines n'auront qu'un même eſprit, un même cœur, ils défendront les intérêts du couvent juſqu'à la mort! Et ceux qui éclairent les hommes, ne ſeront qu'un troupeau diſperſé, tantôt dévorés par les loups, & tantôt ſe donnant les uns aux autres des coups de dents!

Qui peut rendre plus de ſervices que vous à la raiſon & à la vertu? Qui peut être plus utile au monde ſans ſe compromettre avec les pervers? Que de choſes j'aurois à vous dire, & que j'aurai de plaiſir à vous ouvrir mon cœur, & à lire dans le vôtre, ſi je ne meurs pas ſans vous avoir embraſſé! du moins je vous embraſſe de loin, & c'eſt avec une amitié égale à mon eſtime. V.

27 Octobre 1766.

LETTRE XXXVI.

MADEMOISELLE protégeoit l'abbé Cotin ; la reine protége l'abbé Trublet. C'eſt le ſort des grands génies :

Principibus placuiſſe viris non ultima laus eſt.

On m'aſſure cependant que M. Saurin entrera cette fois-ci. Cela eſt juſte ; quand on a reçu un ſot, il faut avoir un homme d'eſprit pour faire le contre-poids. Vous allez, ſans doute à Voré ; mes reſpects à Midas ***, avant votre départ. Mais mille amitiés à M. Saurin.

LETTRE XXXVII.

Je ſuppoſe, mon cher philoſophe, que vous jouiſſez à préſent des douceurs de la retraite à la campagne. Plut à Dieu que vous goûtaſſiez les douceurs plus néceſſaires d'une entiere indépendance, & que vous puſſiez vous livrer à ce noble amour de la vérité ſans craindre ſes indignes ennemis. Elle eſt donc plus perſécutée que jamais. Voilà un pauvre bavard rayé du tableau des bavards, & la conſultation de Mademoiſelle Clairon, incendiée. Une pauvre fille demande à être chrétienne, & on ne veut pas qu'elle le ſoit. Eh, Meſſieurs les Inquiſiteurs, accordez-vous donc. Vous condamnez ceux que vous ſoupçonnez de n'être pas chrétiens, vous brûlez les requêtes des filles qui veulent communier. On ne ſait plus comment faire avec vous.

Les janſéniſtes, les convulſionnaires gouvernent donc Paris. C'eſt bien pis que le regne des Jéſuites. Il y avoit des accommodements avec le ciel du temps qu'ils avoient du crédit. Mais les janſéniſtes ſont impitoyables : eſt-ce que la propoſition honnête & modeſte d'étrangler le dernier Jéſuite, avec les boyaux du dernier janſéniſte, ne pourroit amener les choſes à quelque conciliation?

Je ſuis bien conſolé de voir Saurin de l'Académie. Si le Franc de Pompignan avoit eu dans notre troupe l'autorité qu'il y prétendoit, j'aurois prié

qu'on me rayât du tableau comme on a exclu Huern de la matricule des Avocats.

Je trouve que notre philoſophe Saurin a parlé bien ferme. Il y a même un trait qui ſemble vous regarder, & déſigner vos perſécuteurs. Cela eſt d'une ame vigoureuſe. Saurin a du courage dans l'amitié; & *** ne le fait pas trembler; il me revient que cet *** eſt fort mépriſé de tous les gens qui penſent. Le nombre eſt petit, je l'avoue, mais il ſera toujours reſpectable. C'eſt ce petit nombre qui fait le public. Le reſte eſt le vulgaire. Travaillez donc pour ce petit public ſans vous expoſer à la démence du grand nombre. On n'a point ſu quel eſt l'auteur de l'Oracle des fideles; il n'y a point de réponſe à ce livre. Je tiens toujours qu'il doit avoir fait un grand effet ſur ceux qui l'ont lu avec attention. Il manque à cet ouvrage de l'agrément & de l'éloquence. Ce ſont là vos armes, daignez-vous en ſervir. Le Nil, diſoit-on, cachoit ſa tête, & répandoit ſes eaux bienfaiſantes; faites-en autant. Vous jouirez en paix & en ſecret de votre triomphe. Hélas, vous ſeriez de notre académie avec Monſieur Saurin, ſans le malheureux conſeil qu'on vous donna de demander un privilege. Je ne m'en conſolerai jamais. Enfin, mon cher philoſophe, ſi vous n'êtes pas mon confrere dans une compagnie qui avoit beſoin de vous, ſoyez mon confrere dans le petit nombre des élus qui marchent ſur le ſerpent & ſur le baſilic. Adieu, l'amitié eſt la conſolation de ceux qui ſe trouvent accablés par les ſots & par les méchants.

Par Paris, 11 Mai.

LETTRE
DE
M. HELVÉTIUS
A
M. DE VOLTAIRE.

C'eſt avec la plus grande reconnoiſſance, mon illuſtre maître, que j'ai reçu votre Epitre, & avec le plus grand plaiſir que je l'ai lue. Je vais mettre vos leçons en pratique; j'envoye paître les cagots de Paris, & je pars pour la campagne, où je menerai paître des moutons qui ſont à moi. C'eſt à *Lumigny*, à une terre que j'ai près *Roſay* en *Brie*, où je me retire cette année.

J'ai l'ame attriſtée de toutes les perſécutions qui s'élevent contre les Gens de lettres. Vous ſavez que l'abbé Coier, auteur de la Vie de Sobiesky, vient d'être exilé; que ſon cenſeur eſt à Vincenne, & qu'enfin on a défendu juſqu'à l'Epitre au peuple du profeſſeur Thomas.

On a dit de tout temps que les laides ne veulent près d'elles que des hommes aveugles. Certaines gens n'y veulent que des hommes ſtupides. Vous en ſavez la raiſon.

J'ai vu vos derniers Dialogues. Votre Sauvage eſt

mon homme. Vous êtes l'Achille qui combattez pour la raiſon. Mais vous combattez contre les Dieux. Il faudra qu'enfin la raiſon ſuccombe. Que peut-elle à la longue contre la puiſſance. On veut étouffer ici toute eſpece d'eſprit & de talents, & l'on ne s'appercevra du tort qu'on aura fait à la nation que lorſque le remede ſera impoſſible. Qu'on conſidere l'état de baſſeſſe & d'aviliſſement où ſe trouvent les Portugais, peuple ſans art, ſans induſtrie, que l'Anglois habille depuis le chapeau juſqu'au ſoulier; & l'on verra combien l'ignorance eſt ruineuſe pour une nation. Je pars demain matin pour ma terre. Je n'ai que le temps de vous aſſurer de mon reſpect, & de prier Dieu qu'il vous ait toujours en ſa ſainte garde; adieu, mon illuſtre maître: *Vale, & me ſemper ama.* H.

LETTRE
DE
M. HELVÉTIUS
A
M. DE VOLTAIRE.

Je ſuis fatigué, Monſieur & cher ami, d'avoir tant écrit de vile proſe ſans aucune eſpérance d'en voir jamais rien imprimé de mon vivant. Je n'ai plus le courage de faire de longues entrepriſes de travail. Ma mémoire s'affoiblit tous les jours. Il me faut des occupations que je puiſſe quitter & reprendre à volonté. J'ai repris le goût des vers pour leſquels vous m'aviez ſi fort paſſionné il y a vingt-cinq ans, & plus. On veut que je finiſſe le poëme du Bonheur. Il s'en faut bien que j'en aie ſi bonne opinion que mes amis. Vos vers m'ont dégoûté des miens. Mais vous n'aimeriez pas me voir commenter, comme Newton, l'Apocalypſe, pour amuſer ma vieilleſſe : je ferai des vers. Avant de m'y remettre, cependant je vous envoie cet échantillon. Dites-moi ſincérement ſi vous me conſeillez de continuer. Je ne ſuis point attaché à cet ouvrage. Au nom de l'amitié, ſouvenez-vous, avant de me donner votre avis, que le médiocre en poéſie eſt inſoutenable.

Totus tuus, H.

De Varé, ce 15 Octobre 1771.

LETTRE

DE

M. LE PRESIDENT DE MONTESQUIEU

A

M. HELVÉTIUS.

Mon cher, l'affaire s'eſt faite, & de la meilleure grace du monde. Je crains que vous n'ayez eu quelque peine là-deſſus, & je ne voudrois donner aucune peine à mon cher Helvétius; mais je ſuis bien aiſe de vous remercier des marques de votre amitié. Je vous déclare, de plus, que je ne vous ferai plus de compliments, & au lieu de compliments qui cachent ordinairement les ſentiments qui ne ſont pas, mes ſentiments cacheront toujours mes compliments. Faites mes compliments, non compliments à notre ami Saurin. J'ai uſurpé ſur lui, je ne ſais comment, le titre d'ami, & me ſuis venu fourrer en tiers. Si vous autres me chaſſez, je reviendrai *tamen uſque recurret*. A l'égard de ce qu'on peut reprocher, il en eſt comme des vers de Crébillon : tout cela a été fait quinze ou vingt ans auparavant.

Je ſuis un admirateur ſincere de Catilina, & je ne ſais comment cette piece m'inſpire du reſpect. La lecture m'a tellement ravi, que j'ai été juſqu'au cinquieme acte ſans y trouver un ſeul dé-

faut, ou du moins ſans le ſentir. Je crois bien qu'il y en a beaucoup, puiſque le public y en trouve beaucoup; &, de plus, je n'ai pas de grandes connoiſſances ſur les choſes du théatre; de plus, il y a des cœurs qui ſont faits pour certains genres de dramatique, le mien en particulier eſt fait pour celui de Crébillon; & comme dans ma jeuneſſe, je devins fou de Radamiſte, j'irai aux Petites-Maiſons pour Catilina; jugez, ſi j'ai eu du plaiſir quand je vous ai entendu dire que vous trouviez le caractere de Catilina, peut-être le plus beau qu'il y eût au théatre. En un mot, je ne prétends point donner mon opinion pour les autres. Quand un ſultan eſt dans ſon ſerrail, va-t-il choiſir la plus belle? non. Il dit je l'aime, il la prend, &c. — Voilà comment décide ce grand perſonnage. Mon cher Helvétius, je ne ſais point ſi vous êtes autant au-deſſus des autres que je le ſens, mais je ſens que vous êtes au-deſſus des autres, & moi je ſuis au-deſſus de vous par l'amitié.

MONTESQUIEU.

A S. Saurin, ce 11 Février 1749

A M. HELVÉTIUS,

VOYAGEANT EN ALLEMAGNE.

Eh bien, depuis que dans d'autres climats,
Vous portez loin de nous vos penſers & vos pas,
Par-tout, Helvétius, vous aurez vu des hommes;
Ceux de l'antiquité, ceux du ſiecle où nous ſommes,
Diogene nouveau, vous les connoiſſez tous.
Il les eſtimoit peu: que nous en direz-vous?
Le Soleil en faiſant ſa ronde
Éclaire mille eſprits divers;
L'un paroît en cet univers,
Ne reſpirer que le malheur du monde.

Un autre preſqu'auſſi pervers,
Peu ſenſible au Bonheur, peu touché des revers,
Sur tout ce qui ſe paſſe en la machine ronde,
Inſenſible, muet, ne s'échauffant de rien.
Regarde du même œil & le mal & le bien,
Tranquille également quand le tonnerre gronde;
Prêt à frapper la vertu ſans ſoutien;
Et quand le doux eſpoir d'une moiſſon féconde
Charme dans ſes travaux l'agreſte citoyen.

Mais il eſt des cœurs nés ſenſibles,
Doués d'un naturel heureux,
Juſtes, éclairés, généreux,
Qu'un Sage pourſuivi par le ſort rigoureux,
N'éprouva jamais inflexibles.
En avez-vous beaucoup enviſagé
De cet excellent caractere?

Sans avoir beaucoup voyagé,
Je le crois rare ſur la terre.

Peut-être je me trompe, & les charmants récits
Que vous vous apprêtez ſans doute de nous faire,
Sur les penchants des cœurs, les talens des eſprits,
Et ſur les mœurs des différens pays,
Nous aſſureront du contraire.
Avancez ce plaiſir nouveau,
Pour moi, j'en accepte l'augure;
Heureux de voir l'auteur de la peinture,
Dans le modele du tableau.

Je ſuis avec une extrême conſidération, & le plus inviolable attachement, &c. &c.

LEFEBVRE.

RÉPONSE
DE
M. HELVÉTIUS
A
*M. LE MARQUIS DE****

J'ai reçu, Monſieur, en arrivant dans ma terre, les nouveaux ouvrages ſur l'agriculture que vous m'adreſſez. Les obſervations qu'ils renferment ſont ſans doute très-bonnes, comme recueil d'obſervations phyſiques. Mais ſi on les regarde comme d'une utilité prochaine à la France, on ſe trompe. Il faut, avant d'en profiter, que le payſan ſache lire, & pour apprendre à lire, il faut qu'il ſoit plus riche. Il faut même qu'il ſoit en état de faire des expériences, & d'acheter de nouveaux outils. Le peut-il ? S'il en a les moyens, ſa routine & ſes préjugés lui permettront-ils ces tentatives ?

Sera-ce donc les propriétaires eux-mêmes qui profiteront de ces obſervations ? Mais les propriétaires riches & en état de faire des expériences ſur leur terrein, demeurent tous à Paris, s'occupent d'autres emplois & peu d'agriculture. S'ils habitent la campagne, c'eſt pour peu de temps ; c'eſt plutôt pour preſſurer la bourſe de leurs Fermiers que pour les encourager. Il faut vivre à Paris. On

a des enfants à placer, des protecteurs à cultiver. C'eſt donc la forme du gouvernement qui s'oppoſe à ce que les propriétaires riches reſtent à la campagne. Quant aux propriétaires mal-aiſés qui ſont obligés de s'y fixer, ils ſont dans le cas du payſan.

Il faut donc commencer tout le traité de l'agriculture par un traité de finance & de gouvernement, pour rendre plus riche l'habitant de la campagne. Qu'il ſoit de ſon intérêt d'être induſtrieux; & laiſſez faire cet intérêt, vous pouvez être ſûr qu'il cultivera bien les terres. C'eſt alors que les lumieres des phyſiciens pourront être utiles aux agriculteurs. Si l'on ne commence pas par mettre les habitants de la campagne à leur aiſe, & que les propriétaires riches n'aient point d'intérêt d'habiter leurs terres : je regarde alors tout ce qu'on dira ſur l'agriculture comme inutile. C'eſt comme un homme qui feroit une très-belle machine; mais qui, lorſquelle ſeroit faite, ne pourroit agir faute d'eau pour la faire mouvoir.

Il eſt toujours bon cependant que les eſprits ſe tournent vers ce but d'utilité publique & de premiere néceſſité. A force d'en parler & de s'en occuper, il peut venir dans la fantaiſie d'un Miniſtre d'y penſer auſſi. Et pourquoi cette fantaiſie-là ne lui viendroit-elle pas comme une autre? Alors en remontant aux vrais principes qui ſeroient la baſe de l'agriculture, les obſervations recueillies ſur ce ſujet trouveroient leur place, & ſeroient utiles aux expériences.

PREMIERE LETTRE DE M. LE COMTE DE ***

MONSIEUR,

Vous avez acquis ſi juſtement une eſtime univerſelle, que vous n'êtes point ſurpris de recevoir, des pays les plus éloignés, l'hommage qui vous eſt dû. Votre génie ſupérieur s'étant communiqué par la voie de l'impreſſion, ſemble vouloir partager avec nous autres les faveurs dont la nature vous a comblé ; en révélant vos connoiſſances il a développé les nôtres. Vous avez droit, Monſieur, à la reconnoiſſance de tous les hommes. Je n'ai pas l'honneur d'être connu de vous ! Mais je croirois manquer à ce qu'on doit aux perſonnes qui nous inſtruiſent, ſi, après avoir lu l'ouvrage immortel de *l'Eſprit*, je ne remerciois ſon illuſtre auteur, des avantages que j'en ai tirés. Je m'eſtimerai heureux ſi ma vénération pour vos lumieres vous prévenoit pour une nation qui a malheureuſement paſſé dans l'eſprit de bien des gens pour barbare. La plus forte preuve que vous pourriez me donner, Monſieur, de vos ſentiments favorables à mon égard, ſeroit de me procurer l'occaſion de vous être de quelque utilité dans ma

patrie, & de prouver l'admiration & la conſidération diſtinguées avec leſquelles j'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble ſerviteur.

A St. Pétersbourg, ce 20 Septembre 1760.

RÉPONSE
DE
M. HELVÉTIUS
A
*M. LE COMTE DE ***,*

Préſident de l'Académie de Saint-Pétersbourg.

Sans m'arrêter, Monſieur, à tout ce que votre lettre a de flatteur pour mon amour-propre, je vous félicite, je félicite vos compatriotes ſur le zele éclairé que vous montrez pour le progrès des lumieres & de la raiſon. Il eſt des hommes que le ciel fait naître pour élever l'eſprit & le caractere d'une nation, & jetter les fondements de ſa gloire à venir. Le Czar a ébauché l'ouvrage que vous achevez maintenant. Il faut, pour mettre en mouvement la maſſe entiere d'une grande nation, que pluſieurs grands hommes ſe ſuccédent ainſi les uns aux autres. Un Souverain a ſans doute des moyens plus puiſſants pour exciter l'émulation, que le grand Seigneur même le plus accrédité. Mais l'eſprit ſupérieur dans un homme tel que vous, ſupplée à la foibleſſe des moyens. Vous réuniſſez tous les dons de la fortune. Ces avantages de la

naiſſance, des dignités & des richeſſes, vous les partagez avec beaucoup d'autres grands Seigneurs. Le ſeul amour de la gloire peut vous diſtinguer d'eux. C'eſt le ſeul bien qu'il vous reſte à envier. C'eſt la récompenſe la plus digne d'une ame élevée ; parce qu'elle eſt toujours un don de la reconnoiſſance publique. La gloire d'une infinité de nations puiſſantes s'eſt enſevelie ſous les ruines de leurs capitales. Par vous peut-être la Rome-Ruſſe doit encore ſubſiſter, lorſque le temps en aura détruit la puiſſance. Si les Grecs n'euſſent vaincu que l'Aſie, leur nom ſeroit maintenant oublié. C'eſt aux monuments qu'ils ont élevés aux ſciences & aux arts qu'ils doivent encore le tribut d'admiration que notre reconnoiſſance leur paie.

Nous partageons encore les hommages que les beaux génies de Rome ont rendus à la bienfaiſance de Mécene & d'Auguſte. C'eſt à elle que nous devons les ouvrages immortels d'Horace & de Virgile. Vous marcherez ſur leurs traces en encourageant dans votre patrie la liberté de penſer. Il ne faut pas que le ciſeau de la ſuperſtition & de la théologie rogne les ailes du génie. Qu'a de dangereux la liberté de tout dire ! Les égarements même de la raiſon ont ſouvent fait naître la lumiere du ſein des ténebres. Il n'y eut jamais que les erreurs que le fanatiſme & la ſuperſtition ont voulu conſacrer, qui aient ſemé le trouble & la diviſion.

J'ai cru m'appercevoir dans la lettre dont votre excellence m'a honoré, qu'elle doutoit un peu du ſuccès de ſes efforts. Et ce doute eſt peut-être fondé ſur la difficulté d'accorder une certaine li-

berté aux écrivains de votre nation. Cette liberté, cependant, eſt abſolument néceſſaire. Avec des chaînes aux pieds, on ne court pas, on rampe.

Pour créer des hommes illuſtres dans les ſciences & les arts, il ne ſuffit pas de répandre ſur eux des largeſſes. Il ne faut pas même les leur prodiguer. L'abondance engourdit quelquefois le génie. Le riche éteint l'amour de la gloire dans les jouiſſances. C'eſt par des honneurs & des diſtinctions qu'il faut principalement récompenſer le mérite littéraire. La vanité miſe en jeu développe les reſſorts de l'eſprit; l'appât du gain l'avilit & le courbe aux baſſeſſes. Apollon auroit-il mérité la gloire & les éloges des poëtes, s'il n'eût été qu'un Dieu, & s'il ne fût pas deſcendu chez Admete pour y garder ſes troupeaux, & chanter dans le chœur des Muſes.

Les honneurs entre les mains des princes, reſſemblent à ces taliſmans dont les Fées font préſent dans nos contes à leurs favoris. Ces taliſmans perdoient leur vertu ſi-tôt qu'on en faiſoit mauvais uſage.

Un moyen encore de lier plus étroitement les ſavants Ruſſes au corps des autres Gens de lettres de l'Europe, & d'exciter leur émulation, eſt d'aſſocier, à l'exemple de Louis XIV, les étrangers aux honneurs que vous décernerez à vos compatriotes. Un Ruſſe l'aſſocié, en France d'un Voltaire, en Angleterre d'un Hume, ſera curieux de lire leurs ouvrages, & voudra bientôt en compoſer de pareils. C'eſt ainſi que les lumieres ſe répandent, & que l'émulation s'allume.

Votre excellence voit que l'intérêt vif qu'elle prend

prend aux ſciences, aux arts, & en général aux progrès de l'eſprit humain, a paſſé dans mon ame, m'a fait inſiſter ſur des vérités que vous n'ignorez pas. Mais une derniere dont je deſire ſincérement que vous ſoyez convaincu, c'eſt de l'eſtime & du profond reſpect avec leſquels j'ai l'honneur d'être,

De votre Excellence,

Le très, &c.

SECONDE LETTRE DE M. LE COMTE DE ***

A

M. HELVÉTIUS.

J'ai reçu la lettre dont vous m'avez honoré : ma ſenſibilité répond au reſpect que je vous dois ; j'en ſerois bien plus charmé encore, ſi je n'y trouvois des éloges que je ne puis mériter. Peut-être, Monſieur, quelque homme mal informé, vous a-t-il fait de moi un portrait qui ne me reſſemble pas. Peut-être m'a-t-il cru plus puiſſant & plus capable d'effectuer ce que vous attendez de moi. Je veux vous en faire un de moi-même, & vous donner une idée auparavant de notre état, par rapport aux ſciences & aux arts. Pierre I, après avoir créé ou réformé tout, n'a pas été ſuivi après ſa mort en pluſieurs parties, dans ſes vues & ſages inſtitutions. Les ſciences & les arts ont pris naiſſance du temps de ce grand homme : nous avions d'habiles gens en pluſieurs genres. Les artiſtes qui avoient fait leur apprentiſſage en Italie, pouvoient paſſer pour des très-bons maîtres, & faiſoient honneur à notre nation. Le peu de ſoin qu'on prit après d'encourager ceux-ci, & plus encore la négligence

d'en former d'autres, étouffa le germe de tout ce qui venoit d'éclore, & fit évanouir de ſi belles eſpérances. Dans la ſuite des temps, les premiers poſtes de l'empire étant occupés par des étrangers, ceux-ci, ſoit que naturellement, ils fuſſent peu portés à faire fleurir les ſciences & les arts dans un pays étranger, ſoit qu'ils eurent en vue des objets qui ne leur laiſſerent point le temps de penſer & d'agir avec le zele des patriotes, ſont reſtés dans une parfaite inaction à cet égard. Cette négligence, dans l'inſtitution de la jeuneſſe, (excepté l'Ecole militaire ou *le Corps des Cadets*, créé en 1750, de 600 gentilshommes, qui a produit tant de bons officiers) a arrêté en quelque maniere les progrès des ſciences & des arts. Voilà ce qui a fait que le noble deſir de s'inſtruire en tout, a été ralenti dans pluſieurs de mes compatriotes. Un intervalle auſſi fâcheux pour nous a fait croire injuſtement à quelques étrangers, que notre nation n'eſt pas capable de produire des hommes tels qu'ils devroient être : préjugé d'autant plus grand, qu'il faut du temps pour le détruire. Sa Majeſté Impériale, marchant ſur les traces de Pierre-le-Grand, a fondé l'univerſité de Moſcou & l'académie des arts de Saint-Pétersbourg, deſquels j'ai l'honneur d'être chef. Voilà, Monſieur, deux parties ſeulement dans leſquelles je pourrai rendre ſervice à ma patrie, ſi mes lumieres répondoient à mon zele. Je me ſens encouragé par vos conſeils : je le ſerai encore plus, ſi vous me les continuez. Votre lettre pour moi eſt un recueil d'inſtructions ; l'honneur & l'avantage de votre connoiſſance & de celle de quelques autres ſavants, particuliérement de M. de Vol-

taire, qui ne ceſſe point de me combler des marques de ſon amitié, me flattent au deſſus de toute expreſſion. Que je ſerois heureux, Monſieur, de mériter votre eſtime! Le ſuffrage d'un homme tel que vous m'eſt bien plus glorieux, que ce que nous tenons du caprice de la fortune. Je tâcherai toujours de mettre vos ſages conſeils à profit. Je gagne à tous égards à votre connoiſſance: vous ne retirez de la mienne qu'une reconnoiſſance ſans bornes, jointe à l'admiration avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Monſieur,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur.

St. Pétersbourg, ce 27 Juillet 1761.

RÉPONSE
DE
M. HELVÉTIUS
A
M. HUME.

MONSIEUR,

Lorſque j'ai rendu hommage à la ſupériorité de votre génie & de vos lumieres, j'ai joint ma voix à celle de tous mes conciteyens, & je ſuis très-flatté que vous ayiez bien voulu la diſtinguer. Votre nom honore mon livre, & je l'aurois cité plus ſouvent ſi la ſévérité du cenſeur me l'eût permis.

Depuis dix mois je ſuis l'objet de la haine & de la perſécution des dévots, & j'ai malheureuſement appris à mes dépens, combien ces Meſſieurs de la cour éthérée ſont implacables dans leurs vengeances. Mais quelque mal qu'ils m'aient fait, j'en ſuis bien dédommagé, ſi vous accordez quelque eſtime à l'ouvrage, & quelque amitié à l'auteur.

Lorſque la guerre s'eſt déclarée entre les deux nations, j'avois deſſein d'aller en Angleterre pour

y paſſer quelques mois avec des Anglois de mes amis ; maintenant que vous voulez bien m'honorer de votre amitié, vous ne doutez pas que le deſir d'y voir un homme que j'admire, ne m'y conduiſe dès que la paix me le permettra.

L'objection que vous me faites dans votre lettre me paroît très-bonne, & s'il eſt permis de jurer *in verba magiſtri*, c'eſt ſûrement d'après vous : auſſi ſuis-je prêt à convenir de mon erreur. J'imagine cependant que l'eſtime publique conçue pour un talent ou une ſcience doit être l'effet combiné, & de l'utilité dont ce talent eſt au public, & de la difficulté d'y exceller : difficulté que nous ne pouvons meſurer en quelque genre que ce ſoit, que par le grand nombre des entrepriſes comparé au petit nombre des ſuccès. En effet, s'il n'eſt point d'idées innées, qui nous auroit fait naître l'idée de l'eſtime pour un tel talent, ſi ce n'eſt l'intérêt ? (Expreſſion que je prends dans le ſens le plus étendu, puiſque j'entends par ce mot, depuis le plus imperceptible, juſqu'au plus fort degré de plaiſir & de douleur). Si toutes les nations ont pour M. Hume la plus haute eſtime, c'eſt que ſes ouvrages ſont un bienfait pour l'humanité, & que chaque nation a intérêt d'eſtimer celui qui l'éclaire. Le plaiſir & la douleur, & par conſéquent l'intérêt, doivent donc être les inventeurs de toutes nos idées, & tout s'y doit généralement rapporter, puiſque l'ennui même & la curioſité ſe trouvent alors compris ſous ces noms de plaiſir & de douleur. En partant de-là, voyez & jugez ſi j'ai tort ou raiſon ; je m'en rapporte entiérement à vous. A l'égard de l'amitié, il me paroît que la

cauſe pour laquelle nous aimons notre ami peut être plus ou moins claire à notre eſprit, ſelon que nous avons plus ou moins contracté l'habitude de nous étudier nous-mêmes, mais que cette cauſe exiſte toujours; & je lui donne le nom d'intérêt que peut-être on n'a pas toujours pris dans toute l'étendue du ſens que je lui donne.

Je me ſuis acquitté des commiſſions dont vous m'avez chargé; j'ai vu M. l'abbé Prévot, il a traduit votre ouvrage, & malheureuſement les deux premiers volumes ſont déjà imprimés. Nous ſommes cependant convenus que dans un *Appendix*, il renverroit à la fin de ſa traduction, les changements que vous aviez fait dans votre nouvelle édition. Ce même abbé m'a paru très-diſpoſé à traduire l'hiſtoire d'Ecoſſe de M. Robertſon, & j'ai pris des meſures pour lui faire parvenir tous ces livres.

Souffrez que je vous remercie ici du préſent ineſtimable de vos Œuvres; quelques études que j'avois été obligé de faire m'avoient diſtrait de l'étude de la langue Angloiſe; je m'y remets pour vous lire & m'éclairer.

Vous ſavez que M. Stuard eſt parti pour Madrid : il m'a promis à ſon retour de paſſer par ma terre. Plût à Dieu que nous fuſſions alors en paix, & que je puſſe partir avec lui & ſous ſa protection pour vous aller rendre mes devoirs à Londres! Si vous découvrez le nom de celui qui veut bien traduire mon ouvrage, mandez-le moi pour que je le lui envoie. Acceptez-en, je vous prie, un exemplaire; que mon libraire adreſſera pour vous à M.

Dehondt en Hollande. Comparé au préſent que vous me faites, c'eſt la dragme de la veuve que je vous prie de recevoir avec bonté.

Je ſuis, &c.

Du 1 Avril 1759.

DEUXIEME LETTRE
A
M. HUME.

Je viens de recevoir, Monſieur & illuſtre ami, votre lettre que m'a remiſe Monſieur Jordin. L'ami (1), qui devoit remettre à M. Stuard un manuſcrit pour être traduit en Anglois, a changé d'avis. Le motif qui l'y déterminoit étoit la crainte de la perſécution. Elle devient de jour en jour plus dangereuſe. Le crédit des prêtres augmente; & quoiqu'ils ſoient les ennemis des Parlements, ceux-ci ſe prêteroient aſſez volontiers, pour leur faire plaiſir, à verſer le ſang de quelque philoſophe. Ils n'attendroient pas même de preuve juridique pour le faire. J'ai donc conſeillé à mon ami de remettre à ſa mort la publication de ſes ouvrages. Il a déjà pris là-deſſus des précautions néceſſaires, & il s'en tient là.

Le livre de mon ami eſt à peu près de 750 ou 800 pages in-4 d'impreſſion, du caractere de l'*Eſprit des Loix*.

(1) Cet ami, dont parle M. Helvétius, eſt M. Helvétius lui-même qui avoit eu, quelque temps avant ſa mort, le deſſein de faire paroître en Angleterre ſon livre de l'*Homme*. Cette lettre ſans date paroît avoir été écrite en 1770.

Notre malheureux pays eſt bien dans l'état de criſe où l'on vous l'a mandé. Il a reçu une impulſion qui ne tardera point à précipiter ſa chûte, ſi quelque événement étranger & difficile à prévoir en ce moment ne la retarde pas. Tant que les choſes reſteront ſur le pied où elles ſont, quel rôle pouvons-nous eſpérer de jouer en Europe ?

Benjamin eſt ſans force, & Judas ſans vertu.

Vous devez plaindre vos amis qui vous ſont fidélement attachés. Pluſieurs auroient été vous rejoindre à Edimbourg, ſans l'embarras de la vente de leurs biens : car rien ne ſe vend. Toutes les bourſes ſont fermées. Point de circulation, parce que perſonne n'eſt sûr de ne pas mourir de faim.

Conſervez-moi votre amitié. Je la mérite par l'eſtime & la vénération que j'ai pour votre génie & pour votre caractere.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

A

M. L'ABBÉ CHAUVELIN,

CONSEILLER

AU

PARLEMENT.

Je vous remercie, Monſieur l'abbé, des bontés que vous m'avez témoignées pendant mon ſéjour à Paris, & de l'intérêt que vous avez bien voulu prendre à mon affaire. Vous n'ignorez pas ſans doute qu'on m'a dénoncé à la Sorbonne, & que cette dénonciation eſt remiſe au premier d'Octobre. Je ne ſais quelle ſuite elle peut avoir, & ſi l'on peut éviter que la Sorbonne aille plus loin. Je m'en rapporte à vous ſur tout cela. Je vous obſerverai cependant, que nous croyions vous & moi cette affaire aſſoupie, & qu'il me ſemble qu'elle ne l'eſt point du tout. On m'a même aſſuré que M. le Dauphin étoit prévenu contre moi au point de n'en jamais revenir. Vous êtes à portée de ſavoir ce qui en eſt. Mandez-le moi, ſans me flatter, afin que je puiſſe en conſéquence prendre un parti convenable. J'ai peur qu'en me faiſant ſigner une rétractation, on ne m'ait tendu un piege, & qu'on

ait eu deſſein de me mettre dans le cas de ne pouvoir nier mon livre, ſuppoſé qu'on voulut me faire des affaires au Parlement. La haine théologique a paſſé en proverbe, & je ſais qu'elle eſt auſſi adroite qu'implacable. Vous voyez quelle eſt ma confiance en vous. Je ne crains pas qu'elle ſoit trahie.

DEUXIEME LETTRE

A

M. L'ABBÉ CHAUVELIN

MONSIEUR,

Si le Parlement exigeoit abſolument une troiſieme rétractation, il en eſt une qui m'a été dictée par un homme reſpectable qui eſt entre les mains de M. le Comte de Saint-Florentin. Elle eſt honnête, elle eſt vraie, conforme à ma préface, & c'eſt la ſeule que je puiſſe ſigner. Mais je deſirerois bien que vous puiſſiez m'éviter cette troiſieme rétractation. Après les marques de bontés que vous m'avez données, j'eſpere, Monſieur, comme vous me le promettez, que vous n'en ferez uſage qu'à la derniere extrêmité, que vous ne la ferez point imprimer, & que vous la laiſſerez au greffe, puiſque cela dépend de vous. Je n'imaginois pas qu'après deux rétractations le parlement voulut encore en exiger une troiſieme. Je vous envoye la copie d'une lettre que je viens de recevoir du cardinal Paſſionei. Vous y verrez que ce prélat croit les deux rétractations que j'ai données, ſuffiſantes. Le parlement ſeroit-il moins indulgent qu'un prélat qui a été grand inquiſiteur à Malte, & qui eſt actuellement de la congrégation de la Propagande. Vous verez même par le ton de la lettre de ce cardinal qu'il neige

pas mon livre auſſi dangereux qu'on voudroit le faire croire ici ; car enfin ce prélat ſavoit la perſécution ſuſcitée contre moi ; & cependant lorſqu'il m'a écrit, il ne dit pas, comme vous le verez dans ſa lettre, que mon livre *ſoit ſuſceptible de mauvaiſes interprétations, mais qu'il pourroit l'être.* Or, quel livre eſt à l'abri des interprétations ? Les héréſies les plus monſtrueuſes & les plus ridicules ne ſont-elles pas toutes fondées ſur quelques paſſages mal interprétés de l'Ecriture ? Quelles interprétations la malignité n'a-t-elle pas même données aux plus ſages remontrances du parlement ?

D'ailleurs mes intentions ne ſont pas douteuſes, puiſque je me ſuis ſoumis à la cenſure, par conſéquent à la loi à laquelle les magiſtrats ont aſſujetti tous les citoyens. C'eſt une loi que le parlement peut changer ; mais qui eſt réputée loi, juſqu'à ce qu'il ait déclaré qu'elle ne l'eſt plus. Autrement ce ſeroit un piege qu'il tendroit aux citoyens ; & ce corps reſpectable ne peut être capable d'en tendre. Si j'ai failli en obſervant la loi, c'eſt une faute de la loi même, & mes intentions ſont du moins juſtifiées.

J'ai l'honneur d'être, &c.

TROISIEME LETTRE

A

M. L'ABBÉ CHAUVELIN.

Ce que vous me mandez, Monſieur, de l'état actuel de vos affaires du parlement, m'a fait réfléchir ſur les cauſes qui ont empêché ce corps médiateur entre le roi & ſes ſujets de jouir de tout le crédit & de toute l'autorité dus à cette prérogative. J'ai cherché quels étoient vos ennemis naturels. J'ai vu d'une part, des miniſtres qui veulent être deſpotiques, des grands ſeigneurs indignés que des bourgeois aient le droit de les juger; de l'autre, le clergé jaloux que toute eſpece de puiſſance ne ſoit pas entre ſes mains, & qui voudroit que toute autorité dans l'état lui ſoit ſubordonnée. Il ne faut pas que le parlement ſe flatte de jamais gagner ces deux ſortes d'ennemis. Il a plus à eſpérer de l'inconſéquence & de l'amovibilité des premiers. Mais il n'y a jamais de treve à faire avec les derniers. C'eſt un corps éternel que les circonſtances forcent par fois à changer des maximes, & jamais à les abandonner; parce que ſon intérêt y eſt trop étroitement attaché, & que cet intérêt n'eſt jamais celui des parlements, ni des citoyens qu'ils protégent. C'eſt dans notre hiſtoire même que ſe trouvent toutes les preuves que je pourrois vous en fournir. Il eſt preſque auſſi impoſſible au parlement de

s'attacher ces deux eſpeces d'ennemis, qu'à la France de ſe croire amie de l'Angleterre. Ces états peuvent faire des treves paſſageres ; mais leur poſition reſpective, & la différence de leur intérêt en fera des ennemis éternels. Il ne s'agit entre eux que de s'attraper.

Quels ſont les amis nés du parlement ? Le public qui ne peut lui nuire, & dont il peut attendre un grand crédit. Qui peut le ſoutenir contre la tyrannie des Grands & les intrigues ſourdes du clergé ? Le public dont l'opinion à la longue force l'autorité à être juſte. Mais cette opinion ne ſe fonde que ſur la certitude que le parlement eſt le protecteur des loix, de la liberté & de la propriété des citoyens. C'eſt un titre que les parlements n'ont pas toujours reſpecté ; il faut l'avouer, ſoit en abandonnant pour leurs propres intérêts, la cauſe des peuples quand des miniſtres ont voulu les fouler ; ſoit en ſe prêtant aux impulſions du clergé, quand il vouloit perſécuter un homme de lettres. Le clergé a toujours fait adroitement, de ſa cauſe, la cauſe de l'état. Et le parlement n'a jamais voulu voir que c'étoit ſon intérêt qu'il abandonnoit pour celui des prêtres. Il eſt peu d'hommes de lettres perſécutés dans ces derniers temps, qui ne l'aient été préciſément pour avoir établis dans leurs ouvrages des principes favorables aux magiſtrats. Le clergé l'a bien vu. Auſſi n'a-t-il pas manqué, par ſon cri ordinaire d'impiété & d'irréligion, de ſonner l'alarme, & de vous engager à perſécuter les meilleurs amis que vous ayiez dans le public. Ne vous y trompez pas, un écrivain célebre a de nombreux partiſans. Il n'a même de célébrité que pour avoir enſeigné

ſeigné aux hommes des vérités qui les touchent, ou qui les flattent. C'eſt d'après ces vérités qu'on le juge, & non d'après vos arrêts. Que gagnez-vous en le condamnant ? Vous prêtez vos armes aux prêtres dont vous augmentez le crédit. Sans vous en faire des amis, vous augmentez le nombre de vos ennemis de tous les partiſans de l'écrivain que vous cherchez à perſécuter.

Il y a long-temps qu'il eſt démontré que ce ne ſont que les biens de la terre que recherche le clergé en prêchant les biens du ciel. Tout homme de génie oppoſé à ſes prétentions, en doit être néceſſairement perſécuté. Soyez-en le protecteur ; établiſſez, autant qu'il eſt en vous, le droit naturel de la tolérance. C'eſt le moyen de ruiner la puiſſance rivale du clergé. Vous multipliez le nombre de vos partiſans ; parce que tous les hommes attachés à des opinions quelconques, ſauront que vous ſeul les a empêchez d'être perſécutés. Ils ne verront en vous que des protecteurs, & des protecteurs que diviniſe le zele que chaque ſecte a pour ſes ſentiments.

Que le parlement ſe ſouvienne toujours qu'il n'eſt rien ſans le public ; que ce n'eſt que par la protection du public qu'il peut contrebalancer le pouvoir de ſes ennemis. Le progrès des lumieres l'affoiblit de jour en jour : & ſi vous ſavez profiter des circonſtances, vous forcerez vos rivaux à n'être qu'utiles, & à renoncer aux intrigues. Les Jéſuites eux-mêmes ceſſeront de vous donner de l'ombrage. Vous rendrez inutiles tous les pieges que ces moines dangereux tendent aux gens de bien & aux hommes de génie.

La liberté de la preſſe ſera toujours à l'avantage

du parlement, quand il ſe montrera le protecteur né des Gens de lettres & des citoyens. Si vous négligez ces maximes, on peut prédire que dans peu le parlement ſera le mépris des Grands par ſa foibleſſe, & celui des petits par des prétentions ridicules qu'il ne pourra faire valoir.

Votre amitié, Monſieur, m'a permis ces réflexions, le zele pour un corps que je crois utile à l'état, me les a ſuggérées. La perſécution qu'il a voulu me faire eſſuyer, ne m'empêche pas de voir ſes véritables intérêts. Je les crois étroitement liés avec la gloire du Souverain, & le bien de ſes peuples.

EXAMEN
DES CRITIQUES
DU LIVRE INTITULÉ
DE L'ESPRIT.

AVERTISSEMENT.

Les cris qui ont éclaté l'an paſſé (1) *contre le livre de l'*Eſprit, *m'ont engagé à ſuivre les critiques qu'on a faites de cet ouvrage. Je l'avois lu d'abord avec le plaiſir que donnent des idées grandes & fortes, ſoutenues d'un ſtyle poétique & majeſtueux. Il me paroiſſoit, d'ailleurs, dicté par une humanité profonde, & une bienveillance univerſelle, qui ne me laiſſoient pas ſoupçonner dans l'Auteur des intentions répréhenſibles. Cependant les accuſations qu'on intentoit contre ce livre, devinrent publiques, & ſe multiplierent. Leur force & la réputation de quelques-uns des accuſateurs exciterent les chefs de l'égliſe, & ſouleverent même les tribunaux ſouverains. Tant de préſomptions réunies me mirent en défiance ſur ce que j'avois penſé d'abord : mais comme mille circonſtances, ſouvent étrangeres à la vérité, peuvent influer ſur ces jugements, j'abandonnai mon opinion ſans en prendre une nouvelle, & je réſolus de ſoumettre à la coupelle de l'examen la premiere impreſſion que j'avois reçue. Cette précaution étoit d'autant plus néceſſaire, que les accuſations de matérialiſme, d'athéïſme, &c., ne portent pas ſur le ſeul livre de* l'Eſprit ; *elles enveloppent les ouvrages de la plus*

(1) En 1759.

grande partie des Savants de France. Si l'on en croit les critiques, ces hommes fiers d'une ſcience qui enivre, ont formé le complot d'anéantir la religion : une incrédulité tantôt maſquée, tantôt ouverte, eſt l'ame de tous leurs écrits : ces nouveaux Encéladets ne ſauroient être trop tôt frappés de la foudre.

La raiſon & la ſcience ſeroient des dons bien funeſtes, ſi elles conduiſoient à priver les hommes des avantages que la religion chrétienne eſt venue apporter ſur la terre : mais ſi quelques particuliers ont abuſé des talents que Dieu ne leur avoit départis que pour ſa gloire, c'eſt leur crime, & non celui de la philoſophie. Cependant il faut être en garde contre ces accuſations d'incrédulité, qu'un zele aveugle ou un intérêt profane ont ſouvent prodiguées. Elles tendent à détruire la confiance que nous devons avoir dans la lumiere naturelle & la raiſon que Dieu nous a données pour nous conduire. Tous les chrétiens vraiment religieux doivent être pénétrés de reconnoiſſance à l'égard de ces hommes profonds qui ſe ſont conſacrés à balayer les erreurs de la philoſophie, & à nous ouvrir les routes de l'évidence. Dans les ſiecles groſſiers, la religion divine n'eſt dans tous les eſprits qu'une inſpiration de préjugé, & un effet de l'habitude auſſi aveugle qu'heureux. Mais lorſque le progrès naturel des choſes a rendu les lumieres communes à un plus grand nombre, la religion devient une affaire de conviction pour les bons eſprits, & il

faut qu'ils ſoient conduits, par l'évidence des vérités naturelles, à la certitude des vérités révélées. Rien n'eſt donc plus dangereux que d'obſcurcir les vérités naturelles, puiſqu'elles ſont le ſeul fondement légitime qui puiſſe aſſurer le conſentement qu'on doit aux autres. C'eſt à quoi ne penſent pas aſſez ceux qui embrouillent la philoſophie par des idées chimériques, contre leſquelles dépoſe notre ſentiment intime bien obſervé.

On ne fait pas moins de tort à la religion divine en accuſant légérement d'incrédulité des hommes dont les talents honorent & ſervent la patrie, & que leurs vertus rendent chers à la ſociété. Il ſemble qu'on ait pris à tâche d'établir que tous les Savants ſont Athées ou Déiſtes, & que le don de la foi n'eſt accordé qu'aux ignorants & aux imbécilles. Mais le comble du blaſphéme, c'eſt d'employer, pour défendre l'éternelle vérité, les armes propres du menſonge, une adreſſe frauduleuſe, des imputations téméraires, & enfin la perſécution.

Tous ces moyens, dira-t-on, n'ont point été employés pour décrier le livre de l'Eſprit. *Les tribunaux, les paſteurs, les docteurs ont juſtifié les critiques qu'on en a faites; mais l'expérience de tous les temps ne prouve-t-elle pas que la raiſon a encore des droits ſur les choſes qui paroiſſent jugées? Tel eſt ſon privilege, qu'elle ne peut être ſoumiſe à aucune autorité qu'à celle de la révélation. Les tribunaux ſouverains ont, relativement aux écrits philo-*

ſophiques, des raiſons de gouvernement & de police qui s'étendent au-delà des lumieres des auteurs & des lecteurs. On doit révérer très-ſincérement la ſageſſe qui dicte leurs arrêts. Mais ces jugements ne portent certainement pas ſur les vérités indéfectibles par elles-mêmes, & dont il faut ſéparer les applications qu'on peut en déduire fauſſement, relativement à la conſtitution actuelle des ſociétés. Ces vérités ne perdent point leur cauſe dans des jugements rendus pour maintenir l'ordre & la juſtice. Les tribunaux ne qualifient pas de matérialiſtes des hommes bornés aux déciſions de l'égliſe ſur la connoiſſance de l'immatérialité de l'ame, que la révélation a élevée au-deſſus de la raiſon.

Le jugement des paſteurs mérite auſſi tous nos reſpects. Cependant comme il eſt arrivé que quatre cents évêques, aſſemblés à Rimini, ſe tromperent ſur un des dogmes les plus importants de la foi, il eſt poſſible que quelques paſteurs, même éclairés, ſe méprennent ſur la diſtinction qui doit ſéparer les opinions philoſophiques d'avec les dogmes de la religion. La ſollicitude paſtorale a droit, ſans doute, de s'effrayer de tout ce qui peut donner atteinte à la tranquillité du troupeau de Jeſus-Chriſt. Plus cette inquiétude eſt tendre, & plus elle doit prendre aiſément l'alarme; mais par cette raiſon-là même il peut arriver que ſa frayeur confonde les objets, & qu'elle voie des monſtres, où un intérêt plus tranquille ne feroit rien ap-

*percevoir. L'autorité des Docteurs eſt encore d'un grand poids dans les déciſions théologiques. Quoique leur jugement ne ſoit pas lui-même infaillible, il y auroit au moins de l'imprudence à refuſer d'y ſouſcrire; mais l'autorité n'influe en rien ſur ces opinions qui ſont du reſſort de l'évidence. C'eſt le patrimoine de la philoſophie, & on ne peut ſe ſervir, pour l'attaquer, que des armes avec leſquelles elle a droit de le défendre. J'ai donc cru pouvoir examiner quelques opinions philoſophiques qu'adopte la Faculté de théologie de Paris, & qu'elle n'a pas deſſein, ſans doute, de nous faire révérer comme articles de foi. Mais je ne me propoſe pas de juſtifier le livre de l'*Eſprit *contre les cenſures fondées ſur des interprétations arbitraires de paſſages que cette Faculté a jugé à propos de détacher d'un ſyſtême politique qui en détermine la véritable ſignification. L'expérience ne prouve que trop que l'obſervation des devoirs impoſés aux hommes par la nature & le bon ordre relatif aux ſociétés, n'a pu être aſſurée que par des loix politiques, & par la ſanction néceſſaire à ces loix. Cette vérité eſt la baſe & l'objet du livre de l'*Eſprit. *La Faculté de théologie de Paris a enviſagé les ſentiments de l'Auteur ſous des points de vue différents. Elle a fait abſtraction, en les examinant, de toute législation & de toute conduite politique (ce qui n'exiſte pas dans la nature), & elle les a condamnés ſelon ſes interprétations. Dans ce ſens on peut, ſans préjudicier à*

*la vérité, adhérer pieuſement à la cenſure de la Faculté : on le doit, ſur-tout en ce qui concerne l'*eſſence *& les notions* abſtraites *du juſte & de l'injuſte. Mais il ne faut pas confondre l'*eſſence *avec les notions qu'on pourroit appeller* pratiques, *& qui varient dans l'ordre politique, ſelon les rapports eſſentiels que le juſte & l'injuſte, le bien & le mal peuvent avoir avec la conſtitution morale & phyſique des ſociétés. Ces notions bien apperçues deviennent la baſe de toute bonne législation, quoiqu'elles paroiſſent oppoſées aux notions abſtraites auxquelles la Faculté s'eſt bornée dans ſes deciſions.*

Je ne peux me diſpenſer de faire quelque attention à une nouveauté que j'ai remarquée dans la cenſure de la Faculté de théologie de Paris, & qui ne paroît pas avoir pour objet l'inſtruction des fideles.

Que ſignifie cet amas d'opinions vraies ou fauſſes, abſolues ou tronquées, relatives à différents plans de doctrines religieuſes ou impies, extraites d'Auteurs de différents pays & de religion différente ? Que veut dire cet aſſemblage d'incrédules, d'ennemis déclarés de toute religion, & leur mêlange avec des philoſophes chrétiens, explicitement & formellement ſoumis à la révélation. En quoi des opinions notoirement impies reſſemblent-elles à d'autres qu'on affecte de confondre avec elles, quoiqu'elles ſoient autoriſées par la doctrine de l'égliſe, des Peres, des Théologiens orthodoxes, & des écoles chrétiennes ? Afin de ren-

dre ces citations également odieuſes, on les annonce par un préambule chargé de déclamations contre la philoſophie, & ſoutenues d'un ton d'autorité auſſi déplacé dans la recherche des vérités ſoumiſes à l'examen de la raiſon, qu'étranger à l'évidence des preuves fondamentales de la vraie religion. La Faculté de théologie fait les plus grands efforts pour indiſpoſer l'autorité ſouveraine contre les philoſophes par des imputations injuſtes : je dis injuſtes, parce que je ne la crois pas aſſez attachée aux principes de Hobbes & de Machiavel, pour méconnoître les droits ſacrés de la nature & des gens. Elle n'ignore point que ce ne ſont pas des philoſophes que l'hiſtoire fait paroître ſur le théatre dans les révolutions, dans les révoltes, dans les entrepriſes contre l'autorité légitime. La Faculté connoît les acteurs qui ont joué le plus grand rôle, & on ſait combien les ſiecles d'ignorance leur ont été favorables.

*Mais cette collection confuſe d'opinions extraites de doctrines ſi incompatibles auroit-elle, pour objet, d'inſinuer que l'Auteur de l'*Eſprit *s'eſt livré à tous ces ſentiments contradictoires ? La Faculté de théologie eſt trop équitable pour que je me fixe à cette imputation. Le point de réunion qui paroît l'avoir déterminée, c'eſt le ſilence ſur les idées innées, qui eſt commun à tous ces auteurs, & à celui du livre de l'*Eſprit. *Mais tout le monde ne peut pas appercevoir, comme la Faculté, l'évidence de ces idées :*

*elles ne ſont pas un article de foi ; elles paroiſſent bannies des écoles chrétiennes les plus reſpectables ; & elles ſont combattues par les Théologiens catholiques les plus éclairés. Parmi les différentes critiques qui ont été faites du livre de l'*Eſprit, *j'ai choiſi celle du* Journaliſte de Trévoux, *ſoit à cauſe des égards que perſonnellement il mérite, ſoit parce que les autres n'ont fait que répéter ce que d'abord il avoit jugé répréhenſible. Les accuſations qu'il a intentées contre le livre de l'*Eſprit *ſont les plus graves dont un livre puiſſe être chargé. Il a cru même devoir invoquer l'autorité contre l'Auteur, & c'eſt ce qui prouve la vivacité de ſon zele. C'eſt donc ſur ſa critique que j'ai fait mes réflexions, qui n'ont pour but que de nous éclairer mutuellement avec fraternité & charité.*

*Pour remettre avec facilité ſous les yeux du lecteur les objets précis de cette grande querelle, je commence par lui offrir un extrait ſommaire du livre de l'*Eſprit, *dans lequel j'ai tâché de ſaiſir & d'exprimer avec l'impartialité la plus complette le véritable eſprit du livre. J'ai placé après cet extrait l'idée que le* Journaliſte de Trévoux *a donnée de ce même livre au mois de Septembre* 1758. *Une lettre adreſſée au* Journaliſte *vient à la ſuite de ſa notice. Je la joins ici d'autant plus volontiers qu'elle n'a preſque pas été publique, & que j'ai eu beaucoup de peine à me la procurer. Le* Journaliſte *a rendu compte de cette lettre. C'eſt ſon extrait qui me l'a fait connoître, &*

qui a donné occaſion aux remarques qui ſont la plus grande partie de ce petit recueil. Je n'ai pas cru devoir rappeller ici les grandes analyſes que le Journaliſte de Trévoux *a faites du livre de l'*Eſprit, *& qu'il appelle auſſi ſes réclamations littéraires. Il m'a paru que le ton de ces critiques pourroit révolter les gens ſages, & c'eſt ce que je ne voulois pas. Ces excès polémiques, qui échappent apparemment dans le temps où les eſprits ſont en fermentation, rendent toujours ſuſpect un critique, & même le décréditent, lorſque le calme des paſſions a rendu à la raiſon tout ſon uſage. Quels que ſoient les motifs de cette chaleur, elle nuit infiniment à la vérité, dont la découverte devroit être le but de toutes les diſputes. Les vérités philoſophiques ſont, après celles de la vraie religion, le dépôt le plus ſacré que l'on puiſſe conſerver aux hommes. On peut dire même que c'eſt aux philoſophes à nous conduire au pied des autels, à nous prouver avec évidence la néceſſité & la certitude de la révélation, à diſpoſer par la raiſon tous les hommes raiſonnables à ſe ſoumettre aux dogmes de la foi. Mais on n'arrivera pas à l'évidence en commençant par admettre des idées innées qu'on n'entend point, ou en voulant démontrer par des preuves futiles des myſteres incompréhenſibles. Les foibles défenſeurs de la religion, qui veulent prouver tout ce qu'il faut croire, ſont des incrédules de tous les petits eſprits qui peuvent répondre à leurs argu-*

ments. On fait un Journal pour établir des preuves périodiques de la religion ; on lui conſacre de nombreux volumes qui ont l'air d'être l'ouvrage du délire & de l'imbécillité. N'eſt-ce donc plus cette religion ſainte annoncée d'un ton ſublime par les Prophetes, & ſcellée du ſang des martyrs ? Mais raſſurons-nous : les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Elle triomphera également des efforts de ſes ennemis, & de la foibleſſe de ceux qui s'en ſont gratuitement les appuis.

Parmi ces derniers, s'il en eſt beaucoup d'hypocrites, il en eſt auſſi quelques-uns dont la bonne foi eſt reſpectable ; je n'écris que pour eux. Quoique je ne penſe pas que le livre de l'Eſprit enſeigne le matérialiſme, ni le mépris de la religion ſainte, je ſuis fort éloigné d'être toujours de l'avis de l'Auteur. Peut-être quelque jour, ſi mes infirmités me le permettent, entrerai-je en lice avec lui ſur pluſieurs points traités dans ſon ouvrage. Je crois qu'il s'eſt quelquefois trompé ; mais ſon livre contient certainement un grand nombre de vérités dictées par l'amour des hommes, & qui peut-être ſeront utiles à ceux mêmes qui l'ont déchiré. On n'a pas craint de lui reprocher cette bienveillance générale, qui eſt le plus noble ſentiment dont un homme puiſſe être animé. On lui a fait un crime du mépris dont il a couvert les pratiques ſuperſtitieuſes des fauſſes religions, qui ſont le malheur & la honte de ceux qu'elles tyran-

niſent. Il pourroit dire des écrivains qui l'ont attaqué ce qu'un philoſophe célebre dit de ſes adverſaires.

» *Ils s'attachent moins à prouver leur theſe qu'à* » *éluder les raiſons dont on les accable, ſemblables* » *à ces faux témoins, Grecs de nation, deſquels* » *Ciceron a ſi bien dépeint le caractere:* Nunquam » laborant quemadmodum probent quod dicunt, » ſed quemadmodum ſe explicent dicendo. *Ainſi* » *je prévois que s'ils me répondent ils laiſſeront mes* » *principales difficultés, & chercheront ſi je me ſuis* » *trompé en quelque lieu, ſi j'ai fait quelque remarque* » *qui ſoit un faux raiſonnement, ſi mes principes* » *ont des conſéquences abſurdes. S'ils ne font que* » *cela, je leur déclare de bonne heure, que je ne me* » *tiendrai pas pour réfuté, ni ma cauſe moins vic-* » *torieuſe dans le fonds; car la victoire d'une cauſe* » *ne ſe perd pas parce qu'il eſt arrivé à un Avocat* » *de ne raiſonner pas toujours juſte, d'avoir des* » *penſées en un lieu qui ne ſont pas tout-à-fait la* » *ſuite de celles qu'il a eues dans un autre, de pouſ-* » *ſer trop loin en quelques endroits ſa pointe, de* » *s'égarer quelquefois: tout cela m'eſt arrivé peut-* » *être; mais comme nonobſtant ces défauts, qui ne* » *ſont que ceux de la perſonne du défenſeur, & non* » *pas ceux de la cauſe, je crois avoir dit des choſes* » *qui établiſſent inconteſtablement ce que j'ai voulu* » *ſoutenir; je déclare encore un coup, que ſi les con-* » *vertiſſeurs veulent ſe juſtifier, il faut qu'ils répon-*

» *dent à ce que je dis de fort & de raiſonnable, &*
» *qu'ils n'imitent pas cette méthode des controver-*
» *ſiſtes, qui fait qu'il n'y a point de livre ſi terraſ-*
» *ſant contre lequel on ne publie des réponſes, &*
» *qui conſiſte en ce qu'on cherche les endroits où un*
» *Auteur aura mal cité un paſſage, employé une*
» *raiſon tantôt d'une maniere, tantôt d'une autre,*
» *& que l'on peut retorquer, & commis tels autres*
» *défauts preſque inévitables. Un homme qui ſait*
» *ramaſſer tous ces endroits, & détacher quelque rai-*
» *ſon de ce qui en fait l'appui dans les pages pré-*
» *cédentes, & la véritable fin ou alluſion auquel*
» *l'Auteur l'avoit deſtinée, fait une groſſe réponſe*
» *au meilleur livre, laquelle paroît triompher à ceux*
» *qui ne comparent pas exactement & ſans préoccu-*
» *pation les deux pieces. Voilà d'où vient qu'on ré-*
» *pond à tout; mais, à proprement parler, ce n'eſt*
» *pas réfuter un livre, c'eſt laiſſer la cauſe dans les*
» *fers; c'eſt ſeulement faire l'*Errata *de ſon adver-*
» *ſaire; & pour moi, ſi on ne fait autre choſe contre*
» *ce livre, je me tiendrai pour vainqueur.*

ANALYSE

ANALYSE

DU LIVRE INTITULÉ

DE L'ESPRIT.

DISCOURS I.

De l'Eſprit en lui-même.

L'Eſprit conſidéré en lui-même eſt un aſſemblage d'idées, car c'eſt par ſes effets qu'on apperçoit, & non par ſa nature qu'on ignore, qu'il faut le définir. L'eſprit ne produit pas lui-même ſes idées, il les reçoit par l'impreſſion que les objets extérieurs font ſur les ſens. Cette impreſſion eſt conſervée par la mémoire, qu'on peut regarder elle-même comme une ſenſation continuée. Les impreſſions reçues par les ſens, & conſervées par la mémoire, nous mettent à portée de juger des convenances & des diſconvenances que les objets ont entre eux, & relativement à nous. La connoiſſance de ces rapports eſt ce qu'on appelle proprement *idée*; mais cette connoiſſance s'acquiert par la ſenſation même, & le jugement que l'eſprit

porte ſur ces rapports n'eſt que le prononcé de l'impreſſion reçue par la voie des ſens. Tout jugement peut donc être rapporté à la ſenſation. Mais, dira-t-on, puiſqu'il y a des jugements faux, il y a donc des ſenſations fauſſes; c'eſt ce qu'on ne peut pas dire proprement. Mais comme le jugement conſiſte dans l'appercevance des rapports entre les objets, on ſe trompe parce qu'on n'apperçoit pas une quantité de rapports ſuffiſante pour bien juger. Les paſſions ou l'ignorance ſont les cauſes de ces erreurs.

Les paſſions fixent toute notre attention ſur un côté de l'objet qu'elles nous préſentent; l'ignorance ne nous en laiſſe pas voir aſſez de faces pour nous faire ſaiſir tous les rapports que cet objet peut avoir avec d'autres. Les paſſions mêmes nous cachent ce qui eſt, & nous montrent ce qui n'eſt pas : en ce ſens, on peut dire qu'elles troublent l'exercice des ſenſations, & qu'elles en produiſent de fauſſes. Ce n'eſt pas que ces jugements ne ſoient vrais, relativement à l'impreſſion actuellement reçue; mais ils ſont faux en eux-mêmes, puiſque plus de ſang-froid, ou la connoiſſance d'un plus grand nombre de rapports les fait juger tels.

Une des cauſes qui contribuent le plus à perpétuer l'ignorance, les erreurs & les diſputes, c'eſt l'abus des mots. Combien les mots, *eſpace*, *eſprit*, *matiere*, *amour-propre*; *liberté*, n'ont-ils pas excité de querelles, faute d'avoir été pris dans le même ſens par ceux qui s'en ſervoient! L'abus des mots a ſouvent égaré des nations entieres. Les Romains éleverent ſous le nom d'*Imperator* le pouvoir abſolu qu'ils déteſtoient ſous celui de *Rex*. Si l'on

veut donc porter des jugements toujours juſtes, il faut être calme & inſtruit; & il faudroit, pour prévenir les erreurs occaſionnées par l'abus des mots, compoſer une langue philoſophique, claire & commune à toutes les nations. Mais c'eſt ce qu'on ne doit pas eſpérer, à cauſe des difficultés de toute eſpece qui s'y oppoſeront toujours.

DISCOURS II.

De l'Eſprit par rapport à la Société.

L'Eſprit en lui-même eſt un aſſemblage d'idées quelconques ; mais chaque particulier ne fait entrer dans la notion d'Eſprit que les idées intéreſſantes pour lui ; & la ſociété porte à cet égard ſon jugement par les mêmes motifs qui déterminent les particuliers. Nous n'eſtimons, nous ne blâmons que par intérêt. L'amour-propre, qui nous concentre en nous-mêmes, ne nous permet d'aimer que nous dans les autres ; & par conſéquent, d'eſtimer que ce qui nous eſt agréable ou utile. De-là cette différence entre les jugements portés ſur les ouvrages & ſur les actions par les particuliers, par les petites ſociétés, & par l'univers.

Nous diſons les ouvrages & les actions, parce que le même motif d'intérêt qui met le prix à l'eſprit & aux talents, influe auſſi ſur les jugements qu'on porte de la probité. Chaque particulier, chaque ſociété appelle vertueuſes les actions qui lui ſont utiles, & le public, indifférent pour ces actions particulieres, n'honore du nom de grands que les talents qui le ſervent, & n'appelle vertueuſes que les actions qui lui ſont utiles. Le détail des faits eſt la preuve de ce principe. Si vous examinez quels ſont les motifs d'approbation dans les particuliers, dans les ſociétés, & de la part du public, vous en retrouverez toujours cette raiſon ſecrete ; vous

verrez ces jugements reſpectifs ſe contredire, de plus en plus, à meſure que les intérêts s'éloigneront. Le Cynique & le Syharite ſe mépriſeront mutuellement. Le poëte de théatre regardera comme futile la démonſtration du géometre, qui, de ſon côté, dira qu'une tragédie ne prouve rien. Le bon ton ſera l'idole des ſociétés particulieres ; ce qui eſt bon ton dans une ſociété, ſera mauvais dans une autre, & le public ne fera nul cas de ces petits talents, dont il ne réſulte rien pour lui.

L'intérêt met la même différence dans le jugement porté ſur les actions des hommes. Un homme en place qui ne ſacrifieroit jamais la juſtice au bien de ſa famille, ſeroit regardé par elle comme un mauvais parent, & par le public comme un citoyen vertueux. Les intérêts particuliers ſont ſi ſouvent en contradiction avec ceux du public, qu'un homme toujours juſte, eſt à coup ſûr blâmé d'un grand nombre, parce que nous n'accordons point le nom de mérite, à ce qui nous déplaît, ni celui de vertu à ce qui nous bleſſe.

Dans cette complication d'idées & de jugements, comment faire pour échapper à la ſéduction des ſociétés particulieres dont nous ſommes ſans ceſſe aſſiégés ? Le moyen le plus ſûr, c'eſt de n'écouter ni nos propres intérêts, ni les jugements de ceux qui nous environnent, d'élever nos vues juſqu'aux grands objets de l'utilité publique, de fortifier par l'habitude ce ſentiment noble qui nous fait paroître grands à nos propres yeux, lorſque le motif du bien général nous a portés à ſacrifier ce qui nous étoit cher. Ce ſentiment nous fait trouver notre bonheur dans tout ce qui eſt avantageux au plus

blic, & on peut le regarder comme le germe de toute vertu : mais il faut diſtinguer deux ſortes de vertus. On peut appeller vraie vertu celle qui ſe propoſe pour objet le bien public ; invariable dans ſon objet, elle ne l'eſt pas dans les actions qu'elle commande, parce que mille circonſtances peuvent changer l'intérêt général.

L'autre ſorte de vertu peut être appellée vertu de préjugé. C'eſt celle qui n'influant en rien ſur la félicité publique tient à une légiſlation particuliere. Il faut ranger dans cette claſſe toutes les vertus dont la pratique n'ajoute point au bonheur public. Telles ſont les auſtérités recommandées par les religions. On ne doit pas même en excepter celles qui ſont preſcrites par la religion chrétienne, quoiqu'elles ſoient infiniment reſpectables, & qu'en vertu de la volonté du ſouverain légiſlateur, elles aient pour but d'épurer l'homme, & de le rendre digne de ſon créateur.

Les pratiques ſuperſtitieuſes des autres religions, & miſes par elles au rang des vertus, n'en méritent certainement pas le nom. L'inconvénient de ces vertus de préjugés, c'eſt d'éloigner les hommes de la vraie vertu, de les déſintéreſſer ſur le bien public qui en eſt l'objet.

S'il y a deux ſortes de vertus, il y a deux eſpeces de corruption. L'une peut s'appeller corruption religieuſe, l'autre corruption politique. La premiere conſiſte dans la violation des loix de la religion qui concernent les mœurs : la ſeconde arrive lorſque l'intérêt des particuliers ſe détache de l'intérêt public.

La corruption religieuſe ne peut être mauvaiſe

en elle-même que dans la religion chrétienne, qui eſt la ſeule vraie. Dans les autres religions, cette corruption n'eſt dangereuſe qu'autant qu'elle nuit à la conſtitution politique des états. La corruption religieuſe peut, en général, s'allier avec les plus grandes vertus relatives au bien public; mais la corruption politique détruit tout l'effet des vertus religieuſes. Ce n'eſt donc point par de vaines déclamations ſur les mœurs, c'eſt par la légiſlation qu'on peut perfectionner la morale pratique. Si vous voulez bannir la médiſance, détruiſez l'ignorance & l'oiſiveté; réconciliez l'intérêt particulier avec l'intérêt général, vous rendrez la vertu commune, & vous aſſurerez la félicité publique; réformez les loix, les mœurs ſe réformeront d'elles-mêmes, & les hommes deviendront vertueux quand il ſera honteux de ne l'être pas.

Mais la plupart des moraliſtes, occupés d'eux-mêmes, ne le ſont guere du bonheur de l'humanité. Ils crieront contre l'orgueil des Grands & la fierté des riches dont ils ſont bleſſés, & ſeront indifférents ſur un défaut dans la juriſprudence, dans l'éducation publique, &c. qui ſont bien d'une autre importance. Ainſi le travail des moraliſtes eſt reſté preſque inutile, pendant que les autres ſciences ſe ſont perfectionnées.

Cependant l'ignorance des moraliſtes n'en eſt pas la ſeule cauſe. Dans tous les temps, des hommes puiſſants, qui ont affecté la domination, ont regardé les progrès de la morale comme contraires à leurs deſſeins. Perſuadés que l'aveuglement eſt néceſſaire pour aſſurer la ſoumiſſion des peuples, ils ont impoſé ſilence à tous ceux qui auroient voulu

les éclairer. Ils ont employé les uns l'autorité, les autres le fanatiſme, pour regner ſur des hommes abrutis. Il faut donc commencer par démaſquer ces odieux protecteurs de l'ignorance, & perfectionner la ſcience de la législation, pour aſſurer la pratique des principes de morale, d'où dépend le bonheur des hommes. Mais, comme nous l'avons dit, le grand art de la législation conſiſte à intéreſſer les hommes à l'obſervation des loix. Une législation parfaite ſeroit celle dans laquelle toute action honnête dans chaque ordre de l'état ſeroit récompenſée par la gloire ou par le plaiſir, & toute action nuiſible au public ſeroit conſtamment ſuivie de la peine ou de l'infamie. Comment eſpérer de voir germer des leçons de morale lorſqu'elles ne ſont appuyées d'aucun intérêt ſenſible qui engage à les pratiquer? Les hommes, attachés ſans ceſſe à la terre, preſſés de toutes parts par le plaiſir & par la douleur, ſont malheureuſement trop foiblement touchés des récompenſes éloignées & céleſtes. On leur prêche le déſintéreſſement, pendant que les mœurs publiques les entraînent vers la richeſſe, à laquelle l'opinion attache l'honneur. Or, l'opinion & les mœurs publiques dépendent de la forme du gouvernement & de la législation.

Vous pourrez juger de l'un & de l'autre par la nature des ouvrages eſtimés dans les différents temps, & chez les différentes nations. Si vous en exceptez ceux qui portent dans tous les ſiecles l'inſtruction & la lumiere, & ceux qui par la peinture vraie & forte des paſſions des hommes conſervent le droit éternel de les intéreſſer, les autres

n'obtiendront qu'une eſtime reſſerrée & une vogue paſſagere dépendante des mœurs du temps. Il eſt donc vrai que la législation, en changeant l'intérêt général, change l'opinion publique, & qu'elle décide par-là des talents & des mœurs. La morale eſt donc étroitement liée à la ſcience des loix, & ce ſeront toujours les bonnes loix qui aſſureront la pratique des préceptes de la morale. C'eſt donc la législation qu'il eſt principalement important de perfectionner.

DISCOURS III.

Si l'Eſprit doit être conſidéré comme un don de la Nature, ou comme un effet de l'Éducation.

Les hommes reçoivent de la nature d'égales diſpoſitions à l'eſprit ; car certainement leurs ames ſont eſſentiellement égales, & ces diſpoſitions ne peuvent conſiſter que dans la fineſſe des ſens, dans l'étendue de la mémoire, ou dans la capacité d'attention. Or, les ſens, quoiqu'avec plus ou moins de fineſſe, ne ſaiſiront pas moins de rapports entre les objets, & c'eſt le nombre de rapports qui fait l'eſprit.

L'étendue de la mémoire n'eſt pas auſſi inégale qu'on le croit entre les hommes, & d'ailleurs la grande mémoire influe très-peu ſur le grand eſprit, puiſque Locke & Milton n'avoient que très-peu de mémoire. La capacité d'attention eſt naturellement la même, à peu près, dans tous les hommes bien organiſés. Il n'en eſt point qui n'apprenne à lire, & qui ne puiſſe entendre les premieres propoſitions d'Euclide : or, le degré d'attention néceſſaire pour y parvenir eſt plus que ſuffiſant pour élever à la découverte des vérités utiles qui caractériſent l'eſprit ſupérieur. Il faut donc chercher d'autres cauſes de l'inégalité d'eſprit parmi les hommes, & voir quelles ſont les puiſſances qui nous font agir. La premiere c'eſt l'ennui. Nous éprou-

vons continuellement le beſoin d'appercevoir notre exiſtence par le plaiſir, & cette inquiétude eſt en nous un grand principe de mouvement & d'action. Mais ce ſont les paſſions qui remuent le plus puiſſamment notre ame, qui nous éclairent ſur la poſſibilité des choſes extraordinaires, qui excitent en nous une ſorte d'inſpiration inconnue à la tranquillité & à l'analyſe, & qui, par-là, produiſent les grands efforts & les actions merveilleuſes. Mais il faut diſtinguer les paſſions naturelles, & les paſſions factices. Les premieres ne ſont que nos beſoins naturels vivement ſentis. Les autres ont pour objets les beſoins factices qui ſont nés de la ſociété, & elles deviennent preſque auſſi impérieuſes que les paſſions naturelles. Cependant, malgré cette diſtinction, on peut rappeller toutes les paſſions aux beſoins de la nature, & quelque dénaturées qu'elles paroiſſent par les moyens qu'elles emploient, il eſt aiſé de montrer qu'elles ſe propoſent le même objet, & qu'elles ſortent de la même ſource. L'avare croit ſe préparer dans ſon amas d'argent un moyen ſûr d'écarter des beſoins dont, en attendant, il ſouffre. L'ambitieux regarde ſourdement les honneurs & la conſidération publique comme un moyen d'aſſurer ſes plaiſirs, & de ſe procurer tout ce qu'il pourra deſirer dans la ſuite. C'eſt par la même raiſon que l'orgueilleux deſire l'eſtime, & qu'il s'irrite contre ceux qui ne la lui accordent pas. L'amitié elle-même, cette paſſion noble des cœurs vertueux, eſt un beſoin qu'on peut ramener peut-être au principe de l'ennui, & dont certainement des circonſtances étrangeres peuvent augmenter beaucoup l'inté-

rêt & la force. Les passions, soit naturelles, soit factices, étant donc les principales forces qui meuvent notre ame, elles peuvent être habilement dirigées par un législateur vers l'utilité publique qui est son but. Dès-lors l'usage des passions sera consacré par son objet, & l'on pourra dire que les grandes passions sont le germe des grandes vertus, relativement à l'état politique.

Quelques législateurs se sont heureusement servis des plaisirs des sens pour exciter les citoyens aux plus grandes actions. La monnoie des hommes n'est pas d'un moindre prix pour ceux que le gouvernement a accoutumés à l'envisager comme telle. S'il est donc des peuples qui paroissent indifférents pour la vertu patriotique, c'est la faute des législateurs, qui n'ont pas connu les ressources que leur fournissoient les passions des hommes. Tous les gouvernements ne se prêtent pas également à cet enthousiasme qui produit les grandes actions. N'en attendez pas, par exemple, dans le despotisme. Nul intérêt ne vous y attache à la patrie; l'estime publique y rend au moins suspect; l'habitude de la crainte y étouffe tout sentiment généreux; une pensée noble & hardie y est regardée comme ridicule, si elle n'est pas traitée comme criminelle.

Lisez *Tacite*, & voyez ce que furent les Romains sous les empereurs. Regardez ces mêmes Romains dans les premiers temps de la république : l'héroïsme y naissoit de la législation. Les mêmes passions peuvent être en différents temps utiles ou nuisibles au bien public. César devenu le tyran de Rome corrompue, eut été le sauveur de Rome vertueuse.

L'uſage des paſſions dans toute leur force eſt ſur-tout néceſſaire dans ces temps de criſe où un état chancele, & où l'anarchie des intérêts menace d'une diſſolution prochaine : c'eſt alors que les froides ſpéculations de la prudence ne font que hâter ſa ruine ; mais alors auſſi la plupart des eſprits, engourdis de longue main, ſont peut-être incapables de recevoir le branle qu'une grande ame voudroit leur donner. L'art d'inſpirer des paſſions eſt dans ces circonſtances le ſeul qui ne ſoit pas ſtérile.

Parmi celles que la politique a employées dans les différents temps, le fanatiſme eſt celle qui a porté les hommes aux plus grands efforts. Les diſciples d'Odin, ceux de Mahomet, & les Abyſſins en ſont la preuve. On peut faire des hommes tout ce qu'on voudra, puiſqu'ils ſont capables de rire dans les ſupplices, & de regarder la mort comme un plaiſir. Mais le fanatiſme, conſidéré même uniquement par le côté politique, n'eſt point un reſſort qu'un légiſlateur doive jamais employer. S'il eſt la plus forte des paſſions, c'eſt la moins durable, & jamais dans chaque nation elle n'a opéré des prodiges pendant plus d'un ſiecle : il ne laiſſe de traces que l'ignorance & l'abrutiſſement. Le patriotiſme eſt le plus ſolide reſſort des paſſions : il eſt fondé ſur un intérêt permanent ; & le légiſlateur peut l'élever dans les hommes juſqu'à les exciter à cette continuité d'attention qui donne la ſupériorité des lumieres. Cette paſſion vertueuſe peut regner dans tous les temps & chez tous les peuples. On l'a vue alternativement au Nord, au Midi, animer les hommes aux actions vertueuſes,

inſpirer le courage, exciter les talents; & il n
point de peuples qui aient à cet égard un av
tage marqué ſur les autres. Ce ſont donc les li
c'eſt la forme du gouvernement, qui, comme n
l'avons dit, décide du génie & des autres qual
parmi les peuples, & qui les rendent ignorants
éclairés, indifférents ou ſenſibles à la vertu.

DISCOURS IV.

Des différents Noms donnés à l'Eſprit.

L'Eſprit eſt, comme nous l'avons dit, la connoiſſance de nouveaux rapports, ou la combinaiſon nouvelle des rapports apperçus entre certaines idées. Si ces idées forment un enſemble de vérités intéreſſantes pour les hommes, elles ſont appellées production du génie. Ce n'eſt pas toujours au plus grand nombre, ou à la nouveauté des rapports apperçus, que ce titre eſt accordé. Celui qui fait une révolution dans une ſcience ou dans un art, obtient le nom d'homme de génie de préférence à ceux qui, pour approcher cette ſcience ou cet art du point de la révolution, ont été contraints d'y employer plus d'invention que lui. Le haſard influe donc ſur la réputation; mais cependant il ne ſert jamais à cet égard que ceux qui, paſſionnés pour la gloire, ſe mettent par un travail opiniâtre en état de profiter du moment heureux.

L'eſprit fin eſt celui dont le talent conſiſte à préſenter des idées qu'on n'apperçoit pas ſans un effort d'attention. Une conſéquence éloignée déduite d'une idée générale eſt une idée fine.

Une idée grande & une idée forte frappent l'une & l'autre vivement : mais celle qu'on appelle grande, intéreſſe plus généralement, & celle qu'on nomme forte, plus vivement. Le fort eſt le produit du grand uni au terrible.

L'eſprit de lumiere conſiſte à diſpoſer tellement les idées qui concourent à prouver une vérité, qu'on puiſſe aiſément la ſaiſir. Cet eſprit eſt le truchement du génie philoſophique. On les confond ſouvent à cauſe de la lumiere qui leur eſt commune : mais le génie cherche & découvre des vérités nouvelles, & l'eſprit de lumiere les ſaiſit, & les tranſmet. L'eſprit pénétrant s'attache à peu d'objets ; mais il les creuſe. Il parcourt en profondeur l'eſpace que l'eſprit de lumiere parcourt en ſuperficie. La ſagacité ne differe de la pénétration qu'en ce qu'elle ſuppoſe plus de preſteſſe de conception.

Le goût n'eſt proprement que la connoiſſance de ce qui plaît à une certaine nation : car on ne doit peut-être pas appeller de ce nom, ce goût réfléchi qui eſt fondé ſur une connoiſſance profonde de l'humanité.

Le bel eſprit eſt celui qui compoſe dans le genre d'agrément. Son talent conſiſte principalement à bien dire ; mais le public ne le donne guere qu'à ceux qui diſent bien des choſes fines & intéreſſantes.

L'eſprit du ſiecle eſt celui des gens du monde & de la cour. L'homme du monde, ainſi que le bel eſprit, eſt plus ſenſible au bien dit, qu'au bien penſé. L'eſprit juſte ne l'eſt point à tous égards. S'il veut juger de ces propoſitions compliquées, où la vérité dépend d'un grand nombre de faits qu'il ignore, il devient faux. Le propre de l'eſprit juſte eſt de tirer des conſéquences exactes des opinions reçues. Les eſprits juſtes ſe croient volontiers ſa-

ges ;

ges; mais les mépriſes de ſentiment ne ſont pas rares, & cette préſomption en eſt ſouvent une.

Nous nous trompons aiſément ſur le nombre & la nature des ſentiments qui nous meuvent. Une mere croit aimer ſes enfants pour eux-mêmes, & elle néglige leur éducation; c'eſt une mépriſe.

C'eſt encore par une mépriſe de ſentiment que quelques gens pieux haïſſent les philoſophes, & que quelques hommes en place perſécutent les gens de génie. La vanité eſt la cauſe des mépriſes de ſentiment.

Le bon ſens eſt un effet de l'abſence des grandes paſſions. L'homme de bon ſens ſeulement, eſt par-là à l'abri des grands écarts; mais auſſi peu capable des grandes actions qui ont beſoin d'enthouſiaſme. L'eſprit de conduite ne devroit être que l'art de ſe rendre heureux; mais on le prend ordinairement pour l'art de faire fortune. Si la fortune étoit toujours le prix du mérite, l'eſprit de conduite ſuppoſeroit de grands talents; mais dans la plupart des gouvernements, cet eſprit n'eſt pas différent de celui d'intrigue. Le nombre d'idées que ſuppoſe l'eſprit d'intrigue eſt très-borné. Avec un caractere ſouple & propre à ſe prêter à la baſſeſſe, il eſt rare qu'on n'ait pas l'eſprit de conduite, qui n'eſt pas ordinairement uni aux grands talents. Peut-être même cela n'eſt-il pas poſſible; car il eſt des qualités qui s'excluent, & c'eſt une grande injuſtice d'exiger dans les hommes des qualités contradictoires. On voudroit trouver dans le même fruit l'éclat du diamant, l'odeur de la roſe, la ſaveur de la pêche, & la fraîcheur de la gre-

nade. Or, il eſt impoſſible qu'un philoſophe, occupé d'idées grandes & fortes, écrive des lettres avec autant d'agrément qu'une femme de la cour. Le public eſt injuſte dans ſes prétentions. On veut que les citoyens aiment la patrie, pendant que les mœurs ſont corrompues; qu'un homme en place ait des affaires dans l'eſprit, & des graces dans les manieres, &c.

On ne peut donc prétendre à la fois à différents genres de mérite qui s'excluent naturellement. Mais voulez-vous ſavoir dans quel genre d'étude vous devez réuſſir? Voyez de quelle nature ſont les idées dont votre mémoire eſt principalement chargée. C'eſt là ce qui doit guider vos vues, & ce qui vous annonce des ſuccès. Voulez-vous connoître quel degré de paſſion vous avez pour la gloire? Rentrez en vous-même, & obſervez le degré d'enthouſiaſme que vous ſentez pour les grands hommes. Si vous pleurez devant le buſte d'Alexandre, vous ſerez Céſar.

L'eſprit eſt le produit des objets placés dans notre ſouvenir, & mis en fermentation par l'amour de la gloire. Le choix de ces objets dépend infiniment de l'éducation. Mais l'éducation eſt tellement liée à la forme du gouvernement, qu'il eſt preſque impoſſible de faire aucun changement dans l'éducation publique ſans en faire dans les mœurs, &, par conſéquent, dans la conſtitution des états. Auſſi dans les grands états qui ſe ſoutiennent par leur propre maſſe, l'éducation publique eſt-elle négligée. On y donne aux enfants quelques leçons vagues de morale, mais on ſeroit fâché qu'ils les priſſent à la rigueur. Une vertu trop ſévere nuiroit

à leur fortune. Si deux choſes, comme le dit Pythagore, rendent un homme ſemblable aux Dieux, l'une de faire le bien public, l'autre de dire la vérité, celui qui ſe modéleroit ſur les Dieux ſeroit, à coup ſûr, maltraité par les hommes.

IDÉE

Que donne le Journaliſte de Trévoux *du Livre dont on vient de voir l'Analyſe.*

Le livre intitulé de l'*Eſprit*, n'a été nommé, dans nos *Mémoires d'Août*, que d'après le frontiſpice qui énonce une approbation & un privilege. Nous n'avions alors aucune idée diſtincte de cette compoſition trop fameuſe aujourd'hui. Elle nous eſt préſentement aſſez connue par l'examen que nous en avons fait; & en attendant que nous rendions compte des critiques ſéveres qu'elle mérite, & qui paroîtront probablement bientôt, nous nous hâtons de témoigner la ſurpriſe & la douleur que ce pernicieux ouvrage cauſe à toutes les perſonnes qui reſpectent la religion & les mœurs.

Nous indiquons auſſi en peu de mots les principaux caracteres de ce livre.

Il paroît porter ſur ce principe général, qu'il ne faut aux hommes qu'une bonne légiſlation : principe excellent, ſi l'Auteur remontoit à la ſource de toutes les loix naturelles & poſitives, laquelle ne peut être que Dieu même, & ſa très-puiſſante, très-ſage & très-ſainte volonté. Mais on ne nous inſtruit ici, ni des devoirs qu'impoſe la loi naturelle, ni de la diſtinction primitive & eſſentielle du bien & du mal, du juſte & de l'injuſte, ni de l'obligation d'obéir à la religion révélée & manifeſtée par le grand légiſlateur, qui eſt Jeſus-Chriſt; ni des grands avantages que la politique tire des loix de l'Evangile bien obſervées, &c. L'Auteur croit prévenir toutes les difficultés qu'on peut lui faire ſur la religion, en diſant qu'il parle comme philoſophe, & non comme

théologien. Il répete cela de temps en temps ; il paroît rendre hommage à la beauté du chriſtianiſme : mais ce langage eſt une ſorte de précaution dont uſent ſouvent les incrédules. Il n'eſt pas difficile de lever le voile, & de ſaiſir la penſée de l'Auteur. Voici quelques articles qui ſe préſentent comme au premier coup-d'œil. Un examen plus circonſtancié du livre mettroit en état d'y découvrir beaucoup d'autres objets de critique.

1°. La ſpiritualité de l'ame y eſt miſe au nombre des hypotheſes, & le matérialiſme y eſt clairement inſinué en pluſieurs endroits.

2°. On y réduit toutes les facultés de l'ame à ſentir : ce qui eſt détruire toute idée claire, toute évidence, car le ſentiment eſt toujours obſcur.

3°. La tolérance univerſelle qu'on y préconiſe, n'eſt au fond que le cri & le vœu d'une indifférence totale en matiere de religion.

4°. La vraie notion de liberté, telle qu'on doit l'admettre pour la moralité des actions humaines, y eſt conſidérablement altérée.

5°. La probité & la juſtice y ſont regardées comme de purs effets de la ſenſibilité phyſique & de l'intérêt.

6°. Les paſſions y ſont tellement exaltées, qu'on traite de ſtupide quiconque ceſſe d'être paſſionné, & qu'on relégue parmi les pédants, les déclamateurs, les gens ſans eſprit, ceux qui recommandent la modération des deſirs.

7°. On y a raſſemblé quantité de traits licentieux, d'images obſcenes, de maximes tendantes à autoriſer le libertinage.

8°. Il s'y trouve des principes d'où il ſeroit fort aiſé de tirer des conſéquences fort préjudiciables au bon ordre & à la paix des états.

9°. On y déclame fort contre les détracteurs de la ſcience ; mais on ne ſe donne pas la peine de diſtin-

guer la fauſſe curioſité d'avec les études louables ; ni la licence de penſer & d'écrire d'avec la recherche du vrai.

10°. Il y a dans ce livre peu de choſes qui n'aient été dites par d'autres écrivains bons ou mauvais. Il s'y rencontre des obſcurités, des termes eſſentiels mal définis, des anecdotes de bas aloi, des principes très-frivoles, & une maniere de raiſonner fort condamnée en logique : c'eſt celle qui conſiſte à conclure du particulier au général. Enfin, on peut aſſurer que l'Auteur du livre de *l'Eſprit* a fait, dans cet ouvrage, un abus manifeſte de ſes talents & de ſes connoiſſances.

LETTRE

AU

RÉVÉREND PERE***,

JOURNALISTE DE TRÉVOUX.

MON RÉVÉREND PERE,

Je lis fort aſſidument vos mémoires. J'y remarque avec plaiſir votre zele infatigable à pourſuivre toute opinion dangereuſe, & j'en partage la reconnoiſſance avec tous les honnêtes gens; mais ce zele, reſpectable dans ſes motifs, ne peut être utile dans ſes effets qu'autant qu'il eſt toujours conduit par l'équité. Trop de chaleur égare, & la précipitation de jugement en des matieres auſſi graves, pourroit faire naître dans beaucoup de bons eſprits des ſoupçons d'infidélité déſavantageux pour vous & pour votre objet. Je crains, mon Révérend Pere, que vous ne vous y ſoyez expoſé dans l'eſquiſſe que vous avez tracé du livre intitulé de l'*Eſprit*, & dans les articles où vous eſſayez d'en indiquer les principaux caracteres. Perſonne ne reſpecte plus que moi les vues ſages du gouvernement qui a ſupprimé cet ouvrage. Mais ſi le gouvernement a le droit inconteſtable de condamner & de ſupprimer ce qui n'eſt pas convenable à ſes vues, je doute que

des particuliers ayent celui de donner des notices indigeſtes & peu exactes, qui ſont rejaillir ſur un homme eſtimé l'odieux ſoupçon d'incrédulité. Permettez, mon Révérend Pere, que j'examine un moment avec vous, article par article, les reproches que vous faites à l'Auteur de l'*Eſprit*.

Vous dites d'abord que ſon livre paroît porter ſur ce principe général, qu'il ne faut aux hommes qu'une bonne législation : mais vous voudriez qu'il nous eût inſtruit des devoirs qu'impoſe la loi naturelle, & de la diſtinction primitive & eſſentielle du bien & du mal, du juſte & de l'injuſte. Je n'entrerai pas à ce ſujet, mon Révérend Pere, dans une diſcuſſion trop délicate, où votre inattention nous conduiroit. Dans quel embarras ne jetterions-nous pas les conſciences timorées, ſi nous compromettions le fondement légitime avec l'idée métaphyſique de la loi naturelle, qui peut s'interpréter ſi diverſement par les hommes, qu'il a fallu, pour fixer leur conduite, des loix poſitives auxquelles ils doivent obéir aveuglément, quand elles ſont établies par une autorité légitime ? Comment prétendriez-vous qu'on pût accorder une partie de ces loix, tant canoniques que civiles, avec l'idée vague de la loi naturelle ? Ne ſeroit-il pas extrêmement dangereux d'entrer dans cet examen ? Dans tous les gouvernements, même dans le gouvernement théocratique, les loix ne ſe ſont-elles pas prêtées à la foibleſſe humaine ? N'y trouve-t-on pas des vertus interdites, & des vices permis *ad duritiam cordis* ? La vertu eſt dans l'ordre parfait, ce que ſont les aliments dans l'état de ſanté, & les vices légitimes (je ne dis pas les crimes) ce que ſont les

remedes dans l'état de maladie. C'eſt pourquoi dans tous les différents gouvernements, il y a des vices établis & des vertus proſcrites par les loix. Cependant les ſujets doivent obéir, c'eſt ce que vous ne pouvez me nier. Vous croyez peut-être que vous pourriez y apporter quelques exceptions; vous les trouveriez dans le Décalogue, dans les vérités divines révélées: mais ce ſont auſſi des commandements, ou des loix expreſſes dont on reconnoit l'autorité. Si, en ſoutenant l'autorité de la légiſlation, il vous paroît qu'on oublie la loi naturelle; c'eſt que vous avez oublié vous-même l'autorité des loix poſitives à laquelle les hommes ſont indiſpenſablement & ſouverainement aſſujettis. Ils n'ont certainement pas droit d'y contrevenir par l'intervention de leurs idées abſtraites du juſte ou de l'injuſte abſolu: car une idée abſtraite, quelque claire qu'elle ſoit, n'eſt point liée à l'ordre des cauſes qui déterminent l'établiſſement des loix civiles & canoniques. Quand vous ferez attention aux droits de Dieu ſur les créatures, aux droits d'un pere ſur ſes enfants, aux droits de la ſociété ſur la choſe publique, aux droits du Souverain ſur ſes ſujets, aux droits des ſujets ſur leur propriété, aux droits réciproques des gens, aux degrés de ſupériorité & de ſubordination de ces droits, aux circonſtances & aux forces naturelles ou phyſiques qui en dérangent l'ordre, vous appercevrez une telle complication d'idées & d'objets réels, que vous conviendrez que l'application de l'idée métaphyſique de la loi naturelle ne doit pas être abandonnée à la déciſion abſtraite des particuliers qui compoſent les ſociétés.

D'ailleurs, mon Révérend Pere, il ne tenoit qu'à vous de voir, dans l'ouvrage, que ſi une bonne législation mene plus ſûrement à la vertu que les préceptes des fauſſes religions, nulle légiſlation n'eſt auſſi propre dans tout pays & dans tout gouvernement, à rendre les vices rares & les vertus communes, que la religion chrétienne : ce ſont les propres termes de l'Auteur. Je ne ſais pas ſi c'eſt là une précaution familiere aux incrédules, je connois peu leurs ouvrages ; mais je ſais certainement, mon Révérend Pere, que ſuppoſer à qui que ce ſoit de mauvaiſes intentions, contre ſes expreſſions formelles, & ſupprimer ſes expreſſions pour rendre ſes intentions odieuſes, cela eſt également contraire à la loi naturelle, aux loix poſitives, & à la loi chrétienne, qui ſe réuniſſent toutes là-deſſus.

Après ce début général, vous indiquez ſéparément, mon Révérend Pere, pluſieurs objets de critique fort importants, & certainement préſentés de maniere à donner mauvaiſe opinion de l'Auteur & de ſon ouvrage.

1°. Dites-vous : *La ſpiritualité de l'ame y eſt miſe au nombre des hypotheſes, & le matérialiſme y eſt clairement inſinué.*

Votre prudence & votre équité devoient modérer le grief d'une imputation auſſi outrageante par l'expoſition exacte des ſentiments de l'Auteur. En parlant des hypotheſes des philoſophes ſur la matérialité ou l'immatérialité de l'ame, il s'explique aſſez clairement pour ne laiſſer aucun ſoupçon ſur ſa croyance.

» J'obſerverai ſeulement à ce ſujet, dit-il, que, » ſi l'égliſe n'eût pas fixé notre croyance ſur ce

» point, & qu'on dût, par les ſeules lumieres de » la raiſon, s'élever juſqu'à la connoiſſance du prin» cipe penſant, on ne pourroit s'empêcher de con» venir que nulle opinion en ce genre n'eſt ſuſcep» tible de démonſtration.

Prétendez-vous, mon Révérend Pere, ſoutenir que l'évidence de l'immatérialité de l'ame ſoit un article de foi ? Mais ceux qui regardent l'immatérialité de l'ame comme un article de foi, penſent au contraire que cette connoiſſance n'eſt pas évidente, puiſqu'elle eſt révélée par la foi. Or, ſans la révélation, que pourroient être les idées des hommes ſur ce point, ſinon des *hypotheſes* ? Que peuvent être encore aujourd'hui celles des infideles, ſinon des *hypotheſes* ? Mais c'eſt contre votre conſcience que vous avez inſinué que c'eſt auſſi une *hypotheſe* dans l'eſprit de l'Auteur que vous tâchez de flétrir.

2°. *On y réduit toutes les facultés de l'ame à ſentir, ce qui eſt détruire toute idée claire, toute évidence : car le ſentiment eſt toujours obſcur.*

S'agit-il ici, mon Révérend Pere, d'un article de foi, ou de votre opinion ? Vous deviez vous expliquer pour échapper au reproche qu'on pourroit vous faire de manquer un peu de droiture dans les moyens que vous employez pour diffamer l'Auteur que vous attaquez ſous prétexte de religion. L'opinion dont il eſt ici queſtion, eſt celle des Auteurs les plus célebres, & les moins ſuſpects d'irréligion; du moins cela eſt-il vrai à l'égard du P. Buffier, Jéſuite (1). Votre ſociété n'a jamais dé-

(1) Il établit ce ſyſtême en pluſieurs endroits de ſa Mé-

ſapprouvé ſes idées ſur les ſenſations, ni les louanges qu'il prodigue à Locke, en l'oppoſant avec tant de ſuccès au R. Mallebranche. Il n'en eſt pas de même de votre opinion. Elle détruiroit toute évidence des ſens, qui, ſelon vous, ne produiſent qu'un ſentiment *toujours obſcur*. Dans quel abyme de doute votre doctrine ne nous jetteroit-elle pas par rapport à la religion ? *Fides ex auditu*. Que devroit-on penſer de toutes les inſtructions reçues par la parole, par l'écriture, par le témoignage des ſens ? On voit que votre ardeur à pourſuivre l'Auteur du livre de l'*Eſprit*, vous a porté à des excès beaucoup plus reprochables, & plus dangereux que ceux que vous prétendez combattre.

3°. *La tolérance univerſelle qu'on y préconiſe, n'eſt au fond que le cri & le vœu d'une indifférence totale en matiere de religion.*

Vous n'appercevez pas, mon Révérend Pere, que vous confondez ici l'indifférence en matiere de religion, avec la paix de religion, pour laquelle l'Auteur ſe déclare en déſapprouvant les perſécutions. Cette diſtinction étoit pourtant bien néceſſaire. Peut-on être regardé comme indifférent ſur

---

taphyſique ; à la fin de ſa logique, il fait exprès une digreſſion ſur l'origine de nos idées. Il s'exprime ainſi en répondant à M. de Crouzas : » Comment penſerois-je, » ſi je n'avois point de corps ? C'eſt ce qu'il faudroit » m'apprendre avant que de me réſoudre à penſer, com- » me s'il n'y avoit point de corps ; mais c'eſt ce que » l'on ne m'apprendra pas, parce que nous n'avons de » *penſées* & de connoiſſances que par l'uſage des ſens, » qui ſont une partie du corps «.

là religion, lorſqu'on s'éleve contre les perſécutions ? N'eſt-ce pas avouer plutôt que la religion n'eſt indifférente ni en elle-même, ni dans la conſcience de ceux qui la profeſſent ? Ceux, au contraire, qui perſécutent un homme qui ne profeſſe pas la même religion qu'eux, qui veulent lui arracher une confeſſion parjure, qui le forcent à des œuvres ſacrileges ; ceux-là, mon Révérend Pere, ne ſemblent-ils pas établir cette conduite ſur des idées peu conſéquentes aux objets que ſe doit propoſer un zele charitable & éclairé. L'indifférence peut-elle être reprochée à ceux qui ſoutiennent qu'on ne peut éviter à la religion ces outrages, & conſerver à l'état des hommes qui ſont dans l'erreur, que par la tolérance civile qui proſcrit l'injure, & contient l'erreur dans le ſilence.

4°. *La vraie notion de la liberté*, dites-vous, mon Révérend Pere, *telle qu'on doit l'admettre pour les moralités des actions humaines, y eſt conſidérablement altérée.*

Mon deſſein n'eſt pas d'entrer avec vous dans les combats théologiques ſur la nature & l'étendue du pouvoir de la liberté. Ces combats ſont trop périlleux. Je me bornerai à l'idée métaphyſique de la liberté ; & pour éviter toute diſcuſſion, je me fixerai à la définition vulgaire enſeignée dans les écoles, & dans les livres mêmes d'inſtitutions philoſophiques deſtinés à leur uſage. *Libertas eſt potentia rationalis ad oppoſita ;* ce qui paroît ſignifier que la *liberté eſt le pouvoir qu'a l'ame de délibérer pour ſe déterminer avec raiſon à agir, ou à ne pas agir.* Il y a donc dans la liberté, *pouvoir* & *intelligence.* Mais de quelle nature peut être ce pou-

voir ? Eſt-ce une force motrice ou phyſique ? Il me ſemble que ce genre de pouvoir ne peut pas être attribué à l'ame. Du moins un tel pouvoir n'a-t-il aucun rapport avec la liberté dans laquelle on ne peut reconnoître qu'une force d'intention, tendant à un choix par raiſon de préférence. C'eſt donc la force d'intention & la raiſon de préférence qui conſtituent le pouvoir effectif de la liberté d'un être intelligent, lorſqu'il délibere pour ſe déterminer avec raiſon. Ainſi ce pouvoir effectif (car je ne parle pas ici de la ſimple aptitude, ou de la ſimple capacité de ce pouvoir, parce qu'il s'agit de la liberté même) ce pouvoir effectif, dis-je, renferme donc la force d'intention, & le motif qui intéreſſe l'ame, & qui la porte à délibérer. Ainſi l'exercice régulier de la liberté a pour objet l'intérêt bien entendu : d'où il réſulte que l'exercice régulier de la liberté n'eſt eſſentiellement qu'un acte de l'intelligence éclairée : auſſi les enfants, les imbécilles, les fous ne ſont-ils point reconnus pour des hommes libres. Or voilà préciſément les idées de l'Auteur à qui vous reprochez d'avoir altéré la vraie notion de la liberté, quoiqu'à ſes idées il ajoute, d'après St. Paul, quant au ſurnaturel, l'expreſſion du reſpect religieux pour la profondeur de cette matiere.

5°. *La probité & la juſtice*, ajoutez-vous, mon Révérend Pere, *ſont regardées dans ce livre comme de purs effets de la ſenſibilité phyſique & de l'intérêt.*

Cette imputation n'eſt pas énoncée de maniere à préſenter des idées aſſez nettes. Parlez-vous ici des idées ou des actes de probité & de juſtice ? Les idées de la juſtice & de la probité doivent ſe

rapporter à l'évidence, & les actes doivent ſe rapporter à la liberté. Dans l'un & l'autre cas que trouvez-vous dans le livre de l'*Eſprit* qui ſoit contraire à la vérité & à la morale ? Seroit-ce ſon opinion ſur la nature de l'évidence ? Mais avant que nous puiſſions adopter la vôtre, il faut que vous ayez la bonté de nous l'expliquer, & que vous diſiez ſincérement ſi vous la ſoutenez comme de foi ; car il eſt important de ne pas confondre dans vos imputations les vérités de religion avec les opinions philoſophiques.

6°. *Les paſſions y ſont tellement exaltées, qu'on traite de ſtupide quiconque ceſſe d'être paſſionné.*

Vous ne pouvez pas vous diſſimuler que dans le langage philoſophique, & notamment dans le livre dont il eſt queſtion, le mot de *paſſions* ne ſignifie pas les affections déréglées, mais ſimplement les affections vives de l'ame, qui peuvent devenir criminelles ou vertueuſes ſelon leur objet. Or ſous ce point de vue pouvez-vous douter que l'activité morale ne ſoit le principe des qualités & des vertus morales, comme la ferveur eſt la ſource des vertus chrétiennes ; ferveur & activités, paſſions précieuſes qui font les ſaints & les grands hommes. La tiédeur eſt abhorrée dans la piété. L'inertie doit être proſcrite par la morale humaine & par la politique. Ferez-vous des guerriers redoutables ſans un amour vif de la gloire ? des commerçants induſtrieux ſans un deſir vif des richeſſes, &c. ? Vous ne pouvez pas vous cacher, mon Révérend Pere, que c'eſt dans ce ſens que l'Auteur dit que les paſſions ſont les contrepoids qui meuvent le monde moral.

Le reſte de vos imputations eſt ſi vague, qu'on ne peut pas y répondre d'une maniere préciſe. Vous dites qu'on trouve dans ce livre des principes dont on pourroit tirer de mauvaiſes conſéquences. Mais quels ſont les principes dont on ne tire pas de mauvaiſes conſéquences quand on veut en abuſer? Vous dites qu'en parlant contre les détracteurs de la ſcience, l'Auteur ne diſtingue pas la fauſſe curioſité d'avec les études louables; mais que m'importe? Parmi les ſavants que ces détracteurs ont perſécutés, je vois qu'il cite Socrate, Galilée, Deſcartes. Ces gens-là n'avoient-ils qu'une fauſſe curioſité? Vous condamnez la logique de l'Auteur ſur les concluſions du particulier au général. Je vous conſeille cependant, mon Révérend Pere, de vous déterminer à ne jamais conclure autrement, quand vous raiſonnerez d'après des faits. Comme il n'eſt pas aiſé d'avoir tous les faits particuliers poſſibles qui concourent à former un réſultat général, il faut bien ſe contenter d'en avoir une quantité ſuffiſante pour établir une probabilité. Alors, quoi qu'en diſe la logique, on fait bien de conclure, & l'on a très-bien raiſonné. Au reſte, mon Révérend Pere, je ne me mêlerai pas de défendre le livre de l'*Eſprit* ſur les critiques philoſophiques ou littéraires: c'eſt à l'ouvrage à ſe défendre lui-même de ce côté-là. Mais qui pourroit ne pas juſtifier avec zele un citoyen eſtimable, lorſque ſon honneur & ſa religion ſont attaqués par des imputations injuſtes?

J'ai l'honneur d'être, &c.

ANALYSE

De la Lettre précédente, faite par le Journaliſte de Trévoux.

Cette Lettre a été faite pour la défenſe du livre de l'*Eſprit* : preuve manifeſte qu'on défend tout ce qu'on veut, quand on ne s'embarraſſe point de dire des vérités, & qu'on garde l'*incognito* (1).

Elle n'attaque point les grandes Analyſes que nous avons données du livre de l'*Eſprit*, dans nos *Mémoires d'Octobre & de Novembre*. Elle s'attache à la petite notice inſérée vers la fin du *Journal de Septembre ;* notice deſtinée à faire connoître ſommairement que l'*Eſprit* n'étoit sûr ni en métaphyſique, ni en religion, ni en morale, ni en politique.

Nous commencions cette critique littéraire par deſirer que l'Auteur de l'*Eſprit* eût voulu nous inſtruire des *devoirs qu'impoſe la loi naturelle, de la diſtinction primitive & eſſentielle du bien & du mal*, &c. Sur quoi on vient ici nous diſputer tous les *premiers principes des loix*. On nous dit que l'*idée de la loi naturelle eſt vague, abſtraite, nullement liée aux cauſes qui déterminent l'établiſſement des loix poſitives*. On prétend que la *loi naturelle s'interprete diverſement par les hommes ;* que par cette raiſon *il a fallu des loix poſitives pour fixer leur conduite*. On ajoute qu'*il y a dans tous les gouvernements des vices établis, & des vertus proſcrites par les loix ;* qu'il faut néanmoins *obéir aveuglément*, &c.

(1) Que veut dire ce regret de l'*incognito* ? C'eſt au moins une imprudence de la part du Journaliſte. Que fait un nom à la vérité ? C'eſt d'elle uniquement dont il s'agit.

Qu'eſt-ce que toute cette doctrine ? quelle préciſion ; quelle netteté, quelle lumiere y remarque-t-on ? Selon tous les maîtres de la morale, la loi naturelle eſt ce flambeau (1) intérieur que Dieu donne à l'homme pour lui ſervir de guide. Cette loi eſt très-claire & très-diſtincte dans ſes principes. Qui peut ignorer, par exemple, qu'on doit un tribut d'hommage & d'amour au Créateur ? qu'on eſt obligé d'épargner aux autres le mal auquel on ne voudroit pas être expoſé ſoi-même ; que la bienfaiſance, la libéralité, la compaſſion pour les malheureux, la reconnoiſſance des ſervices, ſont des qualités aimables, &c. (2) ? La loi naturelle eſt la baſe de toutes les loix poſitives : c'eſt elle qui autoriſe les légiſlateurs, qui leur ſoumet les eſprits & les volontés. Ce qui s'*interprete diverſement* dans la loi naturelle, ce n'eſt ni ſon exiſtence, ni ſa force, ni ſa clarté, ni l'enſemble de ſes principes ; ce ſont les conſéquences éloignées, compliquées, raiſonnées. C'eſt ſur cela qu'ont travaillé les légiſlateurs. Leurs loix doivent être reſpectées & maintenues : qui en doute ? Mais on préſuppoſe toujours que ces loix ſont ordonnées à des fins légitimes ; qu'elles ne contrediſent aucunes loix ſupérieures, dont la premiere eſt la loi naturelle (3). On ne met point au nombre des bons gouvernements ceux où les *vices* ſont *établis*, & les *vertus proſcrites par les loix*. Vainement l'Auteur de la Lettre cite-t-il l'*ad duritiam cordis* des livres ſaints (4) : ce mot n'a été dit que de la

(1) Voyez ci-après les remarques ſur la loi naturelle.

(2) Le Journaliſte, pour mieux prouver ſon idée, devoit ajouter à ces lumieres naturelles la contrariété morale, ou l'oppoſition de pluſieurs devoirs entre eux, la prédilection, l'imputation, la perſécution, & autres cas qui lui ont paru s'accorder ſi facilement avec la juſtice.

(3) Sans doute parce que ces loix doivent être juſtes par les cauſes mêmes qui déterminent leur établiſſement, & c'eſt ce qu'on diſoit.

(4) Il auroit pu citer mille autres cauſes, & particuliérement

répudiation qu'on voit expliquée au XXIVe. chapitre du Deutéronome. Or, ſelon beaucoup d'interpretes & de théologiens, cette loi de la répudiation n'exemptoit que de la peine portée contre les adulteres, & non du péché dont on ſe rendoit toujours coupable en violant la loi primitive de l'indiſſolubilité du mariage. Il y a encore d'autres commentaires ſur la répudiation & ſur le mot *ad duritiam cordis ;* mais aucun ne porte à croire que la loi Moſaïque ait *établi* ou même *permis* directement des *vices*, qu'elle ait *interdit* & *proſcrit des vertus*. Nous ferions un livre, ſi nous voulions diſcuter tous ces objets, éclaircir toutes les obſcurités répandues dans la lettre qu'on nous adreſſe, montrer les contradictions qu'elle renferme, déduire les conſéquences pernicieuſes qui ſont liées immédiatement aux principes qu'elle haſarde.

Nous avions reproché à l'Auteur de l'*Eſprit* ſon matérialiſme : en quoi nous ſommes très-sûrs d'avoir penſé comme tous ceux qui ſe ſont élevés contre ce dangereux livre. Or voici l'apologiſte qui nous demande ſi nous *prétendons ſoutenir que l'évidence de l'immatérialité de l'ame ſoit un article de foi ?* Queſtion très-mal énoncée (1) : il falloit demander ſimplement *s'il eſt de foi que l'ame eſt immatérielle ;* & nous répondrions très-affirmativement, ſans renoncer toutefois à l'avantage de regarder cette même vérité comme démontrée en métaphyſique : car ceci eſt un des cas où la foi & la philoſophie ne s'excluent point, parce que chacune a ſes motifs propres ; ſavoir, la révélation d'une part, & le raiſonnement de l'autre

---

les inſpirations dont le Journaliſte parle dans ce volume, pag. 559. Elles ſont fort difficiles à concilier avec la loi naturelle & avec le Décalogue.

(1) La queſtion eſt très-bien énoncée. L'Auteur de l'*Eſprit* convient avec le Journaliſte, & avec tout le monde, que l'ame eſt immatérielle. Il eſt queſtion ici de ſavoir s'il eſt de foi que cette immatérialité ſoit démontrée par la raiſon.

Mais, ajoute-t-on, *ceux qui regardent l'immortalité* (1) *de l'ame comme un article de foi, penſent au contraire que cette vérité n'eſt pas évidente, puiſqu'elle eſt révélée par la foi.* On brouille encore tout dans cette objection; il s'agiſſoit plus haut de l'*immatérialité*, & l'on parle ici de l'*immortalité*: deux choſes aſſez différentes pour n'être point confondues dans un écrit polémique. Et l'on n'explique point encore ce qu'on entend par *immortalité*: ce mot a deux ſens; il ſignifie, & ce qui n'a en ſoi aucun principe de diſſolution, & ce qui doit ſubſiſter éternellement. Il eſt vrai que dans ces deux ſignifications l'immortalité de l'ame eſt un point révélé par la foi; mais en tant que révélé, il n'eſt point évident; la révélation faiſant connoître ſimplement qu'une telle choſe eſt, & non ce qu'elle eſt dans ſa nature.

L'Auteur de l'*Eſprit* réduit toutes les facultés de l'ame à *ſentir*. Et nous avons conclu de cette doctrine qu'il n'y avoit ni idée claire, ni évidence, *puiſque le ſentiment eſt toujours obſcur*. Tout cela eſt certain dans les principes de la ſaine philoſophie: car le ſentiment interne, quoique très-certain & très-infaillible, n'éclaire pourtant point l'eſprit ſur la nature des objets (2). On a, par exemple, une ſenſation de chaleur, de lumiere, de couleurs, &c. On ne peut douter que cette affection ne ſoit préſente à l'ame, & l'on ne peut expliquer cependant, au moyen

(1) L'immortalité eſt viſiblement ici une faute d'impreſſion, qui cependant ne brouille qu'autant que le Journaliſte brouille tout lui-même: l'objection n'en tombe pas moins ſur l'immatérialité, qui eſt également décidée par la foi. Il élude la queſtion, en diſant qu'une vérité, en tant que révélée, n'eſt pas évidente. L'immatérialité de l'ame n'eſt donc pas évidente, en tant qu'elle eſt révélée.

(2) Il ne falloit pas conclure que le ſentiment eſt toujours obſcur, puiſque c'eſt par lui que nous ſommes conduits, ſans obſcurité, à la certitude des vérités de la foi, &c. Sont-ce des idées innées qui nous éclairent ſur la nature des objets?

de cette affection, ce que la chaleur, la lumiere, les couleurs ſont en elles-mêmes. Voilà tout ce que nous avons voulu dire, & cela n'eſt aſſurément pas d'une métaphyſique fort recherchée & fort difficile à ſaiſir (1).

Que fait l'apologiſte ? il nous demande encore *s'il s'agit ici d'un article de foi ?* A quoi nous répondons que, comme la doctrine du livre de l'*Eſprit* ſur le ſentiment, ou, comme il s'exprime ſur la *ſenſibilité phyſique*, eſt le fondement de ſon matérialiſme; en ce ſens on ne peut diſconvenir que cette doctrine n'intéreſſe la foi. Eh ! que ſeroit l'homme s'il n'étoit capable que de ſentir ? Il n'y auroit en lui ni liberté, ni principe de mérite, ni vertu réelle (2): & c'eſt bien auſſi ce que prétend l'Auteur de l'*Eſprit*. En cela, comme en tout le reſte, nous ne lui prêtons aucunes *intentions odieuſes*. Son livre ne parle que trop. Mais, ajoute-t-on, le P. Buffier a tenu la même opinion; il enſeigne que nous n'avons de penſées & de connoiſſances que par l'uſage des ſens, qui ſont une partie du corps. Eh bien ! cela prouve-t-il que toutes les facultés de l'ame ſe réduiſent à ſentir ? Le P. Buffier entend que l'uſage de nos ſens eſt la cauſe occaſionnelle de ce qui ſe paſſe dans notre ame : il ne prétend, ni que les ſens ſoient la cauſe efficiente de nos penſées, ni que le jugement, le raiſonnement, la réminiſcence, l'action de notre libre arbitre; qu'en un mot, toutes les opérations de notre ame ſoient confondues avec le ſentiment.

On nous dit que notre opinion appointée contre celle de l'*Eſprit* détruiroit *toute évidence des ſens, & que ce ſeroit là un abyme de doutes par rapport à la religion.* Mais quel abus des termes ! 1°. Il n'y a point, à parler en rigueur,

(1) On convient avec le Journaliſte que ſa métaphyſique n'eſt pas fort recherchée.

(2) Ainſi le Journaliſte décide que tous les Peres de l'égliſe, les Docteurs, &c, qui, avant Deſcartes, ne connoiſſoient pas les idées innées, n'admettoient point la liberté, &c.

d'*évidence des ſens ;* il y a ſimplement *certitude* dans le témoignage qu'ils rendent. L'évidence eſt réſervée à l'idée claire, quoi qu'en diſe l'Auteur de l'*Eſprit*, qui ne s'eſt guère embarraſſé de *mettre une enſeigne à l'hôtellerie de l'évidence ;* c'eſt l'expreſſion dont il ſe ſert lui-même. 2°. En niant que toutes les facultés & toutes les opérations de l'ame ſe réduiſent à ſentir, on n'infirme point le témoignage des ſens, on l'établit, au contraire, puiſqu'on maintient dans l'ame la liberté & le pouvoir de juger, de raiſonner, de ſe déterminer d'après les ſenſations occaſionnées par le témoignage des ſens.

L'Auteur anonyme de la Lettre prétend excuſer la tolérance univerſelle qui perce de toutes parts dans le livre de l'*Eſprit.* Cette tolérance, dit-on, ne marque aucune indifférence pour la religion, c'eſt ſeulement l'effet d'une inclination pacifique, &c. Ceci eſt ſingulier. Le livre de l'*Eſprit* abonde en principes tout-à-fait contraires aux dogmes & à la morale du chriſtianiſme. Il qualifie ſans ceſſe de *ſuperſtition* la piété & le zele. Il ne reconnoît d'autre reſſort dans l'homme, que l'*intérêt & la paſſion.* Il aſſure que les *plaiſirs des ſens ſont l'unique objet des deſirs de l'homme :* ce qui entraîne l'extinction de tout ſentiment pour Dieu, de toute tendance vers la vie future. Il trouve chez les Turcs, les Chinois matérialiſtes, les Saducéens ennemis de l'immortalité de l'ame, les Gymnoſophiſtes toujours accuſés d'athéïſme, autant de motifs pour pratiquer la vertu que chez les Chrétiens. Et l'on veut nous perſuader que cet écrivain n'annonce point l'indifférence totale en matiere de religion ? Que ne dit-on plutôt qu'il auroit fallu faire une critique plus forte ſur cet article & ſur d'autres ? Mais ce qui manque à la *Notice de Septembre* ſe trouve dans nos *Extraits d'Octobre & de Novembre.*

Que penſe l'anonyme de la liberté, objet ſi peu & ſi mal ménagé dans le livre de l'*Eſprit ?* L'apologiſte en réduit l'exercice à un acte de l'*intelligence éclairée ſur ſon*

intérêt (1). D'où il faudroit conclure, 1°. qu'il n'y auroit jamais de choix véritable: ce qui eſt bien évident, puiſqu'à la préſence des motifs qui favoriſeroient l'intérêt, il ſeroit impoſſible de ne pas ſuivre cette lumiere (2). 2°. Que deux hommes également éclairés choiſiroient toujours de la même façon ce qui eſt manifeſte par l'énoncé même des termes. 3°. Que la volonté ne s'égareroit jamais: & quels égarements, en effet, pourroit-on craindre dans l'hypotheſe d'*une intelligence éclairée ?* Mais enfin quelle liberté peut donc compatir avec un ſyſtême où tout eſt *ſenſibilité phyſique*, où tout ſe gouverne par attraction comme les corps, où la paſſion néceſſite à l'amour du vice ou de la vertu, &c. ?

Et ſur les paſſions que nous dit la Lettre ? Cet article ſeroit riſible s'il s'agiſſoit d'objets moins importants. L'Auteur voudroit nous faire accroire qu'il n'y a que les affections vives de l'ame, & non les affections déréglées qu'on exalte dans le livre de l'*Eſprit*. Mais on citeroit cent endroits de cet ouvrage, où les paſſions, ou ce qui eſt la même choſe, les affections les plus féroces, les plus honteuſes, les plus révoltées contre la raiſon, reçoivent des éloges. Briſons ſur ce point, qui fera toujours le déſeſpoir d'un apologiſte de ce livre trop fameux.

Il contient véritablement, comme nous l'avons obſervé, des principes d'où peuvent naître quantité de conſéquences très-préjudiciables au bon ordre & à la paix des états. L'apologiſte oſeroit-il bien prendre la défenſe de ce que dit l'*Eſprit* dans le chapitre de la *Puiſſance des paſſions* (3) ? Croiroit-il pouvoir juſtifier les anecdotes qu'on cite de

(1) *Bien entendu* eſt ſupprimé ; pourquoi ?

(2) Voyez les étranges conſéquences de ces concluſions du Journaliſte dans les remarques ſur la liberté.

(3) Voyez les remarques ſur les paſſions : on ne peut voir ici ſans indignation celle qui agite le Journaliſte.

eccléſiaſtique menaçante & armée de foudres ſacrés, de l'autre l'autorité légitime des rois & des tribunaux ſouverains, peuvent leur offrir différents aſpects d'obligations, & ſuſpendre leur détermination.

Dans cette complication d'idées, & cette apparente contrariété de devoirs, faudra-t-il qu'ils ſe décident par l'idée métaphyſique de la loi naturelle, abſtraction faite des droits des puiſſances & des droits naturels des nations ? Ces droits s'oppoſent au deſpotiſme d'une puiſſance entiérement étrangere aux conventions primitives, & aux loix fondamentales de l'établiſſement des ſociétés. Les ſociétés ont-elles pu perdre ces droits inaliénables en embraſſant le chriſtianiſme ? L'autorité des puiſſances eſt d'inſtitution divine, & les droits des nations ont la même inſtitution. Voyez le *troiſieme livre des Rois*, *chap. XXI*, & *l'Epitre aux Romains*, *chap. XIII*. Voilà l'ordre naturel établi par les loix univerſelles de la juriſprudence divine conſidérée dans les rapports eſſentiels qui conſtituent le juſte & l'injuſte. Or les eſprits bornés, les ignorants, pourront-ils, dans les cas compliqués, démêler clairement leurs devoirs & leurs droits par la notion abſtraite du juſte & de l'injuſte ?

Le juſte & l'injuſte ſont des termes relatifs à tous les différents cas qui en déterminent eſſentiellement la ſignification & l'objet. L'expérience ne nous prouve que trop juſqu'à quel point des eſprits artificieux ont trompé les hommes par la fauſſe interprétation de l'idée abſtraite de la loi naturelle (1). Mais con-

(1) Certains fanatiques de nos jours, qui ſe donnent

REMARQUES

De la Loi naturelle.

Il ſuffit de comparer la lettre adreſſée au Journaliſte, avec l'extrait qu'il en fait, pour que ſon infidélité ſe décele aux yeux les moins clairvoyants. Il voudroit faire entendre que l'Auteur de la lettre nie l'exiſtence de la loi naturelle, parce qu'il établit & fait ſentir la néceſſité des loix poſitives, pour aſſurer la conduite des hommes dans les circonſtances les plus importantes. *Cette loi*, dit le Journaliſte, *eſt très-claire & très-diſtincte dans ſes principes. Qui peut ignorer, par exemple, qu'on doit un tribut d'hommages & d'amour au créateur; qu'on eſt obligé d'épargner aux autres le mal auquel on ne voudroit pas être expoſé ſoi-même*, &c. ? Cette doctrine lumineuſe qu'étale ici le Journaliſte doit, ſans doute, faire regretter qu'il n'ait pas pouſſé plus avant ſes recherches, & qu'il ne les ait pas appliquées à quelques circonſtances moins vagues & plus poſitives. Les rois excommuniés & dépoſés, les royaumes interdits, les ſujets déliés du ſerment de fidélité, des croiſades établies contre des princes légitimes, les peuples forcés ſous peine d'excommunication à prendre les armes contre leurs ſouverains; voilà de ces problêmes que le critique devoit ſe propoſer, & ſur leſquels on lui auroit eu obligation de s'expliquer nettement : ce ſont des cas, malheureuſement trop fréquents, ſur leſquels les peuples ont eu à ſe décider. D'un côté la puiſſance

braſſe l'ordre actuelle de toutes les réalités morales qui doivent concourir à la décider. Ce n'eſt pas la lumiere, ni le ſentiment intime de la loi qui guident uniquement l'homme dans ſes délibérations. Le ſentiment intime l'avertit, la lumiere l'éclaire; mais il faut de plus, que les ſenſations repréſentatives des objets lui fourniſſent les motifs de bien & de mal phyſique, de bien & de mal moral, qui déterminent ſes volontés déciſives. La raiſon humaine n'eſt pas infaillible dans l'examen des cas un peu compliqués. Chaque homme, plus ou moins inſtruit, & diverſement intéreſſé par les motifs qui le ſollicitent, n'eſt pas toujours aſſez clairvoyant, ni aſſez tranquille pour ſe décider clairement & rigoureuſement par la loi naturelle.

Les hommes ſont donc expoſés, chacun en particulier, à expliquer diverſement les intentions de l'Etre ſuprême, qui ſe manifeſtent à eux par l'uſage de leur raiſon.

Le Journaliſte oſeroit-il aſſurer que ceux même qui ont ſans intérêt haſardé tant de déciſions contre la loi naturelle, qui l'ont interprêtée d'une façon ſi extraordinaire, comme la plupart de ces caſuiſtes que le *Provincial* a tant cités, fuſſent tous de mauvaiſe foi? Dans le grand nombre, n'en eſt-il pas quelques-uns qui n'ayent fait que ſe méprendre ſur l'application de l'idée abſtraite du juſte & de l'injuſte, ſur l'interprétation des volontés de l'Etre ſuprême relativement à l'ordre moral; mais il faut diſtinguer l'ordre moral primitif d'avec l'ordre moral politique. Le premier conſiſte à aimer Dieu pardeſſus toutes choſes, & notre prochain comme nous-mêmes: l'autre a pour objet le bien général

d'une ſociété gouvernée par une autorité ſouveraine, conformément aux droits de la nature & des gens.

L'Auteur du livre de l'*Eſprit* n'a en vue dans ſon ouvrage que cet ordre moral politique, dans lequel les hommes doivent être aſſujettis à des loix poſitives qui dirigent leurs penchants & leurs paſſions vers le bien général de la ſociété. Les loix civiles poſitives doivent ſans doute être dictées par l'équité; mais elles ne peuvent pas ſuppoſer que ce principe ſoit prédominant dans ceux à qui elles le preſcrivent. Il faut donc qu'elles cherchent à les intéreſſer par des motifs plus agiſſants; & c'étoit uniquement à ce genre de légiſlation que devoit ſe rapporter la critique du Journaliſte. Il ne s'agiſſoit pas de ce que la loi naturelle preſcrit aux particuliers, mais des moyens que les légiſlateurs ont en main pour la faire obſerver. Or la connoiſſance de l'homme phyſique ou animal eſt néceſſaire, ſinon pour inſtruire, au moins pour former l'homme moral, l'homme ſociable, l'homme patriote conduit par la ſenſibilité & par l'intérêt bien entendu; c'eſt là viſiblement & uniquement le but de l'Auteur de l'*Eſprit*: mais on pardonneroit au Journaliſte ſon zele en faveur de la loi naturelle, ſi ce zele étoit ſincere. Il pouvoit n'avoir pas apperçu que l'Auteur de l'*Eſprit* ſuppoſe par-tout la réalité des devoirs inſpirés par cette loi divine. Son livre, comme le Journaliſte en convient, a pour objet de prouver que les hommes peuvent être conduits à la pratique des vertus morales par de *bonnes loix*: or de *bonnes loix* ont néceſſairement un principe par lequel elles ſont jugées *bonnes*; & quel peut être ce

principe, ſinon la raiſon univerſelle, la juriſprudence divine inſpirée à tous les hommes ? S'il propoſe le bien public comme l'objet viſible de la plus grande vertu, relativement à l'état politique, c'eſt qu'un homme, dont toutes les démarches n'auroient pour but que le bien public bien apperçu, ſeroit toujours juſte à cet égard, & rempliroit tous les devoirs de la loi naturelle (1).

On auroit tort d'exiger d'un critique qui ſe croit intéreſſé une droiture complette; mais au moins l'infidélité doit-elle être adroite & colorée, & l'on ne peut voir, ſans une ſurpriſe amere, ce zele faux ouvertement démenti par le Journaliſte.

Il fait ſervir la loi naturelle de prétexte aux premieres accuſations qu'il intente contre le livre de l'*Eſprit ;* & ailleurs, dans le *Journal de Janvier* 1759, *pag.* 72 *& ſuivantes*, il fait tous ſes efforts pour infirmer l'exiſtence de cette loi. Il acquieſce avec complaiſance, il applaudit au ſentiment du P. Anſaldi, Dominicain, » qui prétend que l'idée de » l'honnête & de ſon empire ſur l'homme n'a ja- » mais pu être qu'une imagination, ou une entité » abſtraite : idée de l'honnête en effet, qui dans le » ſyſtême des Stoïciens n'étoit émanée d'aucun » être ſubſiſtant éternel, & ſouverainement parfait ; » qui par elle-même n'intimoit ni récompenſes, ni » châtiments ; qui par cette raiſon ne devoit arrêter

(1) Qu'y a-t-il, dit Marc-Aurele, à quoi nous devions nous appliquer, & qui mérite tous nos ſoins ? Ceci ſeulement, d'avoir l'ame juſte & de faire de bonnes actions, c'eſt-à-dire, des actions utiles à la ſociété.

» ni les fougues de la colere, ni les attentats de » l'ambition, ni les fourberies de l'avarice, ni les » folies du libertinage. Cette belle fantaiſie de l'hon- » nête, dit notre Auteur d'après un Anglois, cette » fille du ciel, dont on exalte les charmes & les » vertus, n'étoit pourtant recherchée de perſonne, » *parce que les philoſophes ne lui avoient pas donné* » *de dot*, c'eſt-à-dire, parce que la philoſophie » s'étoit contentée de la louer, ſans lui départir le » moindre attribut réel & efficace.... Le Stoïcien » laiſſe moins de reſſources à la vertu que l'idolâ- » tre, puiſqu'il y a toujours, dans l'idolâtrie mê- » me, un ſyſtême de législation religieuſe, un » corps de devoirs à remplir, une vie future avec » ſes ſuites, &c. Comment ſeroit-il donc vrai que » la doctrine Stoïcienne peut rendre l'homme ver- » tueux, le conduire au bonheur, lui apprendre du » moins à ſe faire un ſort plus ſupportable «?

On pourroit croire que ce n'eſt qu'à la ſecte particuliere des Stoïciens que le Journaliſte, appuyé du P. Anſaldi, refuſe les connoiſſances primitives & eſſentielles inſpirées à tous les hommes avec la loi naturelle. Mais de peur qu'il ne reſte là-deſſus quelque équivoque, il a ſoin d'aſſurer que » par les » forces ſeules de la lumiere naturelle, & ſans le » flambeau de la religion, l'homme ne peut s'aſſurer » en cette vie qu'il ſera heureux après ſa mort.... » Suppoſez, ajoute-t-il, que les philoſophes, Stoï- » ciens ou autres, euſſent des notions certaines ſur » la vie future, ils ne pouvoient les avoir qu'en » conſéquence de la tradition du genre humain, & » non par les ſeules forces de la raiſon «.

Ici le Journaliſte trouve encore le P. Anſaldi trop

modéré : » L'Auteur, dit-il, insinue bien en cet » endroit que les philosophes n'ont eu sur ces ob- » jets que des doutes, (encore faut-il entendre les » philosophes les plus modérés, les plus sensés, les » plus attentifs ; car la plupart furent de vrais » athées, des précurseurs de Spinosa, des maté- » rialistes grossiers) : mais on desireroit que le » P. Ansaldi eût bien fait sentir que des conjec- » tures, des soupçons, des probabilités sur la vie » & les récompenses futures, ne pouvoient servir » de préservatif ou de remede aux Stoïciens contre » les traverses de la vie présente. Il nous semble » qu'un peu plus d'attention sur ce point eût détruit » jusqu'aux derniers retranchements...., C'est en » effet un cahos que toute cette doctrine philoso- » phique des prétendus maîtres du genre humain. » Un mot de l'évangile met en poudre tout ce fa- » tras de Zenon, de Marc-Aurele, & de leurs ad- » mirateurs (1).

---

(1) Voici donc un échantillon de ce *fatras* que l'évangile met en poudre, selon le Journaliste.... Ce que la nature & la raison demandent, dit Marc-Aurele, c'est que tu retiennes ton contentement, que tu aimes les hommes, & que tu obéisses aux dieux.

Révére les dieux, procure le salut aux hommes. La vie est courte, & le seul fruit de cette vie terrestre, c'est la sainteté & les bonnes actions. Il n'y a qu'un monde qui comprend tout, qu'un Dieu qui est en tout, qu'une matiere, qu'une raison commune à tous les animaux raisonnables, qu'une vérité & qu'une perfection pour les animaux de même espece, & qui participent à la même

Ces

Ces assertions impies, indépendamment de la fausseté dont elles sont dans le fait, & qui est suffisamment prouvée par les passages ci-dessous, tendent ouvertement à détruire le pouvoir de la loi naturelle, en anéantissant la sanction qui la rend obligatoire pour tous les hommes. Cette loi divine par laquelle ils discernent le juste & l'injuste dans l'usage de leur liberté, n'est donc plus, selon ce critique qui nous en avertit expressément, qu'une loi illusoire sur laquelle on ne peut avoir que des doutes, & qui ne fournit aucune *dot*, aucun fondement légitime d'espérance. Voilà cet homme qui fait un crime à l'Auteur de l'*Esprit* d'avoir dit que Sénequé n'étoit pas pleinement assuré de l'immortalité de l'ame; le voilà qui lui-même vient nous enseigner que tous les philosophes de l'antiquité n'ont pu avoir là-dessus que des doutes, qui *même n'étoient que des traces du culte primitif*. Mais si cette connoissance essentielle n'étoit que transmise,

---

raison.... Ce qui est de la terre retournera à la terre, & ce qui est du ciel retournera au ciel.

Quand les libertins te demanderont où tu as vu les dieux, & comment tu sais qu'il y en a pour leur rendre un si grand culte, tu leur répondras que, quoique tu ne voyes pas ton ame, tu ne laisses pas de la respecter; qu'il en est de même des dieux. Les effets merveilleux, que tu ressens tous les jours de leur pouvoir, te prouvent qu'ils sont, & font que tu les adores.

A toute heure applique-toi fortement à faire avec gravité, avec douceur, avec liberté, & avec justice, ce que tu fais, & à éloigner toutes les autres pensées qui pour-

elle n'étoit donc pas naturellement inſpirée; elle manquoit donc à ceux qui avoient perdu la trace du culte primitif. La loi divine n'obligeoit donc pas tous les hommes, puiſqu'elle pouvoit n'être pas univerſelle.

» Cette doctrine, dit la Faculté de théologie de » Paris, dans la cenſure même qu'elle a faite du » livre de l'*Eſprit*, eſt une doctrine fauſſe, ſcan- » daleuſe, qui contredit la croyance univerſelle de

---

roient t'en détourner. Or, le moyen le plus sûr de les détourner, c'eſt de faire chaque action comme ſi elle devoit être la derniere de ta vie, ſans témérité, ſans aucune révolte contre la raiſon, ſans déguiſement, ſans amour propre, & avec un parfait acquieſcement aux ordres des dieux.

Un homme qui ne remet point de jour à autre à ſe rendre plus parfait, doit être regardé comme le prêtre & le miniſtre des dieux, ſervant toujours la divinité qui eſt conſacrée au dedans de lui, comme dans un temple. C'eſt cette divinité propice qui le rend indomptable à la volupté, invulnérable à la douleur, inacceſſible au vice, & à tous les deſirs déréglés.

La morale d'Epictete, Stoïcien, ainſi que Marc-Aurele, n'eſt ni moins admirable, ni moins pieuſe que celle de cet empereur philoſophe.

Tu es, dit-il, dans une place éminente, & te voilà le perſécuteur & le tyran de ton prochain! Ne te ſouviendras-tu donc plus qui tu es, & à qui tu commandes? c'eſt à tes parents, à tes freres, & Dieu eſt leur pere commun comme le tien. Mais j'ai acheté ma charge; j'ai mes prérogatives & mes droits. Malheureux! toutes tes penſées ne ſont que terre & que boue. Tu ne regardes que ces miſérables loix humaines qui ſont les loix des morts,

» tous les lieux & de tous les temps, oppoſée aux » ſentiments des philoſophes les plus célebres de » l'antiquité payenne; doctrine qui ôte à la vertu » ſes motifs les plus puiſſants, & lâche la bride à » tous les vices; qui eſt également injurieuſe à la » ſageſſe, à la bonté, & à la juſtice de Dieu, qui » détruit les principes de la religion naturelle, &c. «.

Cette cenſure eſt nulle par rapport à l'Auteur de l'*Eſprit*, qui ne peut, en rigueur, être accuſé que

---

& tu ne portes point ta vue ſur les loix du Dieu vivant.

Si tu étois une ſtatue de Phidias, ſa Minerve, ou ſon Jupiter, & que tu euſſes quelque ſentiment, tu te donnerois bien de garde, en te ſouvenant de l'ouvrier qui t'auroit formé, de rien faire qui fût indigne de lui & de toi-même; & tu ne voudrois pas paroître dans un état indécent qui deshonorât ta beauté. C'eſt Dieu qui t'a fait, & tu ne te ſoucies pas en quel état tu paroiſſes; tu deſhonores la main qui t'a formé.

Tu réunis en toi des qualités qui demandent chacune des devoirs qu'il faut remplir. Tu es homme; tu es citoyen du monde; tu es fils de Dieu; tu es le frere de tous les hommes. Après cela, ſelon d'autres égards, tu es Sénateur, ou dans quelque autre dignité; tu es jeune ou vieux, tu es fils, tu es pere, tu es mari; penſe à quoi tous ces noms t'engagent, & tâche de n'en deshonorer aucun.

Dans quelle occupation veux-tu que la mort te ſurprenne? Pour moi, je voudrois qu'elle me ſurprît dans une action digne de l'homme, grande, généreuſe, & utile au public; ou plutôt, je voudrois qu'elle me trouvât occupé à me corriger moi-même, & attentif à tous mes devoirs, afin que dans ce moment je fuſſe en état de lever au ciel mes mains pures.

Ciceron, qui avoit embraſſé une autre philoſophie que

d'une mépriſe ſur un doute particulier de Séneque ; mais ne tombe-t-elle pas à-plomb ſur le Journaliſte, qui careſſe avec tant de complaiſance cette idée, *que les anciens philoſophes n'ont pu avoir que des doutes ſur l'immortalité de l'ame*, & ſur les autres vérités qui en dépendent ? M. l'Archevêque de Paris, dans ſon Mandement ſur le livre de l'*Eſprit*, enſeigne & fait reſpecter la doctrine ſacrée de la loi naturelle. On lui doit la juſtice de dire, que dans l'égarement même des imputations qu'il a faites au livre de l'*Eſprit*, il a conſervé la pureté du code

---

la Stoïcienne, s'exprime ainſi dans ſon Traité de la *Vieilleſſe* : » Voici ce que je penſe, & de quoi je me ſuis » convaincu. Voyant la grande activité de nos eſprits, la » mémoire du paſſé, la prévoyance de l'avenir, tant » d'arts, de ſciences ſi conſidérables, & tant de décou- » vertes, je ſens qu'une nature qui renferme en ſoi le » fonds de tant de choſes ne ſauroit être immortelle «.

Dans les *Tuſculanes*, après avoir réfléchi ſur les propriétés de l'ame, il dit : » Jamais on ne trouvera d'où » l'homme reçoit ces divines qualités, à moins de re- » monter à un Dieu. L'ame eſt donc d'une ſinguliere » nature, qui n'a rien de commun avec les éléments que » nous connoiſſons. Ainſi quelle que ſoit la nature d'un » être qui a ſentiment, intelligence, principe de vie ; » cet être là eſt céleſte, il eſt divin, & néceſſairement » immortel «.

On pourroit citer cent paſſages de différents philoſophes qui ont reconnu l'immortalité de l'ame, & la ſanction d'une loi naturelle obligatoire ; mais ce petit nombre ſuffit pour montrer la fauſſeté de l'opinion du Journaliſte, dont l'impiété eſt d'ailleurs flétrie par la doctrine du reſpectable Clergé de France.

eſſentiel de l'humanité : » Cet amour néceſſaire de » l'exiſtence, dit le Mandement, cette ardeur do- » minante que nous éprouvons pour la gloire, ce » cri violent de toutes nos facultés vers la poſſeſ- » ſion d'un bonheur ſans bornes & ſans viciſſitu- » des, ne ſont-ce pas autant de gages d'une vie fu- » ture, autant de témoignages ſenſibles & ſubſiſ- » tants de l'immortalité de l'ame ? Arguments in- » faillibles par eux-mêmes, & qui ſe préſenterent » à l'intelligence humaine juſqu'au milieu des té- » nebres de l'idolatrie ..... Que penſez-vous, » mes très-chers freres, d'un ſyſtême qui anéantit » tous les devoirs naturels de l'homme, qui ſup- » prime toute influence de la loi divine ſur nos » cœurs, qui combat les notions communes du » bien & du mal, qui ouvre la porte à tous les » crimes, en étouffant la voix de la conſcience ? » N'écoutez point de pareilles leçons, mes très- » chers freres, fuyez-les comme une doctrine » empeſtée «.

Cette doctrine empeſtée, devoit ajouter le Mandement, eſt celle d'un Journaliſte qui oſe ſoutenir *que les philoſophes, Stoïciens ou autres, n'ont pu avoir des notions certaines de la vie future, par les ſeules forces de la raiſon ; qu'encore il n'y a que les plus modérés, les plus ſenſés, les plus attentifs qui ayent pu avoir des doutes ſur ces objets ; que le Stoïcien*, inſtruit par la loi naturelle, *laiſſe moins de reſſource à la vertu que l'idolâtre ;* que l'évangile *met en poudre* ces vérités indéfectibles dont brillent les écrits des anciens philoſophes ; que *cette idée de l'honnête* (idée inſpirée à tous les hommes par les notions naturelles du juſte & de l'injuſte) *n'eſt*

qu'une imagination ou une entité abſtraite, que c'eſt une fille ſans dot, & qui par là n'eſt recherchée de perſonne : Inveterate dierum malorum, diſoit Daniel à l'un de ces vieillards ſacrileges qui vouloient attenter à la dignité de la vertu la plus pure qui fût en Iſraël : *Nunc venerunt peccata tua quæ operabaris prius judicans judicia injuſta ..... recte mentitus es in caput tuum.*

Les Gentils, dit St. Chryſoſtome, cité dans le Mandement de Mr. l'Archevêque de Paris, blaſphémoient de cette maniere : » Cette loi, diſoient-» ils, n'eſt point gravée dans les conſciences, & » Dieu ne l'a point communiquée à notre nature. » Mais ſi cela eſt, reprend le ſaint Docteur, qu'eſt-» ce qui a donc déterminé les légiſlateurs des nations » à faire des loix ſur les mariages, ſur l'homicide, » ſur les teſtaments, ſur les dépôts, ſur les droits » & la ſûreté des citoyens, & ſur une infinité d'au-» tres ſujets ? Ces légiſlateurs auront pu être guidés » par leurs peres, ceux-ci par leurs ancêtres, & » ces derniers par d'autres encore plus anciens ; » mais enfin qui aura donc été le maître & le pre-» mier inſtituteur des loix ? N'eſt-ce pas la conſcien-» ce ? n'eſt-ce pas la loi naturelle que Dieu a miſe » dans l'homme en lui donnant l'exiſtence & la » vie « ?

Cette loi divine qui oblige tous les hommes, eſt pourvue ſans doute de toutes les conditions qui ſont eſſentielles à une loi. En vain le Journaliſte dira-t-il qu'il a rendu hommage à l'exiſtence de cette loi. Ce n'eſt plus, comme il en convient lui-même, *qu'une loi illuſoire qui fournit moins de reſſources à la vertu que l'idolâtrie.* Une telle loi, *ſans dot*, ne

peut être qu'*inefficace & ſtérile.* Ce ſentiment, qui n'eſt pas celui des théologiens orthodoxes, attaque la véracité de Dieu, & détruit par là l'autorité de l'évangile même. Auſſi tous les théologiens ont-ils regardé toujours la certitude de l'immortalité de l'ame comme une conſéquence néceſſaire de la connoiſſance de la loi naturelle : » Les hommes » de tous les ſiecles & de tous les pays, dit le » *Dictionnaire théologique*, ont toujours eu dans » l'eſprit que leur ame étoit immortelle. Qu'on re- » monte juſqu'à la naiſſance des ſiecles, qu'on par- » coure l'hiſtoire des royaumes & des empires, » on ſe convaincra que la croyance de l'immor- » talité de l'ame a été & eſt encore la croyance » de tous les peuples de l'univers. La connoiſſance » d'un ſeul Dieu a pu s'effacer ſur la terre, les » hommes ont pu s'égarer, & ſe ſont égarés en » effet ſur l'objet de la divinité en la multipliant; » mais le ſentiment de l'immortalité de l'ame n'a » pu s'effacer du cœur des peuples les plus groſ- » ſiers. Ils attendent tous un avenir; ils ſe figurent » tous une région que nos ames habiteront après » notre mort. Et cette croyance ne peut être un » préjugé de l'éducation, puiſqu'elle eſt différente, » ſelon les différents pays : ce n'eſt point non plus » une ſecte, car ce dogme n'a point eu de chef, » ni de protecteur. Cependant les hommes ſe le » ſont perſuadé à eux-mêmes «.

Ces conditions néceſſaires de la loi naturelle & divine ne peuvent être conteſtées que par des hommes attachés par intérêt à quelque fanatiſme particulier. Encore ces ennemis qui la déteſtent dans le cœur ſont-ils forcés au tourment de la confeſſer

de bouche. Ils n'oſent l'attaquer directement ; ils ont l'air de la reconnoître : mais ils uſent de mille détours pour borner ſon pouvoir, & infirmer la ſanction ſans laquelle elle ne ſeroit qu'illuſoire, comme ils ſont contraints eux-mêmes de le remarquer. En effet, ſi la raiſon épurée des plus grands philoſophes n'a pu leur donner que des *doutes ſur l'immortalité de l'ame*, quels motifs la loi de nature, intimée par Dieu même, leur auroit-elle propoſés pour les aſſujettir ? Ce ſeroit *une fille ſans dot*, comme dit le Journaliſte. Mais cette opinion blaſphématoire accuſe & détruit la véraçité, & tous les attributs de l'Etre ſuprême. St. Juſtin, philoſophe & martyr, va juſqu'à dire que *ceux qui ſuivent la loi naturelle ſont véritablement chrétiens ; puiſque Jeſus-Chriſt n'eſt autre choſe que ce Verbe divin, ce* λόγος, *& cette raiſon naturelle dont tous les hommes ſont participants : Et quicumque ſecundum rationem & verbum vixere chriſtiani ſunt quamvis athei.*

Il eſt vrai cependant que cette loi divine qui conſtitue l'homme raiſonnable & moral, qui l'éleve juſqu'à la connoiſſance de l'Etre ſuprême, & grave dans ſon cœur l'image de la divinité, ne s'étend pas juſqu'à l'ordre ineffable de la juſtice de prédilection, juſqu'à celui des décrets irrévocables de la grace, de la prédeſtination, des récompenſes deſtinées au petit nombre d'élus parmi les fideles. Ceux-ci jouiront de la viſion intuitive de Dieu, dont ſeront exclus tous les hommes privés des lumieres de la révélation (1). Cette juſtice qui a choiſi

(1) Ce ſentiment paroît être celui de la plupart des

gratuitement & de toute éternité un petit nombre de bien-aimés, eſt inacceſſible aux lumieres de la raiſon humaine. C'eſt un myſtere que les hommes doivent adorer, ſelon St. Paul, & qu'ils ne peuvent pénétrer.

Mais revenons à notre ſujet. Ce critique, détracteur de la loi naturelle, en profane le nom ſacré, pour accuſer l'Auteur de l'*Eſprit*, & rendre aux honnêtes gens ſa probité ſuſpecte; mais la raiſon l'abandonne, ainſi que le ſentiment de la loi, & il eſt puni de ſes imputations par ſes écarts. *L'intérêt*, dit-il, *eſt un principe très-frivole & très-irréligieux; la loi eſt antérieure & ſupérieure à tout intérêt.* Il oublie ſans doute que ſans intérêt elle eſt une *fille ſans dot.* Mais écoutons ſur ce ſujet un Auteur plus profond & plus accrédité que le Journaliſte.

» L'idée de la loi naturelle, dit M. Hubner, dans » ſon excellent *Eſſai ſur l'hiſtoire du droit naturel*, » eſt inconteſtablement relative à la nature de » l'homme; c'eſt-à-dire, elle ſe rapporte à ſon eſ- » ſence, ou à la conſtitution de ſes parties & de » ſes facultés. Et, en effet, les loix naturelles ne » ſont que le réſultat des réflexions faites ſur la » nature de l'homme, ſur ſa conſtitution, ſur les » relations qu'il a avec les êtres qui l'environnent, » & ſur les différents états qui en naiſſent «.

» L'homme veut être heureux, & il le veut, » parce qu'il eſt un être intelligent & raiſonnable,

---

théologiens catholiques, quoique St. Juſtin ſoit d'un avis contraire.

» qui par ſa nature même ne peut agir que dans » une certaine vue. Le deſir de la félicité eſt ſi » intimément attaché à l'humanité, qu'il en eſt » inſéparable : il eſt donc auſſi eſſentiel à l'homme » que la raiſon même. Le terme de la *raiſon* indi- » que déjà qu'elle n'eſt qu'un calcul. *Raiſonner*, » c'eſt calculer, & faire ſon compte en balançant » les motifs de part & d'autre, pour voir enfin de » quel côté eſt l'avantage. Le *ſens moral* & la *raiſon* » concourent à nous faire découvrir ce réſultat » qu'il nous importe tant de trouver. Ce ſont les » moyens par où nous diſcernons nos devoirs, » ou ce qui eſt dicté par la loi naturelle. Cela étant, » il y auroit certainement de la contradiction à » ſuppoſer un être libre, intelligent & raiſonnable, » qui pût ſe détacher ſciemment & volontairement » de ſes intérêts, & être indifférent ſur ſa propre » félicité «.

» Nous pouvons donc dire avec aſſurance, que » l'homme n'agit qu'en vue de ſon bonheur; qu'il » le cherche toujours, & qu'il ne ſauroit ſe dé- » partir de ce puiſſant principe de toutes ſes ac- » tions. Mais pour ſatisfaire à ce deſir ardent qui » l'aiguillonne ſans ceſſe, & pour parvenir au but » qu'il ſe propoſe avec tant de conſtance, il faut » néceſſairement qu'il choiſiſſe les moyens propres » pour l'y conduire. Celui qui veut la fin, doit » auſſi vouloir les moyens qui y font parvenir; » tout comme celui qui veut arriver à un endroit, » doit indiſpenſablement prendre la route qui y » mene. Il ſuit de-là que l'homme a beſoin de quel- » ques regles de conduite, qui puiſſent lui appren- » dre à la diriger conformément à ſes vues; &

» cela, d'autant plus qu'il eſt un être libre, ſuſ-
» ceptible de direction, comptable de ſes actions
» & reſponſable de ſes démarches. Ce ſont ces re-
» gles de direction de notre conduite, ces moyens
» de la félicité humaine, que nous appellons *Loix*
» *naturelles*. L'obſervation de ces loix peut ſeule
» nous procurer le bonheur auquel l'humanité en-
» tiere aſpire : elle peut ſeule nous rendre heureux
» d'une maniere ſolide & parfaite. Tout comme
» le mépris & la violation de ces mêmes loix nous
» précipitent infailliblement, tôt où tard, dans la
» miſere, en nous éloignant de notre bonheur, à me-
» ſure que nous nous éloignons nous-mêmes de
» nos devoirs «.

La loi naturelle eſt donc liée à notre intérêt bien entendu, puiſque de la pratique des devoirs qu'elle preſcrit dépend notre bonheur. Mais, comme nous l'avons déjà dit, il n'entroit, ni ne devoit entrer dans le plan de l'Auteur de l'*Eſprit* de traiter de ces devoirs. Il ne vouloit point examiner l'homme dans les rapports qu'il peut avoir avec Dieu ; ainſi il n'a point fait un livre de théologie naturelle ; il n'avoit pas deſſein d'établir ce que l'homme ſe doit à lui-même, ni ce qu'un particulier doit à un autre ; ainſi il n'a point fait un livre de morale particuliere.

L'Auteur de l'*Eſprit* paroît avoir été profondément effrayé des maux qui déſolent ici-bas les ſociétés. Il a vu le deſir du bonheur, naturel à tous, devenir effréné dans la plupart, multiplier les crimes, anéantir dans preſque tous les cœurs les idées du juſte & de l'injuſte, & réſiſter même à tous préceptes de morale & de religion. Le moyen

naturel de remédier à ces malheurs, n'eſt-ce pas d'intéreſſer, par de bonnes loix, les particuliers à concourir au bien général de la ſociété dans laquelle ils vivent ? Puiſqu'il eſt impoſſible de détruire leurs paſſions particulieres, la politique doit les diriger, les exalter même vers le but qu'elle ſe propoſe, qui eſt le bonheur de tous.

Comment ferez-vous obſerver vos loix ? diſoit Anacharſis à Solon. Celui-ci répondit : *Je les accomode ſi bien aux intérêts de mes concitoyens, qu'ils connoîtront évidemment qu'il leur eſt plus avantageux de les obſerver que de les violer.* Dieu lui-même eſt le modele de cette conduite propoſée aux légiſlateurs, par la ſanction qu'il a établie pour aſſurer l'obſervation de ſes loix, ſoit naturelles, ſoit poſitives.

DE LA CONNOISSANCE DE LA NATURE DE NOTRE AME.

Il étoit néceſſaire que tous les hommes euſſent la certitude & le ſentiment intime de l'immortalité de leur ame, parce que ſans cette connoiſſance la loi naturelle qui leur eſt inſpirée, eût été illuſoire *& ſans dot* : mais il n'y avoit pas la même néceſſité, que nous connuſſions évidemment la nature de cette ame immortelle, & c'eſt par la foi ſeulement que nous ſommes pleinement inſtruits de ſon immatérialité. La droite raiſon, le ſentiment de la loi naturelle, qui nous aſſure de la deſtination de l'ame, ne nous élevent donc point juſqu'à la connoiſſance de ſa nature. L'idée même d'immatérialité n'eſt que négative; elle ne peut nous faire comprendre ce que c'eſt que l'ame; & ce n'eſt pas la philoſophie tranchante du Journaliſte qui nous en inſtruira. L'immortalité eſt le but eſſentiel des diſputes ſur la nature de l'ame; mais l'idée de cette immortalité de l'ame & de ſa deſtination ne dérive point de ſon immatérialité que l'égliſe nous enſeigne. Le Journaliſte dit lui-même que la queſtion de l'immatérialité de l'ame n'influe point ſur celle de l'immortalité.

Quand l'ame ſeroit matérielle, il n'en ſeroit pas moins néceſſaire que Dieu la conſervât pour l'imputation morale; & ſans une conſervation continuelle, matérielle ou immatérielle, elle n'en ſeroit pas plus immortelle. Il n'y a que Dieu qui ſoit par lui-même. Tout ce qui a été créé, eſprit ou

corps, ne dure que parce qu'il plaît à Dieu de le conſerver. Faites abſtraction de cet acte de la divinité, & l'eſprit & le corps s'anéantiront indiſtinctement; ainſi qu'on ne s'y trompe pas, un homme peut être matérialiſte & religieux. C'eſt le cas de la plupart des anciens philoſophes, & il ne me ſeroit pas difficile de prouver que ce fut auſſi celui des premiers Peres de l'égliſe. Qu'on ſe donne ſeulement la peine de parcourir les ouvrages de Syneſius, Evêque d'Alexandrie, dont nous devons la traduction au P. Petau.

Cependant la métaphyſique du Journaliſte, qui, comme il le dit lui-même, *n'eſt pas fort recherchée*, lui apprend que l'ame n'eſt pas ſuſceptible de diſſolution, & que c'eſt par-là qu'elle eſt eſſentiellement immortelle. Eſt-ce donc la diſſolution qui eſt la cauſe de la mort des êtres vivants? Eſt-ce dans la diſſolution que conſiſte la mort des corps? ou n'eſt-ce pas plutôt dans l'extinction du mouvement qui les vivifie? Si telle étoit la volonté de Dieu, que l'ame immatérielle fût anéantie, ne le ſeroit-elle pas, quoiqu'elle ne ſoit pas ſuſceptible de diſſolution? Mais en quoi conſiſte la vie de l'ame? Ne pourroit-elle pas ceſſer de vivre ſans être anéantie? Eſt-il bien décidé que l'ame des bêtes ſoit matérielle? Si elle ne l'étoit pas, en ſeroit-elle moins mortelle? Si le Journaliſte n'a point d'autres preuves de l'évidence de l'immatérialité & de l'immortalité de l'ame humaine, il ne nous conduira pas à la démonſtration ſur ces connoiſſances, & il fera bien de nous laiſſer aſſujettis à la certitude de la foi.

» Comme la force de ces arguments métaphyſi-

» ques, dit le professeur Fordyce, dépend de quel-
» ques raisonnements déliés concernant la nature,
» les propriétés & les distinctions de l'ame & du
» corps qui ne nous sont guere bien connues, ils
» ne se trouvent point du tout à la portée du com-
» mun des hommes; & par rapport à ceux qui sont
» les plus habiles, la conviction va rarement au
» point qu'il ne leur reste encore quelques doutes à
» éclaircir. Ainsi il ne seroit peut-être pas à con-
» seiller de ne fonder la preuve d'un article de cette
» importance, que sur ce que bien des gens appel-
» lent les subtilités de l'école. Les preuves qu'on
» déduit de l'analogie de la constitution morale,
» & des phénomenes de l'ame, des attributs mo-
» raux de Dieu, & de l'état présent des choses,
» sont d'un tout autre genre : elles sont claires, sim-
» ples & propres à contenter tout esprit raison-
» nable «.

Quoique les prétendues démonstrations métaphysiques ne réussissent pas au Journaliste, on pourroit excuser son foible là-dessus, si ses raisonnements ne le conduisoient pas à des idées très-dangereuses, & fort voisines de l'hérésie. Trop peu instruit des décisions théologiques qui fixent la nature & l'union de l'ame & du corps, il attribue à l'ame un pouvoir de *mériter* & de *démériter*, qu'elle n'a qu'en commun avec le corps. *Cette puissance*, dit-il, *qui nous rend capables d'embrasser le parti de la vertu ou du vice, de mériter des récompenses ou des châtiments.* Telle fut l'hérésie des spirituels anathématisée en 1312, par le Concile œcuménique de Vienne, & condamnée de nouveau par le cinquieme Concile de Latran.

Selon la doctrine de ces deux Conciles, *l'homme eſt compoſé de l'ame raiſonnable & du corps paſſible, & l'ame eſt eſſentiellement la forme du corps humain.* Pourquoi donc ce Journaliſte dit-il, que *la maniere dont* l'Auteur de l'Eſprit *s'exprime ſur la ſenſibilité phyſique eſt le fondement de ſon matérialiſme?*

Quelle interprétation veut-il donner à ce mot *ſenſibilité phyſique?* n'entend-il que la ſenſibilité du corps *paſſible* dont l'ame eſt la forme *eſſentielle*, ou la ſenſibilité même de l'ame par laquelle le corps eſt ſenſible? Mais ce critique, qui dit que l'*Auteur de l'Eſprit* réduit toutes les facultés de *l'ame* à ſentir, ne peut pas l'accuſer en même temps d'attribuer au *corps* ſeul cette faculté de ſentir. Il ne dira pas non plus, que cette faculté même, attribuée en commun à l'ame & au corps, ſoit le fondement du matérialiſme, puiſque telle eſt la déciſion du Concile.

La Faculté de théologie de Paris nous laiſſe entrevoir des idées fort obſcures ſur ces dogmes, & il ſeroit ſingulier qu'elle ſe fût rencontrée avec le Journaliſte dans une mépriſe auſſi importante. Elle taxe de matérialiſtes & d'athées les auteurs qui ont oſé mettre en doute s'il ne ſeroit pas poſſible que le corps fût doué de la faculté ſenſitive. Auroit-elle donc été diſtraite ſur cette déciſion de l'égliſe, *que le corps eſt même ſenſible, & que l'ame en eſt eſſentiellement la forme?*

Elle ne veut pas reconnoître dans les corps la faculté de pouvoir ſentir, quoiqu'il ſoit décidé que notre corps eſt *paſſible.* On voit qu'ici elle diſpute de l'acte à la puiſſance, & que ſa critique ne peut tendre qu'à l'abſurde.

Il

Il eſt certain que par les ſeules forces de la raiſon on n'arrive point à l'évidence là-deſſus. Les plus clairvoyants, & la Faculté elle-même, ſe perdent dans la profondeur de ces vérités.

C'eſt donc injuſtement qu'on reproche aux philoſophes de s'en tenir à la déciſion de l'égliſe ſur la nature de notre ame. Si notre corps, comme l'égliſe l'enſeigne, eſt doué d'une faculté ſenſitive ou paſſible qui nous eſt commune avec tous les autres animaux, le ſentiment intime de la loi naturelle & de l'immortalité de l'ame diſtinguent eſſentiellement l'homme de la bête. Il ne peut méconnoître la lumiere divine qui l'éclaire, qui conſtitue en lui l'intelligence, la raiſon, & qui lui montre la regle de ſes devoirs.

SUR L'ORIGINE DE NOS IDÉES.

Il ne peut y avoir que deux opinions ſur l'origine de nos idées : ou on les fait dériver des ſens, ou on nous donne des idées innées. Il faut que le Journaliſte ait la bonté de choiſir : mais honteux lui-même de ce qu'il avance, ce n'eſt qu'avec un embarras inexprimable qu'il cherche à fonder tout principe d'évidence ſur des idées innées qu'il n'oſe expoſer ; car enfin je lui demande ce qu'elles ſont ? Sont-elles purement affectives ? Dans ce cas, elles appartiendroient à la faculté de ſentir. Sont-ce des idées repréſentatives ? Mais il devroit bien nous dire comment elles ſont faites, quelle eſt leur forme, comment elles différent des idées que nous avons des objets corporels, & qui nous ſont procurées par la voie des ſens. Alors ſi nous en avons de ſemblables, nous les reconnoîtrons bientôt à ſon expoſé ; mais ſi lui ſeul a des idées repréſentatives qu'il n'ait pas reçues par la voie des ſens, il ne doit pas trouver mauvais qu'on n'en parle pas dans le livre de l'*Eſprit*.

L'opinion qui fait dériver des ſens toutes nos connoiſſances, eſt aujourd'hui celle de tous les philoſophes qui penſent que la philoſophie ne conſiſte pas dans des mots qu'on n'entend point. » Je ſais, » dit M. Hubner, que cette doctrine, quelque rai» ſonnable & quelque bien fondée qu'elle ſoit, a » été fortement combattue dans le ſiecle paſſé par » un grand philoſophe, qui, d'ailleurs, fait tant

» d'honneur à la France, & qui s'eſt acquis un nom » glorieux dans les faſtes de la république des let- » tres ; mais il faut compter parmi les égarements » de Deſcartes (car enfin les grands hommes n'en » ſont point exempts) ſon opinion des idées » innées «.

Le Journaliſte voudroit faire entendre que le P. Buffier n'eſt pas du ſentiment de l'Auteur de l'*Eſprit* ſur l'origine de nos connoiſſances évidentes ; mais de quel front oſe-t-on contredire un fait auſſi notoire ? Sans l'écraſer de tout le livre de ce Jéſuite, il ſuffit d'en rapporter quelques traits. Qu'on liſe à la page 853, la maniere dont ſe forment en nous les idées que nous nommons ſpirituelles.

» Un objet ſenſible, dit le P. Buffier, ayant for- » mé dans moi une idée, un autre objet pareil me » cauſe une ſeconde idée : alors j'apperçois de la » convenance entre ces deux idées ; voilà l'affir- » mation. Si la ſeconde idée cauſée par l'objet ſen- » ſible n'eſt point ſemblable à la premiere, j'y » trouve de la diſconvenance ; voilà la négation. » Deux objets compoſés de beaucoup de parties » diverſes cauſent en moi deux idées complexes, » compoſées chacune de beaucoup d'idées partia- » les : en y faiſant attention, je ne puis diſcerner » ſi elles ſont préciſément les mêmes & de même » nombre que celles de l'autre côté ; alors je m'ap- » perçois que je ne diſcerne pas diſtinctement ce » que je voudrois, voilà le doute. Il en eſt ainſi » de *toutes les opérations de l'eſprit* qu'on voudroit » faire paſſer pour *indépendantes des ſens.* Il eſt » manifeſte qu'elles ſont la ſuite & le réſultat d'une » impreſſion cauſée, plus ou moins immédiatement,

» par *les objets ſenſibles*. Or, dans tout cela, l'ex-
» périence ne nous fait concevoir *nulle différence*
» *entre l'imagination & la pure intelligence*; puiſ-
» que les idées *les plus ſpirituelles*, telles que celles
» de la penſée, de l'affirmation, du doute, ſont
» formées en nous par des impreſſions ſenſibles «.
Mais, dit le Journaliſte, le *ſentiment eſt toujours obſcur, & l'évidence eſt réſervée à l'idée claire*. Ecoutons encore ſur ce ſujet le P. Buffier, page 578.

» C'eſt donc ce que tout philoſophe doit bien
» peſer, que cette force du ſentiment de la nature,
» pour en faire la baſe & la regle de toute vérité:
» car il eſt également impoſſible de juger que le
» ſentiment de la nature ſoit oppoſé à aucune regle
» de vérité, ou qu'aucune regle de vérité n'ait
» pour racine & pour fondement le ſentiment mê-
» me de la nature.... En effet, la premiere regle
» de vérité reconnue univerſellement de tous, ſa-
» voir le ſentiment intime de notre propre percep-
» tion, tirant toute ſa force de la nature, par-tout
» où ſe trouvera le ſentiment de la nature, il ſe
» trouvera auſſi une vraie évidence, & une regle
» néceſſaire de vérité: en ſorte qu'une plus grande
» vivacité de la lumiere fera bien connoître une vé-
» rité plus vivement, mais non pas plus réellement «.

Sur tous ces points, voici le réſultat de la critique du Journaliſte. Le P. Buffier eſt orthodoxe, parce qu'il a rapporté toute l'intelligence humaine à l'uſage des ſens, & l'Auteur du livre de l'*Eſprit* eſt matérialiſte, parce qu'il ne rapporte à l'uſage des ſens que les *ſentiments obſcurs*.

Mais, d'un autre côté, la Faculté de théologie n'a pas bien ſaiſi cette diſtinction. L'Auteur de l'*Eſ-*

prit lui paroît *inſenſé*, *matérialiſte*, *athée*, parce qu'il fait dépendre dans l'ordre naturel, toutes les opérations de l'ame, de l'uſage des ſens & de la mémoire, & qu'il croit que l'état des organes des ſens influe ſur l'uſage de la raiſon. Le P. Buffier n'eſt point compris dans cette cenſure, ni cité parmi les Auteurs auxquels la Faculté reproche la même doctrine. Pour débarraſſer l'Auteur du livre de l'*Eſprit* de ces critiques contradictoires, il ſuffit donc de prouver, comme nous l'avons fait, qu'il a exactement ſuivi la doctrine du P. Buffier. On eſt en droit de ſe croire à couvert d'une pareille cenſure, quand on a le bonheur de n'être que le copiſte d'un théologien Jéſuite. Le Journaliſte paroît beaucoup moins attentif à la doctrine qu'aux Auteurs, & de-là réſulte ſouvent un peu de variété dans ſes jugements. Il trouve mauvais qu'on cite ſur la loi naturelle l'Evangile avec les philoſophes (1); mais il n'approuve pas non plus qu'on cite ſur cette loi divine les philoſophes, ſans citer l'Ecriture & les Peres (2). Il croit que l'Auteur de l'*Eſprit* n'étend pas aſſez la liberté de l'homme, & il trouve que M. Hubner l'étend trop (3); mais lui-même ſe garde bien d'en déterminer l'étendue, afin de ſe conſerver, comme théologien, le droit de conteſter ſur la meſure. M. Hubner a tort, ſelon lui, de ne s'être pas engagé dans cette carriere contentieuſe.

(1) Extrait du livre de la Regle des devoirs.

(2) Extrait de l'hiſtoire du Droit naturel, Avril 1759, page 903.

(3) *Ibid.* Page 914.

Notre liberté nous eſt connue par le ſentiment intime ; cependant nous éprouvons, dit le Journaliſte, que nous ſommes forcés par nos paſſions (1) : ſoit ; mais il accuſe l'Auteur de l'*Eſprit* d'avoir eu la même idée, d'avoir aſſujetti la liberté & toutes les fonctions de l'ame aux ſenſations, & d'avoir borné les ſenſations aux *ſentiments obſcurs*. On lui a démontré que cet Auteur rapporte la liberté à l'intelligence, ce qui prouve qu'il ne la rapporte pas aux *ſentiments obſcurs*. Mais le Journaliſte rejette encore cette idée, parce qu'il la trouve trop favorable au bon uſage de la liberté. Toujours en contradiction avec lui-même, il blâme l'Auteur de l'*Eſprit* de ne s'être pas étendu ſur les devoirs que la loi naturelle inſpire aux hommes, & d'avoir penſé que, pour leur ſûreté & leur bonheur, ils doivent être aſſujettis à une bonne législation : & il embraſſe ouvertement le ſentiment du P. Anſaldi, qui ſoutient que la loi naturelle eſt dénuée de motifs capables à déterminer les hommes à agir, & que par là elle eſt inefficace & ſtérile. Il aſſure que l'homme ne peut agir ſans intérêt, & il fait un crime à l'Auteur de l'*Eſprit* d'avoir avancé que les hommes n'agiſſent que par intérêt. Il ne lui pardonne pas non plus d'avoir douté des ſentiments de Séneque ſur l'immortalité de l'ame : cependant il ſoutient, avec le P. Anſaldi, que tous les philoſophes n'ont pu s'aſſurer de cette vérité par les lumieres de la raiſon. Le Journaliſte croit-il donc que ces différentes idées ne ſe contrarient point, parce

(1) Extrait de l'hiſtoire du Droit naturel, pag. 914.

qu'elles ne ſont pas enſeignées dans le même mois ? Cette doctrine incertaine du Journal de Trévoux ſeroit-elle deſtinée à ſervir des intérêts différents, & des paſſions particulieres ? Chaque mois eſt marqué par quelque changement dans la religion du Journaliſte, plus mobile que les ſaiſons même. Ce ſont cependant ces reproches faits par lui au livre de l'*Eſprit*, & détruits enſuite par ſes contradictions, qui ſont l'objet des critiques des Chaumeix & des Gauchat. Il eſt affligeant d'être contraint d'aſſocier à ces noms, qui ne réveillent pas des idées d'eſtime, celui de la Sorbonne, & de pluſieurs perſonnes reſpectables d'ailleurs par leur zele & leur piété.

En fait d'opinions philoſophiques, les honnêtes gens ne ſauroient trop ſe mettre en garde contre les imputations & les qualifications que prodiguent ceux qui croyent avoir intérêt de combattre la raiſon. Sans une précaution extrême, on ne peut pas ſe défendre à cet égard d'injuſtice & d'erreur, & ni l'une ni l'autre ne ſont juſtifiées par la ſainteté des motifs qui les font adopter.

Parmi les perſonnes pieuſes que la religion conduit, un grand nombre ſoutiennent l'opinion des idées innées, parce qu'elles la croyent plus favorable aux vérités que la foi nous enſeigne ; mais ce zele les trompe de plus d'une maniere : » Les » théologiens, dit M. Barbeyrac, donnent eux-» mêmes beaucoup de priſe aux athées, lorſque » ne ſe contentant point des preuves inconteſtables » qu'on a des grandes vérités de la religion & de » la morale, ils s'entêtent par un zele imprudent » de quelques raiſons pour le moins fort douteuſes,

» criant après cela que tout eſt perdu ſi l'on n'ad-
» met celles-ci comme les premieres «.

Je ne mets point le Journaliſte au rang de ces perſonnes pieuſes. Dans quelques mépriſes qu'il ſoit tombé d'ailleurs, je le crois même trop éclairé pour être de bonne foi, lorſqu'il dit que l'opinion de l'Auteur de l'*Eſprit* (qui eſt celle de Locke, du P. Buffier, & des plus célebres philoſophes) réduit toutes les facultés de l'ame à un *ſentiment toujours obſcur*. Cette conſéquence particuliere au Journaliſte, ne dérive aſſurément pas du principe: car diſcerner, s'intéreſſer, déliberer, vouloir, raiſonner, juger, ſe déterminer, tout cela dans l'ordre naturel s'exerce par nos ſenſations affectives & repréſentatives. En effet, toutes nos connoiſſances ſe rapportent à ces deux ſortes de ſenſations, ſentiments & idées. L'Auteur de l'*Eſprit* n'a dit nulle part, comme le Journaliſte l'en accuſe, que toutes les facultés & les opérations de l'ame ne conſiſtent que dans des ſenſations purement affectives. Ce ſont les idées repréſentatives qui nous inſtruiſent de toutes les cauſes conditionnelles de nos ſenſations, de toutes nos connoiſſances naturelles, de toute évidence du bien & du mal phyſique, du bien & du mal moral relatif aux créatures, de toutes les idées qui nous aſſurent de l'exiſtence d'un Etre ſuprême, & par leſquelles nous parvenons à la certitude des vérités révélées, &c. S'il eſt donc vrai, comme le dit le Journaliſte, que ces ſenſations ſoient toujours obſcures, comment pourrons-nous connoître les objets avec certitude, & être inſtruits des vérités de la foi? Soutiendra-t-il que l'Auteur de l'*Eſprit*, qui, dit-il, réduit toutes les facultés

de l'ame à ſentir, n'y rapporte pas toutes les ſenſations qui nous procurent toutes nos connoiſſances naturelles? Oſera-t-il dire que cet Auteur borne toutes les facultés de l'ame au ſentiment purement affectif des organes des ſens? Il ne l'oſera pas.

Mais ces efforts qu'on fait pour ramener nos connoiſſances à une origine obſcure & chimérique, ne conduiſent pas ſeulement à l'abſurdité, ils ſont encore très-dangereux. La Faculté de théologie, dans la cenſure du livre de l'*Eſprit*, ne s'eſt pas défendue de ce piege, & il eſt étonnant que ſon zele à cet égard n'ait pas été plus éclairé. Je fais profeſſion de reſpecter ſes déciſions théologiques, & je m'y ſoumets quelles qu'elles ſoient; mais dès qu'elle parle philoſophie, elle conſent dès-lors à être aſſujettie, comme tout autre, au tribunal de l'évidence. Les théologiens ſont juges de la foi révélée, & les philoſophes de la foi raiſonnée. Les théologiens & les philoſophes s'égarent ſouvent dans leurs raiſonnements ſur les matieres qui ſont de leur reſſort: mais la certitude des dogmes de la foi révélée eſt aſſurée par l'infaillibilité de l'égliſe, & la certitude des vérités philoſophiques par l'évidence. C'eſt l'évidence de la théologie naturelle qui conduit à la certitude de la foi révélée, & de l'infaillibilité de l'égliſe. L'évidence eſt donc le principe de la certitude des vérités humaines & divines. Or l'évidence conſiſte dans l'obſervation de nos propres ſenſations. Nous n'avons d'idées intuitives que de nos ſenſations mêmes, & nous ne parvenons aux autres connoiſſances que par les idées indicatives que nous procurent nos ſenſations. Ces vérités primitives qu'on ne me conteſtera pas, ou

qu'on me conteſteroit ſans ſuccès, nous guideront avec préciſion dans l'examen de la queſtion dont il s'agit.

Dans l'ordre naturel l'ame reçoit ſes ſenſations par l'entremiſe des organes des ſens; mais on ne peut reconnoître ces organes que comme cauſes conditionnelles des ſenſations, & non comme cauſes efficientes, parce que nous ne reconnoiſſons dans les corps aucune puiſſance active qui leur appartienne eſſentiellement, & par laquelle ils puiſſent agir immédiatement, & par eux-mêmes ſur notre ame.

Dans l'ordre ſurnaturel, ou indépendant des organes du corps, comme dans les inſpirations, dans les révélations, dans les impreſſions de la grace, l'ame reçoit des ſenſations par l'action immédiate de la cauſe efficiente, de l'intelligence par eſſence, qui ſeule a la puiſſance d'agir ſur elle immédiatement, ou par l'entremiſe des organes des ſens. Mais dans tous ces cas les ſenſations indiquent à l'ame qu'elle eſt un être ſenſitif; que ſa faculté de ſentir n'eſt qu'une propriété paſſive qui a une cauſe diſtincte d'elle-même, qui agit ſur elle, à laquelle elle eſt aſſujettie, qui produit en elle des idées repréſentatives d'objets qui exiſtent hors d'elle, & indépendamment d'elle: mais elle découvre entre elle & ces objets des rapports néceſſaires, d'où réſulte pour elle le ſentiment intime & lumineux du bien & du mal moral, du juſte & de l'injuſte, & des devoirs qui lui ſont preſcrits par la ſageſſe ſuprême.

Je me contente d'expoſer ces vérités primitives ſans approfondir davantage, parce que le ſentiment

intérieur, la raiſon & la piété les reclament ſans ceſſe, & qu'il eſt facile à chacun de s'en convaincre par le témoignage de ſes propres ſenſations & de ſa conſcience.

Des théologiens, accoutumés à raiſonner ſur les myſteres ineffables de la foi, prétendent que nous avons, comme l'intelligence par eſſence, indépendamment des ſenſations, & de toute affection ſenſitive, des idées qui ſont la ſource de nos connoiſſances fondamentales. Ils aſſurent, par exemple, que nous avons des idées innées de Dieu, du juſte & de l'injuſte abſolu, &c..... Pour le prouver, ils nous diſent que ces réalités exiſtent, & qu'elles exiſtent de toute éternité : mais ils n'apperçoivent pas qu'ils n'établiſſent leurs preuves que par des idées indicatives que leur fourniſſent leurs ſenſations. Ainſi le bruit du tonnerre prouve l'exiſtence d'une cauſe que nous appellons tonnerre, dont nous ne connoiſſons point la forme ; mais de l'exiſtence de laquelle nous ſommes évidemment aſſurés par le bruit que nous entendons. Occupés de l'idée inintelligible qu'ils cherchent, & qu'ils prétendent nous prouver, ils n'apperçoivent pas non plus que c'eſt ſeulement une réalité dont ils nous prouvent l'exiſtence, au lieu de nous montrer l'idée même de cette réalité ; & qu'encore ils ne prouvent cette exiſtence que par des idées indicatives que leur fourniſſent leurs ſenſations. Dans cette apperception confuſe, ils raiſonnent ainſi : Nous ſommes aſſurés avec évidence, qu'indépendamment de nos ſenſations, Dieu exiſte de toute éternité : donc il eſt évident auſſi qu'indépendamment de nos ſenſations, nous avons une

idée innée de Dieu. Cette conſéquence poſtiche n'en impoſe point à ceux qui ſuivent la marche de l'eſprit qui forme un tel raiſonnement : car ils n'apperçoivent point cette prétendue idée innée de la choſe qu'on leur a prouvée, & ils ſont aſſurés, par l'expoſition même des preuves, qu'on ne l'a connue que par les ſenſations. Comment admettre pour idées innées, le réſultat abſtrait & confus des connoiſſances qu'on a acquiſes, & au moyen deſquelles on eſt arrivé par degrés à la certitude ?

Ce ne ſeroit donc que par des articles de foi révélés que les théologiens pourroient réduire les philoſophes à reconnoître des idées innées, & indépendantes des ſenſations & de l'évidence.

Mais ſi nos connoiſſances primitives n'étoient que des inſtructions ineffables de foi, reçues par le miniſtere extérieur, elles ne ſeroient plus diſtinguées des fauſſes croyances, parce qu'elles ne ſeroient plus aſſujetties à l'évidence qui nous conduit à la certitude des vérités révélées. Les théologiens n'ont donc pas le droit de déterminer la certitude de nos premieres connoiſſances, & de les réduire, contre toute évidence, à des idées inintelligibles.

Ainſi nous devons penſer que la Faculté de théologie de Paris n'a pas prétendu aſſujettir l'évidence des vérités philoſophiques à l'autorité de ſes déciſions, encore moins à ſes abſtractions idéales & à ſes opinions particulieres, qu'on doit regarder comme fort déplacées dans une cenſure théologique.

Mais on voit qu'elles y ſont ſoutenues pour

combattre des idées qui paroîtroient peut-être favoriſer moins la croyance de quelques dogmes révélés. Cependant ce n'eſt pas là l'uſage qu'on doit faire en théologie des connoiſſances philoſophiques.

Les motifs de crédibilité ſont établis, non ſur des opinions haſardées, mais ſur des démonſtrations philoſophiques qui prouvent avec évidence la certitude de la révélation, de l'infaillibilité de l'égliſe, & la ſainteté de la morale chrétienne. En vain prétendroit-on d'accorder dans le détail la croyance des dogmes particuliers de la révélation avec les connoiſſances philoſophiques. Il eſt même dangereux de ſoutenir que cet accord ſoit utile pour appuyer cette croyance.

La plupart des dogmes particuliers contiennent des vérités contradictoires aux connoiſſances philoſophiques les plus évidentes & les plus eſſentielles aux hommes pour leur conſervation, & la regle de leur conduite dans l'ordre économique, civil & politique. Cependant, ce ſont ces connoiſſances elles-mêmes qui nous fourniſſent tous les motifs de crédibilité, par leſquels nous ſommes aſſurés, avec évidence, de la vérité de notre religion. Toutes les opinions particulieres, purement philoſophiques, quoique plus ou moins favorables à la croyance des dogmes révélés, n'y ont cependant aucun rapport direct, puiſque l'évidence même, bornée à l'ordre naturel, n'influe point ſur les dogmes particuliers. Mais ſi ces ſortes d'opinions attaquent les motifs de crédibilité, elles ne peuvent être combattues que par l'évidence, & non par l'autorité. Autrement la certitude ou l'incertitude de toutes

les religions ſoutenues par l'autorité ſeroit égale, & de telles religions ne pourroient exiger une croyance ſincere, parce qu'elles interdiroient tout examen, toute évidence, & tout motif de conviction.

DE LA LIBERTÉ
ET DE L'INTÉRÊT.

J'ai peu de choſes à ajouter ſur ce ſujet, à ce qu'a dit l'Auteur de la Lettre au Journaliſte; car la liberté n'eſt certainement, comme il l'a définie après toutes les écoles, que le *pouvoir qu'a l'ame de délibérer pour ſe déterminer avec raiſon.* Le Journaliſte dira-t-il que c'eſt le pouvoir de délibérer pour ſe déterminer ſans raiſon ? Il paroît que tel eſt ſon ſentiment; car il aſſure qu'en ſuppoſant une intelligence éclairée ſur ſon intérêt bien entendu, *il n'y auroit jamais de choix véritable.* La lumiere, ſelon lui, interdit donc la contrariété des volontés indéciſes qui engagent à délibérer. Ainſi il faut être aveugle pour être libre; dès qu'il y aura lumiere, il n'y aura plus de liberté. Pour nous prouver cette idée ſinguliere, le Journaliſte nous aſſure *que deux hommes également éclairés choiſiroient toujours de la même façon.* Mais pourquoi chercher deux hommes ? Il ſuffit d'enviſager ſeulement un même homme dans la vivacité des appétits, & dans l'état de ſatiété, dans la violence des paſſions, & dans le calme, pour juger ſi, avec le même degré de lumiere, il ſe décidera toujours pour le bien ſans des ſecours ſurnaturels.

Dans l'hypotheſe d'une intelligence éclairée, dit le Journaliſte, *la volonté ne s'égareroit jamais.* En effet, ſi l'on ſuppoſe un homme ſans paſſions d'aucune eſpece, & auquel la droite raiſon faſſe voir conſtamment & vivement dans toutes les circonſ-

tances ſon intérêt dans la pratique de ſes devoirs; ſa volonté ne s'égarera jamais, & il n'en ſera pas moins libre. Il aura toujours le *pouvoir de délibérer pour ſe déterminer avec raiſon; & l'exercice de ſa liberté ſera toujours régulier*, parce qu'il ſera dirigé par ſon *intelligence éclairée ſur ſon intérêt bien entendu*.

On ne peut voir ſans étonnement combien de petites ruſes employe ce Journaliſte pour defigurer l'endroit dont il eſt queſtion. Il ſupprime le mot *régulier*, qu'on joint à celui d'exercice de la liberté; il en fait de même de l'épithete *bien entendu*, qui caractériſe le mot d'*intérêt*. Et c'eſt ainſi que ce prêtre critique en uſe ordinairement. Croit-il donc honorer ſon état & ſa fonction par ces ſupercheries ſubalternes?

Tous les moraliſtes conviennent que les hommes ſont déterminés à toutes leurs actions par un intérêt quelconque. L'Auteur de l'*Eſprit* en conclut que le grand art du légiſlateur eſt d'intéreſſer les hommes à l'obſervation des loix, & à ces ſacrifices apparents de l'intérêt perſonnel, auxquels les peuples & la patrie doivent ſouvent leur conſervation & leur bonheur. Mais le Journaliſte prétend que le *principe de l'intérêt eſt irréligieux & frivole*, & que les hommes doivent ſe conduire par des motifs qui ne ſoient pas intéreſſants. Il faut donc qu'il ait la bonté de nous expliquer quels ſont ces motifs indifférents, ces motifs qui ne ſont pas des motifs.

Notre foible raiſon ne conçoit pas quels peuvent être des motifs qui n'ont nul objet d'amour, ou nul intérêt de haine, d'eſpérance, de crainte, de délectation, de rétribution, d'attrait pour la vertu, pour

pour l'honneur & pour la gloire, d'averſion pour le vice, le mépris & l'infamie.

Surement les légiſlateurs ignorent cette métaphyſique. La ſanction des loix poſitives n'admet que des idées ſenſibles, que des motifs intéreſſants. Et la loi naturelle même ne ſeroit-elle pas inefficace, ſi le grand légiſlateur ne lui avoit pas aſſuré une *dot* ? Mais ces idées du Journaliſte ſont trop viſiblement éloignées de la raiſon pour nous y arrêter plus long-temps.

DE LA PERSÉCUTION.

L'Auteur de l'*Eſprit* s'éleve contre la perſécution avec une force qui mérite la reconnoiſſance de tous ceux qui ont quelque ſentiment humain. Après avoir fait une peinture auſſi touchante que vraie des maux qu'un zele aveugle & barbare a fait aux hommes dans les différentes religions, il s'écrie : » Quel » homme vertueux, & quel chrétien, ſi ſon ame » tendre eſt remplie de la divine onction qui s'exhale » des maximes de l'évangile, s'il eſt ſenſible aux » plaintes des malheureux, & s'il a quelquefois eſ- » ſuyé leurs larmes, ne ſeroit point à ce ſpectacle » touché de compaſſion pour l'humanité « !

Ce ſont là, dit le Journaliſte, *les nuances d'une haine profonde contre le chriſtianiſme, c'eſt le vœu d'une indifférence totale en matiere de religion.*

Il faut que le droit d'égorger ceux qui ne penſent pas comme lui ſoit bien cher à ce critique, pour qu'il oſe ſe faire l'apologiſte de cette fureur qui a tant fait gémir les peuples, & n'a pas même épargné les rois, les états, les tribunaux ſouverains.

Ce ſont ces perſécutions ſéditieuſes qui ont excité dans les nations tant de troubles, de révoltes, de guerres, de maſſacres, d'incendies, de pillages, d'uſurpations, & pour leſquelles les chefs de l'égliſe & le Clergé marquent aujourd'hui tant d'éloignement. L'idée de la loi naturelle, de la juſtice divine imprimée dans le cœur de tous les hommes, peut-elle donc ſe concilier avec ce zele & cette piété effrénée qu'on impute à la religion, & qui

ſont incompatibles avec elle ? Ce fanatiſme déteſtable ne détruit-il pas toute idée de religion & d'équité ? On ne peut l'appuyer ſur d'autre titre que celui de la ſoumiſſion, qui s'arrache par la violence, & ce droit affreux ne peut s'exercer que par le double crime de celui qui perſécute & de celui qui obéit. Mais les bons gouvernements ſont avertis de ſe précautionner contre la perſécution par les maximes mêmes enſeignées dans les états où elle regne, & par les effets terribles de la perſécution dans ceux où les différentes religions s'attribuent le droit de perſécuter.

La violence de la perſécution n'eſt point une prérogative particuliere de la vraie religion, & c'eſt ſous ce point de vue que la politique civile doit l'enviſager.

Les Jurieu & les Boſſuet réclamoient également le droit de perſécution, & ſollicitoient également la puiſſance temporelle à perſécuter. Sous le regne d'Eliſabeth on perſécutoit les catholiques en Angleterre; en France on perſécutoit les hérétiques. Là on perſécutoit l'ancienne religion; ici c'étoient les nouvelles opinions : les uns blâment la conduite d'Eliſabeth, les autres déſapprouvent celle de Charles IX.

Il n'y a point de juges ſur la terre pour décider du droit excluſif de perſécuter, c'eſt la loi du plus fort. Toutes les religions enſeignées ſe l'attribuent; mais cette prétention injuſte eſt par-tout anéantie par cette loi d'équité & de paix qu'aucune religion n'oſeroit rejetter, & ſur laquelle elles s'appuyent toutes, parce qu'elle eſt la juriſprudence univerſelle, la religion divine intimée à tous les hommes.

L'intérêt des puiſſances temporelles, & ſur-tout des miniſtres des religions, de ſombres préjugés inſpirés par des paſſions féroces, l'ignorance ſuperſtitieuſe des peuples, voilà les motifs odieux de la perſécution dans toutes les religions. On les décore du beau nom de zele; mais leurs effets terribles ſont auſſi étrangers à la ſaine politique qu'à la bonne morale & à l'humanité.

Ceux qui établiſſent la tolérance politique, dit l'emporté Jurieu, *ne vont pas moins qu'à ruiner les principes du véritable chriſtianiſme.... à mettre tout dans l'indifférence, & à ouvrir la porte aux idées les plus libertines.* Qui ne croiroit que c'eſt le Journaliſte de Trévoux qui parle? Mais ce miniſtre avoit-il donc oublié la religion univerſelle de tous les gouvernements, cette loi des loix énoncée dans les loix poſitives, qui réprime le vice dans chaque pays conformément à la politique & à la ſaine morale? Etoit-ce pour affermir le chriſtianiſme, ou pour réprimer le libertinage que la religion catholique & la réformée s'entreperſécutoient en France & en Angleterre? M. Boſſuet & M. Jurieu, qui fondoient, chacun de leur côté, ſur de tels principes la néceſſité de l'intolérance civile, pouvoient-ils ſe flatter d'en impoſer aux légiſlateurs? Ce n'eſt pas ſur de telles vues qu'on établit les loix politiques néceſſaires pour maintenir le bon ordre, & arrêter les progrès du vice. Qu'on liſe les préambules de ces loix, on verra qu'elles ont toutes pour baſe la loi univerſelle & divine qui éclaire tous les hommes. C'eſt elle qui dicte aux légiſlateurs les regles mêmes qui modifient, ſelon la conſtitution des états, le gouvernement des religions particu-

lieres qui y ſont établies. Ce n'eſt pas par l'intolérance & la perſécution qu'en Hollande, en Dannemarck, en Pruſſe, dans les états de l'Impératrice, &c. le gouvernement régle les mœurs, entretient la paix de religion & la tranquillité publique, inſpire aux ſujets l'attachement, la fidélité & le zele pour leurs ſouverains & leur patrie.

L'obſervation des préceptes de la loi divine, commune à toutes les religions, ſoutenue de l'autorité des loix civiles, ne ſuffit-elle pas pour concilier toutes les religions, & les contenir dans l'ordre qui leur eſt preſcrit ? Mais pour les contenir ſûrement, le gouvernement doit ne pas tranſgreſſer lui-même cette loi, en violentant les croyances particulieres par des outrages qu'elle proſcrit, & qui révoltent l'humanité. Chez les peuples qui ne profeſſent pas la religion catholique, il n'y a de vraie religion que la religion naturelle. Ceux qui prétendent que les fauſſes religions ſont néceſſaires chez ces peuples pour les aſſujettir plus ſûrement au gouvernement politique, ſoutiennent une opinion dangereuſe que nous ne devons pas développer. S'ils diſoient que ces fauſſes religions ſont peut-être inévitables, que les hommes en général ne ſont pas aſſez inſtruits pour s'élever juſqu'aux connoiſſances intellectuelles de la religion naturelle, leur opinion ſeroit mieux fondée. La piété envers l'Etre-ſuprême, vivement inſpirée à tous les hommes, a beſoin pour la plupart d'être fixée par des objets ſenſibles auxquels ils adreſſent leur culte. Le gouvernement voudroit en vain contrarier ces pratiques dans les pays où elles ſont établies ; de même que les apôtres de la vraie religion révélée

s'occupent avec zele à étendre les lumieres de la foi, les légiſlateurs juſtes & éclairés s'appliquent à aſſujettir les hommes & leurs erreurs à la morale divine, qu'ils reconnoiſſent par leur ſentiment interne. Au moyen de cette ſage conduite, le pouvoir ſouverain, qui n'eſt ni juge des décrets de Dieu, ni diſpenſateur des moyens néceſſaires pour le ſalut des hommes, ne violente point les conſciences, & ne porte point un trouble cruel dans les ſociétés politiques.

La religion catholique, quoiqu'elle ait le droit réel d'éclairer tous les royaumes du monde, n'a donc pas le droit d'établir, ni de maintenir par la violence la puiſſance qu'elle tient de Dieu. La politique peut encore moins s'arroger le droit de régner ſur la conſcience des hommes. Il n'y a aucun cas dans lequel l'une ou l'autre de ces deux puiſſances ait le droit d'attaquer tyranniquement juſque dans le fort intérieur la croyance religieuſe qui domine les conſciences.

Nous ne rapportons pas à la perſécution la ſanction des loix poſitives, qui dans des vues ſages régle le culte extérieur & les inſtructions de la religion dominante, qui exclut toute autre religion des charges & des emplois; nous ne la confondons pas avec cette fureur qui veut forcer les hommes à changer de religion, ou à ſe prêter à des pratiques ſacrileges, qui prive de leurs biens, & même de la liberté de s'expatrier, ceux qui veulent jouir de l'exercice entier de leur croyance. Une ſévérité qui force les hommes à ſe livrer à un culte qu'ils croient faux, ne peut s'allier ſincérement avec l'eſprit d'aucune religion, & enco-

ce moins avec celui de la vraie religion, qui déteſte l'indignité d'un culte perfide. Cette conduite inhumaine & ſacrilege ne peut que prouver l'indifférence totale de religion dans ceux qui l'enſeignent & l'adminiſtrent. D'ailleurs, ſi la puiſſance eccléſiaſtique entreprenoit d'étendre ſa juriſdiction ſur le temporel des ſouverains, ce qui eſt une ſuite du droit prétendu de la perſécution, elle forceroit la politique des états à recourir aux moyens les plus ſûrs pour ſe garantir de ces entrepriſes injuſtes, & pour délivrer les ſujets d'un abrutiſſement ſuperſtitieux, qui eſt la ſource des déſordres qu'on doit craindre d'un zele barbare & déréglé.

DES PASSIONS

ET DE LA LÉGISLATION.

Le Journaliſte profite de la ſignification triviale du mot de *paſſions*, qui parmi le peuple ſignifie des vices, & dans ce ſens, il lui eſt très-aiſé de décrier les idées de l'Auteur de l'*Eſprit*. C'eſt de la même maniere qu'il abuſe des mauvais ſens qu'on peut donner aux termes, *ſenſibilité phyſique*, *intérêt*, *plaiſir*. Ces mots traduits par ceux de ſenſations, d'affections, de deſir du bonheur, de délectation, ſeroient rentrés dans un langage plus particulier, & moins propre à ſe prêter à l'infidélité & à l'amertume de ſa cenſure. Les lecteurs éclairés ont enviſagé dans le livre de l'*Eſprit* l'uſage des paſſions priſes dans le ſens philoſophique & dans les différents points de vue ſous leſquels l'Auteur les repréſente ; premiérement, ſous l'aſpect général qui aſſujettit l'uſage des paſſions à tout le ſyſtême de l'Auteur, c'eſt-à-dire, qui aſſujettit dans l'ordre politique les paſſions à de bonnes loix. Or, de bonnes loix, comme nous l'avons déjà dit, ont un type par lequel elles ſont jugées bonnes : c'eſt-là le principe général de l'Auteur & le but viſible qu'il ſe propoſe dans ſon ouvrage. On peut lui reprocher des égarements dans les détails, relativement à quelques paſſions voluptueuſes dont il a trop exalté les avantages dans la ſociété. Sans doute il eut mieux fait de ne rendre tranſparent en aucun en-

droit le voile de la pudeur, & de reſpecter l'idée honorable attachée à la continence. Cette idée ſublime nous avertit ſans ceſſe que l'acte de l'amour, ainſi que les autres fonctions animales, boire, manger, dormir, auxquelles l'auteur de la nature a aſſujetti tous les animaux, ne ſont que des fonctions honteuſes & brutales qui confondent avec les bêtes l'homme qui ne les enviſage pas avec dégoût & avec mépris. C'eſt donc ménager mal notre dignité que de parler trop naturellement & ſans répugnance du plaiſir de l'amour.

On pourroit cependant être ſurpris que l'opinion ait attaché la honte à l'amour, & l'honneur à la cruauté. On pourroit demander ſi le plaiſir de l'amour, aſſujetti à l'ordre moral & politique, doit être regardé comme une paſſion honteuſe ? ſi l'attrait de la cruauté, même permiſe par les loix (1), eſt une paſſion plus noble & plus digne de l'humanité ? & ſi les effets de l'amour ne peuvent pas être auſſi avantageux à l'ordre politique que les effets de la cruauté ?

Au reſte, quels que ſoient à cet égard les motifs de l'opinion (2), il eſt certain que, ſi l'Auteur de

(1) Je crois les ſpectacles très-dangereux, & ſurtout celui dans lequel une muſique molle amene des danſes laſcives, & ſe joint à tout l'appareil de la volupté. Cependant j'aimerois mieux aſſiſter à un *Opéra* qu'à un *Au-to-daſé* : j'eſtimerois plus un prêtre qui auroit fait un hymne à l'amour, que celui qui auroit allumé un feu d'inquiſition, ou bien invoqué l'autorité contre ceux de ſes freres qui n'admettent pas les idées innées.

(2) L'opinion ſévere dans laquelle on eſt, & avec

l'*Eſprit* approuve le déréglement dans la paſſion de l'amour, il contredit le principe général qu'il établit comme le plus ſolide fondement de l'ordre politique. Mais le principe n'en doit pas moins être regardé comme la regle à laquelle l'uſage des paſſions doit être aſſujetti, & par laquelle l'Auteur peut être jugé lui-même dans ſes écarts. Il eſt donc vrai que ce n'eſt pas par le principe moral conſidéré dans l'ordre politique, que la théorie de l'Auteur eſt répréhenſible ſur l'uſage des paſſions.

Secondement on enviſage la puiſſance phyſique des paſſions, relativement à leur utilité dans la ſociété, & au principe fondamental qui en doit régler l'uſage.

Les idées de l'Auteur ſur les avantages de la force des paſſions peuvent effaroucher au premier aſpect la ſageſſe des lecteurs peu verſés dans la ſcience politique. Mais quand on reconnoît qu'il ne s'agit que de l'emploi des hommes placés avec diſcernement pour opérer de grandes actions, quand on voit que de l'exercice de leurs paſſions dépend ſouvent le ſalut de la ſociété, & qu'il doit être borné à l'uſage que le gouvernement lui déſigne, on ne peut, dans les vues politiques, déſapprouver les

---

raiſon, ſur l'amour, n'a cependant pas toujours été ſi dominante. Les concubines d'un ordre impoſant, confondues avec les épouſes juſqu'à Henri III, roi d'Eſpagne, ſont une preuve qu'il y a eu des temps de tolérance pour un amour même licentieux, mais réglé. Ce prince ordonna en 1405, qu'elles mettroient une marque à leur coëffure.

éloges que l'Auteur donne aux grandes paſſions, aux paſſions héroïques & ſupérieures qui élevent les hommes au plus haut degré de courage, de capacité, d'ardeur & de vertu dans leur état.

Troiſiémement, les paſſions ſont conſidérées dans l'état de corruption & de déréglement. Les détails en pourroient paroître ſcandaleux, ſi on ne les conſidéroit pas dans le point de vue qui doit intéreſſer la politique. C'eſt cependant cette maniere de les enviſager qui conduit à découvrir les mauvaiſes loix qui ſont les cauſes politiques de ces déréglements, & à obſerver les funeſtes effets qui en réſultent. Mais un critique mal intentionné trouve dans cette expoſition bien de l'avantage pour rendre un Auteur odieux. Il y réuſſit aiſément en déguiſant ſon plan, en ſupprimant ſes vues, en bouleverſant ſes idées, en formant par de petites phraſes détachées un ſyſtême inique auſſi étranger au ſentiment de l'Auteur, que digne de l'eſprit de perſécution qui anime le Journaliſte. Les traits hiſtoriques qu'on reproche ici à l'Auteur de l'*Eſprit* ne ſe rapportent point à ſes principes dans les conſéquences que le critique veut en tirer. S'il y a eu de l'imprudence à les citer, parce qu'ils ſont moins connus que les révolutions de la Hollande, de la Suiſſe, & d'autres événements ſemblables arrivés en Europe dont on parle tous les jours, ils n'ont pas le même aſpect; ils tiennent à des peuples fort éloignés, qui ont des mœurs & des gouvernements parfaitement étrangers à ceux que nous connoiſſons. Mais les accuſations du Journaliſte en ce genre ſont au moins imprudentes, & pourroient être ſuſpectes. Le délateur eſt trop recuſable.

On ne peut attribuer à l'Auteur de l'*Eſprit* d'autre intention dans les récits hiſtoriques dont il s'agit, que celle qui tend au but qu'il ſe propoſe explicitement, c'eſt-à-dire, de prouver la force, ou ſi l'on veut, le fanatiſme des paſſions. En effet, voudroit-on ſuppoſer que des récits tirés de l'hiſtoire ancienne de nations étrangeres, qui ont leurs conſtitutions, leurs religions, & leurs coutumes particulieres, tendent à attaquer indirectement l'autorité du prince auquel on eſt ſoumis ? Cette ſuppoſition eſt-elle vraiſemblable ? & peut-elle être attribuée au zele du Journaliſte ?

Il ſuffit d'obſerver que des récits qui ſeroient tirés même de l'hiſtoire des différentes nations de l'Europe, par exemple, de l'Angleterre, de la Pologne, de la Suede, de l'Eſpagne, n'auroient aucune relation exacte d'un gouvernement à l'autre, par rapport à l'autorité royale. Le droit politique ne confond point le prince avec la ſouveraineté.

Hobbes, dit M. Hubner, » déduit l'illuſtre droit » des ſouverains, ce droit immenſe qu'ils ont de » commander à leurs ſemblables en dernier reſſort » de la ſeule ſupériorité de forces, ou, ſuivant » ſon langage, d'une puiſſance irréſiſtible. *Cette ſu-* » *périorité de puiſſance donne*, dit-il, *le droit de* » *regner, par l'impoſſibilité où elle met les autres de* » *réſiſter à celui qui a ſur eux un tel avantage.* N'eſt-» ce pas confondre viſiblement la ſouveraineté avec » l'uſurpation, les droits inviolables des ſouverains » avec les exactions des brigands ? Car ſi la propo-» ſition étoit vraie, que celui auquel il eſt impoſ-» ſible aux autres de réſiſter, eût par cette ſeule

» raiſon le droit de leur commander en dernier reſ-
» ſort, il s'enſuivroit inconteſtablement que chacun
» auroit le droit d'envahir les biens, les poſſeſſions
» ou les états de tout autre, dès qu'il ſe trouve-
» roit aſſez fort pour le faire. Les droits des ſouve-
» rains deviendroient nuls; ce ne ſeroit que des chi-
» meres; le premier uſurpateur les poſſéderoit légi-
» timement, juſqu'à ce qu'il en fut dépouillé à ſon
» tour par un autre, qui en jouiroit avec la même
» légitimité & la même incertitude.... Si une puiſ-
» ſance irréſiſtible ſuffiſoit à l'établiſſement d'une ſou-
» veraineté légitime, les ſujets ſeroient obligés à ſe
» ſoumettre de bon gré à chaque uſurpateur, vain-
» queur de leur ſouverain. Le ſerment de fidélité
» & l'hommage, prêtés à celui-ci ne ſeroient point
» obligatoires; les droits des ſouverains ſeroient
» anéantis; l'obéiſſance des ſujets & l'autorité des
» ſouverains n'auroient jamais eu un état fixe;
» nulle conſiſtance dans les gouvernements; nulle
» félicité parmi les citoyens, les uns & les autres
» ſe trouveroient également malheureux. Or la rai-
» ſon, l'équité, & toute l'humanité ſe ſoulevent
» contre de telles conſéquences: il faut donc que
» le principe ou la ſource d'où elles découlent ſi
» naturellement, ne vaille pas grand'choſe.

» Hobbes ne s'égare pas moins quand il s'agit
» de fixer la nature de la ſouveraineté. Il prétend
» que *le pouvoir ſouverain* & *le pouvoir abſolu* ſont
» des termes ſynonimes, & que tout ſouverain eſt
» abſolu, par cela ſeul qu'il eſt ſouverain. J'appelle
» pouvoir abſolu, dit-il, *le plus grand pouvoir que*
» *les hommes puiſſent donner ſur eux à un autre hom-*
» *me. Car quiconque a ſoumis ſa volonté à la volonté*

» *de l'état, en ſorte qu'il lui a donné le pouvoir de* » *faire impunément ce qu'il veut, celui-là, ſans con-* » *tredit, lui a conféré la plus grande autorité que l'on* » *puiſſe accorder à quelqu'un.*

» Sans doute : mais y a-t-il jamais eu des êtres » raiſonnables qui aient accordé à quelqu'un le pou- » voir de faire tout ce qu'il voudra ſuivant ſa fan- » taiſie ou ſes caprices ? Et s'il y a eu des hommes » capables d'un tel aveuglement, ont-ils eux-mê- » mes le pouvoir de donner à quelqu'un un droit » ſemblable ſur eux ? Je ne dis rien de ce que la » politique enſeigne au ſujet de la ſouveraineté & » de la différence marquée qu'elle met entre le pou- » voir ſouverain, abſolu & limité. Elle appelle ſou- » veraineté *abſolue* la ſouveraineté dans toute ſon » étendue, telle qu'elle réſidoit originairement dans » le peuple, & *limitée* celle qui eſt bornée ou mo- » difiée par les loix fondamentales de l'état. Cette » obſervation ſuffit déjà pour détruire les propoſi- » tions d'Hobbes, puiſqu'elle fait connoître que » tout pouvoir ſouverain n'eſt point abſolu «.

C'eſt ſous ce point de vue qu'il faut enviſager la ſouveraineté ; alors on appercevra que les traits hiſtoriques réſultants des conſtitutions particulieres des différents gouvernements, ne peuvent avoir aucune relation directe à l'autorité royale, en général, ni en particulier, ſur-tout lorſque la citation des faits a manifeſtement un autre objet ; puiſque l'autorité royale elle-même n'eſt pas par-tout purement monarchique, & qu'elle eſt différemment limitée dans les différents gouvernements ; puiſque le titre de prince ou de roi n'eſt pas ſynonime avec celui de monarque. Un fait hiſtorique relatif, par exemple,

au gouvernement de Pologne, où le peuple eſt plus aſſervi aux grands qu'au roi, aura-t-il du rapport avec la monarchie Françoiſe ? Malheur à ceux qui voudroient inſinuer qu'un Auteur, en citant ce fait, aura eu quelque intention indirecte & mauvaiſe contre l'autorité ſouveraine à laquelle il eſt ſoumis ! Cependant le théologien de M. l'archevêque de Paris, dans le mandement ſur le livre de l'*Eſprit*, ſaiſit ſans ménagement une telle imputation pour attribuer ouvertement à l'Auteur des principes ſéditieux, & pour décrier la philoſophie du ſiecle. *Elle accoutume*, dit-il, *ceux qui s'y livrent à diſcuter les droits des puiſſances.* Mais quand deux puiſſances veulent dominer dans un état, ne faut-il pas que les ſujets connoiſſent le ſouverain légitime auquel ils doivent obéir ? Faut-il qu'ils ſe laiſſent ſéduire par l'artificieux ſyſtême du deſpotiſme eccléſiaſtique, que le Journaliſte & le théologien de M. l'archevêque de Paris défendent vivement contre les principes du livre de l'*Eſprit* ? » Ce n'eſt » pas, dit-on, dans le mandement déjà cité, que » les loix humaines, la politique, la juriſprudence » ne puiſſent & ne doivent auſſi concourir au gou» vernement des hommes ; mais ces moyens doi» vent toujours être ſubordonnés à la religion : ces » moyens ſont, ſans la religion, pleins d'artifices, » d'inutilités, de dangers même à mille égards.

Ces droits, ce pouvoir, cette juriſdiction eccléſiaſtique ſur la légiſlation, ſur la ſouveraineté, & ſur la perſonne des ſouverains, ſur les propriétés & ſur la vie des ſujets, ſont établis déjà par des canons, par des bulles, par des décrets apoſtoliques de toute claſſe. Cet amas de prétentions illé-

gitimes eſt compilé & commenté par des Auteurs auxquels on peut appliquer ces paroles d'Omar : *Puiſſants ſans ſujets ; ſujets ſans ſouverains.*

Voilà ces défenſeurs de l'autorité ſouveraine qui lancent des anathêmes contre les ſavants qui examinent les droits des puiſſances légitimes & illégitimes. C'eſt l'évangile, nous dit-on, qui eſt le fonds de toute législation. C'eſt lui qui accorde à St. Pierre les deux glaives pour le gouvernement temporel & ſpirituel des nations. Mais comment juge-t-on de la ſainteté de la morale de l'évangile ? N'eſt-ce pas par ſa conformité avec la loi univerſelle que Dieu a inſpirée à tous les hommes ? Il y a dans l'évangile des préceptes, des allégories, des conſeils. Les préceptes moraux indiſpenſables y ſont établis ſur la loi univerſelle, & c'eſt par cette loi qu'on les diſtingue des conſeils : les conſeils ne ſont point des regles générales & indiſpenſables : leur obſervation eſt ſubordonnée à cette loi primitive & à la législation des ſouverains, qui a pour objet le bon ordre & l'avantage des ſociétés. Les expreſſions allégoriques qui ſe prêtent à différentes interprétations, ne peuvent influer dans la législation qu'autant qu'elles ſont elles-mêmes aſſujetties aux principes évidents du droit naturel.

Ce ſont ces principes qui ſont les premiers fondements de toute législation coactive, établie par l'autorité temporelle. Vouloir interdire aux ſujets la connoiſſance des droits des puiſſances, n'eſt-ce pas les forcer à ignorer leurs devoirs, à méconnoître la puiſſance légitime & abſolue à laquelle ils doivent obéir, & les livrer aux horreurs du fanatiſme & de la ſuperſtition ?

L'expé-

L'expérience oblige à prévenir les excès abominables qui arrivent par la ſéduction & l'ignorance des peuples qui méconnoiſſent leur véritable ſouverain & leurs devoirs les plus inviolables. A Dieu ne plaiſe que nous imputions au Clergé de France, ſi reſpectable par la pureté & la dignité de ſa doctrine, des vues d'uſurpation ſur l'autorité abſolue du ſouverain, & ſur les droits de la nation ! Mais celles du Journaliſte & du théologien de M. l'archevêque de Paris ſont trop clairement expoſées pour qu'on puiſſe leur attribuer des intentions auſſi pures. On voit aſſez qu'ils ne ſaiſiſſent l'occaſion du livre de l'*Eſprit*, où l'on n'a pas diſcuté ces matieres, que pour répandre leurs pernicieuſes maximes. Ils voudroient, au grand ſcandale de la religion, perſuader que tous les philoſophes & les ſavants de nos jours, ne ſont que des athées, des matérialiſtes, des fataliſtes, des hommes pervers : ils le voudroient, afin d'établir leur deſpotiſme ſur l'ignorance.

Le Journaliſte voudroit encore réduire la juriſprudence à une idée abſtraite dont l'interprétation ouvriroit la porte à la ſéduction : mais en vain travaille-t-il à décrier cette ſcience primitive qui doit éclairer la conſcience, & régler la conduite de tous les hommes. On prévoit que ſes efforts ſeront inutiles. Les Docteurs en droit naturel, protégés & ſoutenus par preſque tous les ſouverains de l'Europe, régleront mieux nos mœurs que les leçons dangereuſes de ce Journaliſte. Leur morale eſt ſévere & inflexible ; mais elle eſt aſſujettie à une évidence à laquelle les hommes raiſonnables ne peuvent ſe refuſer.

Sans prêter à l'Auteur de l'*Eſprit* des intentions odieuſes & forcées, ſans exhaler des maximes qui tendent à anéantir le droit naturel, le Journaliſte pouvoit aiſément ſe maintenir dans ſa fonction d'ariſtarque chrétien : il pouvoit exercer plus directement & plus ſavamment ſa critique ſur quelques points de légiſlation que l'Auteur enviſage avec complaiſance : il pouvoit lui reprocher d'avoir fait abſtraction trop entiere des loix religieuſes qui, chez les différentes nations, bornent le domaine de la légiſlation civile.

Je n'approuverai pas ſans doute les ſpéculations de l'Auteur de l'*Eſprit* ſur une loi qui ordonnoit la communauté des femmes, & l'éducation des enfants faite en commun par la république. Ces idées Platoniciennes ont fort exercé l'eſprit des philoſophes moraliſtes. Elles ont même été adoptées en partie par quelques légiſlateurs, ſur-tout quant à la polygamie & au divorce. La plupart des Auteurs ſont même fort indécis ſur les avantages & les inconvénients de ces uſages. Ces problêmes de légiſlation auroient pu fournir un vaſte champ à la critique du Journaliſte, & même ſervir ſon averſion pour la philoſophie. Il auroit pu remarquer que les philoſophes, avec les meilleurs principes de légiſlation pour le bien général, n'établiroient pas toujours les meilleures loix, parce que l'inſtitution des loix publiques exige des connoiſſances de détail qui s'acquiérent plus exactement par les juriſconſultes que par les philoſophes ſpéculatifs. Ces ſpéculations vagues des philoſophes ſur les loix & les mœurs des différentes nations, ne peuvent s'appliquer à aucune nation en particulier : mais

elles n'en ſervent pas moins à étendre les vues du légiſlateur borné à la conſtitution d'un gouvernement. Preſque par-tout le ſyſtême de légiſlation s'eſt formé ſucceſſivement par des circonſtances qui changent. Ces variations introduiſent pendant un temps des loix qui, par de nouveaux changements de circonſtances, ne peuvent plus ſubſiſter qu'au préjudice de la nation. La ſcience de la légiſlation s'étend donc plus loin que le ſyſtême des loix & de la conſtitution phyſique & morale d'un pays. L'une & l'autre doivent guider le légiſlateur. Mais le philoſophe fait abſtraction de l'une, pour ſe livrer indéterminément à l'autre. C'eſt pourquoi le philoſophe & le légiſlateur, quoiqu'occupés du même objet, ne ſe réuniſſent point au même but : ainſi le philoſophe moraliſte, lors même qu'il traite des principes de la légiſlation, ne doit point être confondu avec le légiſlateur, & le légiſlateur dans l'inſtitution des loix ne doit pas être confondu avec le philoſophe fixé à l'étude des moralités relatives à la légiſlation. Mais l'un & l'autre fondent l'inſtitution des loix publiques ſur la nature humaine & ſur la loi des loix ; ſur les reſſorts phyſiques des actions des hommes, & ſur la juſtice coëſſentielle au bien général de la ſociété. Le légiſlateur doit ſe conformer dans ce qu'il preſcrit aux notions eſſentielles du juſte & de l'injuſte. Le philoſophe doit s'attacher à découvrir les cauſes extérieures qui déterminent l'homme phyſique à agir, pour indiquer les effets moraux auxquels le légiſlateur peut ſe promettre avec raiſon d'arriver. Au reſte, l'obſervation des loix publiques à laquelle tendent toutes ces ſpéculations, diſpoſe les hommes à l'obſervation des

devoirs particuliers que leur inſpire la loi naturelle, & que la religion leur preſcrit. L'Auteur de l'*Eſprit* a ſuivi dans ſon ouvrage le plan que doit ſe propoſer un philoſophe qui a en vue la légiſlation, & il l'a rempli, ſauf les écarts dont nous avons parlé. A la fin de ſon livre, il réunit les deux tableaux de l'homme phyſique & de l'homme moral, dans un dialogue entre un pere corrompu par l'ambition & l'avidité des richeſſes, & ſon fils encore aſſujetti aux ſentiments de la loi naturelle & divine, p. 640. L'Auteur fait remarquer, avec raiſon, que dans l'éducation, les parents donnent à leurs enfants des notions vagues de morale & de vertu, qu'ils détruiſent par d'autres leçons ſur les moyens de parvenir aux honneurs & à la fortune.

» Voilà, dit-il, la ſource de la contradiction qui » ſe trouve entre les préceptes moraux, que, même dans les pays ſoumis au deſpotiſme, l'on eſt forcé, par l'uſage, de donner à ſes enfants, & la » conduite qu'on leur preſcrit. Un pere leur dit, en » général & en maxime : *Soyez vertueux.* Mais il » leur dit en détail & ſans le ſavoir : *N'ajoutez » nulle foi à ces maximes, ſoyez un coquin timide » & prudent ; & n'ayez d'honnêteté*, comme le dit » Moliere, *que ce qu'il en faut pour n'être pas pendu.* Or, dans un pareil gouvernement, comment » perfectionneroit-on cette partie de l'éducation » qui conſiſte à rendre les hommes plus fortement » vertueux ? Il n'eſt point de pere, qui, ſans tomber en contradiction avec lui-même, pût répondre aux arguments preſſants qu'un fils vertueux » pourroit lui faire à ce ſujet.

» Pour éclaircir cette vérité par un exemple, je

» ſuppoſe que, ſous le titre de Bacha, un pere deſ-
» tine ſon fils au gouvernement d'une province;
» que, prêt à prendre poſſeſſion de cette place,
» ſon fils lui diſe : Mon pere, les principes de vertu
» acquis dans mon enfance ont germé dans mon
» ame. Je pars pour gouverner des hommes; c'eſt
» de leur bonheur que je ferai mon unique occu-
» pation. Je ne prêterai point au riche une oreille
» plus favorable qu'au pauvre : ſourd aux menaces
» du puiſſant oppreſſeur, j'écouterai toujours la
» plainte du foible opprimé; & la juſtice préſidera
» toujours à tous mes jugements. O mon fils! que
» l'enthouſiaſme de la vertu ſied bien à la jeuneſſe!
» mais l'âge & la prudence vous apprendront à le
» modérer. Il faut, ſans doute, être juſte : cepen-
» dant à quelles ridicules demandes n'allez-vous
» pas être expoſé! A combien de petites injuſti-
» ces ne faudra-t-il pas vous prêter! Si vous êtes
» quelquefois forcé de refuſer les Grands, que de
» graces, mon fils, doivent accompagner vos re-
» fus! Quelque élevé que vous ſoyez, un mot du
» Sultan vous fait rentrer dans le néant, & vous
» confond dans la foule des plus vils eſclaves : la
» haine d'un eunuque ou d'un icoglan peut vous
» perdre; ſongez à les ménager... Moi! je ména-
» gerois l'injuſtice? Non, mon pere... O, mon
» fils! un fol enthouſiaſme de vertu vous égare :
» vous vous perdriez, & les peuples n'en ſeroient
» pas plus ſoulagés. Le divan nommeroit à votre
» place un homme, qui, moins humain, l'exer-
» ceroit avec plus de dureté... Oui ſans doute,
» l'injuſtice ſe commettroit; mais je n'en ſerois pas
» l'inſtrument. L'homme vertueux chargé d'une

» adminiſtration, ou fait le bien, ou ſe retire;
» l'homme plus vertueux encore & plus ſenſible
» aux miſeres de ſes concitoyens, s'arrache du ſein
» des villes : c'eſt dans les déſerts, les forêts, &
» juſques chez les Sauvages, qu'il fuit l'aſpect odieux
» de la tyrannie, & le ſpectacle trop affligeant du
» malheur de ſes égaux. Telle eſt la conduite de
» la vertu. Je n'aurois point, dites-vous, d'imita-
» teurs; je l'ignore; l'ambition en ſecret vous en
» aſſure, & ma vertu m'en fait douter... Mais
» ſouffrez que je vous interroge à votre tour. Si
» je m'aſſociois aux Arabes qui pillent nos carava-
« nes, ne pourrois-je pas me dire à moi-même,
» ſoit que je vive avec ces brigands, ou que je m'en
» ſépare, les caravanes n'en ſeront pas moins at-
» taquées : vivant avec l'Arabe, j'adoucirai ſes
» mœurs; je m'oppoſerai du moins aux cruautés
» inutiles qu'il exerce ſur le voyageur; je ferai
» mon bien, ſans ajouter au malheur public. Ce
» raiſonnement eſt le vôtre : &, ſi ma nation ni
» vous-même ne pouvez l'approuver, pourquoi
» donc me permettre, ſous le nom de Bacha, ce
» que vous me défendez ſous celui d'Arabe? O
» mon pere! mes yeux s'ouvrent enfin : je le vois
» bien, la vertu n'habite point les états deſpoti-
» ques, & l'ambition étouffe en vous le cri de
» l'équité. Je ne puis marcher aux grandeurs qu'en
» foulant aux pieds la juſtice. Ma vertu trahit vos
» eſpérances; ma vertu vous devient odieuſe, &
» votre eſpoir trompé lui donne le nom de folie.
» Cependant, c'eſt encore à vous que je m'en
» rapporte; ſondez l'abyme de votre ame, & ré-
» pondez-moi. Si j'immolois la juſtice à mes goûts,

» à mes plaiſirs, aux caprices d'une Odaliſque, » avec quelle force me rappelleriez-vous alors ces » maximes auſteres de vertu appriſes dans mon » enfance ? pourquoi votre zele ardent s'attiédit-il » lorſqu'il s'agit de ſacrifier cette même vertu aux » ordres d'un Sultan, ou d'un Viſir ? J'oſerai vous » l'apprendre : c'eſt que l'éclat de ma grandeur, » prix indigne d'une lâche obéiſſance, doit rejaillir » ſur vous : alors vous méconnoiſſez le crime ; « & , ſi vous le reconnoiſſiez, j'en atteſte votre » vérité, vous m'en feriez un devoir.

» On ſent que, preſſé par de tels raiſonnements, » il ſeroit très-difficile qu'un pere n'apperçût pas » enfin une contradiction manifeſte entre les prin- » cipes d'une ſaine morale, & la conduite qu'il » preſcrit à ſon fils. Il ſeroit forcé de convenir » qu'en deſirant l'élévation de ce même fils, il a, » d'une maniere implicite, deſiré que tout entier » aux ſoins de ſa grandeur, ce fils y ſacrifiât juſ- » qu'à la juſtice «.

LETTRE

SUR L'ÉGALITÉ DES ESPRITS.

Vous avez été ſurpris de me voir défendre avec chaleur le ſentiment de l'écrivain célebre, qui fait conſiſter la différence des eſprits uniquement dans l'inſtruction. Vous ne penſez point que les talents & le génie puiſſent être le partage de tous les hommes; que les vertus & les vices ſoient des réſultats néceſſaires de l'éducation particuliere & publique; & que l'homme ſoit un être purement factice, que les inſtitutions ſociales perfectionnent ou détériorent ſelon qu'elles ſont raiſonnables ou inſenſées.

Si ce n'étoit-là qu'une opinion, j'en ſerois fort ſurpris. Si je l'ai admiſe, c'eſt par conviction. J'aurois un regret d'autant plus vif de m'en détacher, que je la mets au nombre des vérités eſſentielles au bonheur des hommes. Il me ſemble voir en découler des conſéquences qui préſentent aux nations des avantages précieux. La raiſon en eſt ſenſible. Qu'on ſuppoſe cette vérité démontrée: on peut néceſſiter les hommes à l'acquiſition de toutes les vertus. L'éducation & la légiſlation ſeroient les moyens infaillibles d'aſſurer pour jamais la félicité des peuples. L'éducation éclaireroit les hommes ſur la nature de leurs droits & de leurs devoirs, les convaincroit que les devoirs ne ſont que des conditions eſſentielles à la jouiſſance & à la conſervation des droits; & en leur montrant dans l'inſtitution de

la ſociété la garantie de toutes leurs prétentions légitimes, elle les attacheroit à l'ordre public par les liens ſi puiſſants de l'intérêt perſonnel. La législation dont toutes les loix ſeroient dictées par la juſtice, donneroit une nouvelle force aux principes reçus dans l'éducation, en organiſant le gouvernement de maniere que les châtiments & les récompenſes accompagneroient toujours & néceſſairement les crimes & les vertus.

Si l'homme eſt également ſuſceptible de toutes les paſſions qu'on voudra lui inſpirer, le gouvernement a dans ſes mains le principe moteur des actions humaines, & peut, à ſon gré, faire d'une nation lâche, foible, & ſuperſtitieuſe, une nation fiere, puiſſante & éclairée.

La queſtion, par elle-même, mérite donc la plus ſérieuſe attention des philoſophes. Ce ſeroit une ſorte d'imprudence de vouloir la décider négativement ſans avoir fait diſparoître toutes les raiſons de douter. Songez, Monſieur, que les vérités métaphyſiques veulent être profondément méditées. Il ſe peut que vous n'ayez pas apporté à la ſolution de cet intéreſſant problême un examen ſuffiſamment réfléchi. Eſt-il donc poſſible que la même propoſition s'offre à nous ſous des aſpects ſi contraires? Je crois découvrir une vérité importante, où vous ne voyez qu'une opinion abſurde. Et pour en démontrer l'erreur, vous ne voulez, dites-vous, d'autres raiſons que celles mêmes par leſquelles je prétends la juſtifier.

Je ne puis vous le diſſimuler, ce langage m'étonne. Et ſachant que celui qui parle ainſi, nous a développé avec clarté & préciſion les grandes vé-

rités de la morale & de la politique, je ſuis intimidé. Votre ſécurité me met en défiance contre des preuves que j'ai cru victorieuſes.

Mais j'ai pris avec vous un engagement; c'eſt de porter à la démonſtration la propoſition qui fait le ſujet de cette lecture. Peut-être n'eſt-ce pas une tâche facile : n'importe, il faut vous tenir parole. Je vais donc vous expoſer mes principes, montrer leur liaiſon, & faire voir que l'aſſertion que je défends n'en eſt qu'une conſéquence néceſſaire.

Je vous ſupplie de ne me ſuppoſer ici d'autre intention que celle de m'inſtruire avec vous, de profiter de vos lumieres; & vos éclairciſſements ſerviront, j'eſpere, à fixer mes idées ſur un ſujet trop abſtrait, pour n'être pas pardonnable de ſe méprendre.

Dans la diſcuſſion préſente, il eſt eſſentiel de ſe faire des idées bien nettes de l'eſprit conſidéré comme le principe productif des notions. Tâchons donc de déterminer avec préciſion la nature de ce principe. Une exacte définition de l'eſprit doit jeter un grand jour ſur l'objet que nous voulons éclaircir.

L'eſprit eſt *la faculté* qu'a l'homme *d'appercevoir les rapports qui exiſtent entre les objets.*

La fonction de l'eſprit eſt donc d'acquérir de certaines idées, de les comparer, & d'en tirer des réſultats. L'eſprit n'eſt donc que le pouvoir de réfléchir, ou de ſe former des notions. Les lumieres de l'eſprit conſiſtent donc dans les notions diſtinctes qu'il ſe forme des choſes. Il eſt clair que plus le nombre des notions ſera grand, plus l'eſprit ſera éclairé, pénétrant & rapide. Le génie n'eſt donc que l'eſprit concentré dans un genre. C'eſt,

ſelon l'expreſſion d'un Auteur qui fait le plus d'honneur à ce ſiecle, le verre ardent qui ne brûle qu'en un point. Raſſembler les faits, les rapprocher, les comparer, en conſidérer les réſultats, & découvrir les rapports qui lient des vérités infiniment éloignées, voilà le génie. Le génie n'eſt donc autre choſe que l'attention ſoutenue & appliquée aux idées générales. Il eſt dû à l'eſprit d'obſervation, qui n'eſt que la faculté de réfléchir.

La faculté de réfléchir, comme tout le monde ſait, eſt en ſoi indéterminée. Elle ne peut d'elle-même ſe déployer. L'eſprit n'invente & ne crée rien. Il ne peut tirer ſes notions que des idées ſenſibles. L'eſprit eſt donc ſubordonné à la faculté d'avoir des ſenſations, des idées. Cette faculté, qui eſt la ſenſibilité phyſique, eſt ſoumiſe à l'action des objets. Afin donc que l'eſprit acquiert des notions, il faut que les circonſtances le diſpoſent à les acquérir. Il n'eſt pas plus au pouvoir de l'eſprit de créer une idée réfléchie, qu'il n'eſt au pouvoir d'un aveugle né, de créer la ſenſation d'une couleur. C'eſt donc des circonſtances que dépendent les opérations de l'eſprit.

Ce n'eſt pas que l'eſprit ne puiſſe, à ſon gré, ſe rendre attentif aux idees qu'il veut comparer pour en connoître les rapports, mais ſon attention ne peut être excitée ſans des motifs ſuffiſants; & ces motifs, qui ſont les idées préſentes à l'eſprit, dépendent toujours des circonſtances; c'eſt-à-dire, des cauſes phyſiques & des cauſes morales qui agiſſent ſur l'eſprit, & dont l'aſſemblage forme l'éducation.

L'éducation peut donc étendre ou reſſerrer la

portée de l'eſprit : elle peut le remplir d'idées claires ou obſcures, de notions diſtinctes ou confuſes. Selon que l'éducation ſera bien ou mal dirigée, elle fera de l'eſprit une intelligence ou bornée, ou médiocre, ou ſupérieure. Les vues de l'eſprit ne peuvent donc s'étendre qu'en raiſon du nombre, de la variété & de l'eſpece des idées que l'éducation ſaura lui préſenter. L'organiſation du cerveau n'obéiſſant pas moins à des impreſſions vicieuſes qu'à d'heureuſes impreſſions, l'homme devra toujours à ſon éducation ſon amour pour la vérité, ou ſon attachement à l'erreur, ſon penchant pour la vertu, ou ſon inclination pour le vice. C'eſt le clavecin qui, ſous les doigts du muſicien ignorant ou habile, rend les ſons les plus diſcordants, ou les accords plus harmonieux. L'homme tient de l'éducation ſes talents, ſon génie, ſes paſſions, ſon caractere. Il eſt tout ce que le fait l'éducation.

D'après cet expoſé, je vais prouver que les hommes en général ſont également perfectibles. La preuve en devient très-ſimple : l'eſprit eſt la capacité d'appercevoir les rapports des objets. Faculté, aptitude, capacité, ſont ici des expreſſions ſynonymes. Or, il eſt évident que tous les hommes ſont doués de la capacité de voir ces rapports des êtres. S'il en étoit autrement, les uns parviendroient à des réſultats auxquels les autres ne pourroient atteindre. Il y auroit des vérités qui ne pourroient être ſenties que par des eſprits d'un certain ordre. Mais eſt-il rien de plus contraire à l'expérience ? Ne prouve-t-elle pas qu'il n'eſt point de vérités incommunicables ? C'eſt une expérience de tous les temps, que quiconque a des idées claires & diſ-

tinctes, parvient aiſément à ſe faire entendre des autres hommes. Tous ſont donc capables de connoître ces vérités. Tous peuvent donc appercevoir les rapports qui exiſtent entre les mêmes objets. Tous ont donc une égale aptitude à l'eſprit.

Il ſe préſente une objection à laquelle il convient de répondre. Si la ſolution en eſt exacte, elle répandra un nouveau jour ſur cette grande queſtion, & elle préviendra ou fera taire tous faux raiſonnements qu'on s'imagine emprunter de l'expérience, & qu'on ne ceſſe d'oppoſer un ſyſtême que, pour l'intérêt de l'humanité, la philoſophie doit s'efforcer de répandre.

Obſervez, dit-on, que les idées que l'eſprit compare pour en voir les rapports, il les doit aux organes des ſens; & cela eſt ſi vrai, que la privation de tous les ſens, ou leur inaction abſolue, emporteroit avec elle une privation totale d'idées. Il eſt donc inconteſtable que toutes nos idées, même les plus abſtraites, dérivent originairement des ſens; mais l'expérience nous fait voir une grande différence entre les ſenſations des hommes à l'aſpect des mêmes objets, & une inégalité encore plus grande entre les eſprits. Cette inégalité doit donc être l'effet néceſſaire de la différence des ſenſations. Nous ſommes donc conduits à admettre que les hommes naiſſent avec des diſpoſitions plus ou moins heureuſes à l'eſprit. Donc cette égale aptitude à l'eſprit, qu'on voudroit nous faire reconnoître, n'eſt qu'une ſpéculation vaine, une chimere détruite par l'expérience.

Réponſe. La différence d'organiſation doit ſans doute faire naître des ſenſations différentes à l'aſ-

pect des mêmes objets ; mais il ne faut pas s'y méprendre. Ces ſenſations ne différeront point par leur nature, mais ſeulement dans leur nuance. On ne pourroit porter plus loin la variété des ſenſations, réſultante de l'organiſation phyſique, ſans être déſavoué par l'expérience. Perſonne n'ignore que les mêmes objets font à peu près les même impreſſions ſur tous les hommes ; mais la même ſenſation peut être plus agréable à l'un, & moins agréable à l'autre dans un rapport déterminé au tempérament des organes des ſens. Les hommes ne différeront donc entre eux que dans la nuance de leurs ſenſations.

Il reſte donc à examiner ſi la différence dans la nuance des ſenſations peut faire appercevoir des rapports différents entre les mêmes objets. C'eſt vraiment en ce point que gît la difficulté.

On ne conteſte point que divers individus ne puiſſent éprouver à la préſence des mêmes objets des ſenſations plus ou moins vives. J'accorderai donc que, dans la ſuppoſition que l'action d'un corps ſoit préciſément la même ſur deux hommes, l'un ſera plus ſenſible que l'autre à cette action ; mais je ſoutiens qu'on ne peut en tirer d'autre conſéquence, ſinon que ces deux hommes doivent différer dans la nuance de leurs ſenſations, en raiſon de leur plus ou moins grande ſenſibilité. Et j'oſe croire que la différence dans la nuance des ſenſations, n'a nulle influence ſur les eſprits.

Ne vous en étonnez pas, Monſieur ; en cela, il n'y a rien de myſtérieux. Quelles que ſoient les impreſſions des objets ſur les organes des ſens, les ſenſations qu'ils excitent ne ſont que des faits iſolés & ſtériles, juſqu'au moment où l'eſprit les com-

pare pour en avoir les rapports. Or, la différence dans la nuance des ſenſations ne peut faire que ceux qui les éprouvent, apperçoivent des rapports différents entre ces mêmes ſenſations, ou entre les objets qu'elles repréſentent. On doit ſavoir que les rapports qu'ont entre eux les objets, ſont indépendants de l'eſprit qui les conſidere. Ces rapports exiſtent hors de l'eſprit. Ils dérivent des qualités inhérentes aux objets. Et ces qualités découlent de l'eſſence même des êtres. Les rapports ſont donc immuables comme les eſſences. Les objets gardent donc néceſſairement entre eux les mêmes rapports. Les ſenſations, qui ne ſont que les ſignes naturels ou les repréſentations de ces objets, conſerveront donc entre elles les mêmes rapports que ces objets. Il n'eſt donc pas poſſible que divers individus, à l'aſpect des mêmes objets, apperçoivent des rapports différents entre ces objets, quelle que ſoit la différence dans la nuance de leurs ſenſations. Donc la différence dans l'organiſation phyſique, en variant la nuance des ſenſations, ne change point les rapports des objets entre eux. Donc tous les hommes peuvent parvenir aux mêmes réſultats, & connoître les mêmes vérités. Donc tous ont également d'eſprit en puiſſance, ou une égale aptitude à l'eſprit.

J'inſiſte, en faiſant obſerver que ſi la différence dans l'organiſation pouvoit changer les rapports des objets, il ſeroit impoſſible aux hommes de s'étendre & de ſe communiquer leurs idées; mais c'eſt là une choſe démentie par l'expérience.

Le génie n'a point encore eu la prérogative de ſoutenir ſeul l'éclat d'une vérité nouvelle: » Le gé-

nie, dit l'illuſtre Auteur dont j'expoſe ici le ſentiment, eſt un chef hardi; il ſe fait jour aux régions des découvertes. Il y ouvre un chemin; & les eſprits communs ſe précipitent en foule après lui. Ils ont donc en eux la force néceſſaire pour le ſuivre. Sans cette force, le génie y pénétreroit ſeul. Or, juſqu'à ce jour, ſon unique privilege fut d'en frayer le premier la route «.

» Tous les hommes, ajoute ce profond écrivain, peuvent donc s'élever aux idées des plus grands génies. Or, concevoir leurs idées, c'eſt avoir la même aptitude à l'eſprit «.

Il eſt, ce me ſemble, impoſſible de ſe refuſer à cette derniere conſéquence. L'opinion contraire, fût-elle généralement admiſe, n'en doit pas moins paſſer pour une erreur accréditée.

Je n'ai pas beſoin, Monſieur, de vous faire remarquer que les raiſons qui établiſſent l'égalité des eſprits, ſont toutes puiſées dans la nature des choſes; auſſi portent-elles un caractere d'évidence, dont il n'eſt pas aiſé de ſe défendre.

S'il ne falloit qu'accumuler des preuves pour vous convaincre qu'on doit regarder dans l'homme, l'eſprit, le génie & la vertu comme les heureux effets de ſon inſtruction, je ne pourrois être embarraſſé que du choix. Mais il en eſt peu qui aient échappé à la ſagacité du philoſophe qui a ſi profondément traité cette matiere. On ſait qu'il eut toujours le rare ſecret d'unir à la force, à la clarté, à la ſolidité du raiſonnement, tous les charmes dont la vérité peut être embellie.

J'ai peine à croire, Monſieur, que vous puiſſiez détruire ce ſyſtême qu'appuient des principes qui ne me

me paroiſſent pas moins invariables que les eſſences des êtres. Cependant, ſi vous nous montrez l'illuſion de ces principes; ſi par leur analyſe vous nous forcez d'avouer que ce ne ſont que des notions fauſſes, ou du moins ſans liaiſon avec les conſéquences que nous voulons en déduire; ſi toutes vos idées ſont enchaînées par l'évidence, qui diſſipe juſqu'au plus léger doute; dès-lors toute contradiction ceſſe. Il vous ſera glorieux de réunir les ſentiments des philoſophes ſur la ſolution d'un problême qui n'eſt pas de pure ſpéculation. Ses applications pratiques s'étendent à toutes les inſtitutions ſociales. Sans cette connoiſſance, il n'eſt point de regle pour éclairer un peuple; & ſans lumieres, un peuple ne peut jamais être heureux. C'eſt ſur cette connoiſſance que repoſent tous les principes de l'éducation.

Je ſuis, &c.

Fin du Cinquieme Volume.

TABLE SOMMAIRE.

SECTION X.

De la puiſſance de l'inſtruction : des moyens de la perfectionner : des obſtacles qui s'oppoſent aux progrès de cette ſcience. De la facilité avec laquelle, ces obſtacles levés, on traceroit le plan d'une excellente éducation.

CHAPITRE PREMIER. *L'Education peut tout.* Pag. 1

CHAP. II. *De l'Education des Princes.* 7

Qu'on n'en peut attendre de Grands que d'un grand changement dans leur inſtruction.

CHAP. III. *Avantage de l'Education publique ſur la domeſtique.* 10

CHAP. IV. *Idée générale ſur l'Education phyſique.* 13

CHAP. V. *Dans quel moment & quelle poſition l'Homme eſt ſuſceptible d'une Education morale.* 16

CHAP. VI. *De l'Education relative aux diverſes profeſſions.* 18

CHAP. VII. *De l'Education morale de l'Homme.* 22

Des obſtacles qui s'oppoſent à la perfection de cette partie de l'Education.

CHAP. VIII. *Intérêt du Prêtre, premier obſtacle à la perfection de l'Education morale de l'Homme.* 33

CHAP. IX. *Imperfection de la plupart des gouverne-*

ments, ſecond obſtacle à la perfection de l'Education morale de l'Homme. 36

CHAP. X. *Toute réforme importante dans la partie morale de l'Education en ſuppoſe une dans les loix & la forme du gouvernement.* 40

CHAP. XI. *De l'inſtruction, après qu'on auroit levé les obſtacles qui s'oppoſent à ſes progrès.* 44

Concluſion générale. Mon objet dans cette concluſion eſt d'éprouver I°. *l'analogie de mes opinions avec celles de Locke.* 48

De faire ſentir;

II°. *Toute l'importance & l'étendue du principe de la ſenſibilité phyſique.* 50

De répondre;

III° *Aux accuſations de matérialiſme & d'impiété.* 53

De l'abſurdité de ces accuſations.

IV°. *De l'impoſſibilité pour tout Moraliſte éclairé d'échapper aux cenſures eccléſiaſtiques.* 56

Préface du Poëme du Bonheur. 75

Le Bonheur, Poëme allégorique, Chant I. 79

Chant II. 91

Chant III. 103

Chant IV. 117

*Epitre ſur les Arts à M. * * ** 135

Epitre ſur le Plaiſir. A M. de Voltaire. 143

Variante de l'Epitre ſur le Plaiſir. 150

Fragment d'une Epitre ſur la Superſtition. 151

Diſcours ſur la Modération en tout, dans l'étude, dans l'ambition, dans les plaiſirs, adreſſé par M.

de Voltaire à M. Helvétius, au ſujet de l'Epitre de ce dernier ſur le Plaiſir. 154
Vers ſur la mort de M. Hélvétius. 160
Sur M. Helvétius. 161
Pour mettre au bas du Portrait de M. Helvétius. Ibid.
Lettres de M. de Voltaire à M. Helvétius. 163
Avertiſſement. 165
Lettre I. 167
— II. 170
— III. 172
— IV. 175
— V. 178
— VI. 179
— VII. 181
— VIII. 183
— IX. 185
— X. 186
— XI. 188
— XII. 191
— XIII. 193
— XIV. 195
— XV. 196
— XVI. 197
— XVII. 199
— XVIII. 200
— XIX. 202
— XX. 204
— XXI. 207
— XXII. 208

Lettre XXIII. 209
— XXIV. 213
— XXV. 214
— XXVI *de M. Helvétius à M. de Voltaire.* 216
— XXVII. 218
— XXVIII. 220
— XXIX. 222
— XXX. 225
— XXXI. 228
— XXXII. 231
— XXXIII. 234
— XXXIV. 236
— XXXV. 238
— XXXVI. 240
— XXXVII. 241
Lettre de M. Helvétius à M. de Voltaire. 243
Idem. 245
Lettre de M. le Préſident de Monteſquieu à M. Helvétius. 246
A M. Helvétius, voyageant en Allemagne. 248
Réponſe de M. Helvétius à M. le Marquis de * * *. 250
Premiere Lettre de M. le Comte de * * *. 252
Réponſe de M. Helvétius à M. le Comte de * * *, *Préſident de l'Académie de Saint-Pétersbourg.* 254
Seconde Lettre de M. le Comte de * * * *à M. Helvétius.* 258
Réponſe de M. Helvétius à M. Hume. 261
Deuxieme Lettre à M. Hume. 265

Lettre à M. l'Abbé Chauvelin, Conseiller au Parlement. 267
Deuxieme Lettre à M. l'Abbé Chauvelin. 269
Troisieme Lettre à M. l'Abbé Chauvelin. 271
*Examen des Critiques du livre intitulé de l'*Esprit 275
Avertissement. 277
*Analyse du livre intitulé de l'*Esprit. *Discours* I. *De l'Esprit en lui-même.* 289
Discours II. *De l'Esprit par rapport à la Société.* 292
Discours III. *Si l'Esprit doit être considéré comme un don de la Nature, ou comme un effet de l'Education.* 298
Discours IV. *Des différents noms donnés à l'Esprit.* 303
Idée que donne le Journaliste de Trévoux *du livre dont on vient de voir l'Analyse.* 308
Lettre au Révérend Pere ***, Journaliste de Trévoux. 311
Analyse de la Lettre précédente, faite par le Journaliste de Trévoux. 321
Remarques de la Loi naturelle. 329
De la connoissance de la nature de notre Ame. 349
Sur l'Origine de nos Idées. 354
De la Liberté & de l'Intérêt. 367
De la Persécution. 370
Des Passions & de la Législation. 376
Lettre sur l'égalité des Esprits. 392
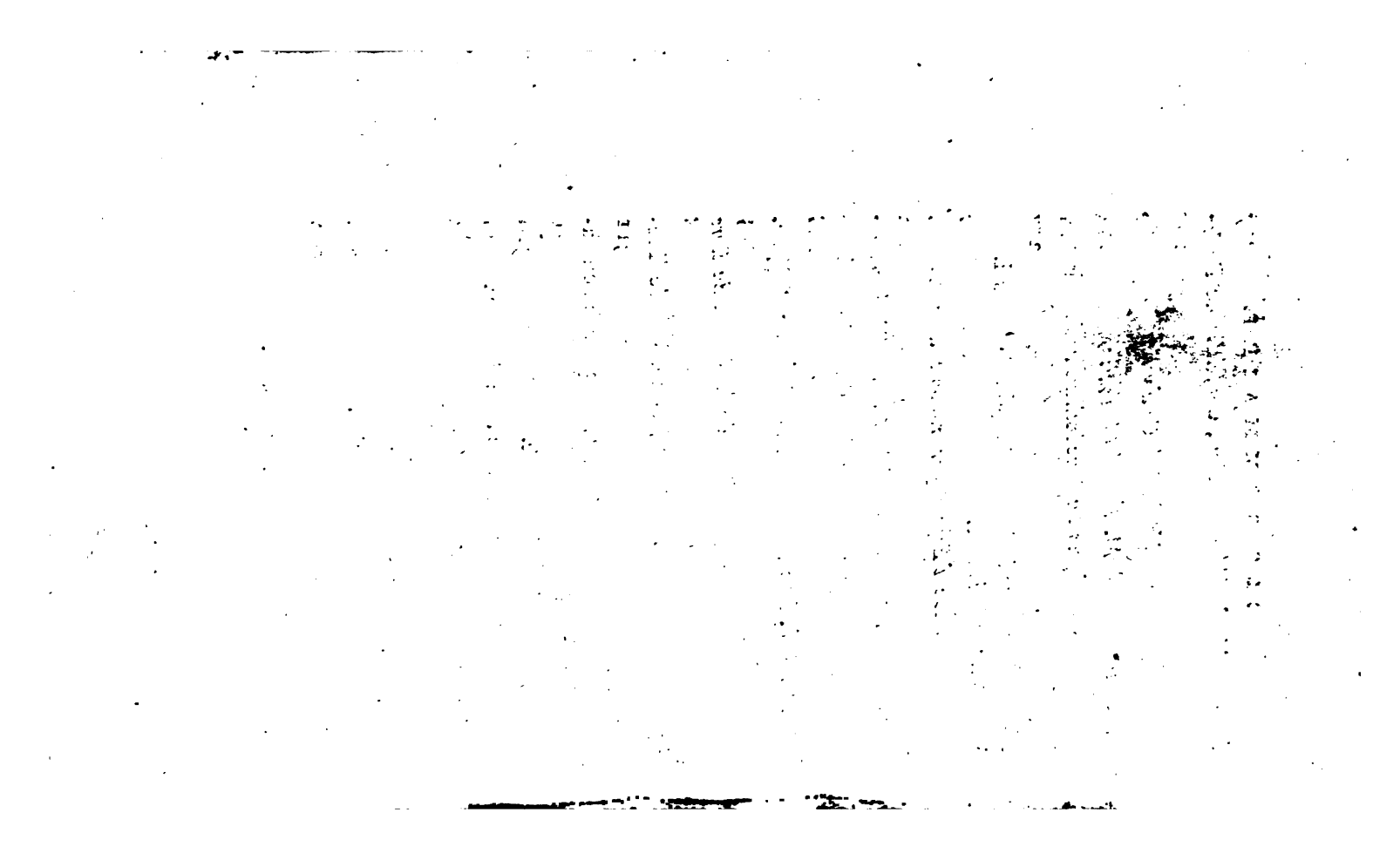
Fin de la Table Sommaire.